FETE DU JOUR : Saint Félix
Soleil : lever 7 h. 04; coucher 4 h. 25.
Lune : lever mat.; coucher 1 h. 36.
TEMPS PROBABLE
PLUS DOUX

LA PRESSE

LE PLUS FORT TIRAGE QUOTIDIEN DE TOUS LES JOURNAUX DU CANADA

EXTRA
La "Presse" renseigne sur tout

41e ANNEE—No 31—28 PAGES —le SECTION— EDITION QUOTIDIENNE—MONTREAL, JEUDI 20 NOVEMBRE 1924 PRIX: DEUX CENTINS

UN CHEVAL TUE UN ENFANT ET EN BLESSE DEUX AUTRES

Le plus jeune est frappé à la tête et succombe à ses blessures.

EN PORTANT SECOURS

(Du correspondant de la PRESSE)

Roxton-Falls, 20. — Un accident fatal est arrivé ici à Norbert Brodeur, bambin de trois ans et demi. S'étant avisé d'aller retrouver à l'écurie ses deux frères aînés Léopold, 11 ans, et Joseph, 13 ans, il passa derrière un cheval qui le rua tout à coup. L'enfant fut frappé à la tête et lancé contre un mur, puis renvoyé sous les pattes du cheval. Accourant aussitôt Léopold s'approcha en essayant de relever son petit frère, mais le cheval le rua à la joue. Joseph vint à son tour et fut frappé de même, mais à une jambe. Léopold, malgré sa blessure, voulut faire un dernier effort pour sauver la petite victime. Par le bout des souliers, il tira l'enfant de dessous le cheval. Le bambin avait été si cruellement battu qu'il a expiré quelques heures après.

La bête, assure-t-on, n'était pas mauvaise et n'avait pas l'habitude de ruer ainsi au passage des enfants.

DEUX POINTS DE DROIT ONT ETE DECIDES

(Du correspondant de la PRESSE)

Sherbrooke, 20.—Le juge Lemay, de cette ville, vient de décider sur deux points de droit intéressants dans des causes récemment entendues.

Dans la première de ces causes qui fut entendue à Sweetsburg, il s'agissait de menaces verbales qui auraient été proférées par une femme de Granby, à l'endroit de sa voisine. Elle aurait menacé de mettre le feu à la maison de celle-ci.

L'avocat de l'accusée allégua que sa cliente n'aurait pas dû être condamnée par les juges de paix à subir son enquête préliminaire devant un magistrat et demanda de casser l'acte d'accusation pour la raison que des menaces verbales ne peuvent donner lieu qu'à une accusation qui doit être jugée par conviction sommaire, et non pas par enquête préliminaire et procès, et qui n'entraîne qu'une sentence de mise sous caution de garder la paix.

Le juge a, pour les raisons alléguées, cassé l'acte d'accusation et renvoyé la plainte, sauf recours.

La seconde cause était celle de la Commission des Liqueurs de Québec contre M. Danjou, de La Patrie, pour vente de liqueurs sans licence, dans le comté de Compton, là où la loi Scott est en vigueur. Celui qui avait suivi la plainte en cette cause était M. Gilbert Breton, huissier, et intéressé à recevoir une partie de l'amende qui aurait pu être imposée.

En rendant jugement, le juge Lemay dit que Breton était, en effet, intéressé pour une partie de l'amende et qu'il ne pouvait faire autrement que de renvoyer la plainte contre M. Danjou, se basant pour en agir ainsi sur le droit commun anglais et sur la jurisprudence établie.

"Il n'y a rien dans le droit criminel canadien qui pourvoit à cela, dit le juge, mais le droit commun anglais qui est resté en vigueur au Canada sous bien des rapports, lorsque le code criminel reste silencieux, décrète la chose".

NOUVEAU PRESIDENT

Québec, 20 — L'Association des guides historiques de Québec vient de faire l'élection de ses officiers pour 1924-25. M. Pierre Desrosiers a été élu président.

L'ALLEMAGNE POURRA AISEMENT RENCONTRER SES OBLIGATIONS DANS LES DEUX PROCHAINES ANNEES, DECLARE M. OWEN-D. YOUNG

Il se trouve déjà, dans les voûtes de la Reichsbank, un total de 940,000,000 de marks-or pour payer le milliard en réparations aux Alliés, en août 1925.

ANIMOSITE QUI DISPARAIT

(Service de l'"United Press")

New-York, 20. — M. Owen-D. Young, ex-agent général pour les réparations en vertu du plan Dawes, exprime sa croyance que l'Allemagne pourra aisément rencontrer ses obligations dans les deux prochaines années. C'est ce qu'il a déclaré aujourd'hui, à son arrivée d'Europe à bord de l'"Homeric", de la ligne White Star. Il était accompagné de Mme Young.

"L'Allemagne, dit-il, avait 140,000,000 de marks-or à la Reichsbank, avant le récent emprunt, qui y a ajouté 800,000,000 de marks, laissant un déficit de 60,000,000 de marks à rencontrer avant le paiement d'un milliard de marks en réparations, qui deviendra dû en août 1925. Ce montant peut facilement être obtenu au moyen de revenus.

"L'évacuation par les troupes a diminué l'animosité causée par l'invasion de la Ruhr, et le moral s'améliore constamment en Allemagne. Il y a eu un mouvement graduel vers les partis du centre aux élections en Allemagne, ce qui a fortifié les groupes démocratiques et libéraux", dit M. Young.

A LA DEMANDE DE Me GERMAIN, ON VA AJOURNER L'ENQUETE A LUNDI

A la séance de cet après-midi, le témoin Muckeley dit qu'il paya $400 à Tony Frank pour empêcher les bandits de le piller.

VISITES AUX CELLULES

A l'ouverture de la séance de cet après-midi, à l'enquête judiciaire sur la police, Me Alban Germain a présenté immédiatement une requête au tribunal, celle d'ajourner, à 4 heures cet après-midi jusqu'à lundi matin, à 10 heures, donnant pour raison qu'il avait, pour demain, une cause de la plus grave importance, nécessitant sa présence devant un autre tribunal et que son collègue, Me John Sullivan, avait de son côté un procès très important à plaider en Cour supérieure.

Me Arthur Brossard, procureur doyen des requérants a appuyé la demande de Me Germain: "Nous avons procédé, dit-il, sans interruption depuis quatre semaines, et une courte vacance ne saurait manquer de nous être utile. Il serait bon d'avoir un court répit, pour considérer la preuve qui nous reste à faire, preuve extrêmement importante, sinon considérable. Mais, il doit être bien entendu que l'ajournement ne dépassera pas 10 heures, lundi matin, car nous sommes désireux d'en finir.

L'hon. juge Coderre a dit qu'il se rendait volontiers aux désirs des deux parties.

Me Germain a ajouté la réflexion suivante: Cet ajournement sera apprécié des journalistes qui font le travail le plus ingrat, dans cette enquête, travail pourtant à considérer, puisqu'ils ont à renseigner le public.

Me Brassard à son tour concourt dans les remarques de Me Germain et déclare qu'il n'a que des félicitations à leur adresse pour l'exactitude parfaite de leurs rapports.

M. J.-M. DUGUAY

Me Lanctôt appelle M. J.-M. Duguay et commence à l'interroger:

—Vous avez fait partie de la police? —Oui, de 1913 à 1923.

—Vous avez eu charge des prisonniers? —Oui, du 4 octobre 1920 au 29 mars 1923.

—Vous connaissez la femme Latour, qui a paru comme témoin, ce matin? —De vue seulement.

—Fut-elle arrêtée chaque fois qu'il y eut des descentes à tel endroit? —Pendant que j'avais charge du département, elle n'a pas été arrêtée, à ma connaissance.

—Est-ce que la femme Latour est allée voir des femmes aux cellules, après des arrestations?—Je sais que, lorsque la maison du No ..... fut vidée, elle vint voir les prévenues aux cellules et leur porter à manger, cela après l'arrestation.

—Avez-vous d'autres renseignements? —Non.

Me Germain: Quand une descente se fait, on ne conduit aux cellules que celles qui ont été trouvées dans les maisons? —Cela doit être ainsi.

—Oui ou non, vous devez le savoir, vous êtes l'ancien sergent Duguay? —Je n'ai jamais fait moi-même de descente; mais c'est de cette façon qu'on devait les faire.

ROSE LATOUR

Elle produit quelques documents. L'un est un bail de location pour le No..... Saint-Laurent, en date du 1er novembre 1924, consenti par Mendel Malek à une femme du nom de Rosie Jemme.

—Rosie Jemme est votre vrai nom?—Non, c'est le nom que j'ai donné pour le bail.

—Votre vrai nom est dame Rose Tremblay, épouse de Louis Latour? —Oui.

—Vous avez loué cette maison de Malek à $50 par mois?—Oui.

L'autre exhibit est un reçu en date du 16 septembre 1924, signé M. L., pour une somme de $35, montant d'un loyer pour le mois de septembre 1924.

Un autre est un reçu au montant de $20, pour une maison de la rue Saint-Laurent.

Le témoin dit qu'elle a déménagé au No..., Saint-Norbert, parce qu'elle payait trop cher dans son appartement précédent.

—Vous avez demeuré rue Saint-Hubert? —Non.

—Jamais au No...? —Une fois, dans un appartement temporaire.

—Le capitaine Sauvé y est-il allé? —Non.

—Ni dans les autres maisons? —Non.

—Jurez-vous que vous n'avez jamais reçu de protection ou payé pour la protection du capitaine Sauvé? —Je le jure.

—Avez-vous entendu dire que certaines maisons payaient pour avoir la protection de quelque membre de la police? —J'ai connu un grand nombre de maisons, mais elles ne semblaient pas avoir été protégées.

ABE MUCKELEY

Le témoin suivant est Abe Muckeley.

—Où demeurez-vous? — Au No ..., Saint-Urbain.

—Vous connaissez le No ..., Saint-Laurent?—Oui.

—Qu'est-ce qu'on y fait?—Quand j'y allais, on y jouait aux cartes.

—On y vendait de la boisson?—Non.

—On y recevait des paris?—Non.

—Vous avez déjà rencontré le capitaine Sauvé?—Sûrement, je lui ai déjà parlé.

—Lui avez-vous déjà demandé de la protection?—Pas à ma connaissance.

—Vous devez le savoir?—Je n'en ai pas demandé.

—Tony Frank allait-il à cet endroit?—Non.

—Qu'est-ce que vous faites?—Je suis vendeur.

—Que vendez-vous?—N'importe quoi; je vends et j'achète.

—Mais où tenez-vous votre commerce?—En ce moment, je tiens le restaurant Miller, carré Phillips, depuis la mort de mon frère qui en était le propriétaire.

—Si vous n'êtes plus au No... Saint-Laurent, comment se fait-il que vous y ayez reçu votre subpoena? — J'y étais, par hasard, à prendre une tasse de café.

—Par hasard? — Par hasard.

—Vous y avez déjà vu les Copper? — Lesquels?

—Nommez-les? — Il y a celui qu'on appelait Jack Romus, puis Joe Fisher.

—Vous avez déjà tenu une maison de jeu? — Pas dernièrement.

—Quand et où? — Il y a 2 ans, au No ... rue Saint-Laurent.

—Vous avez eu des descentes de police? — Deux fois, le premier mois, et une fois, 3 mois plus tard.

—Qui était en charge de ces descentes? — Le capitaine Sauvé.

—Vous avez payé l'amende? — Oui.

—Vous avez demandé de la protection à Sauvé? — Non. Je suis allé au poste No 4, pour lui dire qu'il me traitait durement. Il me dit qu'il faisait son devoir, que c'était son métier. Je ne lui ai pas demandé de protection, et il ne m'en a pas offert.

TELEPHONE DE FRANK

—Quelqu'un est-il allé vous voir après ces descentes? —Non, je n'avais pas de protection, on m'arrêtait trop souvent.

—Mais quelqu'un est-il allé vous voir? —Vous savez, je n'ai pas eu de protection d'aucune sorte.

—Répondez donc à ma question? —J'ai donné de l'argent, mais je voudrais la protection de la Cour pour ce que j'ai à dire.

—Le juge: La Cour vous accorde sa protection. Vous devez dire la vérité. Nous savons ce que nous savons. Vous devez tout dire.

—Tout dire quoi? —Dire la vérité.

—Tony Frank est-il allé vous voir? Il n'est pas venu me voir, il m'a téléphoné, c'est-à-dire on m'a téléphoné d'aller voir Tony Frank, pour faire des arrangements.

$400 AU BANDIT

—Et vous êtes allé chez Tony Frank? — Oui, il me dit que c'était malheureux qu'on fasse des descentes chez moi aussi souvent. Je lui dis que j'allais être obligé de fermer. Il me dit qu'il m'aiderait et me protégerait.

—Vous a-t-il parlé du capitaine Sauvé? — Non.

—Vous lui avez donné de l'argent? —Oui.

—Combien de fois? — Pas pour avoir de la protection de la police.

—Mais combien de fois? — Je n'ai jamais eu de protection.

—Le juge: Je vous en prie, répondez aux questions.—Je lui ai donné $400, en deux reprises, $200 chaque fois.

—Les descentes ont-elles été arrêtées?—Non, je fus arrêté, une semaine après avoir donné les premiers $200. J'en donnai aussitôt encore $200, mais ce n'était pas pour de la protection.

—Pourquoi donniez-vous cet argent?—Parce que Tony Frank aurait pu laisser des bandits venir attaquer et voler mon club. Je voulais qu'il empêche cela.

L'enquête se continue.

DES GENERAUX QUI ONT ETE ARRETES

(Service de l'"United Press")

Athènes, 20. — Les généraux Loufas et Calidopulos ont été arrêtés, aujourd'hui, accusés de complicité dans un mouvement qui aurait pour but de renverser le gouvernement de la Grèce.

LE PROJET MELLON

Washington, 20. — Le projet Mellon sur l'impôt serait adopté à la session régulière du Congrès, qui commence en décembre 1925.

CONTRE LA MISE EN VIGUEUR DE CETTE LOI DE TEMPERANCE

Sturgeon Falls, Ont., 20. — Le conseil municipal de Sturgeon Falls a ordonné au chef de police de cette ville de ne pas mettre en force la loi de prohibition. La résolution qui a été adoptée à l'assemblée régulière du conseil, hier soir, se lit comme suit:

"Vu le fait que les citoyens de la ville de Sturgeon Falls, suivant le rapport sur le dernier plébiscite, ne sont pas en faveur de la Loi d'Ontario sur la Tempérance, et que nos constables assument de lourds devoirs supplémentaires pour mettre cette loi en force, que le chef de police reçoive instruction de ne pas faire mettre ladite loi en force et de ne faire aucun travail pour la province à ce sujet, et que copie de la présente résolution soit envoyée au procureur général".

Au plébiscite qui eut lieu le 23 octobre dernier, 1,040 des électeurs de Sturgeon Falls votèrent en faveur du contrôle des liqueurs par le gouvernement, et 109 pour le maintien de la Loi sur la Tempérance.

Dernières Nouvelles Financières

COURS DE WALL STREET

Les cours ont repris leur mouvement de hausse, aujourd'hui, sous la direction des chemins de fer à cours peu élevé, dont une vingtaine ont atteint de nouveaux sommets pour l'année sur des gains de 1 à 3 points. Les prises de bénéfices ont persisté dans le groupe des titres industriels, mais les offres étaient généralement bien absorbées. Une hausse marquée s'est produite dans certaines spécialités. Les ventes se sont totalisées à 2,400,000 actions.

La fermeture fut forte. L'accumulation des actions de chemins de fer de l'Est ne payant pas de dividendes, en particulier New-Haven et Erie, et un regain d'intérêt à l'égard des pétroles ont caractérisé les transactions de la dernière heure.

L'achat des chemins de fer de l'Est et des pétroles s'est fait en grandes quantités, au début de l'après-midi; New-Haven monta à 30¼, le maximum de l'année. Quelques réseaux du sud-ouest fléchirent sous la pression des prises de bénéfices, mais Union Pacific atteignit 149½, un nouveau sommet. Les spécialités, comme Otis Elevator, Postum Cereal et International Harvester, étaient fermes, tandis que Davison Chemical et Radio Corporation étaient soumis à une pression considérable.

Cours de cet après-midi communiqués par H.-M. Connolly & Cie :

Valeurs	Max.	Min.	Clôt.
Atchison	116½	112	112⅝
Ame. Loco	84⅛	83¾	84
Ame. Can.	153½	149¾	153½
Ame. Wool	61¼	59⅞	61
Baldwin Loco.	125½	124½	126
C. P. R.	154	153	154
Central Leather	17¼	16⅝	17⅛
Del. Hudson	134¼	131	131⅝
Erie	32⅝	31	32⅛
Fam. Players	88¼	87⅝	88⅛
Hudson Motors	29¼	28⅜	28⅞
Int. Nickel	20⅛	20	20⅛
Int. Paper	49¼	48⅝	48⅝
Inspiration Copper	28	..	..
Marine com.	13⅜	12	13⅜
Marine pfd	43⅜	42½	43
Middle States Oil.	1⅝	1⅝	1⅝
N.Y. Central	118¼	117⅜	117⅞
Overland	9	8⅝	8⅝
Owens Bottles	43½	42	42
Punta Sugar	43⅝	43¼	43⅜
Pullman	134⅛	134	134½
Pure Oil	27	26½	26⅝
Pierce Arrow	10¼	10	10¼
Radio	43	40	42¾
Studebaker	41⅜	41	41⅜
Union Pacific	148⅝	147¾	148⅞
Vanadium	28⅜	27½	27¾
Westinghouse	65¼	64⅜	64⅜
U. S. Steel	116½	114⅞	116

A MONTREAL

Liste des ventes de cet après-midi, communiquée par L.-G. Beaubien & Cie :

Steel of Canada—140 de 83 à 82⅞.
National Breweries—75 de 61½ à 61¾ à 61½.
Abitibi P. & P.—200 de 57½ à 58.
Bell Telephone—6 à 138.
Brazilian Traction—140 de 54⅝ à 54¾ à 54⅝ à 54¾.
Brit. Emp. Steel.—90 à ⅞.
B. E. Steel 2 ndprf.—300 à 6¾.
Brompton P. & P.—40 à 28½.
Canada Cement—10 à 87.
Cons. Smelting—6 à 47.
Dom. Glass—25 à 119.
Canada Steamship pref.—110 à 56¾.
Laurentide Co.—91 à 82.
British Emp. Is.—210 de 22 à 23 à 22 à 24 à 23¼.
Montreal Power—540 de 181¼ à 180¾.
Montreal Telegraph—1 à 53¼.
Can. Coal pfd.—20 à 52.
Shawinigan—80 de 133 à 133¼.
Toronto—25 à 114¾.
Canada Car—120 de 48 à 49.
Dom. Canners—3 à 39.
Canada Car Prf.—835 de 89½ à 91 à 90¾.
Can. Converters—35 à 83½.
Canadian General Electric pfd.—5 à 28.
Can. Ind. Alcohol—90 à 18½; 435 à 18¼; 100 à 18⅛; 1889 à 18; 105 à 17⅞.
Winnipeg Electric pfd.—10 à 56¾.
Dom. Textile—125 de 66 à 66¼.
Twin City—505 de 54½ à 53 à 52¾.
B. C. Fishing—20 à 22½.
Can. Connec. pfd.—40 de 49½ à 50.
Dom. Bridge—266 de 79 à 77½ à 78¾ à 78¼.
Dom. Steel pfd.—10 à 36.
Ottawa Power—75 de 96¾ à 97 à 96¾ à 97.
Steel of Can. pfd.—15 à 106¼.

BANQUES

	Ach.	Vend.	Ventes
Molsons	173½	174	1 à 174
Commerce	195½	..	131 à 173½
Montreal	..	249¾	9 à 249½
Royal	233	235	3 à 233
Hochelaga	147	..	2 à 147
Nova Scotia	..	265	1 à 264½

OBLIGATIONS

	Ach.	Vend.	Ventes
Quebec Rail. b.	91	91¼	3000 à 91

COTES HORS LISTE

	Ach.	Vend.	Ventes
Belgo C. Pap.	..	84	
Belgo C. P. pfd	92¼	92½	
East. Eng.	10¾	11	100 à 11
Ottawa & Hull	40¼	..	
Ottawa River	38	..	
St. Maur. Pow.	73	..	45 à 73
			2 à 72
Indian Mines	3	..	
Sou. C. Pow. pf.	95	..	
Nipissing Mines	..	..	30 à 6
E. Kootenay	..	..	7 à 45
Wright Harg.	..	..	100 370

LA PART ANGLAISE

Londres, 20. — La part de l'Angleterre dans le commerce du monde qui était de 13% avant la guerre, serait maintenant de 17% du total des exportations.

LUNCH EN L'HONNEUR DES DELEGUES DE L'ARKANSAS

A une heure, le Board of Trade recevait à déjeuner, à l'hôtel Mont-Royal, 90 délégués de la Chambre de commerce de White-River, Arkansas; au nombre de ceux-ci, on remarque une trentaine de dames. Le déjeuner était sous la présidence de MM. H.-B. Mackenzie, président du Board of Trade, et de M. Jos. Daoust, président de la Chambre de Commerce.

Les délégués de l'Arkansas sont à faire un voyage de propagande aux Etats-Unis et au Canada; ils sont accompagnés d'un wagon où sont exposés tous les produits qu'on trouve dans leur Etat. Le voyage est sous la direction de M. T.-M. Terral, gouverneur-élu de l'Arkansas.

LA MALEDICTION DU FAMEUX DIAMANT HOPE

La femme du capitaine John-A. Smuts qui a été blessé d'un coup de feu a une histoire tragique à raconter.—Les tracas d'une actrice.

AFFAIRE TENEBREUSE

Boston, 20. — Le capitaine John-A. Smuts, cousin du général Jan Smuts, héros de la guerre sud-africaine, reposait aujourd'hui, à l'hôpital municipal, où il a été transporté, hier soir, avec une balle dans la poitrine. Pendant ce temps, la police poursuivait une enquête sur les circonstances du drame. Le capitaine Smuts a dit qu'il s'agissait d'un accident. Une note trouvée dans une maison de pension du district sud ou Smuts et sa femme, l'ancienne actrice May Yohe ont vécu pendant deux semaines indiquait que Smuts avait conçu le projet de se suicider.

Hier soir, Mme Smuts a appelé un médecin et le capitaine Smuts a été transporté à l'hôpital. On a appris plus tard que le drame s'était produit au commencement de l'après-midi, hier. Le capitaine Smuts a dit qu'il était assis sur son lit et qu'il nettoyait un revolver de petit calibre, quand le coup partit accidentellement. En faisant des perquisitions, la police a trouvé une note qui se lit ainsi: "J'ai l'intention de me tuer, parce que je n'ai pas été bon pour ma femme". La note portait cette signature: "J.-A. Smuts", mais la police a dit que la note et la signature n'étaient pas de la même écriture. Lorsqu'il a été questionné à l'hôpital, le capitaine Smuts a demandé aux autorités de ne pas créer d'ennuis à sa femme et il a parlé ainsi: "Peu importe d'où vient le coup. Si vous créez des ennuis à ma femme, je soutiendrai que je me suis tiré un coup de feu, quoi que vous disiez. Je suis un homme ferme. Je puis soutenir cela. J'aime ma femme".

Le capitaine et Mme Smuts sont venus à Boston quand une hôtellerie qu'ils dirigeaient, à Keene, N.H., fut brûlée, il y a deux semaines. Mme Smuts était autrefois la femme de lord Francis Hope et, plus tard, elle épousa le capitaine Putnam Bradlee Strong, fils d'un ancien maire de New-York. May Yohe épousa le capitaine Smuts à Londres, en 1913.

La malédiction du fameux diamant Hope est encore sur May Yohe qui le posséda un jour. C'est alors qu'elle était la femme de lord Francis Hope qu'elle eut ce diamant qui porterait malheur à tous ceux qui s'en ornent. Mme Smuts prétend que c'est la fatale influence du diamant qui l'a séparée de lord Hope et lui a fait épouser le capitaine Strong. Elle dut divorcer et chanter dans les cabarets de la "Barbary Coast", à San Francisco. Elle attribue ses derniers ennuis au tragique diamant.

AUGMENTATION DEMANDEE PAR DES FONCTIONNAIRES

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 20—Le premier ministre Taschereau a reçu aujourd'hui une délégation des fonctionnaires chargés de surveiller l'observance de la loi concernant la vitesse des automobiles. Ces fonctionnaires reçoivent présentement un salaire de $1,000 par année. Ils réclament un minimum de $1200.

INDEX DES NOUVELLES DE LA PRESSE

PAGE 2
Au fil de l'heure.
La vie sociale.
PAGE 3
Etablir que pendant qu'on refusait la protection à la Banque d'Hochelaga, sous prétexte qu'il n'y avait pas assez d'hommes, on en accordait une extraordinaire à une maison de désordre.
PAGE 4
La vie au foyer.
PAGE 5
Le coin des enfants.
PAGE 6
Articles éditoriaux.
PAGE 8
La musique.
PAGE 10
Regrattiers qui perdent leur permis.
PAGE 11
Imposants concours d'une haute valeur à l'institut agricole d'Oka.
PAGE 12
Echos mondains.
PAGE 13
Au jour le jour.
Sur la scène de l'actualité.
Commission pour la construction du pont.
L'arrestation, en France, des prétendus meurtriers du constable J.-B. Beaudry.
Saint-Eusèbe célébrera la Sainte-Cécile.
Le banquet qui sera offert à l'hon. M. Cardin.
PAGE 16
Le Radio.
Nouvelles ouvrières.
Le jeu de dames.
PAGE 17
Les nouvelles du jour illustrées.
PAGES 18 ET 19
Nouvelles de finance.
PAGES 20 ET 21
Nouvelles de sport.
PAGE 22
L'échevin Bédard préconise une réforme administrative du département de police.
PAGE 24
Nouvelles de nos villages.
Nouvelles de Québec.
PAGE 25
Le courrier de Colette.
PAGE 26
En avant la mutualité.
Le feuilleton.
PAGE 28
Il y aura 30 ans demain.

POUR LA CONSTRUCTION DU PONT ENTRE MONTREAL ET LA RIVE SUD



MEMBRES DES DEUX COMMISSIONS FORMEES PAR LES COMMISSAIRES DU PORT : De gauche à droite : le colonel C.-N. MONSARRAT, M. P.-L. PRATLEY, de Montréal, et M. JOSEPH STRAUSS, de Chicago, qui constituent la commission des ingénieurs consultants ; M. THOS-W. HARVIE, gérant général du port de Montréal ; M. G.-HERRICK DUGGAN ; M. L.-E. VALLEE, ingénieur en chef des travaux publics et des chemins de la province de Québec ; M. H.-A. TERREAULT, directeur du service municipal des travaux publics à Montréal. Les cinq derniers sont membres de la commission des ingénieurs aviseurs.

AU FIL DE L'HEURE

LE BON PARLER

La distinction ne s'affirme pas seulement dans les manières, mais aussi dans la correction du langage. Un Canadien vraiment fier de ses origines s'efforcera constamment d'épurer son vocabulaire, veillera sans cesse à parler le français le plus élégant et chechera à acquérir la précision et la variété des mots. Il soignera sa prononciation aussi bien qu'il observera les règles grammaticales.

Il appartient avant tout aux instituteurs de prêcher d'exemple. Il arrive trop souvent qu'après la réception de son brevet, le nouveau professeur s'imagine tout savoir et néglige de parfaire ses connaissances linguistiques.

C'est pendant les années de collège qu'il importe de s'habituer au bon langage. Avant de chercher à approfondir le fin fond de tous les termes, il faut s'empresser de mettre en pratique ce que l'on apprend et s'éviter le reproche de parler autrement qu'on n'écrit. Ceux qui aiment vraiment leur langue la respectent.

S'il n'est pas donné à tout le monde de devenir excellent écrivain, il est du moins facile d'avoir un langage châtié, qui d'ailleurs aidera beaucoup à la formation littéraire. Le nombre des littérateurs restera toujours limité, et, tout le monde écrirait-il, il y aurait toujours une élite. Mais le verbe est un don que la nature accorde à tous, excepté aux muets; cependant, on n'apprend pas assez à le faire fructifier. Il est vraiment inconcevable comme le langage de ceux qui ont l'avantage de faire de bonnes études laisse à désirer. Il suffit, pour s'en rendre compte, d'entendre les collégiens aussitôt qu'ils quittent la classe pour se livrer à leurs récréations. C'est pourtant là qu'ils trouvent la meilleure occasion de mettre agréablement en pratique ce qu'ils ont peiné à apprendre.

Cette inconséquence a frappé, il y a deux ans, un groupe de jeunes étudiants qui se préparent à la noble carrière de l'enseignement. En effet, à l'école normale Jacques-Cartier s'est formée la Société du Bon Parler Français, qui a pris pour devise: "Parlons mieux". Les membres améliorent leur langage et leur prononciation. Ils s'engagent à respecter la grammaire et à mettre immédiatement en pratique ce qu'ils se proposent d'enseigner. Comme il n'y a pas de loi sans sanction pénale, ils se soumettent volontiers, sinon avec joie (car il en coûte toujours) aux amendes imposées pour chaque infraction aux lois du bon langage. Des percepteurs trésoriers surveillent rigoureusement l'observation des règles grammaticales. L'emploi des solécismes, des barbarismes et des anglicismes est strictement proscrit. Inutile d'ajouter que les paroles malséantes ne sont pas tolérées. L'application des sanctions et la bonne volonté des membres ne manquent pas et ne tardent pas à produire des résultats sérieux et durables.

Ces jeunes gens ont saisi l'importance capitale de la langue chez un peuple. Ils savent que pour nous le français est le principal facteur de notre acquis intellectuel, qui nous différencie et nous individualise parmi les éléments cosmopolites de l'Amérique, comme l'a si bien dit récemment le président de la société.

Ils ont bien compris qu'il y a vraiment un art de parler avec délicatesse. Cet art est à la portée de tous et, s'il faut des professeurs spéciaux pour le chant, il suffit d'être fidèle aux leçons du maître d'école pour parler mieux.

Parmi les principaux obstacles à vaincre pour généraliser le bon langage, il y a la nonchalance rebelle au moindre effort, le faux amour-propre qui craint de se ridiculiser en se distinguant et cette prétention que les Canadiens doivent parler mal par tradition. Des gens qui affichent un tel sophisme ne sont pas nés pour progresser. Ils oublient que le mauvais langage trahit l'absence totale de bonne éducation.

On s'étonne d'entendre des étrangers reprocher aux Canadiens de ne pas parler un français correct. Ils n'ont pourtant pas tout à fait tort, car le langage qu'ils entendent est souvent en désaccord avec celui qu'ils ont appris. Je citerai à l'appui, pour terminer, deux exemples parfaitement authentiques.

Il y a une vingtaine d'années arrivait à Montréal un jeune Polonais, devenu depuis un fameux linguiste. Il me fit part, à cette époque, des difficultés qu'il avait eues à comprendre une question que lui posait un commis de magasin. Celui-ci avait demandé: "Kleurklé?" Voyant l'ahurissement que produisait sa question, il dut la répéter en anglais. Je lui expliquai que le curieux mot équivalait à "Quelle heure qu'il est".

Je causais dernièrement avec des Espagnols dans la langue de Cervantès. Un de mes compagnons fit soudain cette réflexion: "On en poigne pas mal." Comme on ne semblait pas comprendre, il expliqua sa pensée en disant que le castillan ressemblait au français.

FAIT LES DELICES D'UN GRAND NOMBRE

Le radio est un des nombreux avantages dont jouissent ceux qui se rendent à Québec par le train du Chemin de fer national du Canada quittant la gare Bonaventure, Montréal, tous les jours à 5.00 p. m. et revenant de Québec à 1.20 p.m. Il apprend à tous les nouvelles quotidiennes et leur permet de se récréer.

Il y a d'autres trains commodes pour Québec partant à 9.25 a.m. tous les jours sauf le dimanche et à 10.45 a.m., 7.00 p.m. et 11.30 p. m. tous les jours.

Aux trains de jour sont attachés des voitures de première, des wagons-salons et wagons-buffets modernes; aux trains de nuit, des wagons-lits-salon à compartiments et des voitures de première.

Pour plus de détails, réserve de places, etc., s'adresser à tout agent de Chemin de fer national du Canada. 20,25(r)

LA VIE SOCIALE



Mlle FRANCOISE VANIER, qui agira comme demoiselle d'honneur au mariage de Mlle Anne de Beaujeu Domville avec M. Luciano Marcia, qui sera célébré en la chapelle du Sacré-Coeur de l'église Notre-Dame, le jeudi 27 courant.

—Au mariage de Mlle Anne de Beaujeu Domville, fille de M. et Mme James Domville, avec M. Luciano Marcia, du ministère des affaires étrangères d'Italie, qui sera célébré le jeudi 27 novembre, à 10 h. 30, en la chapelle du Sacré-Coeur de l'église Notre-Dame, Mlle Françoise Vanier agira comme demoiselle d'honneur; M. Pio Margotti sera le garçon d'honneur et MM. Harry Domville, Owen Dawson et A.-H. Chisholm placeront les invités à l'église. La cérémonie sera suivie d'une réception qui aura lieu à l'hôtel Ritz.

—En l'honneur de Mlle Claire Fauteux, récemment arrivée d'Europe, et qui partira, prochainement pour New-York, où elle fera un séjour de deux mois, Mlle Marguerite Terroux reçoit à l'heure du thé, aujourd'hui, et Mme Roger Maillot recevra au thé, samedi.

—La semaine du Livre s'ouvrira, cette année, le 1er décembre. Le dîner officiel d'ouverture a été fixé au samedi 29 novembre et réunira les membres des sections française et anglaise de l'Association des Auteurs, au Cercle universitaire, rue Saint-Hubert.

—Mme Dumont-LaViolette, régente au chapitre Lambert-Alexandre LaViolette de l'Ordre des Filles de l'Empire, est la présidente du comité d'organisation pour le comptoir "Paris artistique" à la vente de charité qui s'ouvrira le jeudi 27 novembre à l'hôtel Mont-Royal; Mmes A.-E. Labelle et Gaspard DeSerres en sont les vice-présidentes; Mme L.-J. Tarte en est la secrétaire; Mme Henri Labelle, la trésorière. Mme René Bauset est la trésorière du comptoir. Mme la baronne Joseph d'Halewyn s'occupe de la publicité.

—Mme Joseph d'Halewyn reçoit quelques membres du chapitre Lambert - Alexandre - LaViolette, à l'heure du thé, aujourd'hui.

—M. et Mme André Taschereau de Québec, sont attendus en ville, aujourd'hui, et seront, pendant leur séjour ici, les invités de M. et Mme J.-Auguste Richard.

—Mme Réal Panet-Raymond a reçu à déjeuner, hier, chez sa mère, Mme Armand Chaput, en l'honneur de Mlles Cécile de Lotbinière-Harwood et Anne de Beaujeu Domville. Les invitées étaient: Mlles Charlotte de Lotbinière-Harwood, Marie Maréchal, Françoise Vanier, Mmes C. Cole et d'Esneval Panet-Raymond.

—Mmes Girard Massue et L.-R. Bourbeau ont reçu, hier, les dames du cercle de couture de l'Assistance maternelle que préside Mme L.-R. Pinsonneault, à l'heure du thé, au café breton "A l'ajonc d'or", à la vente de charité qui se tient actuellement au couvent de Marie-Réparatrice.

—Mme Joseph de Boucherville reçoit quelques amies à l'heure du thé, aujourd'hui, en l'honneur de



Mlle CLAIRE FAUTEUX, de retour d'Europe, qui partira, prochainement, pour New-York, où elle fera un séjour de deux mois.

Mme L.-J. Tarte, à l'occasion de son prochain départ pour l'Europe.

—Mlle Claudine Brais, actuellement à Québec, l'invitée de Mlle Marcelle Paradis, est attendue en ville, cette semaine.

—Mme Jules Frémont est retournée à Québec, mardi, après avoir passé la fin de la semaine en ville, l'invitée de Mme Edouard de Bellefeuille Panet.

—Leurs Excellences le gouverneur général et lady Byng de Vimy ont accordé leur patronage au récital que donnera Mlle Eléonore Cook, de New-York, à l'hôtel Ritz, le mercredi 10 décembre, sous les auspices du "Montreal Women's Press club".

—Le professeur Pollard, de Londres, Angleterre, sera l'hôte d'honneur et fera une causerie au déjeuner des membres du Women's Canadian Club, à l'hôtel Windsor, le jeudi 27 novembre.

—M. le Dr et Mme Jean Gagnon sont de retour de leur voyage aux Bermudes et habitent avenue de Lorimier.

—Mlle Marguerite Robitaille recevra, prochainement, à un shower de toiles en l'honneur de Mlle Graziella Renaud.

—Mmes N.-A. Timmins, Bauine, Paré, L.-H. Timmins, D. Raymond, Birchall, lady Drummond, Mmes J.-D. Lanthier, Joseph Blain, L.-C. Barbeau, Mlle Thérèse Jetté, Mmes Gilles Forget, Albert Bergevin, Mlles Marcelle Amyot, Olga Bergevin, Marthe Boyer, Germaine Moncel, Claire-Yvette Parizeau, Céline Marchand, Mmes L.-R. Paquette, A. Dupont, C. Drapeau, P. Paré assisteront à la partie de cartes qui aura lieu à l'hôtel Windsor le vendredi 28 novembre, au bénéfice de l'Assistance maternelle. Mmes E. Girardot et Edouard Montpetit donneront des renseignements, à ce sujet, à toute personne qui en désirerait.

—Mme Wilfrid Gagnon, avenue Outremont, a reçu à une partie de bridge et au thé, mardi. Les salons étaient décorés de chrysanthèmes. Mmes Omer Noël, Georges Latourelle et Mlle Carrie Larue ont servi le thé. Les invitées étaient: Mmes N. Gagnon, A. Bergeron, C.-M. Moisan, F. Poirier, J. Tessier, J. Drury, R. Hennessy, J.-P.-A. Gagnon, E. Mackay, L. Limoges, A. Limoges, F.-G. Bélanger, I. Bissonnette, L. Lamarche, H.Fréchette, R. Bourassa, J.-A. Blondeau, Mlle Yvette Marsan, Mmes Irénée Vautrin, H. Grothé, L.-W. Provost, J.-O. Baillargeon, J. Casavant, J. Pelletier, L. Villeneuve, T. Lambert, N.-V. Cordell, J.-L. Harrington, Mlle Juliette Cardinal, Mmes Gilles Forget, L. Papineau, Mlle Irène Cardinal, Mmes J. McIntyre, R. Lasalle, G.-A. Champagne, Mlle A. Julien, Mme F. Smith.

—Mme Ludger Gravel est à Berthier, l'invitée de M. et Mme René Tessier.

QUEBEC.

—M. François Porché, de Paris, a fait une causerie sous les auspices du cercle des Femmes canadiennes, au château Frontenac, mardi. Mme Auguste Tessier présenta le conférencier. On remarquait, parmi l'assistance: sir Charles et lady Fitzpatrick, Mmes L.-A. Taschereau, Antonin Galipeault, Ferdinand Roy, Thomas Chapais, Alphonse Bernier, M. le juge et Mme P.-A. Choquette, Mme Georges-V. Tessier, M. et Mme H. Gaillard de Champris, M. le Dr A. Lessard, Mme Emile Dupont, Mlle Mathilde Dupont, M. et Mme C.-J. Simard, Mme L.-A. Cannon, M. le Dr Couillard, M. le Dr A. Rousseau, Mlle Marois, Mme M. Laurent Beaudry, M. le Dr Arthur Vallée, Mmes T.-L. Tremblay, W.-H. Delaney, F.-H. Levasseur, J. Porter, Mlle Eugénie Pouliot, Mmes Jacques Lantier, Alfred Savard, Desmond Clarke, Mlle Casault, Mmes André Taschereau, Liebich, Mlle Louise Taschereau, Mme Henri Bernier.

—M. Jean-Léon Deschênes et Mme Deschênes (Yolande Dupont) sont revenus de leur voyage.

—Mme L.-C. Dupuis a reçu à l'heure du thé, ces jours derniers, dans la salle du bazar qui se tient actuellement au bénéfice de l'église du Saint-Coeur de Marie. Les invitées étaient: Mmes Achille Paquet, J.-E. Samson, Aurèle Leclerc, J.-E. Gauvin, J.-A. Métayer, J.-E. Morazin, J.-A. Duchaine, Wilfrid Fortier, J. Grenier, J.-B. Girard, J. Filion.

LES COURS

L'HISTOIRE DE L'ART

21 novembre—La Renaissance allemande et l'art français du XVIIe siècle.
5 décembre—L'art français au XVIIIe siècle.
19 décembre—L'école anglaise (XVIIIe et XIXe siècles).
10 janvier—La peinture française au XIXe siècle.
20 janvier—La peinture française au XIXe siècle (suite).
13 février—La sculpture française au XIXe siècle.
27 février—Mouvement artistique en Amérique au XXe siècle.

* * *

UNIVERSITE DE MONTREAL
Faculté de Philosophie

Vendredi, 7.30 p.m. : — Histoire, professeur Forest. Courant empirique avant Kant II.
8.30 p.m. : — Droit naturel, professeur Jasmin. Socialisme scientifique III.
2.—Cours spécial—Samedi, 8.30 a.m. : Droit social, professeur Pinault. Libéralisme doctrinal.
9.30 a.m. : — Théodicée, professeur Lamarche, Providence et mal physique.

* * *

ECOLE DES HAUTES ETUDES

Les cours libres donnés le soir à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, de Montréal, pendant cette semaine, sont les suivants:—

LANGUES VIVANTES
Espagnol : jeudi, 7 h.
Italien: vendredi, 8 h.
Français commercial: vendredi, 8 h.

MATIERES COMMERCIALES
Comptabilité : jeudi, 7 h. 30; vendredi, 8 h.
Organisation des Entreprises Modernes: jeudi, 8 h.
Economie politique: jeudi, 8 h.
Géographie économique: jeudi, 7 h.
Législation douanière: jeudi, 7 h.

* * *

UNIVERSITE DE MONTREAL

LES LANGUES VIVANTES

Les cours de l'abbé Henri Jasmin à l'Université de Montréal, 185, rue S.-Denis, ont lieu à 8 h. du soir: jeudi, ESPAGNOL ; samedi, Allemand.
Jeudi soir, à 8 h., ESPAGNOL: 1. "El libro talonario: Ni un leve hilo de agua..." (Alarcon). 2. "De cuero ajeno largas correas". 3. " A mal tiempo buena cara".
Samedi soir, à 8 h., ALLEMAND: 1. "Das Glueck suchen wir, das Ungleck sucht uns". 2. "Wer die Leiter hinauf will, muss bei der untersten Sprosse anfangen". 3. "Liebe den Nachbar, reisse aber den Zaun nicht ein".

PROCHAIN CONCERT DE CHANSONS CANADIENNES

La direction de l'hôtel Place Viger cherche constamment à faire plaisir à sa clientèle canadienne-française. Elle organise pour le soir de la Ste-Catherine, mardi 25 novembre, un concert de chansons canadiennes de haute tenue, qu'elle donnera, avec le concours d'artistes canadiens-français, dans sa grande salle des banquets, au cours du dîner annoncé pour ce soir-là.

Les artistes au programme sont: Mademoiselle Camille Bernard, MM. Emile Gour, Hercule Lavoie et Ovila Legaré. Mademoiselle Germaine Poulin sera l'accompagnatrice au piano. Ce sera donc une belle fête du terroir.

CAPITOL
COMMENÇANT SAMEDI
Comme vous l'aimez le mieux!
Rudolph Valentino
dans
"A SAINTED DEVIL"

MAISONS QUE LA VILLE DE QUEBEC DOIT VENDRE

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 20. — L'une des compagnies, qui ont construit des maisons en empruntant de l'argent de la Cité, en vertu de la loi des logements salubres, a manqué son coup pour de bon. Elle avait construit 31 maisons et elle s'est trouvée dans l'impossibilité de payer ce qu'elle devait à la Cité de Québec. Cette dernière a repris ces maisons qu'elle devra faire réparer et vendre. Le nombre de maisons construites à Québec en vertu de cette loi est de 400.

MORT D'UNE RELIGIEUSE

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 20. — L'une des fondatrices de l'Hôtel-Dieu du Sacré-Coeur, soeur Saint-Jean-Baptiste du Sacré-Coeur, est décédée à l'âge de 94 ans, à l'hôpital général, où elle demeurait depuis plusieurs années. Elle avait prononcé ses voeux de vie religieuse en 1851. Née Thomas dit Bigaouette, elle était la soeur de feu Mme W.-E. Edge, et de feu Mme D.-J. Montambault.

SAINT-JANVIER

M. Adolphe Allaire, âgé de 73 ans, et Mme Olymbe Major, âgée de 87 ans, sont décédés ici ces jours derniers.

—Le conseil a acheté une pompe à incendie et il fait présentement une nouvelle salle municipale.

—M. l'abbé Edmond Labelle, ancien vicaire de Sainte-Thérèse, a été nommé vicaire ici.

—M. l'abbé Labelle s'est mis en pourparlers avec la Shawinigan Water and Power Co. pour faire poser la lumière électrique ici le printemps prochain.

BOUTONNIERES
PLISSAGE
PERLAGE
PERLES
EXPERT PLEATING CO.,
4, ave. McGill College,
au sud de Ste-Catherine.
Uptown 5187

Préservatif Parfait des Gencives

Des gencives sensibles et rétractées annoncent des troubles dentaires. Les dentifrices ordinaires n'ont que peu d'effet sur les gencives—mais la mousse du Dentifrice Minty, riche en substances prophylactiques et adoucissantes, les garde saines et fermes.

Un mieux sensible en suit l'essai

elle mousse! Pâte dentifrice de Minty LE GRAND TUBE 25¢

ECOLES QUE L'ON DEVRA CONSTRUIRE

Les besoins de la commission des écoles catholiques du district nord.

AFFLUENCE D'ELEVES

MM. les curés Jules-Armand Foucher, président, et Philippe Perrier, Joseph Dillon, M.P., le notaire G.-L. Marsolais, J.-B. Péloquin et J.-P. Labarre, directeur secrétaire, assistaient, hier après-midi, à l'assemblée régulière de la commission des écoles catholiques, district nord.

M. Labarre donna lecture du tableau des statistiques qu'il a préparé à la demande du bureau central. Ces statistiques indiquent qu'il y a dans le district nord 479 écoliers de 5 ans et 1,536 écoliers de six ans. Il y en a 2,355 dans les classes temporaires, c'est-à-dire les salles de récréations, les locaux, etc.; 1,549 dans les classes alternantes ; 25 en 10e année ; 119 en 9e année ; 416 en 8e année ; 618 en 7e année ; 1,146 en 6e année ; 1,832 en 5e année ; 3,123 en 4e année ; 3,472 en 3e année ; 3,511 en 2e année ; 3,572 en 1ère année et 3,600 en classe préparatoire. Ceci fait un total pour le nombre des élèves inscrits au 31 octobre dernier de 21,238. Si l'on compare ces chiffres avec ceux de l'an dernier à la même date, (31 octobre 1923) on remarque que cette année il y a 1,400 élèves de plus que l'an dernier.

Il y a aussi 139 professeurs laïcs, 223 institutrices laïques; 195 professeurs religieux ; et, 109 institutrices religieuses.

Voici la liste qui a été faite par les commissaires du district nord après discussion, au sujet des écoles qui doivent être construites dans le plus bref délai. C'est le résultat d'une autre demande du bureau central, afin qu'il puisse dresser le plutôt possible le programme qu'il devra présenter à la prochaine session et voir le montant qu'il devra demander comme budget annuel. Voici cette liste : Catégorie No 1 (c'est-à-dire la plus urgente), Saint-Etienne où il y a 18 classes temporaires, 2 classes alternantes et où 22 classes nouvelles sont nécessaires ; Cartierville, où 15 classes nouvelles sont nécessaires ; Saint-Michel, rue Clarke, 12 classes nécessaires ; Sainte-Cécile, 20 classes nécessaires. Catégorie No 2: Saint-Denis, 12 classes nécessaires; Saint-Vincent-Ferrier, 20 classes nécessaires ; Saint-Enfant-Jésus, 12 classes nécessaires. Catégorie No 3 : Saint-Michel, rue Boucher, 16 classes nécessaires ; Visitation, du Sault, 6 classes nécessaires ; Saint-Paul-de-la-Croix, 6 classes nécessaires ; Plateau-Bon-Air, 2 classes nécessaires ; Saint-Rosaire, garçons, 7 classes nécessaires ; Saint-Edouard, 6 classes nécessaires ; Saint-Paul, 8 classes nécessaires ; Italiens (demi-construction en cours), 15 classes nécessaires ; Sainte-Cécile, un logement pour les religieuses ; Saint-Rosaire, un logement pour les religieux. Cette liste fut approuvée et sera envoyée au bureau central.

On a renvoyé au comité des écoles une communication du service municipal d'hygiène, demandant que les élèves de certaines écoles soient pesés et mesurés chaque mois.

L'offre du curé J.-E. Belair d'acheter le terrain situé en face de l'église Saint-Bernardin-de-Sienne, à raison de $2,000, a été référée au comité des travaux publics. Le terrain mesure 65 par 130 pieds.

Lundi soir prochain, à 8 heures, il y aura une réunion spéciale à laquelle MM. les abbés Foucher et Perrier, J.-H. Dillon, J.-B. Péloquin et G.-L. Marsolais rencontreront les citoyens de la paroisse Saint-Vincent-Ferrier pour discuter les besoins les plus pressants de cette paroisse.

FEMMES A PROTEGER

Buenos-Ayres, 20. — L'Argentine a adopté une nouvelle loi pour protéger les ouvrières. La journée de travail est de 8 heures pour les femmes et de 6 heures pour femmes et hommes de moins de 18 ans.



L'éclat qui attire les regards des hommes

IL brillera dans vos cheveux si vous vous servez d'un shampooing qui contient "un peu de henné".

C'est là le secret du coiffeur à la mode — le secret de la belle chevelure des femmes de la société new-yorkaise.

Le SHAMPOOING HENNAFOAM contient "un peu de henné", scientifiquement traité pour faire ressortir tout l'éclat qui réside dans les cheveux de toute femme.

Commencez à faire usage du SHAMPOOING HENNAFOAM et vous le verrez faire naître dans vos cheveux "l'éclat qui attire".

60c la bouteille dans les pharmacies et aux comptoirs de parfums.

Hennafoam SHAMPOO

MESURE DE PROTECTION

Tout véhicule devrait être pourvu d'une lumière une fois le soir venu.

UNE CAMPAGNE

Les membres du bureau de direction de la Ligue des automobilistes de Montréal se réuniront, demain, à un dîner qui sera servi à l'hôtel Windsor, dans les salles du Old Colony Club. Cette réunion spéciale a été convoquée par le président, M. Riley Hern, dans le but de préparer le programme des amendements que ce corps doit demander au gouvernement provincial d'apporter aux règlements de la circulation, au cours de la prochaine session. M. Hern insiste tout particulièrement sur la nécessité qu'il y a d'avoir une lumière sur tous les véhicules, le soir, et c'est son intention d'entreprendre une campagne des plus actives afin d'obtenir que cet amendement soit adopté lors de la prochaine session.

Les membres de la ligue vont faire de la propagande chez les membres du gouvernement et vont tenter de leur prouver que c'est l'intérêt de tous qu'une telle loi soit mise en force. Il s'agit de la protection des citoyens, en général.

Le président Hern a également eu une entrevue avec l'hon. Jacob Nicol, trésorier provincial, à ce sujet. Ce dernier lui a affirmé que cet amendement à la loi des véhicules-moteurs recevrait toute sa coopération et son support. Me Peter Bercovitch, M. P. P., et aviseur légal de l'association, aidera au président et aux membres du bureau de direction dans leur tentative pour obtenir l'adoption d'un amendement pour forcer tous les propriétaires de véhicules à les illuminer, le soir, quand ils voyagent sur des routes publiques.

A L'EXPOSITION DE GRAVURES SUR BOIS



La Croix Blanche, scène caractéristique des campagnes de la province de Québec, oeuvre de M. Maurice LeBel, qui figure à la première exposition de gravures sur bois à Montréal.

MORTE A CENT QUATRE ANS

(Du correspondant de la PRESSE)

Leroy, Dakota-Nord 20. — Madame P. Latreille une des pionnières de ce comté est décédée dimanche à la résidence d'une de ses filles, Madame P. Houle, de Leroy. La défunte avait atteint l'âge de 104 ans et jusqu'à ces derniers temps avait conservé toute sa mémoire et intéressait vivement ceux qui la visitaient avec les récits des événements dont elle avait été témoin dans sa longue carrière.

LE PREMIER MINISTRE PORTUGAIS DEMISSIONNE

Lisbonne, 20. — Le gouvernement du premier ministre Gaspard a donné sa démission hier après-midi à la suite d'un vote de non-confiance du parlement.

A l'approche d'un Rhume

Prenez les Pastilles Laxatives BROMO QUININE pour en faire disparaître les causes et fortifier votre organisme contre une attaque de grippe ou d'influenza. C'est un remède sûr et éprouvé. La boîte porte la signature de E. W. Grove, 30c. Fabrication canadienne. (4)

Faites vos emplettes tôt aux
TOKIO'S
Tout en fait de SOIES ET ARTICLES JAPONAIS
Grandes aubaines
Un petit dépôt retient tout article
3 MAGASINS
374 Ste-Catherine Ouest près ave. du collège McGill et
757 rue St-Pierre près rue Craig
Succursale de Québec 45 rue St-Jean.
27-1.j.s.n



Demandez Horlick's le Lait Malté ORIGINAL
Lait Sain pour Bébés, Malades, Enfants, et personnes âgées.
Lait riche, ext. de grains maltés en poudre. Digestible—Pas de cuisson. Une collation délicieuse.
NE L'ACHETEZ QUE DANS LA BOUTEILLE RONDE—L'ORIGINALE



Mangez, demain matin, de ces bonnes vieilles crêpes à la saveur exquise "*Je suis en ville mon chou*"



Marque déposée au Canada

FARINE A CREPES
AUNT JEMIMA
McLAREN-WRIGHT LTD., MONTREAL
Agents, Aunt Jemima Mills Company.

TRAITEZ AVEC UNE MAISON RECOMMANDABLE

Les Plus Belles Valeurs de Novembre en fait de
Manteaux de Fourrure
A MOINS QUE LE PRIX DU GROS

Manteaux de Seal de l'Hudson pour Dames et Jeunes Filles $269.50

Rat musqué canadien teint, grand collet écrasé et manchettes en martre d'Alaska, écureuil naturel ou écureuil kolinsky. Pleine longueur. Belle doublure.

Manteaux en Rat Musqué Canadien Naturel

Manteaux d'un luxe incomparable à un prix irrésistiblement bas. $129.50

Faits de peaux foncées parfaitement assorties, grand collet écrasé, bordure posée sur le travers, belle doublure en soie.

Valeur réelle $250.00

MANTEAU DE SEAL FANCAIS de $110, uni, 48 pouces de long, pour $69.50

MANTEAU DE SEAL FANCAIS de $175.00, collet et manchettes en martre d'Alaska, 40 pcs. Pour $95.50

MANTEAU DE SEAL FANCAIS de $250.00, garni d'écureuil naturel ou viatka, ou de martre d'Alaska, 48 pouces. Pour . $135.00

MANTEAUX DE MOUTON DE PERSE de $250.00, collet et manchettes en Alaska. Pour $149.50

MANTEAUX DE CHAT SAUVAGE de $350.00, 45 pcs de long. Pour . $195.00

MANTEAU DE SEAL DE L'HUDSON de $400.00, uni, 48 pouces de long. Pour $239.50

MANTEAUX DE MOUTON DE PERSE de $375.00, collet et manchettes en Alaska. Pour $249.50



Récemment arrivées de Paris Robes Perlées Parisiennes Confectionnées à la Main, pour rue, après-midi et soirée . . . $19.95 et $39.50

En crêpe Canton, georgette, crêpe plat. Valeurs de $35.00 et $69.50

Dans toutes les plus nouvelles nuances, noir compris, avec perles de couleurs asosrties.

St. Georges Store Ltd.
JOS W. ROUSSEAU PRES. S.JOS.MYRAND VIC. PRES.
284-RUE SAINTE-CATHERINE OUEST-286

LA PRESSE EST LE JOURNAL FRANÇAIS LE PLUS GRAND DU MONDE

LA PRESSE

LE JOURNAL DE FAMILLE QUI RENSEIGNE SUR TOUT

MONTREAL, JEUDI, 20 NOVEMBRE 1924

LE PLUS FORT TIRAGE QUOTIDIEN DE TOUS LES JOURNAUX DU CANADA

ETABLIR QUE PENDANT QU'ON REFUSAIT LA PROTECTION A LA BANQUE D'HOCHELAGA, SOUS PRETEXTE QU'IL N'Y AVAIT PAS ASSEZ D'HOMMES, ON EN ACCORDAIT UNE EXTRAORDINAIRE A UNE MAISON DE DESORDRE

C'était le but poursuivi hier par les procureurs des requérants, déclare Me J.-P. Lanctôt.—M. Thibodeau est de nouveau interrogé.—Il jure ne pouvoir dire que c'était le détective Philippe Bélanger qui lui indiqua les bandits qui devaient faire un "hold-up" contre l'auto de la banque.—Un ordre qu'avait reçu les messagers.

DESCENTE DANS UNE MAISON DE JEU

Le sergent Archambault est de nouveau interrogé. — L'argent saisi aux joueurs. — Comment on opère une descente dans une maison de jeu. — Le témoin Bénard. — La femme Rose Latour devra apporter à la cour tous les baux qu'elle possède. — Ses nombreux déménagements. — Une femme Lalonde aurait dit être protégée par le capitaine du poste No 4.

BOUTONS DE MANCHETTES ET BAGUE A DIAMANT POUR ROCH SAUVE ?

Faisant allusion aux rapports des journaux à propos du témoignage de M. Thibodeau, messager-en-chef de la banque d'Hochelaga, qui a été entendu hier avant-midi à l'enquête judiciaire sur la police, Me Oscar Gagnon, dès l'ouverture de la séance, ce matin, a informé le président du tribunal qu'il avait prié ce dernier de revenir à la Cour aujourd'hui, ayant une question de très grande importance à lui poser. Il craint qu'une certaine partie de sa déposition n'ait été mal interprétée et il désire faire toute la lumière possible et légitime à ce sujet, a-t-il déclaré. Or, il s'agissait de savoir si la conversation que le témoin avait relatée hier devait être attribuée au constable Philippe Bélanger. Pressé de question par Me Gagnon, M. Thibodeau a admis ne pouvoir jurer positivement s'il reconnaissait le constable Philippe Bélanger, présent à la barre, comme étant bien la personne qui lui aurait signalé la présence de bandits au coin des rues Ontario et Davidson, etc.

Le premier témoignage de la matinée fut celui du sergent Archambault, témoignage que l'on a dû interrompre un moment, à l'arrivée de M. Thibodeau, ce dernier ayant été interrogé sans retard.

Le sergent Archambault a relaté les circonstances d'une descente effectuée dans une maison de jeu, rue Sainte-Catherine Ouest, en novembre 1922, alors que vingt-cinq ou vingt-sept personnes furent appréhendées. Il a parlé d'une somme d'argent saisie de $182, du poste central où furent incarcérés les prisonniers, du montant des cautionnements exigés, savoir $200, pour le tenancier et $25 pour chacune des autres personnes. Les agents qui ont effectué cette descente étaient au nombre d'une dizaine.

Le sergent Archambault a dit qu'il n'avait pas compté dans la maison même, l'argent saisi, mais au poste en présence de l'inspecteur Egan. Comme l'hon. juge Coderre témoignait son étonnement de cette façon de procéder, le témoin a expliqué que c'était la coutume d'agir ainsi, en pareille occurrence.

Le président a cru devoir justifier les quelques remarques qu'il avait faites à ce propos, en déclarant qu'il n'entendait pas mettre en doute la bonne foi du témoin, mais simplement souligner un système. Il a ajouté qu'une personne viendra dire, sous serment, que le capitaine Sauvé lui a subtilisé dans ses poches d'habit la somme de $175 à $200 de manière qui serait illégale. "Voilà pourquoi j'ai posé des questions précises", a-t-il déclaré en guise de conclusion de ses remarques qu'il ne voudrait pas qu'on prit en mauvaise part.

Les deux autres témoins de l'avant-midi ont été M. Bédard et Rose Latour. Le premier fut interrogé à propos de cadeaux soi-disant faits au capitaine Roch Sauvé, dont des boutons de manchettes aux initiales R.S. et une bague sertie d'un diamant qui serait évaluée à une couple de cents dollars.

Rose Latour a aussi été interrogée à propos de cadeaux au capitaine Sauvé. Elle a nié lui avoir donné quoi que ce soit.

Me OSCAR GAGNON

Me Oscar Gagnon, dès l'ouverture de la séance de cet avant-midi à l'enquête judiciaire sur la police, s'est adressé au tribunal et a déclaré qu'il avait communiqué avec M. Thibodeau, messager en chef de la Banque d'Hochelaga, lui demandant de revenir à la Cour, car il avait, a-t-il ajouté, une question à lui poser. Je crois, a dit Me Gagnon, qu'il y a eu malentendu quant à l'interprétation exacte d'une certaine partie du témoignage de M. Thibodeau. Or, je voudrais être fixé, savoir exactement ce qui en est.

LE SERGENT ARCHAMBAULT

M. Thibodeau était attendu pour dix heures, mais comme il n'est pas encore arrivé, Me Arthur Brossard, procureur-doyen des requérants, fait venir à la barre le sergent Archambault.

Me Brossard interroge le témoin:

—Vous êtes sergent de police, M. Archambault? —Oui.

—Savez-vous si une descente a été faite dans une maison de jeux de la rue Sainte-Catherine-ouest, en décembre 1922?

UNE DESCENTE

—Oui.

—Dites-nous donc alors ce qui s'est passé? — On a saisi de l'argent sur les tables et dans les mains des joueurs. Il devait y avoir vingt-cinq ou vingt-sept personnes dans la maison. Les joueurs furent conduits au poste central aussitôt après.

—Comment êtes-vous arrivés dans cette maison? — Les joueurs occupaient deux petites chambres dans lesquelles nous avons pénétré. L'escouade était sous les ordres d'Egan. Vingt-cinq ou vingt-sept personnes jouaient aux dés.

—Qui est entré le premier? — C'est le capitaine Sauvé, qui fut aussitôt suivi par d'autres constables.

—Est-ce que le capitaine Sauvé n'a pas eu une espèce de prise de corps avec quelqu'un? — Je sais que j'ai entendu comme le bris d'une vitre. C'est alors que je suis entré.

—Qui était avec vous lors de cette descente? — Une douzaine de constables.

—De l'argent a été saisi? — Oui.

SAISIE D'ARGENT

Le juge au témoin: —Avez-vous saisi de l'argent vous-même?—Oui.

—Le capitaine Sauvé vous en a aussi remis lui-même? —Oui.

—Combien? A peu près? —Je ne saurais répondre. Nous étions plusieurs, et, dans l'excitation du moment, je n'ai pas remarqué. Je sais que le capitaine Sauvé m'a remis une poignée d'argent.

—De l'argent de papier ou de la monnaie? —De l'argent de papier ainsi que de la monnaie.

—Ce que le capitaine Sauvé vous a remis pouvait-il représenter environ $100., mettons? —Non. Il m'a remis, je crois, une quinzaine de piastres.

LE SYSTEME

—C'est une grande responsabilité que vous preniez là, que de ne pas compter l'argent qui vous était ainsi remis? —C'est l'habitude, en pareil cas.

L'hon. juge Coderre fait remarquer ici qu'il n'entend nullement mettre en doute la bonne foi, l'absolue honnêteté du témoin, mais qu'il souligne un système.

RENSEIGNEMENTS A OBTENIR

Un témoin va venir dire sous serment, a ajouté le président du tribunal, que le capitaine Sauvé lui a pris $175 à $200 dans ses poches, chose qu'il n'aurait pas eu le droit de faire. Voilà pourquoi je pose des questions précises et désire en même temps obtenir le plus de renseignements exacts possible.

L'ARGENT SAISI

Me Arthur Brossard reprend l'interrogatoire:

—Pourquoi collectiez-vous vous-même et non pas Egan?—C'est moi qui porte l'argent ainsi saisi à M. Carpenter, de l'hôtel de ville, lequel est préposé à la réception des effets et de l'argent des prisonniers dont il assume la garde.

—Dans les cas de descentes dans



Le sergent Archambault, qui a été entendu comme témoin, cet avant-midi, à l'enquête judiciaire sur la police. — (Croquis d'un dessinateur de la "Presse.")

les maisons de jeux, avez-vous l'habitude de fouiller les personnes que vous y arrêtez?—Non, mais on passe la main sur leurs poches d'habit afin de nous rendre compte si ceux qu'on arrête n'ont pas d'arme à feu.

UNE SOMME DE $182

Me Lanctôt interroge le témoin à son tour:

—Après le "raid", vous étiez moins pressé et vous pouviez compter l'argent. L'avez-vous fait? —Oui, je l'ai fait en présence d'Egan.

—Quel montant avez-vous trouvé? —$182.

—Je crois comprendre que vous avez fouillé les poches d'habit de certaines personnes qui ont été arrêtées? —Non, pas moi. Quant au capitaine Sauvé, j'ignore s'il l'a fait.

—Le capitaine Sauvé vous a remis, avez-vous dit, une quinzaine de piastres? —Je ne sais pas, je serais incapable d'en préciser le montant.

—Comment savez-vous, dans ce cas, le montant d'argent que vous avez saisi vous-même? —La seule chose que je puisse dire, c'est qu'on procède toujours de même.

COMMENT ON OPERE

Me Alban Germain succède à Me Lanctôt, et demande au témoin:

—Je voudrais savoir comment vous opérez une descente comme celle qui fut faite dans cette maison de la rue Sainte-Catherine ouest en novembre 1922.

—Et tout d'abord combien y avait-il de personnes?—25 ou 27.

—Inutile de vous demander si ces personnes étaient anxieuses d'arriver à la Cour de police... (Rires dans la salle d'audience).

L'hon. juge Coderre:

—Pardonnez-moi, Me Germain, mais je désirerais savoir où ces personnes ont été d'abord conduites?—Au poste central.

Me Germain explique ce qu'il croit savoir concernant la façon dont on procède pour une descente, et le témoin admet la justesse de sa théorie.

Me Germain au sergent Archambault:

—Combien étiez-vous de constables lors de cette descente dans une maison de jeu, rue Sainte-Catherine-ouest, en novembre 1922? —Nous étions une dizaine de constables.

—A quel poste a-t-on conduit les personnes qui y furent arrêtées?—Ou poste No 1.

—Au centre?—Oui.

—Pas au poste de la rue Chenneville, alors? — Non.

—Les prisonniers ont été conduits dans le département des cellules, si je comprends bien. Qu'avez-vous fait alors? — Là on les a fouillés.

—Je comprends que c'est ce que vous faites d'habitude avec les prisonniers, aux seules fins de mettre leurs objets personnels, leur argent sous protection? — Oui.

—Et le tout est inscrit au nom du ou des prisonniers à qui ils appartiennent? — Oui.

—L'argent saisi, dans les cas comme celui qui nous occupe en ce moment, n'est pas gardé par la police? — C'est-à-dire qu'il est remis au greffe de police de Montréal le jour de la comparution.

—Ainsi, si je saisis bien, vous avez remis les $182. saisis au greffe de police? — Oui, le 21 novembre, jour de la comparution des prisonniers.

Ici Me Germain donne traduction d'un reçu concernant cet argent et signé Girard, caissier. Le sergent Archambault pas plus que Me Germain ne peuvent déchiffrer l'initiale précédant le nom de famille.

LES CAUTIONNEMENT

Le témoin a ensuite déclaré que le montant du cautionnement pour le tenancier de la maison en cause, un nommé Sam Stone, fut de $200, et de $25 pour chacune des autres personnes appréhendées. Le sergent Archambault, consultant son carnet de notes, a constaté que cela représentait un montant de $950.

M. THIBODEAU

A ce moment, M. Thibodeau, messager-en-chef de la banque d'Hochelaga, fait son apparition à la Cour et se dirige vers la foule. L'ayant aperçu, Me Oscar Gagnon va l'aborder et cause avec lui, à voix basse, pendant quelques instants. Il se dirige ensuite vers son siège, mais rebrousse aussitôt chemin et va causer, un moment, cette fois, avec le constable Philippe Bélanger.

UN DOCUMENT

Pendant ce temps, Me Germain consultait avec le sergent Archambault un document portant la signature Bénard, lequel document indique que l'argent dont il fut question plus haut a été remis au greffe de police de Montréal.

On discute pendant quelques minutes autour du document, mais de façon pratiquement intelligible, puis le témoin disparaît de la Cour. Ce que constatant, Me Lanctôt proteste qu'un témoin quitte la Cour avec un document sans qu'il ait eu au moins le temps de bien l'examiner.

Me Alban Germain a expliqué à la Cour qu'il avait envoyé le sergent Archambault et le sergent Smith à l'hôtel de ville pour y chercher un nouveau document.

Me Lanctôt: —Lorsqu'un document est devant la Cour, je veux qu'il y reste.

Me Germain: —Il n'y a pas de danger que ça disparaisse. C'est notre meilleure sauvegarde.

Ces deux brèves remarques sont suivies d'une petite discussion... amicalement animée, puis l'incident est déclaré clos, du moins pour le moment, attendu que l'on vient de constater la présence de M. Thibodeau.

QUELS DETECTIVES ?

Le messager en chef de la banque d'Hochelaga est alors appelé à la barre et Me Oscar Gagnon l'interroge:

—Vous avez relaté hier une conversation entre vous et les détectives qui exerçaient une surveillance sur votre voiture dans les premiers jours de mars? Vous avez parlé d'un constable qui aurait signalé la présence d'un, deux, ou trois bandits au coin des rues Ontario et Davidson, êtes-vous positif que c'était le constable Philippe Bélanger? Si oui, comment le saviez-vous? Comment saviez-vous que les constables Bélanger et Gagnon vous accompagnaient?

—On m'avait dit, à la banque avant de partir, que nous serions accompagnés par les détectives Bélanger et Gagnon.

—Ce ne furent pas toujours les mêmes constables qui vous accompagnaient? — Non.

—Pouvez-vous jurer que c'est le détective Bélanger qui était à la succursale de la Banque d'Hochelaga, à Viauville, ce jour-là?—C'était certainement un homme de sa taille et lui ressemblant fort, mais je ne saurais jurer que c'est bien lui.

—M. Thibaudeau, alors que la police vous suivait, en prévision d'une attaque des bandits, vous aviez reçu certaines instructions de la police?—Oui, un matin, le gérant nous a fait venir et a dit: "Je viens de recevoir, par téléphone, de nouvelles instructions de la police: Si vous êtes attaqués par les bandits, ne tirez pas sur eux, contentez-vous de lever les mains en l'air et laissez-les s'emparer de l'argent, la police est là et fera ce qu'il faut".

—Vous êtes bien sûr de ces instructions?—Oui.

On appelle alors le détective P. Bélanger et le témoin dit qu'il croit que c'est lui qui se trouvait à la succursale de Viauville. Lorsque le détective Gauthier est appelé, M. Thibaudeau déclare positivement que ce n'est pas celui-là mais plutôt l'autre.

L'un après l'autre, les détectives Bélanger et Gauthier viennent affirmer que le jour en question, ils portaient des chapeaux de feutre mou. Puis, le détective Gauthier déclare que, avec ses camarades Rochon, Thivierge, Ouellette et Marsolais, les 4, 5, 6, et 7 mars, il fut chargé de protéger la course de la voiture de la Banque d'Hochelaga.

A la suite de ces témoignages, le juge déclare qu'en toute justice pour le détective Philippe Bélanger, il n'a pas été clairement et positivement affirmé que c'est lui qui a prononcé les paroles en question, et il déclare cet incident clos.

LE BUT POURSUIVI

Me Lanctôt dit alors: "Les noms, hier, pour nous, n'avaient que peu d'importance. Notre seul but était d'établir que, pendant que la police, sous prétexte que l'on manquait d'hommes, refusait carrément de continuer à protéger la voiture de la Banque d'Hochelaga, alors que l'on accordait une protection extraordinaire à une maison de désordre en prévision d'une attaque par les voleurs.

M. Bénard, ancien charretier, est ensuite appelé et Me Lanctôt l'interroge:

—Vous avez connu la femme Emma Lalonde? —Oui.

—Quel genre de maison tenait-elle? —Une maison où l'on s'amusait.

—Une maison de désordre? —Oui.

—A quelle place? —A plusieurs endroits.

—A quelle place en particulier? —A ..., rue Saint-Dominique.

—Vous l'avez entendu parler du capitaine Roch Sauvé? —Oui, souvent.

A suivre sur la page 27



Quelques-uns des témoins qui ont comparu, hier, à l'enquête sur la police que préside l'honorable juge Louis Coderre. (Croquis d'un dessinateur de la "Presse".)

DEUX REQUETES QUE REÇURENT LES ECHEVINS

Au sujet de l'hôtel Lumkins, situé à la Côte-des-Neiges.

AU COMITE EXECUTIF

Dans le courant du mois de septembre, le comité exécutif a reçu de la part du conseil municipal deux requêtes au sujet de l'hôtel Lumkins, à la Côte-des-Neiges. L'une, reçue le 8 septembre au conseil municipal, réclamait la fermeture de l'hôtel, en ces termes:

"Les soussignés paroissiens de Notre-Dame des Neiges exposent ce qui suit: au No 1150, chemin de la Côte-des-Neiges, est situé le vieil hôtel Lumkins; cet hôtel est un lieu de rendez-vous; on y fait de la musique et on danse jusqu'aux petites heures, trois ou quatre heures du matin; on y trouble la paix des citoyens et leur sommeil; on excite la curiosité de la jeunesse sur ces mystérieux rendez-vous et ces descentes de la police.

"Pour ces raisons, nous concluons que cet hôtel, situé à proximité de maisons d'éducation, est une nuisance pour ce quartier et nous vous prions instamment de prendre les procédures pour la faire disparaître."

La requête porte en tête le nom de l'abbé Alfred Nantel, curé de la paroisse, du R.P. A. Roy, c.s.c., supérieur de l'oratoire Saint-Joseph, du R.P. Pauzé, supérieur du collège Notre-Dame.

La deuxième requête, soumise au conseil le 29 septembre, demandait le maintien de l'hôtel en ces termes:

"Nous, soussignés, marchands et résidents de la Côte-des-Neiges, déclarons que l'hôtel Lumskins ne cause aucun détriment à notre commerce, ni à la tranquillité de nos maisons, et que nous vivons dans le voisinage immédiat de cet hôtel."

Au nombre des principaux signataires, on relève M. Rodolphe Beaudet, de l'hôtel Saint-Joseph; Amédée Gervais, du même établissement; C.-E. Grenier, P. Moussette, G.-E. Provost, tous résidents de la Côte-des-Neiges.

Devant ces deux requêtes le comité a demandé de plus amples renseignements avant d'agir.

L'échevin J.-M. Gabias fait remarquer que lorsque la première requête a été présentée au conseil, il n'a soulevé aucune opposition.

UNE AFFAIRE DES PLUS MYSTERIEUSES

De nombreux curieux s'arrêtent devant le magasin de MM. M. Robert et Cie, marchands de poêles, 627 avenue Mont-Royal est, et se demandent comment a pu être fait un trou rond dans la glace de la devanture. Ce trou ressemble absolument à celui qu'une balle aurait pu faire. Vers 3 heures 30, lundi après-midi, M. M. Robert entendit un choc dans la glace de son magasin, en même temps qu'un bruit sec qui lui sembla être peut-être causé par une détonation. Il sortit en toute hâte sur le trottoir et ne vit personne. Aucun passant ne put non plus le renseigner. Toute cette affaire est fort mystérieuse. Si c'est bien une balle qui a été tirée, ce ne serait pas pour commettre un vol, un bandit aurait plutôt lancé un gros et lourd objet dans la glace. Mais alors qui serait l'auteur du coup de feu? et pourquoi?

EFFRACTION DANS UNE MAISON DE ROSEMERE

Trois jeunes gens qui ont dit se nommer Arthur Grimard, Henri Bussière et Albert Gauvreau, mais qui n'ont pas donné leur adresse, ont été arrêtés par les sergents-détectives McCann et Maloney, sous l'accusation d'avoir pénétré par effraction dans la maison d'été de M. F.-G. Donaldson, à Rosemere, et d'y avoir volé des robes, des couvertures et des bijoux, commettant en même temps des dommages au montant de $50, à la propriété en brisant une porte, une fenêtre, des chaisis et des cadres.

Les prévenus qui protestent de leur innocence, auront leur enquête le 27 du courant. C'est pendant la nuit du 18 au 19 que l'effraction a eu lieu.

GRANDE COLERE DE LONDRES

L'attentat contre la vie de sir Lee Stack, sirdar de l'armée égyptienne, soulève des protestations vigoureuses.—Des menaces à l'Egypte.—Graves moments.

LES REGRETS DE ZAGLOUL

Londres, 20. — L'attentat commis au Caire contre la vie de sir Lee Stack, sirdar de l'armée égyptienne, a provoqué une grande indignation, à Londres, et les journaux du matin font de très sévères commentaires, demandant que le gouvernement prenne une prompte décision et ait recours à une prompte action. On n'accuse pas le premier ministre Zagloul pacha et le gouvernement égyptien d'avoir désiré et encore moins provoqué l'outrage, mais on soutient qu'ils ont grandement été moralement responsables de l'incident, en entretenant l'extrémisme et l'hostilité à l'égard des Anglais. Le "Times" dit que le gouvernement égyptien doit apprendre que son habitude de favoriser les extrémistes pour obtenir des avantages politiques ne peut pas être toléré. Il ajoute: "Il ne s'agit pas d'un cas pour l'échange de notes diplomatiques; c'est un cas qui demande une action immédiate et énergique. Une telle action fut efficace dans les troubles du Soudan et l'on s'attend à ce que le gouvernement conservateur agisse au moins aussi promptement et aussi fermement que le fit le gouvernement travailliste de M. Ramsay MacDonald".

D'autres journaux demandent que le gouvernement britannique retire quelques-unes des concessions ou même toutes les concessions qui ont déjà été faites à l'Egypte. Même les journaux libéraux, dont les commentaires sont moins vigoureux, déclarent que l'incident est grave et demandent à Zagloul pacha de supprimer le terrorisme.

REGRETS DE L'EGYPTE

Le Caire, Egypte, 20. — Le major-général sir Lee Stack, sirdar de l'armée égyptienne, qui a été blessé hier, a passé une bonne nuit. Son état s'st un peu amélioré, mais il était encore très grave, ce matin. Six hommes au moins, ayant à leur disposition des bombes et des révolvers automatiques ont participé à l'attaque et le sirdar a été atteint par trois balles. Le sirdar a été blessé à l'abdomen et il a reçu une balle dans une main et une autre sur un pied. Après une transfusion de sang, la nuit dernière, les chirurgiens ont dit qu'ils entretenaient l'espoir de sauver sir Lee Stack.

Dans une déclaration faite aux journalistes, le premier ministre Zagloul pacha a déclaré que le gouvernement ferait tout son possible pour résoudre le mystère du crime et pour capturer les assaillants. Zagloul pacha a parlé ainsi: "L'outrage causera une très mauvaise impression partout. Je déplore ce crime. Je ne sais pas le but des criminels et la classe à laquelle ils appartiennent, mais je suis convaincu que les auteurs de l'incident veulent troubler la paix du pays. Ils ne devront pas réaliser leurs desseins".

Les journaux publient maints messages indiquant que l'outrage est dénoncé partout.

ON VA RECEVOIR DES EMISSIONS DE RADIO DES PAYS D'EUROPE

(Service de l'"United Press")

Londres, 20. — Les expériences de radiotéléphonie transatlantique, qui devaient se borner d'abord, pendant la semaine de radio international, aux émissions des postes britanniques à ceux du continent américain, seront étendues à tous les pays d'Europe.

Les stations suivantes feront des émissions, entre 4 et 5 heures du matin (heure de Greenwich) les 24, 26, 28 et 29 novembre: Radio Paris, S.F.R., 1780 mètres; Paris P.T.T., 458 mètres; Petit Parisien, 346 mètres; Radio Belgique, 256 mètres; Berlin L.P., 680 et 2,800 mètres; Voxhaus, 430 mètres; Hambourg, 387 mètres; Rome I.R.O., 422 mètres, et Madrid, 392 mètres.

TRAVAIL ARDU A LA SURETE PROVINCIALE

Les détectives de la Sûreté provinciale ont fait, la semaine dernière, beaucoup de travail, sous la direction du chef Lorrain.

Les agents qui ont juridiction sur un vaste district, ont arrêté pendant la semaine précitée, dix prévenus sous des accusations de vol, fausses représentations, de voies de fait criminelles. Les arrestations suivent presque toujours immédiatement la commission des offenses.

PROCHAINS EXAMENS

Les examens de licence et de baccalauréat de la faculté de droit de l'université de Montréal auront lieu à 7 h. 30 du soir, les 5, 9 et 12 décembre prochain. Les candidats devront se conformer aux exigences de la faculté et de la trésorerie générale de l'université.

ASSEMBLEE ANNUELLE DU CLUB PATENAUDE

Le Club Patenaude, dont les membres se recrutent dans la division Saint-Henri, aura demain soir, 21 du courant, son assemblée annuelle. Le président, M. Dorius Chevrier, et le secrétaire, M. F.-A. Chartrand, communiqueront leurs rapports et les membres procéderont ensuite à l'élection des officiers pour le prochain terme. Il sera spécialement question de l'enregistrement des électeurs sur les listes provinciales.

L'assemblée aura lieu à la salle Lalonde, 71, rue Vinet et commencera à huit heures. Les membres du Club Patenaude et tous les conservateurs de la division Saint-Henri sont cordialement invités.

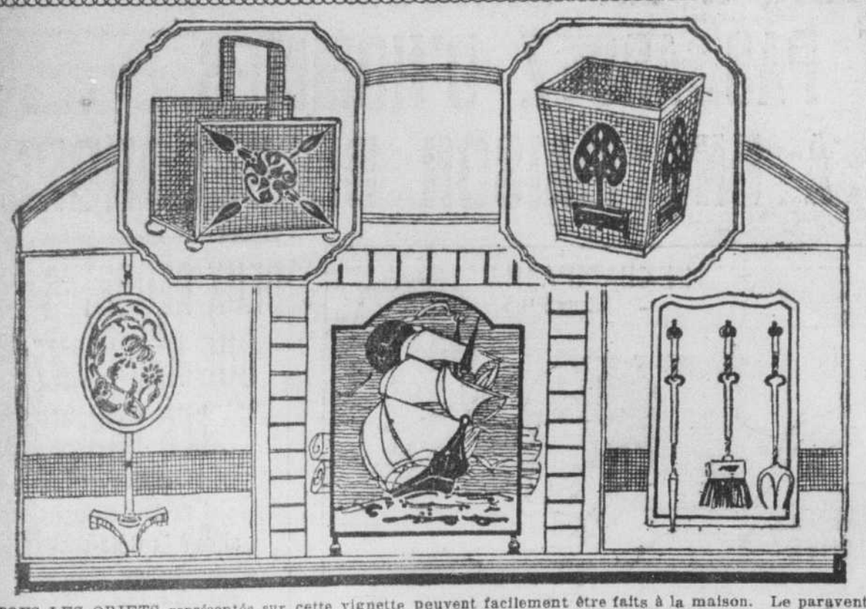
Le mystère de l'homme sans tête

Grand roman dramatique par JOSEPH AUDEY.

Le dénouement des OISEAUX DE FRANCE, le palpitant roman que la "Presse" publie actuellement sera bientôt connu. Nous aurons le plaisir de présenter à nos lecteurs, samedi prochain, LE MYSTERE DE L'HOMME SANS TETE, oeuvre extrêmement captivante, à cause des péripéties qu'elle fait se dérouler. Dès le commencement, l'auteur pose un sensationnel problème que les lecteurs chercheront à résoudre avec lui. Les personnages, qui sont dessinés avec un bel art et rapidement, évoluent dans un cadre où l'intérêt ne sait pas s'atténuer. Les incidents, entre autres les prouesses d'un chien, sont multipliés habilement. Des surprises et de l'inattendu sont souvent en réserve. Le style est d'une jolie forme et la morale n'est point lésée. Il faudra donc, si l'on veut passer d'agréables moments, lire LE MYSTERE DE L'HOMME SANS TETE.

LA VIE AU FOYER

LES ORNEMENTS DU FOYER



TOUS LES OBJETS représentés sur cette vignette peuvent facilement être faits à la maison. Le paravent du centre et celui qui l'avoisine à gauche sont le résultat de dessins collés à une plaque d'amiante. L'écran de droite, destiné à recevoir les instruments du foyer, est le résultat d'une simple planche recouverte, au moyen de colle, de toile cirée, sur laquelle on a vissé trois petits crochets de cuivre. Le panier à rebuts et le panier à journaux au haut, sont faits d'une charpente en bois ou en fer-blanc recouverte de toile cirée décorée de motifs appliqués.

L'ALIMENTATION QUI CONVIENT A L'EPOQUE ACTUELLE

L'alimentation qui convient à notre époque ne se comprend qu'à cette grande école qui est celle de l'humanité elle-même. Ses enseignements sont des plus précis; elle nous apprend que les céréales, c'est-à-dire le blé, l'avoine, le seigle, l'orge, le maïs, les produits qui en dérivent et en particulier le pain et les pâtes, ont été et sont encore les aliments essentiels de l'homme. Chaque fois qu'un peuple s'est écarté de cette nourriture, ce fut aux premiers âges, plutôt par nécessité que par instinct (c'est l'histoire des chasseurs et des pêcheurs), et plus tard sous l'empire d'idées théoriques ou scientifiques. Il est une autre idée que l'observation de la nature nous enseigne, aussi nette et précise, c'est que, sous tous les climats et quel que soit le degré de civilisation, l'homme, dès qu'il doit accomplir une tâche importante, va de lui-même et comme d'instinct aux divers excitants. Remarque importante: ce besoin n'est pas limité aux liquides, les mêmes effets excitants nous les demandons aux aliments. L'origine des boissons excitantes, celle d'une nourriture à digestion gastrique, produisant également une excitation forte, n'ont pas d'autre source. Voilà pourquoi l'homme s'adresse non seulement aux boissons, mais également à la viande, dont la concentration en albumine procure un bien-être à l'organisme et en même temps une excitation. C'est ainsi que l'Anglais mange une quantité considérable de viande. S'ils peuvent le faire sans inconvénient c'est parce qu'ils se contentent des viandes grillées, rôties, bouillies. Qu'une viande soit blanche, noire ou rouge, elle fournira, malgré tout ce qu'on a cru jusqu'à présent, la même quantité d'acide urique, de purines et autres ingrédients nocifs qui enfantent la goutte dans la douleur!

Les aliments et les boissons peuvent être divisés empiriquement en deux catégories: les producteurs et les utilisateurs de force. Les producteurs sont les aliments hydrocarbonés, à savoir: la grande famille des céréales, les sucres, les fruits, les corps gras. Les utilisateurs de force, ce sont, d'une façon générale, les excitants, c'est-à-dire la viande, le vin, le thé, le café, le chocolat. Dans cette classification, les aliments albuminoïdes et minéraux n'entrent que secondairement en ligne de compte, car l'albumine et les minéraux existent dans les deux catégories précitées.

Malade ou bien portant, l'homme a deux façons de refaire chaque jour et de dégager son énergie vitale. De la refaire, il en a deux: l'alimentation et le repos, rien de plus. De la dégager ,c'est-à-dire de la dépenser, de la mettre en vigueur, il a mille moyens, tous se réduisant à une seule façon: l'excitation. Ce qui caractérise l'alimentation et le repos, c'est que ces sources emmagasinent, accumulent des réserves, des provisions. L'excitation, au contraire, ne fait que dépenser les économies réalisées par les premières. Aussi est-il facile de comprendre que l'excitation produit plus aisément et plus rapidement des forces que l'alimentation normale et le repos, et que si l'une met des forces à la disposition de l'organisme, ce n'est qu'en utilisant et épuisant les économies réalisées par les deux autres. Cette conception explique que la viande n'est pas un aliment fortifiant, c'est-à-dire qui de toutes pièces produit la force; c'est tout simplement un produit qui utilise nos réserves. On a dit à tort que la viande est le maçon du corps humain; elle remplace l'albumine que l'usure nous fait éliminer tous les jours. D'après les plus éminents chimistes et physiologues, notre machine s'use peu; la pompe cardiaque, le soufflet pulmonaire, notre châssis, tout cela est si bien compris que l'ensemble ne nécessite presque pas de réparations. D'où cette conclusion pratique: les albuminoïdes, qu'on a toujours tendance à faire prédominer, peuvent être notablement réduits, chez l'adulte du moins, et on n'a point besoin d'avoir recours à la viande pour emprunter ces albuminoïdes nécessaires, ces aliments existant d'après l'analyse chimique en quantité suffisante dans les aliments producteurs de force.

Les céréales, les sucres et les corps gras sont ces grands producteurs de force; les excitants en sont les utilisateurs. Sous tous les climats, la nature a mis ces derniers à notre portée; ils permettent à l'homme de faire appel à ses réserves pour être à la hauteur des situations les plus variées: faim, fatigue, efforts, chagrin, insomnie. eL vin, l'alcool, le thé, le café, sont des excitants de haute volée, ce sont des ressources exceptionnelles, pour faire face à des situations exceptionnelles. Ils sont, en outre, comme les fleurs, un des charmes de la vie, mais un de ses agréments dont il faut vous garder d'abuser. Imitons la nature qui sème partout l'excitation, non pas avec cette intensité spéciale aux excitants artificiels qui amène la surexcitation et la faiblesse, mais avec ces caractères de modération et de durée, d'étendue et de variété, qui assurent sa bienfaisance et font sa force. L'air, la lumière, le soleil, le mouvement, en sont les agents les plus précieux; l'alimentation, la source la plus abondante et la plus féconde.

En matière d'alimentation, nous sommes encore sous la fascination de la théorie des calories. Cette question des calories est le moindre souci de l'humanité, et l'instinct la résout mieux que tous les savants de laboratoire.

Il est une autre question qui a son importance: la préparation des aliments qui les dénature le plus souvent. Il faut, pour bien assimiler les aliments, les manger autant que possible dans leur état primitif et, quand ils comportent une cuisson, les faire, d'une façon générale, cuire dans leur jus.

LE CONSEIL QUOTIDIEN

Remise à neuf des cadres dorés. —Lorsque les cadres dorés des glaces ou des tableaux ont subi, suivant l'expression consacrée, les outrages du temps, on peut leur rendre leur splendeur en préparant un mélange bien battu et bien homogène, mi-partie de blanc d'oeuf et mi-partie d'eau de Javel.

Cette mixture étant prête, on nettoie le cadre avec une brosse douce trempée dans ce mélange. Cela fait, on passe par-dessus une couche de vernis dont se servent les encadreurs et les doreurs sur bois, et que les pharmaciens fournissent pour un prix modique. La dorure reprend aussitôt son éclat et sa vivacité des premiers jours.

UN FRUIT DE PRIX

C'est l'ethrog, le citron sucré des Hébreux. On le récolte en Palestine et dans les îles grecques de la Méditerranée. De temps immémorial, il tient une place importante dans les cérémonies du culte israélite.

Ce fruit ressemble au limon, mais il est beaucoup plus gros, a une écorce dure et épaisse, une pulpe amère et très grenue, une odeur extrêmement aromatique. Sa caractéristique essentielle est le "pitam" ou "pitma", protubérance charnue qui lui vient de son étamine primitive et qui représente l'aspect d'un pilon de mortier. Sans cet appendice, l'ethrog perd tout ou partie de ses vertus rituelles. Il vient sur un arbuste de la taille de l'oranger de Tanger et qui a de grandes feuilles sombres. Il met deux ans à mûrir après la floraison, qui dure plusieurs mois. Un spécimen parfait de ce fruit rare vaut jusqu'à quinze ou vingt dollars.

LE MENU DU JOUR

OMELETTE JURASSIENNE

Faire frire au beurre des petits lardons coupés en dés et une chiffonnade d'oseille, mise aux trois quarts de la cuisson du lard; verser les oeufs battus, poivre, très peu salés à cause du lard, et terminer l'omelette.

COUSSIN JAPONAIS



ON S'EST ICI SERVI de satin or qu'on a brodé ou passé en soie de couleurs. Ce coussin peut s'exécuter en soie crème, avec le même effet.

BOUILLOIRE BRULEE

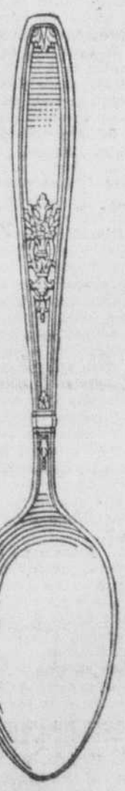


Si votre bouilloire en aluminium est brûlée, retournez-la sur la flamme de votre réchaud à gaz pendant quelques minutes. Elle redeviendra comme neuve.

VOUS TROUVEREZ
que le Thé
"SALADA"
possède cette saveur qui rend le bon thé vraiment agréable.
NOIR, VERT OU MÉLANGÉ.

Pourquoi pas la table de ses rêves ?





MODELE AMBASSADOR
Cuiller à oranges

JEANNETTE se faisait une fête de recevoir ses amies et ceux d'Henri dans sa nouvelle salle à manger où resplendissait son argenterie de noces — les six couteaux, les six fourchettes, les six cuillers et les pièces à servir. Mais voilà que, tout de suite, au début même de sa vie de ménage, se présentait une réception qui demandait plus de six pièces de chaque catégorie. "De toutes façon, ce n'était pas la table de ses rêves. Ces places de plus, disposées au petit bonheur, dérangèrent tous ses plans !

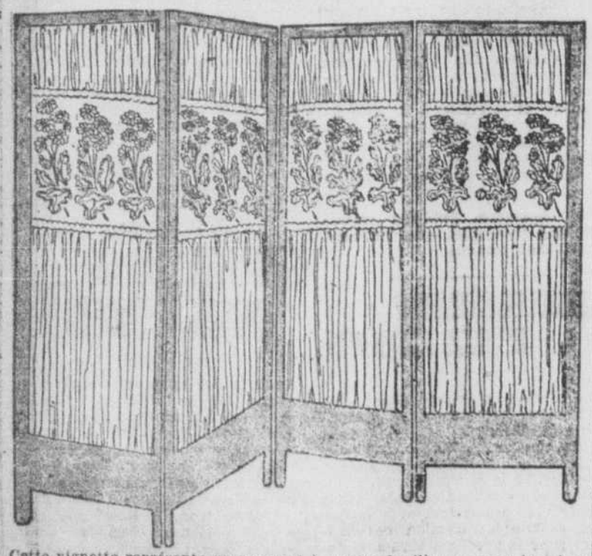
* * * *

Peut-être vous aussi constatez-vous souvent avec surprise que votre argenterie de noces, qui répondait autrefois si bien à vos besoins, n'est plus à la hauteur aujourd'hui. Pourtant, il y a une chose bien simple à faire : c'est de faire en sorte que votre service d'argenterie se multiplie à mesure qu'augmentent vos responsabilités sociales. Et, avec la "1847 Rogers Bros", c'est chose à la fois commode et peu coûteuse. Cette fameuse argenterie, d'une beauté et d'une durabilité insurpassables, comprend toutes les pièces que puisse désirer l'hôtesse la plus difficile à contenter. Achetez aujourd'hui les pièces qu'il vous faut. Quand il vous en faudra d'autres, vous pourrez les obtenir aisément, car les principaux marchands du Canada vendent la "1847 Rogers Bros."

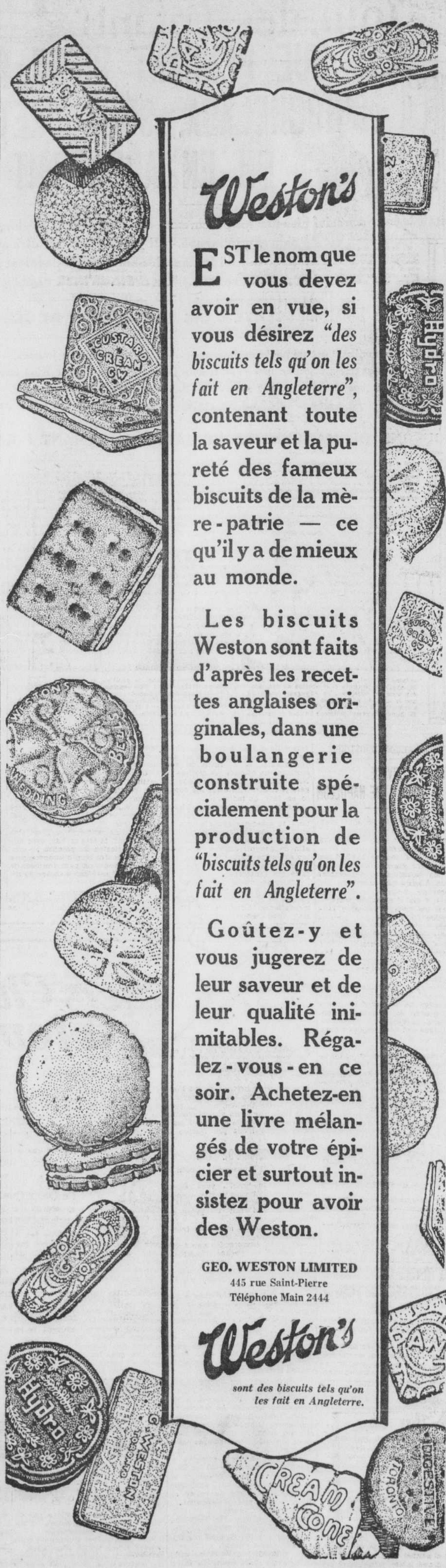
Allons-nous vous envoyer un exemplaire de notre brochurette: "Etiquette, Entertaining and Good Sense"? Ses illustrations sur la manière de garnir la table font autorité. Vous la trouverez remplie de suggestions sur la manière de recevoir avec succès. Demandez-la aujourd'hui. Meriden Britannia Co., Limited, Hamilton, Ontario.

ARGENTERIE
1847 ROGERS BROS.
MERIDEN BRITANNIA CO. LIMITED

L'ART AU FOYER



Cette vignette représente un paravent à quatre feuilles que nos lectrices pourront garnir elles-mêmes, soit qu'elles veuillent recouvrir un paravent usé, soit qu'elles achètent un cadre, soit qu'elles le fassent exécuter par un bon menuisier. Les panneaux fleuris sont exécutés au point lancé sur un fond de soie; le coeur des fleurs se fera au point de noeud; les feuilles au point de Boulogne. Si l'on possède déjà le cadre du paravent, il faudra calculer très exactement sa largeur, afin de donner les dimensions voulues aux panneaux fleuris. Il suffira pour cela de varier l'écartement des bouquets et au besoin leur nombre. Si l'étoffe qui garnira le paravent doit être clouée sur un des côtés du cadre, je vous conseille de la monter aux panneaux fleuris par des plis couchés. La soie plissée étant cousue en haut et en bas de chaque panneau fleuri, il restera à fixer l'étoffe sur le cadre à l'aide de petits clous semence. Une lézarde collée cachera le bord cloué. Un autre système consiste à fixer une tringle, sur le cadre, à l'envers du paravent, en haut et en bas. L'étoffe se monte alors à fronces et se coulisse sur les tringles que l'on passe dans un rempli destiné à cet usage. Quelquefois, et c'est bien préférable, la tringle se trouve placée dans une gorge faite dans le cadre du paravent; une même rainure se reproduit sur les côtés afin de laisser pénétrer l'étoffe dans le cadre. Le montage du paravent est alors invisible et très facile à faire. Il suffit de retirer la tringle de sa gorge, d'enfiler l'étoffe et de remettre la tringle en place. Celle-ci se fixe extérieurement à chaque extrémité par une vis.



Le Coin des Enfants



M. Budde, ministre des Travaux publics en Allemagne, faisait un jour une tournée d'inspection. Il avait pris place dans un coupé, et le train venait de se remettre en marche, quand un voyageur, assis en face de lui, alluma un énorme cigare. Avec politesse, M. Budde, qui n'aimait point l'odeur du tabac, fit remarquer à son compagnon de route, que dans les coupés de première classe, on n'a le droit de fumer qu'avec l'assentiment des voyageurs. Le fumeur esquissa un geste évasif et continua de s'envelopper de nuages. Après son premier cigare, il en choisit même un second qu'il alluma avec cynisme. Indigné de ce sans-gêne et légèrement incommodé, M. Budde reprit la parole : « Je vous répète, Monsieur, que vous ne devez pas fumer dans ce compartiment sans ma permission. J'ai d'ailleurs le droit et le devoir de faire respecter les règlements des chemins de fer. » Ce disant, il tend sa carte au fumeur, qui, pas du tout impressionné par le titre de ministre, jette à travers le coupé une nuée plus épaisse et glisse tranquillement le bristol dans sa poche. A la station suivante, le fumeur toujours fumant descend sans plus prendre garde au ministre enfumé. Celui-ci, furieux, appelle le chef de gare, lui explique la chose et le somme de demander son nom au voyageur. Le voyageur, interpellé par le chef de gare, ne se fait pas prier pour s'exécuter. Il tire de sa poche la carte reçue de M. Budde, la remet poliment au chef de gare qui rectifie instantanément la position, et disparaît dans la foule, salué à trois reprises par les courbettes profondes du fonctionnaire médusé. Celui-ci, enfin redressé définitivement, revient près du coupé et, s'adressant à M. Budde : « Monsieur, dit-il, il n'y a rien à faire: c'est le ministre. »

PETITE LEÇON D'HISTOIRE

ETATS DE SERVICE DE NAPOLEON

Né à Ajaccio, le 15 août 1769.
Nommé:
Lieutenant le 1er sept. 1785, 6 ans, 5 mois, 5 jours;
Capitaine le 5 février 1792, 1 an, 8 mois, 13 jours;
Chef de bataillon le 18 octobre 1795, 3 mois, 18 jours;
Général de brigade le 5 février 1794, 1 an, 7 mois, 29 jours;
Général de division en chef le 4 octobre 1795, 4 ans, 1 mois, 4 jours;
Premier consul le 9 novembre 1799, 4 ans, 6 mois, 9 jours;
Empereur le 18 mai 1804, 9 ans, 10 mois, 27 jours;
Empereur le 20 mai 1815, 3 mois, 2 jours.

CAMPAGNES

1793, siège de Toulon
1794, a armé les côtes de Provence et de Gênes.
1795 1796, 1797, à l'armée d'Italie.
1798, 1799, en Egypte.
1800, 1801, 1802, en Piémont et en Italie.
1803, 1804, au camp de Boulogne.
1805 et vendémiaire an XIV, en Autriche.
1806, 1807, en Prusse, en Pologne.
1808, 1809, en Espagne.
1809, en Autriche.
1812, en Russie.
1813, en Allemagne.
1814, en France.
1815, en Belgique.
25 campagnes, y compris vendémiaire an XIV.

BLESSURES

Le 24 octobre 1795, au siège de Toulon, coup de baïonnette à la cuisse gauche.
Le 23 avril 1809, à Ratisbonne, blessure au talon.
Mort le 5 mai 1821, à Sainte-Hélène, à 51 ans, 8 mois et 23 jours.

OU SE REVELE LE CARACTERE DU FUMEUR

Un observateur patient et attentif nous fait part du fruit de son expérience, qui a porté sur le monde innombrable des fumeurs de cigares et de cigarettes, en vue d'établir si possible une relation de cause à effet entre leur caractère respectifs et leur façon de fumeur. Selon lui, cette relation n'est pas contestable. Et il suffit de voir comment un quelconque disciple de Nicot tient sa cigarette ou son cigare pour être édifié sur son compte en tant qu'individu.

D'après cet observateur, l'homme d'affaires sérieux et réfléchi tient sa cigarette (ou son cigare) au plus près des lèvres et entre le pouce et l'index de la main gauche, afin de pouvoir reposer son menton sur cette main, tout en fumant et en donnant son attention à l'affaire qui l'intéresse.

L'homme du monde, celui du moins qui, a des dispositions enjouées, sait joindre un esprit primesautier et disert, la tient de la main droite, entre l'index et le majeur, et ne la porte à ses lèvres que par intermittences, avec une grâce nonchalente.

Un faux bonhomme trahit la versatilité de ses sentiments par le jeu continuel et nerveux de ses doigts libres. Il tient sa cigarette de la main droite lui aussi, entre le pouce et l'index, mais du bout des doigts.

L'homme renfermé la tient plus fermement, la tête en bas, avec une légère inflexion du poignet.

Sans ajouter trop d'importance à cette méthode, on peut toujours la mettre à l'essai par manière de divertissement.

La girafle est probablement le seul animal de la création qui ne puisse émettre aucun son.


Pour Adoucir, Blanchir, Velouter et Embellir la peau, employez la
CRÊME SIMON
Quand il fait froid, elle préserve des Crevasses, Gerçures, Rougeurs et permet de braver la bise glaciale.
POUDRE et SAVON

HISTOIRE D'ELEPHANTS

—A propos d'animaux, l'éléphant est d'après mon expérience, le plus rusé de tous. Je me souviens qu'en 1856, Barnum en possédait un vieux qui s'appelait Empereur. Eh bien, Empereur nous prouva, un jour, qu'il avait appris à lire.

—Elle est forte, celle-là!

—Elle est vraie en tout cas: Empereur s'était un soir, chamaillé avec le tigre de Bengale, et avant qu'on put les séparer, il avait eu la moitié de sa trompe déchirée d'un coup de griffe. Quand la lutte fut terminée, voilà Empereur qui s'échappe et se met à courir comme un fou par les rues.

"Il est enragé!" hurle-t-on.

"Prenez-garde!" — Pas de danger dit l'un des gardiens courant après lui. Où croyez-vous qu'Empereur allait de ce train?

—Chez le Chirurgien, peut-être. Non, si vous n'avez pas de meilleure blague...

—Non, il n'alla pas chez le chirurgien. Il se rendit tout droit à la boutique d'un luthier, marchand d'instruments de musique, où l'on pouvait voir l'écriteau suivant: **Ici, l'on répare les trompes et cors.**

Empereur avait bien lu, il ne s'était trompé que sur le sens du mot.

MEDITONS.....

Dire d'un homme qu'il est honorable est un compliment; le dire d'un vin est presque un blâme.

* * *

Chez certaines gens, l'égalité d'humeur, c'est l'égalité de mauvaise humeur.

* * *

La persévérance, c'est de la volonté en bouteille.

* * *

Il est bien peu de choses auxquelles on ne puisse s'intéresser par la volonté ou par l'habitude.

* * *

Un poète a dit plaisamment des livres:

—Les pauvres les achètent et les prêtent aux riches... qui ne les rendent pas.

* * *

La reconnaissance n'est vraiment complète et noble que quand, au souvenir du service passé, ne se joint pas l'intérêt du service à venir.

* * *

On a beau "ne rien laisser au hasard", on peut être assuré que le hasard vous prendra toujours quelque chose.

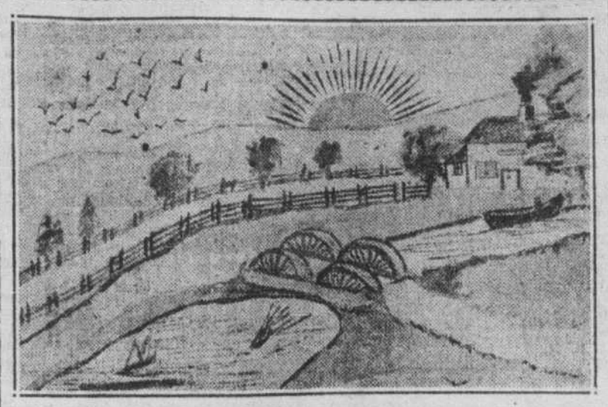
* * *

Il n'y a que les jeunes gens qui parlent des joies de la vieillesse.

Le plus haut pont suspendu du monde est celui de Fribourg, en Suisse, jeté sur la gorge de Golleron, et dont le tablier est à 317 pieds au-dessus de la vallée.


Presqu' incroyable
Il vous serait impossible d'imaginer le merveilleux changement de votre peau et de votre teint qui vous sera révélé par votre miroir après avoir employé la Crème Orientale de Gouraud pour la première fois.
Echantillon envoyé franco contre 15 cents
FERD. T. HOPKINS & SON 12 Montreal
Crème Orientale de Gouraud

COUCHER DE SOLEIL



Envoi de Gabriel Paradis, 12 ans.

LES CONTES DE PERRAULT

Tous nos filleuls et nos filleules ont sans doute lu les contes de Perrault, mais ceux-ci, comme toutes les oeuvres, n'ont pas été exempts de critique.

Quand Perrault publia le recueil de "Contes de vieille" ou "Contes de fées" qui depuis a charmé tant d'enfances, et que l'on considère aujourd'hui comme un des chefs-d'oeuvre de la litérature française, il fut le premier à croire qu'un tel ouvrage était indigne d'un académicien et il le donna au public comme écrit par son jeune fils Perrault d'Armancourt. D'autre part, on fit courir à ce propos le quatrain suivant :

Perrault nous a donné **Peau d'âne**
Qu'on me loue ou qu'on me condamne.
Ma foi, je dis, comme Boileau :
Perrault nous a donné sa peau.

Publiez donc des chefs-d'oeuvre !

CHARADE

Mon premier est une voiture;
Mon second est un oiseau bavard;
Mon tout, qu'on dispose avec art,
Sert à panser une blessure.

Solution demain.

CETTE VENTE N'AVAIT RIEN DE FRAUDULEUX

L'hon. juge Loranger a renvoyé une requête par laquelle J.-E. Couture, syndic à la faillite de L.-Nelson Gratton, de Hull, demandait l'autorisation de vendre une propriété pour le bénéfice des créanciers. Albert Gratton, du même endroit, s'opposa à la requête, déclarant qu'il avait acquis la propriété à la suite d'un contrat de vente à réméré. Le vendeur maintenant insolvable, disait l'opposant, ne s'étant pas prévalu des conditions du réméré, avait perdu ses droits sur cette propriété qui ne pouvait être maintenant réclamée par ses créanciers.

La vente en question avait d'abord été consentie à J. Nadon qui, plus tard, transporta ses droits à l'opposant. Il a été prouvé, dit le juge, que le vendeur n'avait pas rempli les obligations mentionnées au contrat et que par conséquent il ne pouvait plus exercer son droit de réméré.

Si l'insolvabilité suspend les droits du failli, a fait remarquer la cour, elle ne suspend pas ceux des tiers contre lui. De plus, il n'y a rien d'illégal dans le fait de garantir un prêt au moyen d'une vente à réméré, le prêteur étant libre de choisir la garantie qu'il trouvera convenable pour le remboursement de son argent.

Dans le cas actuel, rien ne démontre qu'il y ait eu entente frauduleuse entre l'insolvable et l'opposant pour mettre la propriété en dehors de l'atteinte des créanciers du premier. Comme le contrat de vente et le transport avaient été faits selon les formalités requises, la requête des créanciers pour procéder à une nouvelle vente ne pouvait être maintenue.

LES DIPLOMATES

Washington, 20. — M. Jacob Gould Schurman, ministre des Etats-Unis en Chine, a rendu visite au président Coolidge, avant de regagner son poste, après avoir passé ses vacances en Amérique.

Vous pouvez vous procurer le Sel Iodé Windsor chez votre épicier

Le goitre — une des maladies les plus communes et certainement la plus disgracieuse est maintenant des plus faciles à prévenir.

Des autorités médicales ont recommandé l'addition d'une minime partie d'iode au plus pur sel de table — le Windsor. Votre propre médecin approuvera l'usage du sel iodé Windsor pour la table ainsi que pour la cuisson comme le plus sûr moyen de sauvegarder votre famille contre l'affreux goitre.

Le sel iodé Windsor peut enrayer quelques cas de goitre quand ils ne sont pas trop anciens, mais il PREVIENDRA le goitre dans presque tous les cas s'il est employé régulièrement.

Ne retardez pas d'un seul jour l'usage d'une hygiénique protection. Chez votre épicier.

Windsor Iodized SALT
Canadian Salt Company, Limited Windsor, Ont. 23

OCCASIONS DU VENDREDI CHEZ MURPHY

1000 Paires de Gants Echantillons. Rég. 2.00 à 3.50 . . 1.59

Pour dames et messieurs.

Nouveaux gantelets en chevreau—Gants de chevreau de 12 et 16 boutons — Gantelets unis et gants courts.

Un heureux achat de gants échantillons de belle qualité — et chaque paire est parfaite. Doublés et non doublés. Mocha, cape, chevreau français, suède, chamois, nappa piqué à la main. Couleurs populaires: *tan, brun, castor, gris, naturel, noir, blanc.* Pointures assorties.

Rég. .90 à 2.50.

Gants Echantillons en Tricot Ecossais pour Dames et Enfants — .69

Chaque paire parfaite.

Nouveaux gantelets et gants courts. Dessins de carreaux et de plaid fantaisie. Très beau cachemire tout laine, homespun, convenable pour l'hiver. Couleurs: *fauve, gris, argent, chameau, mode, bruyère.* Grand choix de toutes les pointures les plus demandées.

Bas de Cachemire tout Laine "Wolsey" et Bas de Soie et Laine "Lustral"—.75

Tous de première qualité et fabriqués par "Wolsey", Angleterre. Soie et laine par côtes, laine épaisse par côtes, laine bruyère par côtes. Couleurs: *brun-bruyère, brun-blanc, gris, Saxe, marine, zoulou.* Pointures: 9 à 10.

Murphy—Rez-de-chaussée.



Montagnes du Nord.

Chers petits enfants,
Chez Murphy:—

Je suis en proie à de très grandes difficultés. Il n'y a presque pas de neige par ici, et les rennes peuvent à peine tirer mon lourd traineau sur les chemins rocailleux. Plus nous allons vers le sud, plus la situation devient difficile. Le pauvre petit Pied-Léger est si fatigué que je serai obligé d'arrêter pour le faire reposer. Il y aura peut-être une tempête de neige bientôt. Ne serait-ce pas affreux si le traineau se brisait et si je ne pouvais pas me rendre chez Murphy?

Affectueusement,

Santa Claus

720 Sous-vêtements d'Hiver pour Dames - .98

Soie et coton d'hiver. Rég. 1.50.

Positivement les meilleurs sous-vêtements de coton d'hiver barré de soie que nous ayons jamais vus. Tricot serré, souple et chaud. Manches courtes ou pas de manches. Finis avec passe-ruban mercerisé au crochet et ruban de soie artificielle. Tailles: 36 à 44.

Commandes par téléphone—Uptown 6010.

480 Chemises de Nuit en Flanellette pour Dames - .89

Rég. 1.25 et 1.35.

Chemises de nuit amples, faites de la meilleure flanellette blanche canadienne. Modèle fermé à encolure ronde, avec manches kimono garnies de piqûres de couleur, ou manches longues. Modèle boutonnant en avant, avec encolure montante. Empiècement garni d'un plissé étroit. Empiècement piqué en rose ou bleu, et beaux plis. Tailles régulières.

Commandes par téléphone—Uptown 6010.

Murphy—Cinquième étage.

SANTA CLAUS ENVOIE UN MESSAGE DE LONGUE DISTANCE. IL N'Y A PAS ASSEZ DE NEIGE POUR SON TRAINEAU. MURPHY ENVOIE UN AUTOMOBILE POUR EMMENER SANTA CLAUS ET SES JOUETS A L'EXPOSITION DE NOEL QUI S'OUVRIRA A 10 HEURES SAMEDI MATIN.

Pour Dames et Jeunes Filles

100 Nouveaux Manteaux Garnis de Fourrure

Tous du prix régulier de 35.00

22.50

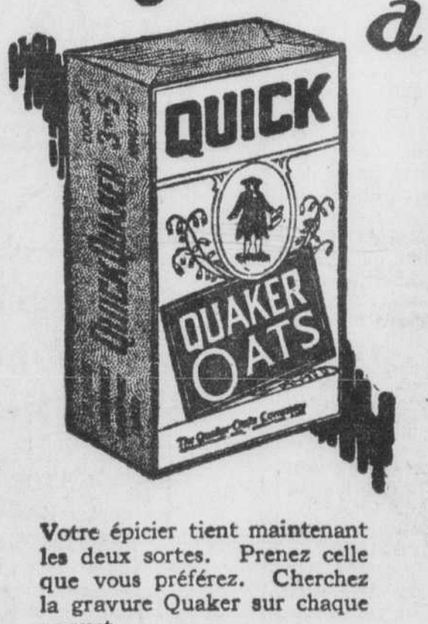


Manteaux d'une telle distinction qu'ils sont une vraie "trouvaille" à ce bas prix. En beau tissu teddy bear avec collet en thibet ou en moufflon. En riches chevochenes nouveaux, unis ou à carreaux, avec collet en seal Chapal, beaverine et lapin viatka. En velours fini suède avec collet en castor français ou seal Chapal.

The John Murphy Company Limited

Couleurs: *renne, castor, taupe, brun, gris, vert, marine, noir.* Doublés en bon vénitien. Entredoublés pour être plus chauds. Tailles 16 à 20 pour jeunes filles, 36 à 44 pour dames. **Murphy—Troisième étage.**

Déjeuners Chauds à temps



LES membres de la famille peuvent maintenant tous avoir le déjeuner chaud qu'ils préfèrent puis, après cela, tout le temps voulu pour se rendre au travail ou à la classe.

Le Quick Quaker (Quaker-Eclair) est le secret de ce progrès. Il cuit à la perfection dans l'espace de trois à cinq minutes. C'est parce que les grains en sont coupés en deux, roulés plus fins et partiellement cuits avant l'empaquetage. A part cela, le Quick Quaker (Quaker-Eclair) est exactement le même produit que le Quaker Oats ordinaire que vous avez toujours connu et aimé. Tout aussi crémeux, exquis, sain et nourrissant.

Votre épicier tient maintenant les deux sortes. Prenez celle que vous préférez. Cherchez la gravure Quaker sur chaque paquet.

Il y a maintenant 2 sortes de Quaker Oats

En cartons scellés seulement

Quaker Oats
la sorte que vous avez toujours employée.

Quick Quaker
(Quaker-Eclair)
cuit dans l'espace de 3 à 5 minutes. 7019

LA PRESSE

EDITION QUOTIDIENNE est imprimée et publiée au No 11 rue Saint-Jacques, Montréal, par la Compagnie de Publication de "LA PRESSE" Limitée.
ARTHUR BERTHIAUME, Président et Gérant Général

Toute correspondance doit être adressée comme suit : LA PRESSE MONTREAL, P. Q.

LA PRESSE, telle qu'établie par l'honorable TREFFLE BERTHIAUME, est une institution irrévocablement dévouée aux intérêts canadiens-français et catholiques ; indépendante des partis politiques, elle traite tout le monde avec justice, protège les petits et les faibles contre les grands et les forts, lutte pour le bien contre le mal, tient plus à éclairer qu'à gouverner, fait rayonner la vérité par son puissant service d'information, est le champion des réformes pouvant améliorer le sort des classes sociales.

MONTREAL, 20 NOVEMBRE 1924

LE CARDINAL LOGUE

On peut affirmer que c'est un des prélats qui faisaient le plus honneur à l'Eglise catholique qui vient de disparaître dans la personne du cardinal Logue, archevêque d'Armagh et primat d'Irlande. Les regrets que provoque sa mort inattendue témoignent de l'estime et de l'admiration dont il était l'objet, non seulement dans les milieux catholiques, mais aussi parmi les personnes d'autres croyances.

Le cardinal Logue est mort sur la brèche. Homme doué d'une énergie et d'un courage indomptables, il a rempli ses devoirs pastoraux jusqu'à la fin. Il avait dit la messe la veille et rendu visite au Saint-Sacrement quelques heures avant d'expirer. Et l'on sait que Son Eminence était âgée de quatre-vingt-quatre ans et que sa carrière fut remplie de difficultés et d'épreuves.

Ceux qui connaissaient le cardinal Logue aimaient à parler de ses habitudes modestes, de ses goûts simples, de sa profonde piété, de son esprit vif. L'éminent prélat souffrait profondément de voir ses compatriotes divisés sur le terrain politique. Il s'employa tant qu'il put à effectuer un rapprochement et l'on doit croire qu'il contribua plus que tout autre à créer la situation de beaucoup meilleure qui existe aujourd'hui en Irlande. Ce dut être une grande consolation pour le primat irlandais de voir ainsi son vœu le plus cher en voie de réalisation.

Le cardinal Logue n'était pas un inconnu pour nous. En 1910, il participait au congrès eucharistique de Montréal. Tous ceux qui assistaient à l'imposante procession ont gardé le souvenir du "grand vieillard", au corps élancé et frêle, au regard ferme et fier, qui portait si bien au milieu des autres dignitaires de l'Eglise catholique rassemblés dans la métropole l'honneur du nom irlandais. On put alors s'expliquer l'immense popularité dont jouissait Son Eminence outre-mer. Elle incarnait les plus belles vertus d'une race forte et ardente.

Des hommes comme le cardinal Logue ne meurent pas entièrement. Leur âme continue de vivre, non seulement dans la béatitude où elle reçoit la récompense éternelle promise aux bons serviteurs, mais aussi parmi ceux qu'ils ont aimés sur la terre afin de les aider et de les guider. Cette pensée permet de mieux supporter l'épreuve que cause leur trépas.

UN MONT DE PIETE

Nos administrateurs municipaux paraissent décidés à créer un mont de piété à Montréal, sur le modèle de ceux qui existent en France et autres pays d'Europe depuis plusieurs siècles. L'idée qui préside à cette création est que l'on veut protéger notre population contre les pratiques usuraires de certains regrattiers et, en même temps, empêcher autant que possible le recel des marchandises volées. La Législature sera invitée à sanctionner la mise à exécution du projet.

L'établissement que le comité exécutif, présidé par l'échevin Brodeur, veut fonder, peut rendre de précieux services aux citoyens de la métropole. On sait, en effet, qu'il se présente assez souvent des cas où une personne se trouve dans des embarras financiers, faute de pouvoir "réaliser" les argents dont elle a besoin pour faire face à ses obligations. Le mont de piété permet à ces personnes de trouver les fonds nécessaires à des conditions raisonnables, avec la certitude de pouvoir rentrer en possession des objets donnés en gage aux prêteurs. On met ainsi fin aux manœuvres usuraires des prêteurs sans conscience.

On comprend qu'il doit y avoir une différence considérable entre une institution qui prête sur nantissement pour venir en aide aux personnes qui s'adressent à elle et une boutique où l'on essaie par tous les moyens d'arracher aux gens des objets précieux en retour de sommes ridicules. Les particuliers qui se livrent à cette odieuse exploitation du public sont plus nombreux à Montréal qu'on ne se l'imagine généralement. L'établissement d'un mont de piété municipal devrait faire cesser un état de choses si peu désirable.

Mais il y a une condition essentielle. C'est que la nouvelle institution soit dirigée comme elle doit être dirigée, c'est-à-dire avec méthode et discrétion. Il n'y a pas là seulement une question d'affaires; il y a une sorte de ministère à remplir qui ne peut être confié qu'à des personnes d'un tact et d'un désintéressement éprouvés. Si l'on ne peut trouver ces personnes, peut-être vaut-il mieux attendre, sans quoi l'on s'expose à des désagréments. Pourtant, elles existent et il s'agit simplement de les découvrir. C'est quand on y aura réussi que le mont de piété pourra vraiment aider à empêcher l'usure et le recel des articles volés. Nos autorités municipales l'auront déjà compris d'elles-mêmes.

PEU ENCOURAGEANT !

Nous avons de mauvaises nouvelles du protocole d'arbitrage, ce dernier nouveau-né de la Société des Nations, celui-là même dont la naissance fut si laborieuse et qui donna lieu à des crises assez inquiétantes.

Le nouveau gouvernement de la Grande-Bretagne viendrait de signifier à Genève son désir de voir retarder la convocation de la conférence sur la sécurité et le désarmement qui devait être tenue à Genève le 15 juin 1925, et à laquelle devaient être invitées toutes les nations du globe.

Peut-être convient-il de rappeler brièvement que cette conférence touchant le désarmement, prévue pour le printemps prochain, était le corollaire logique des travaux de la Ligue pour élaborer le fameux protocole d'arbitrage, et que, conséquemment, sa convocation dépendait de l'adoption préalable ,par une majorité déterminée, dudit protocole d'arbitrage.

Le processus international était d'abord de définir les termes et conditions par lesquels assurer le fonctionnement de l'arbitrage, considéré comme le seul moyen pratique de prévenir les guerres d'agression, qui sont celles à redouter le plus pour la sécurité des nations, puis, ce plan agréé, de passer alors à l'examen du problème du désarmement général.

Ce plan, inspiré par Messieurs MacDonald et Herriot, était indubitablement logique. Chacun ne demande qu'à désarmer aussi largement que possible et se libérer, dès lors, des énormes dépenses qu'implique la préparation militaire; mais pour cela il faut, et très logiquement, commencer par s'assurer, dans la mesure des possibilités humaines, la sécurité de ses frontières, sauvegarder l'existence nationale contre les coups de main des pirates. Puisque l'expérience de ces dernières années a démontré l'impossibilité de s'entendre pour assurer une gendarmerie internationale capable de maintenir l'ordre en inspirant la crainte du Seigneur aux méchants, il ne restait d'autre alternative que l'arbitrage international intervenant pour rendre aussi difficiles que possible les coups de tête et les coups de main.

Le protocole devisé longuement à Genève était le premier pas, et indispensable, sur le chemin du désarmement.

La France a signé séance tenante le protocole, voulant ainsi témoigner de sa complète adhésion. Mais les dépêches de ces jours derniers font craindre que la Grande-Bretagne ne se refuse à le signer.

Cela équivaudrait à un arrêt de mort pour le nouveau-né tenu sur les fonds baptismaux par la Société des Nations. Tout serait, une fois de plus, à refaire.

On nous dit bien que la décision britannique est inspirée principalement par le désir du gouvernement d'étudier plus en détail ce projet et que son principal souci est de consulter les dominions avant que de prendre une décision.

C'est qu'en effet, certains aspects du plan adopté concernent les conditions d'arbitrage dans les questions relevant du domaine domestique, telle, par exemple, celle des différends provoqués par des mesures relatives à l'immigration.

Ce point demande à être étudié en détail, en effet. Nous aurons l'occasion de nous en occuper d'ici peu, car il n'est pas douteux qu'il fera l'objet, en Canada comme dans les autres dominions, de discussions serrées.

Il ne nous appartient pas d'en préjuger pour le moment.

Mais il est à souhaiter qu'une formule finisse par être trouvée qui permette de faire l'accord complet et assure l'adhésion au protocole.

Nous voulons espérer qu'il n'y a rien de fondé dans la rumeur lancée qui attribue au cabinet britannique le désir d'écarter le plan devisé à Genève pour amener le désarmement, avec l'arrière-pensée de confier la solution de ce problème à l'initiative d'une conférence convoquée sous l'égide des Etats-Unis, car le résultat trop certain serait de provoquer de nouveaux antagonismes, l'Europe, la principale intéressée dans cette question de sécurité et de désarmement sur terre, n'étant nullement disposée à passer sous les fourches caudines de l'Amérique.

Et, en définitive, peut-on l'en blâmer ?

ÇA NE PREND PAS !

La publication par le journal "L'Œuvre", reconnu comme l'organe officiel, ou du moins officieux du parti radical, maître du pouvoir en France, de prétendus extraits de mémoires attribués à Monsieur Georges Louis, qui fut ambassadeur de France à Saint-Pétersbourg, a causé une sensation pénible pour les Français, mais aussi beaucoup de bruit hors de France.

Le court et le long de ces extraits de prétendus mémoires, c'est que Monsieur Poincaré, tant comme président que comme ministre des Affaires étrangères,aurait exercé une influence pernicieuse dans le but de jeter la Russie dans la guerre. La morale qu'on en voulait faire tirer par l'opinion publique, tant en France qu'à l'étranger, c'est qu'en définitive, Monsieur Poincaré serait pratiquement responsable de la guerre de 1914.

Ce coup de Jarnac, d'ailleurs, n'était point inattendu, car dès la publication par "L'Œuvre" de ces expressions d'opinion, l'agence Havas pouvait publier et répandre par le monde les lettres des personnages mis en cause dans ces divulgations: Messieurs Jules Cambon, ambassadeur à Berlin; Stephen Pichon, Emile Daeschnear, qui tous viennent donner des démentis formels aux récits de prétendues conversations que leur attribuent ces mémoires.

M. Poincaré fait savoir qu'il se réserve de publier, en temps opportun, nombre de lettres d'hommes publics éminents qui feront la lumière sur ce point.

En somme,le pétard allumé par "L'Œuvre" a fait long feu en ce qui concerne l'opinion, tant en France qu'à l'étranger, sur le rôle joué par M. Poincaré.

Cette manœuvre va de pair avec celles qui, depuis la guerre, se concoctent à Berlin pour donner le change sur la culpabilité de l'Allemagne et prendre pour bouc émissaire la Russie.

Il y a longtemps que tous les gens sérieux et renseignés ont leur opinion faite sur cette manœuvre.

Rien n'est moins démontré jusqu'ici que l'authenticité des prétendus mémoires de M. Georges Louis, mais le fût-elle que l'opinion de cet ancien ambassadeur rappelé de son poste, et qui fut remplacé à Saint-Pétersbourg par M. Paleologue, n'en serait pas moins d'une valeur fort discutable.

D'ailleurs, on ne peut guère se tromper sur les mobiles de cet assaut contre M. Poincaré quand on considère qu'il a coïncidé justement avec la demande d'amnistie présentée au Sénat en faveur de M. Caillaux, celui-là dont le rôle pendant la guerre, en particulier durant les dernières années de la guerre, fut celui d'un défaitiste convaincu de la victoire ultime de l'Allemagne et travaillant de tout son pouvoir à amener une paix par conciliation, c'est-à-dire jouant le jeu que l'Allemagne, à bout de force, faisait de son mieux pour faire réussir afin d'éviter les conséquences d'une défaite par les armes.

Il s'agit là trop clairement d'une tentative de diffamation à l'égard de M. Poincaré, dans le but d'influencer au bénéfice de M. Caillaux l'opinion publique, et par ricochet l'opinion du Sénat, avant qu'il fût appelé à décider de la demande d'amnistie.

Mais ce n'est point la réputation de M.Poincaré qui souffrira de cet assaut de calomnies !

LA MANIERE DE DIRE LE VRAI

Mme Aurel, journaliste, romancière et essayiste de Paris, à qui l'on attribue beaucoup de mérite pour avoir donné ce rare exemple de crânerie féminine de déclarer son âge: "Née à Cherbourg en 1882", raconte la piquante anecdote suivante :

Quand, sous la direction de Clémenceau, j'entrai à "L'Homme Enchaîné", je songeai : "Enfin, voici un journal où je pourrai parler librement, car le "Tigre" n'a peur de personne". A mon premier article, Clémenceau me fit demander; j'avais appelé "profiteuse" la bouchère de mon quartier et, peut-être même, quelque chose de plus :

—"La bouchère est respectable, me dit le "Tigre"; elle lit le journal! Mettez du beurre, madame, du beurre."

Voilà quel fut le conseil de l'homme le plus terrible de France. Il ne craignait rien hormis l'abonné.

Depuis ce jour, ma collaboration consista à trouver le moyen de dire le vrai qui met du temps avant de nous heurter, et c'est une bonne école de style.

UN NOUVEAU PROBLEME

C'est celui qui se pose pour la France du fait de l'afflux considérable d'immigrants de tous les pays qui, depuis la guerre, viennent s'installer en France.

Un touriste américain a été frappé du nombre considérable de ces étrangers, et un confrère parisien commente dans les termes suivants cette observation :

Beaucoup plus intéressante et plus juste est la remarque d'un habitant de la Nouvelle-Orléans : il se trouve actuellement en France, écrit-il, une incroyable quantité d'étrangers, surtout d'Italiens, recrutés parmi les classes les plus basses et occupés à des besognes subalternes. La majorité des touristes américains ne s'en aperçoivent pas, parce qu'ils sont incapables de faire la différence. Et notre homme d'ajouter qu'il ne serait pas du tout surpris si le gouvernement français se voyait d'ici peu obligé de restreindre l'immigration, ainsi que cela se pratique aux Etats-Unis.

Il ne vient pas chez nous que des Italiens, mais aussi des Polonais, des Russes, des Tchécoslovaques, des Hongrois, des Kabyles et des Arabes. On s'en aperçoit aisément, quand on lit quotidiennement la rubrique des faits-divers. La France, à cet égard, est en train de ressembler aux Etats-Unis. Notre faible natalité, les ravages en vies humaines produits par la guerre, expliquent et légitiment l'intensité de cette immigration. Mais elle s'est accomplie jusqu'à présent au hasard, sans idée directrice, sans plan d'ensemble. Peut-être sera-t-il nécessaire, à bref délai, de la réglementer, de la codifier.

LETTRE DE QUEBEC

EXCES DE ZELE

(Service spécial à la "Presse")

Québec, 20. — Les journaux sont tellement remplis de prétendus scandales révélés sur la police de Montréal que l'on cherche maintenant les scandales policiers un peu partout. Jusqu'à Lévis qui se permet d'avoir sa petite enquête sur sa police municipale! L'affaire n'est pas bien grave pourtant: certains citoyens prétendent que la police de Lévis n'a pas fait son devoir en n'arrêtant pas quelques petits gamins qui avaient lancé des cailloux dans des vitrines! Tout de même le conseil de ville lévisien a jugé à propos d'ordonner une enquête.

Si la police de Lévis manque de zèle, celle de Québec en a à revendre. Un incident vient de se passer qui prouve qu'elle ne badine pas avec la loi. Nous ne prétendons pas dévoiler un scandale, mais seulement une anomalie.

Il est connu que la loi défend les jeux de hasard pour de l'argent, soit les jeux de cartes, soit les autres. Il est aussi connu que le jeu de cartes pour de l'argent se pratique un peu partout, dans les clubs comme dans les familles, et qu'il a été toléré de tout temps dès que les autorités peuvent se rendre compte qu'il n'y a pas d'abus.

Or il existe à Québec quelques clubs de citoyens qui se livrent à l'innocent sport des anneaux. Un de ces clubs a ses quartiers généraux dans une maison de la rue Lavigueur. Après avoir joué aux anneaux, les membres de ce club se réunissent généralement dans cette maison pour y jouer une petite partie de cartes, une partie de "une-deux-cinq", comme on dit, où les joueurs ne peuvent "relancer" plus de cinq sous. C'est ce qu'ils faisaient l'autre soir lorsque des policiers firent irruption au milieu du groupe, saisirent l'argent qu'il y avait sur la table, fouillèrent les joueurs et les poursuivirent devant la Cour des sessions de la paix.

Peut-être les policiers croyaient-ils avoir affaire à un tripot considérable et à faire une râfle importante. Ils durent être profondément déçus. Savez-vous ce qu'ils trouvèrent dans les goussets des huit joueurs qui se trouvaient là? Une huitaine de piastres en tout et partout! C'est avec une pareille fortune que ces citoyens violaient la loi. On voit qu'il n'y avait pas de quoi mettre en marche une escouade de policiers pour arrêter ces gens. N'empêche que ces derniers n'en ont pas moins été condamnés par le juge, qui ne pouvait faire autrement, puisque la loi est là. Le maître de la maison a dû payer une amende de $10 et chacun des sept autres joueurs a dû payer une amende de $2.

Et pendant ce temps-là, on continue à jouer gros jeu dans maints autres clubs plus importants et aussi dans bien des maisons de la haute. Le jeu de "bluff" est plus à la mode que jamais dans notre ville, même chez les femmes, surtout depuis que les autorités religieuses ont prohibé la danse. Et l'on n'y joue pas des parties de "une-deux-cinq", mais on y "relance" jusqu'à $5 et plus. Un incident qui court les salons depuis quelques jours est celui qui est arrivé chez un de ces cercles féminins, où une femme a déposé un soir sur la table, comme enjeu, une somme supérieure au salaire annuel de son mari!

Ces choses sont connues, ou du moins elles doivent l'être, de la police, et jamais il n'a été question de descente de la police parmi les joueurs et les joueuses de la haute.

Le zèle de la police se borne à appréhender des ouvriers qui se permettent de s'amuser au petit jeu de "bluff" avec une limite de cinq sous.

C'est avec des affaires comme celle-là que l'on inculque au peuple l'instinct de blâmer toujours la police envers et contre tout. Sans doute nos policiers ne font pas cela pour mal faire, ils sont remplis de bonnes intentions, mais ils ont cette mentalité absurde que telle chose doit être tolérée dans un milieu et être poursuivie dans un autre.

Il n'y a pas besoin d'enquête cette fois pour démontrer que nos policiers ont eu un déplorable excès de zèle. Ils ne manquent pourtant pas d'autres occasions d'exercer leur zèle.

Cyrano

LETTRE DE FRANCE

Le cardinal Mermillod et le catholicisme social en France

Paris, 5 novembre 1924.

La France catholique s'est plu à rendre, ces jours derniers, à Paris, un éclatant hommage à la mémoire d'un grand prélat suisse, le cardinal Mermillod, en lequel elle a été heureuse de saluer un des plus généreux et hardis précurseurs du catholicisme social.

Dans la basilique Sainte-Clotilde, sous la présidence du cardinal-archevêque de Paris, qu'assistaient quatre évêques,—ses deux coadjuteurs, Mgr Baudrillart et Mgr Besson, l'éminent successeur du cardinal Mermillod sur le siège de Lausanne et de Genève,—Mgr Beaupin prononça un magnifique panégyrique du prélat qui, à plusieurs reprises, dans la seconde moitié du dernier siècle, monta dans cette même chaire de Sainte-Clotilde...

C'est toute l'histoire du catholicisme social, en France, qu'évoqua l'éloquent orateur, depuis les tumultueuses journées de 48, dont l'aube éveillait dans les cœurs tant d'espoirs, mais dont le crépuscule se teignit de lueurs sanglantes, jusqu'à l'acte historique: Rerum novarum.

1848-1891 ! Moins d'un demi-siècle dont Mgr Beaupin marqua, avec une saisissante fermeté de touche, les principales étapes, consolantes ou douloureuses: le second Empire, endormi dans une quiétude factice à laquelle devaient l'arracher brusquement l'invasion étrangère et la guerre civile ; la Commune, épopée sinistre, qui invitait douloureusement un Albert de Mun à méditer sur les causes profondes du malaise social et sur les responsabilités des classes dirigeantes ; l'Union de Fribourg, qui, dans les années précédant l'encyclique, groupa une élite internationale de catholiques dont ce devait être la récompense, et la fierté de reconnaître bientôt, dans l'œuvre immortelle de Léon XIII, la plupart des fortes conclusions sociales et chrétiennes auxquelles avaient abouti leurs travaux.

Le cardinal Mermillod n'avait pas attendu que les événements vinssent dessiller les yeux des moins clairvoyants pour préconiser l'effort de justice et de charité sociales qui s'imposait. Relu aujourd'hui,son discours de 1868, à Sainte-Clotilde, semblerait peut-être banal ; mais, à l'époque, il fit presque scandale. Heureux scandale qui bousculait certaines conventions sociales périmées, qui mettait à nu des égoïsmes parés de préjugés mondains, qui rappelait que l'autorité et la richesse ne sont pas sans responsabilités, qui proclamait l'éminente dignité de l'âme humaine et les conséquences qui en découlent quant aux rapports du capital et du travail.

Mgr Beaupin avait bien raison de l'affirmer: les paroles et les gestes d'un tel précurseur sont aujourd'hui largement dépassés ; mais, sans eux, où en serions-nous?... Certes, ils ne pouvaient, à eux seuls, tracer la magnifique avenue au terme de laquelle allait se dresser le magnifique monument de l'encyclique **Rerum novarum**, mais ils eurent l'insigne honneur de donner les premiers coups de cognée, de commencer le défrichement, de marquer une orientation.

La France, justement parce qu'elle peut être fière aujourd'hui de son effort catholique social et des multiples œuvres auxquelles il a donné naissance, se devait de rendre cet hommage à l'un des plus éminents précurseurs du mouvement. Elle se le devait d'autant plus que ce précurseur était le citoyen d'un pays auquel l'unissent des liens d'amitié qui se resserrent chaque jour davantage.

Elle l'a fait avec tout l'élan de son cœur et toute la ferveur de sa reconnaissance.

La "CROIX", de Paris :

Le sympathique M. Caillaux ne peut paraître nulle part, en réalité ou en effigie, sans provoquer des cris de: "A bas Caillaux!" Trois mots devenus tellement usuels que dans les télégrammes on les inscrits pour un seul: Abacayo! Qui vous dit, Monsieur l'employé du télégraphe, que ce n'est pas un nom de fleuve de l'Amérique du Sud, comme Pilcomayo?

Hormis donc, mardi soir, dans un music-hall de Montmartre, au cours de la représentation, comme défilaient sur la scène des baudruches gonflées représentant des hommes politiques, un spectateur a crié: "A bas Caillaux!" Une assez forte bagarre s'en est suivie.

Aux obsèques d'Anatole France, aussi, des gens, dans la foule, ont crié: "A bas Caillaux!"

—Vous voulez apprendre pourquoi la vie présente est un bien? Parce qu'elle est comme la matière de la vie future et qu'elle est une occasion et un stade pour ceux qui cherchent des couronnes. (S. Jean CHRYSOSTOME).

Un petit meuble —cadeau élégant et pratique.



Venez choisir et réserver dès maintenant celui que vous avez l'intention d'offrir.



Si vous voulez de la QUALITE et de la BEAUTE à prix minimes, venez nous voir d'abord.

L. G. ST-JEAN
Compagnie Limitée
319 EST, STE-CATHERINE
près St-Denis.
Est 5273

La pipe *Cavité* a maintenant un bouquin solide



Nous avons eu, de France, une pipe solide, au bouquin à toute épreuve et c'est celle-là qui est maintenant sur le marché, sauf quelques anciennes qui restent encore. Nous sommes sûrs des nouvelles et nous réparerons les anciennes gratuitement.

Chez les marchands ou par la poste, $1.00

La Cavité "CAVITE EXTRA" pipe de luxe, $3.50
E.-N. CUSSON, 588, ST-DENIS, MONTREAL.
264-m.j.s n C



La tasse de breuvage chaud pour une journée froide



Cahier à colorier Tommy Tomkins gratuit. Envoyez quatre enveloppes de cubes OXO pour recevoir en retour ce cahier à colorier intéressant et instructif pour vos enfants. Adressez Oxo Limited, 232 rue Lemoine, Montréal.

Une tasse d'OXO *chaud* en une journée *froide* aide à maintenir la circulation et porte la chaleur jusqu'aux oreilles et à l'extrémité des doigts. La riche nutrition contenue dans ce boeuf concentré remet de la fatigue et crée de la vitalité.

L'OXO chaud peut se préparer en une minute avec un cube d'OXO.

Essayez une tasse d'OXO chaud entre les repas et après le théâtre ou la partie de hockey et aussi avant le coucher. OXO a sa place en tout temps et vous conserve toujours en bon état.

En boites de 4 - 15c. 10 - 30c.

CUBES OXO

La grosse économie de boeuf.

Servez-vous-en pour la cuisson de vos mets.
Essayez cette recette :

OEUFS BROUILLES A L'OXO—Brouillez un oeuf ou plus suivant le besoin et posez sur une rôtie où vous aurez étendu une couche d'OXO haché mêlé avec un peu de beurre. (On peut servir des oeufs pochés de la même façon.)



Dans les Cigares WHITE OWL vous avez la qualité et la valeur 3 pour 25¢

Manufacturé par "General Cigar Co. Limited"
"IMPERIAL TOBACCO CO. OF CANADA LIMITED"
Seuls Distributeurs

POUR RELIER LES DEUX RIVES DU SAINT-LAURENT



L'UN DES PROJETS DE PONT ENTRE MONTREAL ET LA RIVE SUD qui sont soumis à l'étude des deux nouvelles commission dont la formation vient d'être annoncée par les commissaires du port. Daprès le plan que nous reproduisons ci-dessus, le pont se terminerait à l'avenue Delorimier, du côté de la rive nord. Nous en avons expliqué les avantages en plusieurs circonstances. La décision appartiendra aux commissaires du port, qui se décideront après avoir reçu les avis des ingénieurs consultants et des ingénieurs aviseurs, lesquels viennent d'être nommés.

LE CANADA COMBATTRA LES DROGUES

Le porte-parole de notre pays, à Genève, approuve les propositions américaines pour détruire le fléau des narcotiques.— La question du désarmement.

PROBLEME DES DOMINIONS

Paris, 20. — Le gouvernement français avait appris, il y a quelques jours, le désir de la Grande-Bretagne de retarder l'étude du protocole de Genève sur la sécurité et le désarmement. Donc, la demande formelle au conseil de la Société des nations de retarder la discussion du protocole n'a nullement surpris le ministère des affaires étrangères.

Le "Matin" dit que le gouvernement français se rendra au désir de la Grande-Bretagne, prenant note des motifs invoqués par le gouvernement de Londres.

CONSEILS DU JAPON

Oxford, Angleterre, 20. — Le baron Hayashi, ambassadeur du Japon en Grande-Bretagne, a dit à l'Assemblée Internationale d'Oxford, dans un discours sur la politique étrangère du Japon: "Le monde devrait procéder avec prudence dans l'exécution de tout projet de désarmement. La Société des nations est encore trop jeune—l'Amérique pense encore qu'elle est une enfant.—Laissons-lui atteindre l'âge nécessaire pour tenter une aussi grande tâche que le désarmement. Je pense que l'on devrait parler avec lenteur de la question du désarmement".

Le baron Hayashi a aussi conseillé une politique d'attente au sujet de la situation actuelle en Chine et il a déclaré que les puissances ne devraient pas se hâter pour intervenir.

D'un autre côté, la Chine ne devrait pas se hâter de mettre fin aux droits et concessions extra-territoriaux, bien qu'elle soit aujourd'hui moins indépendante que la Turquie ou l'Afghanistan.

L'ambassadeur considère le "droit de fixer sa destinée" comme un danger dans l'Extrême-Orient. Il a dit que, pour le présent, les Philippines, Bornéo et l'Indo-Chine devraient rester sous la protection étrangère. L'ambassadeur veut aussi une politique d'attente à l'égard de la Sibérie, mais il a dit que la Russie n'avait pas le droit de frapper permanemment d'exclusion le reste du monde. La population de la Sibérie est peu considérable et les ressources de ce pays sont grandes. D'autres peuples devraient obtenir la permission de contribuer au développement de ces ressources.

GUERRE A L'OPIUM

Genève, 20. — Le Canada et la Chine ont assuré leur appui aux propositions des Etats-Unis pour contrôler puis détruire le fléau des narcotiques, quand la conférence internationale sur l'opium a repris ses délibérations aujourd'hui.

L'hon. Dr Henri-S. Béland, porte-parole du Canada, a fait remarquer que les Etats-Unis avaient établi des lois dont la mise en vigueur serait suffisante pour éliminer le malheur de l'opium, si la contrebande clandestine et organisée n'avait pas inondé d'héroïne, de morphine et de cocaïne tout le pays.

Le Dr Béland a déclaré que le remède contre le fléau des narcotiques était entre les mains des délégués et il a demandé à toutes les nations de délivrer l'humanité de la hideuse plaie des drogues.

M. Alfred Szé, ministre de Chine aux Etats-Unis, a été le porte-parole de son pays. Il a admis qu'il y avait eu une récrudescence de la culture de l'opium, en Chine.

LES DETTES FRANÇAISES

Paris, 20.—L'attitude du premier ministre Herriot vis-à-vis des dettes de guerre de la France sera la même que celle de M. Poincaré, si la question se présente à la conférence des ministres des finances en décembre, suivant l'information obtenue de milieux officiels.

La délégation française, dit-on, déclarera que la France a l'intention de traiter les dettres comme une question d'affaires sans faire appel au sentiment et que la France ne consentira pas à être traitée sur un pied différent de l'Allemagne.

Les dettes françaises, prétend-on, doivent être réduites dans la même proportion que les réparations.

Les obligations de l'Allemagne ont été réduites de 66 pour cent, d'après les chiffres de la France. Les Français demanderaient une réduction semblable de leurs dettes lorsque le moment viendra de les amortir. Ce fut toujours la politique de M. Poincaré.

M. Herriot, qui parut lors de la conférence de Londres et de l'entrevue de Chequers' Court, faire de la question une affaire de sentiment, partagerait maintenant l'attitude de son prédécesseur.

LES NEGOCIATIONS

Les négociations en vue du traité de commerce avec l'Allemagne ont été reprises hier, au retour du Dr Trendelenburg, le principal délégué allemand. Pendant que les délégués reprenaient leur tâche au point où ils l'avaient laissée à la séance précédente, l'ambassadeur von Hoesch se présenta chez M. Jacques Seydoux, assistant-directeur politique du ministère des affaires étrangères, et discuta avec lui le côté politique du problème.

Il appert que les Allemands n'insistent plus sur l'abandon de la taxe de 26 pour cent, bien qu'on ait fait savoir que toute persistance à garder cette taxe pourrait affecter le vote du Reichstag sur la ratification d'un accord commercial.

L'impression dans les milieux officiels est que les Allemands comptent sur la décision de l'agent général Gilbert pour les débarrasser finalement de la taxe.

PROBLEME COLONIAL

Londres, 20. — Il y a lieu de croire que des mesures seront prises sans délai pour séparer les affaires des Dominions de celles du "Colonial Office. Les fonctionnaires du "Colonial Office" seraient prêts à subir ce changement parce que les relations entre les Dominions et la Grande-Bretagne ne s'accordent plus avec cette appellation.

L'entrevue entre les hauts commissaires des Dominions et le premier ministre Baldwin, entrevue à laquelle assistaient le lieutenant-col. L.-C. Amery, secrétaire des colonies et Austen Chamberlain, secrétaire des affaires étrangères, fut sans cérémonie. Plusieurs questions affectant les Dominions furent naturellement débattues. Comme on l'a déjà dit, c'est la première fois qu'un premier ministre britannique invite les hauts commissaires des Dominions à le rencontrer en arrivant au pouvoir.

Quant aux questions telles que la base de Singapour et les relations économiques impériales, il n'y a pas lieu de croire que le gouvernement britannique en soit arrivé à une décision définitive.

Le gouvernement impérial prendrait avis des Dominions avant de formuler une décision.

LE DESARMEMENT

Genève, 20. — Les téléphones au secrétariat de la Société des nations ont fonctionné toute la journée, hier. On a téléphoné de Paris et même de Londres pour savoir ce qu'il en était des nouvelles annonçante l'enterrement de la prochaine conférence de désarmement.

Les fonctionnaires de la Société conseillent de ne pas tirer de conclusion trop pessimiste, parce que la Grande-Bretagne a demandé d'ajourner le débat sur la conférence pour la réduction des armements. Ils font observer que la Grande-Bretagne a demandé de retarder le débat tout simplement parce qu'arrivant au pouvoir, M. Baldwin n'a pas eu le temps de se faire une opinion sur le protocole. Conclure de là que la Grande-Bretagne veut mettre le protocole au rancart, serait stupide. Ils ajoutent que personne n'a réellement songé à tenir la conférence du désarmement au mois de juin prochain. Il se peut que M. Austen Chamberlain assiste à la séance du conseil de la Société des nations à Rome. On n'a pas encore appris que le président eut l'intention de convoquer une conférence de désarmement à Washington.

LES BOLCHEVISTES SE FONT DENONCER AU CONGRES D'EL PASO

El Paso, Texas, 20. — Les délégués fraternels d'Angleterre, d'Allemagne et du Canada ont unanimement, hier, au congrès de la fédération américaine du travail, dénoncé le communisme et les propagandistes bolchévistes cherchant à s'emparer du mouvement trade-unioniste en Angleterre, au Canada et en Allemagne. Ces délégués sont C.-T. Cramp, président du comité exécutif du parti travailliste anglais; A.-D. Swales, président du British Trades Union Congress; Peter Grassman, vice-président de la fédération allemande des trade-unions, et John Colbert, du congrès des métiers et du travail du Canada.

FEU M. C. TREMBLAY

Du correspondant de la PRESSE)

Sainte-Sabine, 20.—M. Calixte Tremblay est décédé à l'âge de 54 ans. Il laisse son épouse, née Rosanna Benoit; sa mère, Mme J. Tremblay, d'Iberville; 4 frères, Arthur, d'Essex-Junction; Joseph, d'Iberville; Alfred et Adélard, de S.-Jean; 3 soeurs, Mmes W. Dalpé, de S.-Jean; E. Dupont, d'Henryville et soeur Sainte-Victoire de La Présentation. Ses funérailles ont eu lieu le 19 novembre au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

LE MONDE DIPLOMATIQUE



M. LOUIS RAYNAUD, ex-consul de France à Montréal, consul de 1ère classe à Carlsruhe, qui vient d'être nommé consul général de France à Mayence.

AUTRE COUP DES PIRATES

East Hampton, N.-Y., 20. — Le paquebot "President-Harding" a répondu, hier soir, à un message de détresse de la goélette anglaise "Veronica" désemparée à 100 milles au large du cap Sable. La "Veronica" avait perdu sa boussole et toutes ses chaloupes avaient été démolies. Elle était partie des Bermudes pour Halifax.

* * *

New-York, 20. — Le "President Harding" a appris aux bureaux de la "United States Line" qu'il avait aidé, hier soir, la goélette canadienne "Veronica" qui avait été laissée en détresse à 100 milles au large du Cap Sable, à la suite d'un raid exécuté par les pirates qui s'attaquent aux liqueurs.

LE PONT DE QUEBEC PEUT SUPPORTER DES VOIES CARROSSABLES

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 20. — M. H.-E. Vautelet, ancien ingénieur en chef du pont de Québec, qui s'est embarqué, hier, sur le paquebot "Empress of Scotland" pour aller passer l'hiver en France, a exprimé aux journalistes son opinion sur le projet d'une voie pour les automobiles sur le pont de Québec.

"Le pont, dit-il, est construit spécialement pour donner place à diverses voies pour les trains, les tramways, les voitures et les piétons. Chargé à sa pleine capacité, il n'éprouverait que 8 pour cent de sa résistance. On peut donc en toute sécurité y construire deux voies carrossables. Le vent, le froid, la gelée, le verglas peuvent seuls affecter l'énorme structure, mais les plans ont été faits de telle sorte que les perturbations atmosphériques ne sont pas à redouter".

LES VETERANS VEULENT UNE LOI PLUS LIBERALE

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 20. — Le secrétaire de l'association des vétérans, M. Grant McNeil, a déclaré, hier: "Nous demanderons au parlement à la prochaine session de nous donner le droit d'en appeler au tribunal des appels de toutes les décisions de la commission des pensions". A l'heure actuelle les soldats ne peuvent en appeler pratiquement que dans les cas où un candidat à la pension a le droit d'en obtenir une ou non. L'association des vétérans veut que le soldat puisse en appeler dans les cas où il se croit lésé sur une question de degré d'incapacité, d'inconduite, ou lorsque les veuves des militaires demandent du secours à la commission des pensions.

ON COMPTE 664 MORTS

Batavia, 20. — Il est définitivement établi que 664 personnes ont péri dans le tremblement de terre qui a secoué la partie centrale de Java.

ON CHOMERA LE DIMANCHE A KENOGAMI

L'hon. M. Taschereau en obtient la promesse du président de la Cie Price.

LETTRES ECHANGEES

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 20.—L'hon. M. Taschereau, premier ministre de la province de Québec, vient de faire d'heureuses démarches pour l'observance du dimanche. Voici un échange de lettres à ce sujet:

Québec, 11 novembre 1924.

Monsieur John-H. Price,
Price Brothers, Limited
Québec.

Cher monsieur Price,

Il se passe peu de jours sans que je reçoive des requêtes de diverses organisations, ou des résolutions de nos corps municipaux, protestant contre le travail qui se poursuit le dimanche dans des industries établies dans la province de Québec, particulièrement dans l'industrie de la pulpe et du papier.

Comme vous ne l'ignorez pas, la plus grande partie de ces travaux se font en contravention de la loi, et il n'est pas permis au gouvernement d'ignorer les infractions qui sont commises.

Je vous serais excessivement obligé si vous vouliez nous donner votre coopération, et voir à ce que tout travail de cette nature cesse dans votre usine du Lac Saint-Jean.

En ce faisant ,vous contribuerez à assurer une meilleure observance du Jour du Seigneur, et je suis sûr que vous obtiendrez en fin de compte un meilleur rendement de vos employés.

Sincèrement à vous,
(Signé) L.-A. TASCHEREAU

Québec, le 12 novembre 1924.

L'honorable L.-A. Taschereau,
Québec.

Cher monsieur Taschereau,

J'ai bien reçu votre lettre du 11 du courant, concernant le travail du dimanche.

Depuis déjà assez longtemps, ce problème fait l'objet de toute mon attention, et je puis vous dire que nous sommes prêts à coopérer avec vous dans toute la mesure du possible. A cette fin, j'ai déjà donné instruction à nos chefs d'usine à Kenogami de fermer l'usine à minuit le samedi, et de ne l'ouvrir qu'à minuit le dimanche. Cette règle sera en vigueur à compter du 1er janvier 1925.

La raison de ce délai tient à certains changements que nous devrons faire pour réorganiser notre service de production de telle sorte à compenser la perte de temps que nous allons subir. Mais si nous devions vous rendre service en mettant notre nouveau règlement en vigueur plus tôt, je m'efforcerais d'obtenir qu'il en soit ainsi.

J'ai chargé M. McCarthy d'avertir le curé de la paroisse que nous mettrons notre nouveau règlement en vigueur le 1er janvier. J'ai donc lieu d'espérer que vous n'aurez plus de plaintes au sujet de notre district.

Vous comprendrez, cependant, que certains travaux doivent être exécutés en toute hâte pour restaurer et renforcer la tranchée où s'est produit le récent éboulis. Ces travaux doivent être accélérés avec la plus grande énergie, car il est essentiel que pas le moindre retard, fût-il de vingt-quatre heures, ne vienne permettre à la gelée d'empêcher l'exécution d'une réparation si urgente. M. McCarthy a déjà soulevé la question du travail du dimanche au sujet de cette entreprise, et je crois que la question a été résolue à la satisfaction de tous les intéressés. Il nous est aussi indispensable de faire les travaux de réparation dans nos usines le dimanche, mais comme c'est une nécessité déjà connue par l'Eglise et par la Municipalité, je présume qu'il ne vous sera fait aucunes difficultés à ce sujet.

J'espère que ceci couvre tout le terrain, et répond pleinement à votre lettre.

Permettez-moi de vous donner de nouveau l'assurance de mon désir de coopérer avec vous par tous les moyens qui sont à notre disposition.

Sincèrement à vous,
(Signé) John-H. PRICE.

LAC-A-LA-TORTUE

—M. et Mme Roger Gendron, de Sainte-Anne de la Pérade, et Mlle Lucette Francoeur, de Saint-Prosper, sont venus en visite chez M. Philippe Francoeur.

—Mlles Léa Blanchette et Médora Fortin, de Trois-Rivières, ont été ici les invitées de M. et Mme Pierre Simard.

—Mlles M.-Luce et Gabrielle Tremblay sont allées à Drummondville chez leurs frères, ces jours derniers.

—M. et Mme G Bégin sont allés demeurer à Trois-Rivières.

—Mme Hervé Thibault a passé ici une semaine chez sa mère Mme Jérémie Poulin.

—M. Jos. Bergeron, de Trois-Rivières, est venu remplacer M. Bégin comme chef de gare.

—Mme Wilbrod L'Heureux, de Trois-Rivières, a passé quelques jours ici.

—M. et Mme Roméo Vachon sont allés demeurer au Sault Sainte-Marie.

—Mme A. Lafrenière est allée à Trois-Rivières ces jours derniers.

—M. le curé Gravel a reçu la visite de son frère M. Xavier Gravel, et de Mme Fraser.

—MM. Rosaire et Ovila Gagné, de La Tuque, sont venus en promenade chez M. Sinaï Lupien.

—Mme Lucien Périgny passe un mois à Trois-Rivières.

—M. Normand Jourdain, de Trois-Rivières, a visité ici Mlle Germaine Côté.

—Mmes Paterson et Lemire, de Trois-Rivières sont venus en visite chez M. Onésime Bourassa.

—Mlle Germaine L'Heureux est revenue d'une promenade à Trois-Rivières.

—M. Arthur Robert, de Montréal, a été ici l'invité de Mlle Berthe Barbeau.

—M. Joseph Jourdain est rendu à l'hôpital de Trois-Rivières.

—Ces jours derniers a été béni le mariage de Mlle Mélida Gervais, fille de M Aimé Gervais, avec M. Ernest Cossette, de Saint-Narcisse.

—Mme Wilfrid Baribeau et sa fille Bertha sont allées à Grand'Mère ces jours derniers.

CHAPUT DEVRA SUBIR UN EXAMEN MEDICAL

Ernest Chaput, âgé de 27 ans, vétéran de la grande guerre, s'est avoué coupable, hier après-midi, à l'accusation d'avoir allumé un incendie à la "Trudeau Carriage company", rue Visitation. Le juge en chef Décarie, devant qui l'inculpé a comparu, a ordonné qu'un examen médical soit fait dans ce cas, afin de s'assurer si Chaput jouit ou non de ses facultés mentales.

De bonne heure dans l'après-midi, Chaput a avoué devant le commissaire des incendies Letulippé avoir mis le feu à la manufacture Trudeau, et un mandat a été immédiatement signé pour son arrestation.

RHUMATISMES

Pourquoi souffrir quand je vous offre de vous envoyer GRATIS, un moyen bien simple et garanti, qui fait disparaître les rhumatismes en peu de temps. Adresser à O. W. RIBERDY, Botte 382, Walkerville, Ont.

CAPITOL
COMMENÇANT SAMEDI
Comme vous l'aimez le mieux!
Rudolph Valentino
"A SAINTED DEVIL"

CHOCOLATS VERMIFUGES DU DR. CHARLES

Ces chocolats d'un effet certain, inoffensifs et très agréables, se trouvent à être le remède le plus recommandable pour l'expulsion des vers intestinaux.
Les chocolats vermifuges du Dr Charles expulsent les vers et font disparaître la plupart des affections rencontrées chez les enfants, telles que, Fièvre, Etat bilieux, Perte d'appétit, Maux d'estomac, Insomnie, Agitation durant le sommeil, Mauvaise humeur, teint pâle.
MARTINEAU-BOUCHER, Pharmaciens en Gros
221 Notre-Dame Est - - - Montréal
EN VENTE PARTOUT A 50c.

Comprimés Satural



Dyspeptiques!!

Vous n'êtes pas plus jeunes que votre Estomac, mais vous pouvez rajeunir votre Estomac par l'emploi des

Comprimés SATURAL

¶ Rajeunir son estomac, c'est se rajeunir soi-même, parce que rien ne fait vieillir comme la dyspepsie, à cause de l'empoisonnement lent qu'elle produit et de l'insuffisante nutrition dont elle est cause. La dyspepsie agit aussi sur le système nerveux et sur le moral; les dyspeptiques sont gens taciturnes, moroses, pessimistes.

¶ Ne continuez pas à vieillir doublement en digérant mal. Recourez aux Comprimés SATURAL qui tonifieront votre estomac, le rajeuniront et vous rajeuniront en même temps. La santé de l'estomac, c'est la santé de l'individu, la condition de son bien-être et de son succès. Un Comprimé SATURAL après les repas fera de vous un optimiste, rayonnant de bonne humeur, débordant d'énergie et d'ambition.

Les Comprimés SATURAL

sont en vente chez tous les pharmaciens à 50cts la boîte de 50 comprimés. Si votre pharmacien ne les a pas en magasin, envoyez-nous 10cts et nous vous enverrons 10 comprimés, poste payée. Les Comprimés SATURAL *vous assurent* "UN BON REPAS POUR UN SOU".

PHARMACIE LACHANCE
Dépositaire
454, rue Ste-Catherine Est
Montréal

HENRY MORGAN & CO. LIMITED

Une Intéressante Vente de Gants Vendredi



3000 Paires de

GANTS

Dent pour Dames

Valeurs de 3.00 à 5.00 la paire

1.85 LA PAIRE

Neuf Modèles Différents

UN GROS ACHAT SPECIAL DE TOUT LE STOCK DISPONIBLE DES FAMEUX GANTS GANTELETS DENT

Pointures 5¾ à 8—Pointures 7 à 7½ au Complet dans tous les Modèles.

Gants de chamois, mocha et cape, en neuf modèles différents. Chaque paire est de la véritable confection Dent — comme seul Dent sait s'y prendre — dans les plus nouveaux modèles de la saison.

Gants pour la rue, l'automobilisme et les sports. Tous dans de jolies boîtes pour cadeaux de Noël.

NEUF MODELES DIFFERENTS — TELS QU'ILLUSTRES

GANTELETS

Pointures 5¾ à 8; longueurs 13, 12 et 10½ pouces, large gousset sur le côté ou le devant, lanière avec fermoir Dent au poignet, doigts précousus ou à demi piqués. Dessus brodés en soie ou cordés. Couleurs: gris français, fauve, castor, sable, ardoise.

Et à part ces merveilleuses valeurs en fait de gants Dent, nous offrons des

GANTS DE SUEDE FRANÇAIS FANTAISIE

Couleurs : perle, gris foncé. *Prix régulier 3.50 la paire.*

Cette vente attirera les acheteuses les plus difficiles — et nous ne pouvons trop fortement vous conseiller d'acheter libéralement.

Ces gants sont on ne peut plus désirables pour vous-même ou comme cadeaux de Noël.

3,000 paires — *Valeurs de 3.00 à 5.00*

VENDREDI — 1.85 la paire

—Rez-de-chaussée.

600 Paires de
SOULIERS POUR DAMES, 3.95

Chaque paire est une valeur exceptionnelle.

Pas une paire ne vaut moins de 8.00—plusieurs valent 9.00 et 10.00—et il y en a même qui valent jusqu'à 13.00 la paire.

Marqués à ce bas prix pour les écouler immédiatement. Beaux souliers à la mode — matériaux de qualité—semelles cousues à la main — grand choix de modèles et de cuirs.

Une vente que vous ne voudrez absolument pas manquer.

Prix 3.95

—Deuxième étage.

400 Chandails de Laine pour Dames
VENDREDI
2.95

Prix rég. 4.50 à 7.00.

Chandails pour porter sous le costume de sport — sous le manteau d'hiver. Chandails pour porter au bureau ou chez soi —nous les avons tous. *Prix réguliers 4.50 à 7.00* pour 2.95.

Chandails fermés, cardigans et modèles jaquette. Couleurs: sable, gris, vert, tan, noir et blanc, ainsi que plusieurs belles combinaisons de couleurs.

Prix rég. 4.50 à 7.00.

En vente à 2.95

—Deuxième étage.

Nouveaux Gants pour Garçonnets
.65

Rég. .85, 1.00, 1.25

Chaque paire est de la marque "Fowne". Gants en tricot écossais pure laine, poignets serrés, tricot simple ou double. Doigts en laine brossée ou unis, sans couture. Couleurs assorties: brun, bruyère, gris, fauve. Pointures 4 à 8.

.65 la paire

—Rez-de-chaussée.

LA MUSIQUE

COURTE ET GLORIEUSE CARRIERE DE PURCELL

La courte vie de Henry Purcell est bondée d'événements remarquables.

Il était encore tout enfant lorsqu'il devint membre du choeur de la Chapelle Royale. Dès l'âge de douze ans, considéré comme le plus capable des jeunes membres de la chorale, on le chargea d'écrire une composition musicale à l'occasion de l'anniversaire de naissance du roi.

Nous voyons un fait unique se produire lorsqu'il n'avait encore que vingt-deux ans. Le docteur John Blow, organiste à Westminster Abbey, reconnaissant le talent du jeune homme, qui était son élève, abandonna son poste pour permettre à Purcell de lui succéder au clavier des célèbres orgues. Deux ans plus tard, Purcell était, en sus, nommé organiste de la Chapelle Royale. Comme titulaire de ces deux postes il reçut maints honneurs. Il fut successivement l'organiste en titre de la cour de Charles II, de Jacques II, et, lorsque ce dernier fut détrôné, Purcell devint l'organiste de la cour de Guillaume et Marie.

Il écrivit des compositions spéciales pour toutes les cérémonies d'état importantes. Au retour du roi à Londres, après une vacance, Purcell, assis au clavier, comme c'était alors la coutume, dirigea lui-même une ode qu'il avait écrite pour l'occasion, pour grand choeur et orchestre complet. Purcell joua au couronnement de deux souverains et aux funérailles de la reine Marie.

FINI LE TEMPS DU MUSICIEN MANIAQUE

Le jour du musicien maniaque est passé. Le jeune musicien qui veut voir son talent reconnu parmi les siens, doit montrer un jugement sain et faire preuve de l'habileté mentale voulue pour s'associer avec ses concitoyens sur un niveau mutuel de connaissances générales. Il ne lui suffit pas de montrer qu'il est expert en son art, mais encore de prouver qu'il possède du savoir-vivre, des connaissances sérieuses et une intelligence développée.

Son tempérament artistique doit naturellement se révéler par une grande délicatesse de sentiments, par une conduite de gentilhomme et un choix de bonnes manières. Il doit certes saisir le sens artistique musical et en jouir et se laisser emporter par les grandeurs de l'art, mais il ne doit pas se prêter à des excentricités vulgaires, il doit ne pas être hautain ou dédaigneux envers ceux qui ne pensent pas exactement comme lui-même. Il doit mettre au rancart toute inclination à l'impudence, ou au mépris, et ne point rester perché sur son tabouret. Toutes ces manies sont quasi comparables aux mimes du choléra ou de la fièvre et sont loin de dénoter une âme artistique, mais bien plutôt une âme imbue d'un étroit égoïsme et une absence de l'amour de ce qui est le beau et le sublime, éléments fondamentaux de tout ce qui est vraiment artistique.

BENEDICTION D'ORGUES

Voici le programme musical qui sera interprété, dimanche soir prochain, à 8 heures, à l'église Saint-Joseph de Bordeaux, à l'occasion de la bénédiction des orgues:

a—Orgue, Prélude de la 3ème Sonate, Guilmant; M. R. Paquet. b—Chant, Le Roi d'Amour, Gounod; Mlle G. Auger. c—Chant, Procession, C. Franck; M. Emile Gour. d—Chant, Ave Maria, Cherubini; Mme E. Hamelin.

II. a—Orgue, Berceuse, L. Vierne; M. R. Paquet. b—Chant, "Hosanna", Granier; M. C.-E. Lamoureux. c—Chant, Cujus Animam, Rossini; Mme J.-E. Blanchard. d—Duo, Ecce Panis, Dubois; MM. Gour et Lamoureux.

Sermon de circonstance par M. l'abbé Emile Lambert.

III. a—Orgue, Prélude op. 29, No 6, G. Pierné; M. R. Paquet. b—Chant, Panis Angelicus, C. Franck; Mlle G. Auger. c—Chant, Jérusalem, Gounod; M. Emile Gour. d—Chant, Ave Maria, Gounod; Mme J.-E. Blanchard.

IV. a—Orgue, Mélodie en do, Dubois; M. R. Paquet. b—Chant, Judicame Deus, Back; M. C.-E. Lamoureux. c—Chant, Prière de Jeanne d'Arc, Gounod; Mme E. Hamelin. d—Trio, Jesu Del Vivi, Verdi; Mme Blanchard et MM. Gour et Lamoureux.

V. Orgue—Toccate en fa majeur, Widor; M. R. Paquet.

Salut—Chorale, Cor Jesu, Lamoureux; O Salutaris, Gounod; Solo, Ave Maria, Mascagni; M. A. Gagnon. Duo—Ecce Fidelis, B. Poirier; MM. A. Labelle et A. Gagnon. Chorale, Tantum Ergo, Riga; Solistes: A. Labelle et J.-A. Sabourin. Chorale—Laudate Solemel, Beethoven.

Sortie — Orgue, Marche Pontificale, Lemmens; M. R. Paquet.

EST-CE LE MEILLEUR GENRE D'AUDITOIRE ?

Un voyageur américain fort connu raconte un fait dont il a été témoin, dans une ville d'Italie, célèbre par ses aspirations artistiques. Au cours d'un concert, une Signora plutôt "passée de saison" exécuta un morceau de chant à la fin duquel elle fut huée et sifflée à outrance. Mais les huées et sifflets se changèrent bientôt en applaudissements prolongés, qui persistèrent même après qu'elle fut venue saluer le public, la forçant, finalement, à donner un rappel. A la fin de ce second morceau, les sifflets recommencèrent de plus belle, pour se changer encore en de vifs applaudissements. Lorsque, en réponse à cette insistance du public, elle apparut de nouveau sur la scène, elle fut saluée de cris de mépris, de quolibets et d'épithètes dérisoires, la forçant de se retirer, confuse et honteuse. Il est évident que l'auditoire s'amusait aux dépens de la chanteuse, se moquant des efforts de cette étoile sur le déclin, ne la rappelant en scène que pour pouvoir l'humilier plus sûrement.

Le public anglais traite ses artistes d'une toute autre manière. Une fois qu'un artiste a atteint le pinacle de l'art et conquis l'admiration et l'amour du public, il peut compter, pour toujours, sur la loyauté de ses auditoires. Il aura beau perdre le brillant ou la force de sa voix il n'en restera pas moins un favori, et s'il sait choisir des compositions qui ne dépassent pas les capacités qui survivent en lui, le public lui sera toujours fidèle et dévoué. Mais est-ce le meilleur des auditoires?

LES PIANOS MUETS

L'Association nationale des accordeurs de pianos, lors de son congrès à Saint-Louis, rapporta qu'il y a au pays un nombre incalculable de pianos qui restent muets pour la seule raison qu'ils ont besoin d'être accordés. M. W.-J. McLellan, le secrétaire de l'Association, dit que quatre-vingt-cinq pour cent des pianos dans les familles d'Amérique ne sont considérés que comme de simples meubles d'ornementation pour la seule raison que leur accordage a été négligé. Ces instruments de musique si sensibles à l'âme de l'artiste, sont ainsi détournés de leur but noble et enviable. Les statistiques montrent que la moyenne dépensée au pays pour l'entretien des pianos n'excède pas quarante sous par année. L'Association des accordeurs a entrepris une campagne dans le but de faire comprendre l'importance de faire accorder les pianos au moins une fois l'an.

Les causes principales qui rendent les pianos faux sont: une trop grande chaleur ou un froid excessif; la présence de substances étrangères telles que: boules camphrées, épingles à cheveux, gomme à mâcher, broquettes ou bouts de cordes, bandes élastiques, poussières et saletés.

BENEFICE DE Mme SOULIER

C'est samedi soir, à minuit, que sera donnée, au théâtre Orpheum, la soirée artistique au bénéfice de Mme Soulier et sa fillette, avec le concours de tous les artistes de Montréal. Un grand drame sera interprété, spécialement monté pour l'occasion. Un chien policier belge d'une intelligence surprenante tiendra un rôle dans cette pièce, qui fera sensation. Qu'on s'y rende en foule.

A SAINT-VIATEUR

La Chorale Saint-Viateur organise pour dimanche prochain, le 23 novembre, un concert sacré qui aura lieu à l'église Saint-Viateur d'Outremont, à 7.30 heures précises.

Un programme de choix comprenant des oeuvres des plus grands maîtres, sera exécuté, et l'on compte sur la présence d'une foule nombreuse.

TRIBUNE LIBRE

REQUETE DES CHANTEURS D'EGLISE DE MONTREAL

Il appart que lorsqu'il y a des funérailles chantées, en musique dans les églises, les directeurs de chaque chorale, se choisissent parmi eux seulement, des voix pour chanter à ces funérailles. Cette manière de faire est certainement préjudiciable aux membres de chaque chorale qui ont toujours fait leur devoir comme chantres dans leur église respective et qui ne reçoivent aucune rémunération.

Il me semble le moins que les directeurs de chaque chorale puissent faire pour les membres de leur propre chorale serait d'engager des membres de leur chorale ou d'autres chorales qui ne sont pas directeurs ou maîtres de chapelle; c'est le devoir il me semble pour tous les maîtres de chapelle d'agir ainsi. Je dois dire avec toute la certitude qu'en engageant des chantres dans les chorales, les paroissiens qui paient pour des services chantés en musique y gagneraient même en fait de belles voix, et ainsi permettraient aux membres des chorales de recevoir une faible rémunération pour les services qu'ils rendent comme chantres. Il faut bien le dire, les membres des chorales ont autant de capacité et de belles voix que les maîtres de chapelle même.

On dirait d'après les faits que les membres des chorales sont la partie négligeable dans les auditions musicales de nos églises. Je suggère donc une méthode plus juste pour les mérites d'un chacun des membres de ces chorales. Avis aux intéressés.

OSCAR RICHER

QU'ON RESPECTE LA BEAUTE DES CHANTS RELIGIEUX NEGRES

Nous ne voyons plus surgir, de nos jours, de nouveaux chants nègres; il est donc opportun de conserver ceux qui existent déjà.

Il est peu d'adultes, parmi les Canadiens, qui n'aient pas entendu chanter le choeur "Jubilee", ou, du moins, qui ne connaissent point ce choeur de réputation. C'est un organisation musicale formée de membres de l'université Fisk, ce collège de Tennesse qui est non seulement le centre d'éducation pour la race noire, mais encore l'un des éléments importants dans l'oeuvre propagatrice de la bonne musique sur ce continent.

Pendant sept années, le choeur Jubilee a parcouru le pays afin de recueillir les fonds nécessaires pour subvenir aux exigences financières causées par une crise dans l'administration de cette institution.

M. Charles-F. Meyers, directeur du quintette Fiske, disait dernièrement, au cours d'une entrevue:

"Pour nous, qui pouvons chanter ces anciens chants de la race noire, il est naturel de vénérer la foi qui les a inspirés. A ces réunions d'antan, que l'on appelait, "réunions du bocage", notre peuple, groupé en une masse frémissante d'espoirs, se laissait entraîner par ses sentiments religieux et proclamait dans ces chants, sa foi en une délivrance prochaine; se réfugiait dans le coeur aimant du Christ, pour endurer les affres de l'esclavage. Ces chants esthétiques étaient toujours inspirés par quelque verset de l'Ancien Testament.

"Après une transe religieuse qui durait quelquefois plusieurs jours, l'un de ces pauvres malmenés du sort s'écriait tout à coup: "Un nouveau chant m'a été inspiré, le voici." Et il chantait un nouvel hymne tandis que ses compagnons se joignaient à sa ferveur, harmonisant leurs voix à celle du compositeur. C'est ainsi que sont nées les mélodies si chères à la race noire, et si, de nos jours il se compose encore quelques-uns de ces chants, ils n'ont certes pas le même cachet de religieuse originalité. Il semble que c'est lorsqu'un peuple est plongé dans le gouffre des souffrances que ses aspirations vers la liberté lui inspirent des actes sublimes. Lorsque, gravissant le flanc des monts, l'on arrive au sommet où l'éducation fait disparaître la simplicité des moeurs et des sentiments, l'instinct artistique s'évanouit. C'est pourquoi je crains que, si nous ne conservons pas religieusement l'héritage que nous ont légué nos ancêtres de la race noire, ces douces mélodies disparaîtront entièrement."

M. Meyers est imbu de convictions profondes concernant la valeur de ces chants de la race noire. Il continue: "Pour nous, qui avons la mission de conserver intacts les chants de notre race, il surgit en nos âmes un besoin instinctif de défendre notre trésor artistique contre l'emploi sacrilège qui en est fait de nos jours. Il est de notre devoir de protéger ces mélodies qui, en plus de leur beauté musicale, ont un cachet de simplicité et de douceur quasi sublime.

"Un grand nombre de chanteurs modernes ont pris avantage de la valeur intrinsèque de cette musique pour l'adapter à des chants burlesques, oubliant la nature si religieuse de ces mélodies, qu'il semble criminel de spoiler de la sorte.

"Plus pénible encore est-il pour nous de constater l'attitude d'un grand nombre de musiciens de notre propre race, qui prenant avantage de l'attrait que possède cette musique et de leur propre talent, cherchent à s'en servir pour des fins purement pécuniaires, à l'encontre de tout sentiment esthétique. Est-il rien, par exemple de plus exquis que cet hymne, "Marie ne pleure pas, ne pleure pas," dans lequel l'âme sympathique retrouve toute l'historique de la passion du Christ. L'esprit imprégné par la foi sent cette mélodie le plonger dans l'abîme des souffrances du grand drame de la chrétienté et dans un élan de compassion suprême, s'écrie: "O Marie, ne te lamente pas, ne te lamente pas". Pourtant, nous voyons des musiciens se balançant en des contorsions ridicules sur le siège du piano et transformant cette sublime musique en un "jazz" dégoûtant, il en est de même pour un grand nombre d'autres de ces chants.

"A moins d'être imbu de l'esprit religieux de ces hymnes, à moins de bien comprendre la grande leçon de patience qu'ils nous rappellent, à moins de nous souvenir l'esprit de soumission que la race noir y exprime, alors qu'elle y criait ses souffrances, accablée sous le faix de l'esclavage; il est impossible de réaliser toute la sublime valeur de ces mélodies".

MISE AU POINT

Nous recevons de M. J.-A. Gauvin, impresario et directeur du théâtre Orpheum, la note suivante:

"L'imbroglio au sujet des Chanteurs romains ,récemment mis au jour par les journaux, n'engage en rien ni le théâtre Orpheum ni son directeur, M. J.-A. Gauvin, qui sont et ont été absolument étrangers à la venue et aux exploits de ces chanteurs et de ceux qui ont administré leurs concerts. Bien qu'assistant-gérant du théâtre Orpheum, M. Hector Dutrisac était seul et personnellement intéressé dans les concerts de ces chanteurs italiens".

"CYRANO DE BERGERAC" ET "LA VIE DE BOHEME"

Si l'on en juge d'après la vente des billets, la matinée d'aujourd'hui sera couronnée d'un très vif succès. Rien de surprenant à cela; on donne pour la dernière fois "Cyrano de Bergerac", l'immortel drame en cinq actes d'Edmond Rostand et le plus grand succès de la présente saison du théâtre de la Porte-Saint-Martin. "Cyrano" est le rôle par excellence de M. Pierre Magnier, le distingué artiste français qui dirige la troupe actuelle de l'Orpheum, et c'est dans ce personnage qu'il émeut le plus son auditoire. C'est une véritable musique que de l'entendre chanter ces vers admirables de Rostand et l'on comprend facilement qu'il attire un si grand public. Mardi soir, M. Magnier faisait encore salle comble avec "Cyrano de Bergerac" et nous avons toute raison de croire qu'il en sera de même cet après-midi.

Ce soir, on donnera "La vie de Bohème", comédie en cinq actes de Barrière et Murger. Lorsque "La vie de Bohème" est donnée à la Porte-Saint-Martin, à Paris, on donne des intermèdes de chant et de récitation au quatrième acte. Les artistes de la Porte-Saint-Martin feront de même à Montréal et ils nous ont préparé un superbe programme d'intermèdes au quatrième acte. Signalons tout spécialement le fait que M. Pierre Magnier récitera l'Ode au Soleil, de "Chanteclerc" d'Edmond Rostand. Voici d'ailleurs le programme complet de ces intermèdes:

1—"Les Hussards de la Garde", chantée par Mlle Maud Yrem.
2—"La Normandie" de Frédéric Bérat, chantée par M. Pierre Ahnette.
3—(a)—"Le Lion Amoureux" de La Fontaine.
(b)—Coquetteries posthumes, de Théophile Gauthier.
Poésies par Mlle Clervanne.
4—"Un vieux farceur", paroles de Wadot, musique de Léon, chantée par Mlle Jeanne Dulac et M. Glenat.
5—"La Lisette", paroles et musique d'Errand, chantée par Mlle Maud Yrem.
6—"La Demande en Mariage", paroles de Lemoine, musique de Puret, chantée par Mlle Malbert et M. Almette.
7—"L'Ode au Soleil", de "Chanteclerc", d'Edmond Rostand, par M. Pierre Magnier.

Voilà donc un magnifique programme ajouté à l'amusante et spirituelle comédie "La vie de Bohème".

La semaine prochaine, de dimanche soir à mercredi soir, la comédie musicale américaine "Bringing Up Father"; ensuite jeudi, vendredi et samedi, la Paviova et ses fameux ballets russes.

MALEPART-IZARD

Le programme du récital Malépart-Izard, qui aura lieu mardi soir à 8 heures 30, le 25 novembre, au Ritz-Carlton, est formé des pièces les plus intéressantes des répertoires classique et moderne. Le programme tout au long sera donné bientôt.

Théâtre Canadien-Français
CETTE SEMAINE
LA VOLEUSE D'AMOUR
pièce en 7 tableaux par Emile MOREAU
28-3E

ORPHEUM
Toute cette semaine se terminant samedi
DERNIERE SEMAINE DU THEATRE DE LA PORTE SAINT-MARTIN DE PARIS
AUJOURD'HUI MATINEE
"CYRANO DE BERGERAC"
Jeudi, vendredi, samedi soir, samedi en matinée
"LA VIE DE BOHEME"
28-8E

CRPHEUM
Dimanche après-midi, 23 Nov.
ANNA
CASE
"L'exquise cantatrice"
"La plus jolie voix, la plus belle des artistes".—N. Y. Times.
Billets en vente chez Archambault et Théâtre. Prix : 75c à $2.50.
27-7 E

ORPHEUM 3 jours com. Jeudi 27 Nov.
4 différents programmes
Matinée samedi
Tournée Américaine d'Adieu
ANNA PAVLOWA
L'INCOMPARABLE ET SON BALLET RUSSE
ORCHESTRE SYMPHONIQUE 80—PERSONNES—80
Jeudi soir "Don Quichote"
Vendredi à 8.15 "Coppelia"
8.15 p.m. "Floras Awakening"
Samedi à 2.15 Coppelia-Poupée Féerique
Samedi à 8.15 Chopiniana Feuilles d'Automne
Sept numéros spéciaux (Divertissements) à chaque représentation
Prix: Soirées, $3.50, $3, $2.50, $2, $1.50 Loges, $4. Matinées, $3, $2.50, $2, $1.50, $1. (Taxe en plus). Billets en vente à l'Orphéum, chez Archambault et Lindsay
Directeur local, J. A. GAUVIN

PALACE
Maintenant à l'affiche
MILTON SILLS
et
NAZIMOVA
dans
"MADONNA of the STREETS"
Une histoire de femmes qui passent dans la nuit.



Cette enchanteresse moderne fascinait tous les hommes.

Elle enflammait les hommes d'amour, n'éprouvant aucune émotion.

MAE MURRAY in Circe The Enchantress
écrite spécialement pour Mae Murray par
BLASCO IBANEZ
auteur des
"Quatre Cavaliers"
et de
"Blood and Sand"
A PARTIR DE DIMANCHE AU
PALACE

United Amusements Ltd. Theatres
STRAND
D'auj. à sam.—Programme double
Elliott Dexter et Mildred Harris
"BY DIVINE RIGHT"
EDMUND LOEW dans
"HONOR AMONG MEN"
Albeta Vaughn—"The Go-Getters"
William Eckstein—Armand Meerte

REGENT
D'auj. à sam. 2 grandes attractions
Betty Compson 'THE FEMALE'
ANNETTE KELLERMAN
'VENUS OF THE SOUTH SEAS'
Comédie spéciale, etc.

PAPINEAU
Aujourd'hui—Double programme
Norma Shearer, James Kirkwood dans
"BROKEN BARRIERS"
Laurette Taylor "Happiness"

BELMONT
Aujourd'hui—2 bonnes attractions
Corinne Griffith et Milton Sills dans
"SINGLE WIVES"
"Captain Kidd's Kid" mettant en vedette
HAROLD LLOYD
Leo Maloney—"Wings of the Storm"
Jack Dempsey—"Bring Him In"
Ce soir: Concours de Danse

CORONA
Aujourd'hui. Bon programme double
Betty Compson 'THE FEMALE'
Hobart Bosworth et Pauline Starke
"HEARTS OF OAK"
Ce soir: Grand Gala

PLAZA
D'auj à sam.—Attraction spéciale
MARY PICKFORD
"Dorothy Vernon of Haddon Hall"
Comédie, etc.
Ce soir: Les Melody Kings

Mt. ROYAL
D'auj. à sam.—3 bonnes vues
Carmel Myers et Kenneth Harlan
"POISONED PARADISE"
Fred Thomson—"The Fighting Sap"
Baby Peggy 'The Flower Girl'
M. Eugène Maynard au piano

Capitol Entertainment
Commençant Samedi
Rudolph Valentino

de Rex Beach's
'A SAINTED DEVIL'
Production somptueuse
Troupe d'étoiles !
a Paramount Picture
Comme vous l'Aimez le Mieux-
VOYEZ !
Le fougueux amoureux—le cavalier danseur de "The Four Horsemen" dans une histoire du sud-américain remplie d'émotions—
Son Meilleur Rôle !
DERNIERES FOIS
AUJOURD'HUI et DEMAIN
"HIS HOUR"
d'Elinor Glyn
aussi
LARRY SEMON
dans "HER BOY FRIEND"

HIS MAJESTY'S
Semaine de Gala Commençant
LUNDI LE 24 NOV.
REVUE DE 1924
d'ANDRE CHARLOT
A obtenu d'innombrables triomphes à Paris, Londres et New-York.
LES VEDETTES SERONT :
BEATRICE LILLIE, GERTRUDE LAWRENCE, HERBERT MUNDIN et SAM-B. HARDY
Un CHOEUR de ROYALES BEAUTES ANGLAISES
— PRIX: —
En soirée :
$1.00, $1.50, $2.00, $2.50, $3.00
Mat. sam. 50c à $2.50
Matinée d'occasion mercredi 50c à $2.00 15,20,23 E

THEATRE NATIONAL
CETTE SEMAINE
Scandale 1924 Comédie musicale
Grande vue spéciale. Première fois dans l'Est
THE IMPOSSIBLE MISS BELLEW
28-8E

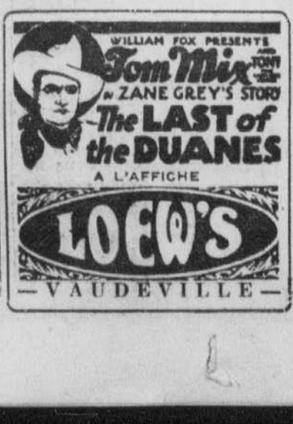
ST-DENIS
FILM DE LUXE
Les MISERABLES
VAUDEVILLE
29-4E

FILM de LUXE
DONNERA UN
Festival Musical
SAMEDI SOIR
SAINT-DENIS
31-2E

LORD NELSON & NAPOLEON PALACE
Aujourd'hui, demain et samedi
Rudolph Valentino dans
"Monsieur Beaucaire"
Enoncé en français
ATTRACTION SUPPLEMENTAIRE
"THE DARLING OF NEW-YORK"
avec toute une troupe d'étoiles

MAISONNEUVE
ONTARIO & LASALLE
Aujourd'hui — Programme double
IN FAST COMPANY avec
RICHARD TALMADGE, MILDRED HARRIS et autres.
BETTY BALFOUR dans
"MOR'D EMIL"
2 — numéros de vaudeville — 2

IMPERIAL
JACK NORWORTH
et
5 AUTRES NUMEROS 5
de Vaudeville B. F. KEITH
MADGE BELLAMY
dans
"The White Sin"



A L'AFFICHE
LOEW'S
VAUDEVILLE

CHANTECLERC
CETTE SEMAINE
LES MARIS SANS FEMMES
Comédie sentimentale en trois actes de Antony Mass
17,18,20E

PRINCESS
Deux fois par jour Vaudeville de haute classe
ADELAIDE ET HUGHES
BLOSSOM SEELEY
6—Autres Grands Numéros—6
27-4E

MIDWAY
Aujourd'hui dernier jour. Grand programme double
"DANGEROUS MONEY"
en 7 parties. Titres Français et
"IT IS THE LAW"
en 8 parties. Titres Français. Aussi dernier épisode d'"Iron man"

DOMINION VAUDEVILLE
Auj. à sam. "LEGEND OF HOLLYWOOD" avec Percy Marmont
"THE PLAYTHING OF AN EMPEROR"
"THE IRON MAN" et excellent vaudeville
30-3E

ELECTRA
Aujourd'hui seulement
THOMAS MEIGHAN dans
"THE ALASKAN"
Titres français. Aussi
CARMEL MYERS dans
"BABBITT"
Titres français.—Comédie et autres
ORCHESTRE ELECTRA

LA VIE
est une chose après une autre. De nos jours c'est la danse après le souper qui apporte le plaisir et la joie. En
4 leçons particulières
je puis vous mettre à l'aise avec la foule des danseurs et vous rendre fier de vos nouveaux succès. Consultez le professeur Laing aux
Auditorium Studios
229 OUEST, RUE ONTARIO.
Tél. Plateau 0534.
20,24,26,28E

TWICE DAILY GAYETY 2:15 and 8:15 PM
COLUMBIA BURLESQUE
RUNNIN' WILD
Matinée spéciale pour dames tous les jours, 25c
28-5E

PASSE-TEMPS
AUJOURD'HUI à SAMEDI
'FLIRTING WITH LOVE'
avec Colleen Moore et Conway Tearle
31-3E

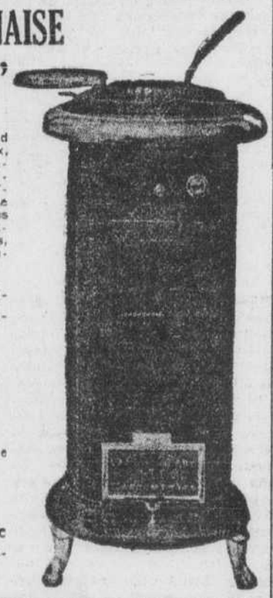
CRYSTAL PALACE
331 SAINT-LAURENT
Aujourd'hui, dernière journée, programme double, HARRY CAREY dans THE LIGHTNING RIDER. Aussi LOVERS LANE avec une troupe d'étoiles. Comédie et autres

MOULIN ROUGE
JEUDI, VENDREDI, SAMEDI
MARY PHILBIN
"THE GAIETY GIRL"
Comédie et autres
31-2E

FRANÇAIS
ANCIEN LOEW'S COURT
27 Ste-Catherine Est
Aujourd'hui à samedi
VIOLA DANA dans
ALONG CAME RUTH

HOTEL PLACE VIGER
SOUPER-DANSANT
TOUS LES SAMEDIS SOIRS
ORCHESTRE SPÉCIAL
$1.50
PLACES RÉSERVÉES À MAIN 5720
19,22E

Parlez toujours C C C parmi vous du
"C" c'est Crédit "L" c'est la Liberté
LIBERTE—Ce que tout citoyen chérit le plus.
CREDIT—Une confiance dans l'acheteur et qui est à la base de la prospérité de tous les pays.
Achetez à la manière La Liberté
GRATIS Tapis de table

49.50
IMPORTANT—Ne confondez pas ce splendide mobilier de bibliothèque avec les mobiliers ordinaires, de construction commune. Remarquez les caractéristiques spéciales de sa construction supérieure et durable mentionnés dans le panneau ci-dessous, à droite:
Pas d'Argent Comptant
Pas de C. O. D. — Rien à payer à l'arrivée du mobilier de bibliothèque.
Lisez chaque mot de cette annonce
S.V.P.
Mettez simplement le coupon à la poste, et La Liberté vous enverra ce joli mobilier de bibliothèque de 7 articles, et, par-dessus le marché, absolument GRATIS, un magnifique tapis de table en tapisserie. Rien à payer sur réception des marchandises. Pas de C. O. D. Servez-vous-en pour rien à l'essai pendant 3 jours, et, si vous n'êtes pas satisfait, nous reprendrons le mobilier. Si vous le gardez, payez seulement pour le mobilier de bibliothèque — un petit versement chaque semaine. Le tapis de table est GRATUIT.
MOBILIER DE BIBLIOTHEQUE en chêne scié sur quartier et massif, fini ciré. 7 Articles
Toute une pièce de meubles joli et massifs pour le salon, le vivoir ou la bibliothèque. Grande table avec dessus de 36" x 24", fauteuil, berceuse bras, chaise droite, berceuse de couture, tabouret et appui-livres. Tous de dimensions régulières et en chêne massif en le populaire style Mission avec riche fini ciré. Le dessus de la table est fait en véritable chêne scié sur quartier. Les bras de la berceuse et du fauteuil sont en véritable chêne scié sur quartier. Les sièges et les dossiers sont richement recouverts en imitation de cuir espagnol brun très épais. Les sièges sont du type auto avec ressorts en spirale attachés à la main, reposant sur de fortes bandes d'acier — ne formant pas creux. Un merveilleux mobilier à un prix d'occasion sans parallèle.
8 Caractéristiques Spéciales
1—Sièges à ressorts du type auto avec ressorts en spirale attachés à la main.
2—Dossiers rembourrés
3—Cadres en chêne massif bien préparé.
4—Porte-livres, papiers et magazines sous la table aux deux bouts.
5—Dessus de la table de 36" x 24" en véritable chêne scié sur quartier et appui-bras du fauteuil et de la berceuse à bras en quart de chêne.
6—Chaque pièce est de dimensions régulières.
7—Fini ciré.
8—Les chaises et la table ont des dômes de silence.
3 JOURS d'ESSAI GRATIS
Retournez-nous le coupon pour l'une ou l'autre de ces offres ou pour les deux — Notre service est rapide et courtois.
MAGNIFIQUE FOURNAISE "QUEBEC"

en acier pesant, dessus rond à un rond ou dessus carré à deux ronds, au choix, PAS DE GRIL, à deux tablettes, bande et pattes nickelées, construction soignée, GARANTIE POUR BIEN CHAUFFER, positivement ce qu'il y a de mieux sur le marché. Après que vous serez convaincu de cette valeur extraordinaire, c'est-à-dire après 3 jours, vous nous paierez $1.00 par semaine pendant 14 semaines.
Absolument aux mêmes conditions que le "Mobilier de Bibliothèque".
PAS D'ARGENT COMPTANT
Pas de C. O. D. Rien à payer à l'arrivée de la fournaise.
GRATIS
Nous vous enverrons en même temps absolument gratis la première feuille de tuyau
LA LIBERTE FURNITURE, 1764 rue Natre-Dame Ouest
Envoyèz l'ameublement de bibliothèque de 7 morceaux, $49.50, ci-dessus décrit, et en même temps un tapis de table en tapestry, absolument GRATIS ou une Fournaise Québec tel que décrite ci-contre avec la première feuille de tuyau et un coude gratis. Je n'aurai rien à payer sur livraison des marchandises. Je les aurai à l'essai 3 jours gratis. Si je suis satisfait, je donnerai $1.50 par semaine jusqu'à ce que le plein prix de l'ameublement de bibliothèque, $49.50, soit payé ou $1.00 par semaine pour la fournaise jusqu'à parfait paiement de $13.95. Si je ne suis pas satisfait après trois jours d'essai, je renverrai toutes les marchandises et vous paierez les dépenses.
Nom . . . . . .
Adresse . . . . . .
Achetez ici vos vêtements pour dames et messieurs
FOURRURES
COMPTANT OU CREDIT
Téléphonez votre ordre à Westmount 0424-7673 Si vous êtes trop occupés pour écrire ou venir au magasin
Achetez vos Meubles à crédit ici
Tél.: Westm. 0424
"La Liberté"
Confections
Tél.: Westm. 7673
1764 Notre-Dame Ouest Angle Turgeon. Le coin rond SAINT-HENRI 1797
Ne faites pas d'erreurs d'adresse, voyez si c'est bien le No 1764 ou 1797 en entrant—C'est important.

FARINATA ET CAVALCANTE CAVALCANTI

Le dixième cours de M. l'abbé Henri Jasmin sur la Divine Comédie.

LE SIXIEME CERCLE

Voici un résumé du dixième cours de l'abbé Henri Jasmin à l'université sur la DIVINE COMÉDIE.

Par un sentier solitaire, entre l'enceinte du sixième cercle et les sépulcres, les deux poètes marchent silencieux l'un devant l'autre. Pour bien consacrer tous les instants à son instruction, Dante supplie son excellent guide de CAUSER avec lui. Les tombes sont ouvertes; il n'y a pas de "gardien"; l'occasion est favorable pour voir ceux que ces tombeaux retiennent. Tout d'abord, Virgile fait remarquer à son disciple que les tombes demeureront effectivement ouvertes jusqu'au RETOUR de la vallée de Joséphat, alors qu'elles se fermeront sur les âmes et les corps réunis pour l'éternité. C'est ici le cimetière d'EPICURE et de ses adeptes, de ceux qui ont soutenu que l'âme MEURT avec le corps. Dans un instant, Dante va être pleinement satisfait au sujet de la demande qu'il a adressée, bien timide, à son maître; même ses désirs les plus secrets vont être exaucés. Il est bien vrai qu'il n'a pas osé tout demander. C'était pour se conformer à la leçon de réserve que son cher guide lui avait déjà donnée (Enf. III-79...).

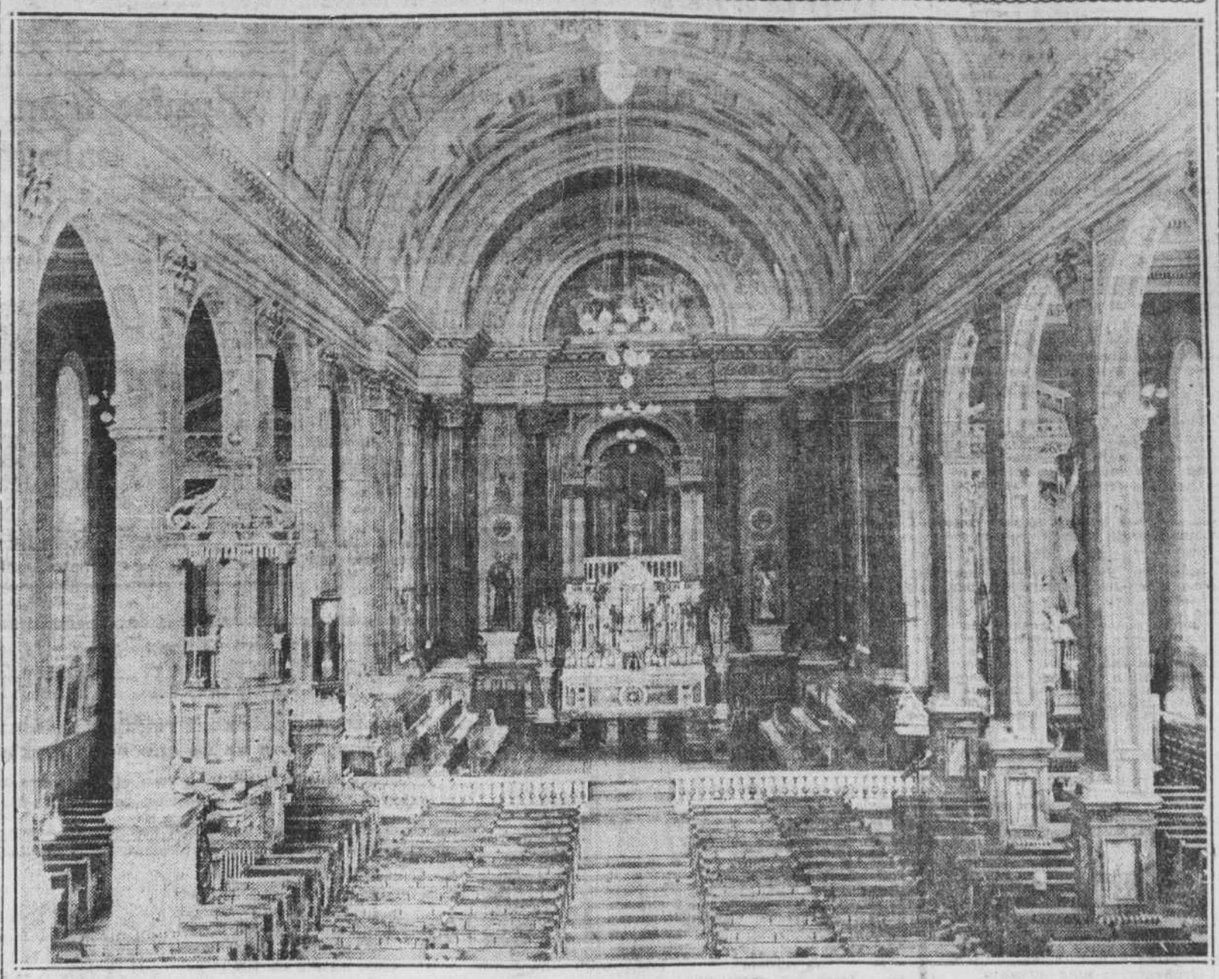
Tout à coup, Dante s'aperçoit qu'on s'adresse à lui de l'intérieur d'une de ces tombes. A son gracieux langage, on l'a reconnu comme "vivant" dans la cité du feu et comme "natif" de la "noble patrie" (Florence) peut-être trop âprement combattue. Invité à s'arrêter pour quelques instants, Dante, effrayé, se serre contre son guide. Virgile l'en réprimande; il lui montre Farinata déjà facilement visible et conservant jusqu'en enfer son orgueilleux mépris pour la vie "future". Il le pousse de ses propres mains vers ce damné et lui recommande de bien "peser" ses paroles. Interrogé par l'"ombre", qui le toise d'une manière quelque peu hautaine, concernant ses ancêtres, Dante les lui énumère en toute franchise et avec détails. Ebahie, l'ombre les reconnaît comme ses mortels ennemis et comme les irréductibles adversaires de son parti politique (Gibelins contre Guelfes). Ces adversaires, il les a LUI-MEME exilés deux fois. Sans se déconcerter, Dante sait lui répliquer, d'une manière mordante, que si ses ancêtres ont été chassés deux fois, on n'a pu les empêcher de "rentrer" deux fois dans la patrie. C'est là un ART que les partisans de Farinata ont toujours mal appris!

Au même instant, à l'ouverture de la tombe, une ombre nouvelle paraît à côté de Farinata. De taille apparemment moins haute, elle ne semble que s'être agenouillée. Elle tâche de bien observer si Dante est vraiment SEUL. Comme elle s'en est persuadée, elle conclut que Dante, "vivant", visite la "prison des aveugles" par ses propres forces. Sans tarder, elle veut savoir où est son FILS et pourquoi Dante ne l'a pas comme compagnon. La réponse est vite trouvée; elle est péremptoire: Dante ne voyage pas SEUL; Virgile est là tout près et sert de guide; c'est précisément lui que Guido a osé mépriser sur la terre. Comemnt pourrait-il être ici? Et Dante a bientôt reconnu Cavalcante Cavalcanti à ses paroles et au châtiment qu'il subit: c'est un disciple d'Epicure! Croyant deviner que son fils n'est plus vivant, il en éprouve une terrible angoisse. Comme Dante tarde à lui donner quelque éclaircissement, il disparaît sans mot dire, renversé et suffoqué par la douleur. Dans l'intervalle, Farinata est demeuré impassible. Reprenant le fil de la conversation que Cavalcante Cacalcanti venait d'interrompre par son apparition subite, il prétend souffrir beaucoup plus par la nouvelle que Dante lui apporte au sujet de l'EXIL des siens, que par le feu infernal qui le martyrise. Cependant, il trouve quelque soulagement en présageant à Dante que dans peu de temps (un peu plus de quatre ans) il apprendra lui aussi combien est PENIBLE cet art du retour dans la patrie. Ne pouvant s'expliquer l'acharnement de Florence (par ses lois) contre lui et les siens, il apprend de Dante que l'horrible bataille de Montaperti (4 septembre 1260) est cause de tout le mal qui s'attache à son NOM et à ses partisans (Gibelins). Alors, pour s'excuser, il déclare qu'il n'a pas été le seul à fomenter la LUTTE contre la cité florentine; il ne recommencerait pas non plus une nouvelle lutte sans le motif le plus urgent. Mais ce qu'il demande de bien noter, c'est qu'il a été le seul à défendre "ouvertement" Florence contre la DESTRUCTION complète décidée à la diète d'Empoli. Pourquoi n'en tient-on pas compte?

Après une délicate transition, Dante propose à l'ombre de Farinata un problème qui le préoccupe: il désire savoir comment les damnés voient le PRESENT et l'AVENIR. En tant que l'Etre suprême leur communique un peu de sa lumière, les réprouvés voient l'avenir, mais d'une manière vague, confuse, embrouillée. Dans le présent, ils ne voient RIEN; leurs connaissances se limitent aux nouvelles qu'on leur apporte de sur la terre. Après le jugement dernier, l'avenir n'existera plus et ils demeureront pour l'éternité dans la plus pénible IGNORANCE. Alors, par une sympathie bien motivée à l'égard de Cavalcante Cavalcanti, Dante lui fait dire par Farinata que son fils, qu'il aime encore si tendrement, est VIVANT. S'il a hésité un moment à lui donner cette nouvelle, c'est qu'il était trop absorbé par le problème de la vision des damnés.

L'entretien avait déjà assez duré. Le maître rappelle son disciple. Dante se risque à s'informer en peu de mots des compagnons de supplice de Farinata. Il revient vers Virgile, pensif, triste au sujet du sort qui lui a été vaguement présagé. Le maître l'encourage en lui faisant espérer des éclaircissements de la part de celle dont les "beaux yeux" voient tout (BEATRICE). Puis les deux pèlerins se dirigent vers le centre de la cité de DITE en tournant à GAUCHE. Ils suivent un sentier qui aboutit à une "vallée" d'où monte un air insupportable.

TEMPLE REMIS A NEUF



L'EGLISE DE SAINT-JEAN, telle qu'elle apparaît depuis qu'elle a été restaurée. On prévoit qu'elle servira de cathédrale au diocèse de Saint-Jean qui serait prochainement créé à même l'archidiocèse de Montréal.

A NOTRE-DAME-DE-GRACE

Ce soir, à 8 h. 15, a lieu le concert sacré ,ainsi que la conférence du R. P. Lamarche, O. P., à l'église Notre-Dame-de-Grâce, coin de la rue Notre-Dame-de-Grâce et du boulevard Décarie.

ECHOS DE RIMOUSKI

(Du correspondant de la PRESSE)

Rimouski, 20.—Le nouveau bureau de direction de l'Association sportive a été définitivement choisi, vendredi, lors d'une seconde assemblée générale à l'hôtel de ville.

M. Emmanuel d'Anjou, régistrateur, a été élu président à l'unanimité. MM. Alphonse Couillard et Geo. D'Auteuil, greffier de la ville, furent choisis respectivement vice-président et secrétaire-trésorier. Parmi les autres directeurs on remarque MM. D.-P. De La Perrelle, James Jessop, Perrault Casgrain, Léopold D'Anjou, échevin, le capitaine C.-A. Couillard, Amédée Caron, Edouard Letendre, Henri Larouche, Gérard Bellavance, Antoine Déchêne, Omer Bouchard et Paul Vachon. M. Edouard Letendre, fut nommé gérant de l'équipe de hockey et M. Paul Vachon, assistant.

Les directeurs prétendent constituer encore une forte équipe de hockey, cette année. Les travaux de la construction de la patinoire sont commencés et si l'hiver est quelque peu hâtif, les fervents du patinage pourront s'en donner à coeur joie au commencement de décembre.

—Le terme régulier de la Cour supérieure s'est ajourné, vendredi soir dernier, au 24 novembre courant. Quoique l'honorable juge Letellier ait été nommé pour présider la Cour supérieure ici pour jusqu'en juin 1925, c'est l'hon. juge Sévigny, qui a siégé ici, la semaine dernière, par entente spéciale avec l'hon. juge Letellier, qui est allé présider le terme de la Malbaie, où l'hon. juge Sévigny aurait dû régulièrement siéger.

Une cause importante Côté, vs Lefaivre a retenu l'attention du tribunal pendant près de trois jours. Le demandeur, un résident de Sainte-Angèle, a intenté une action contre M. Lefaivre, syndic autorisé de Québec.

Une autre cause intéressante fut celle de Dufour vs Beaulieu. Le demandeur est le député de Matapédia à la législature. Il s'agissait de débat de comptes.

—Le magistrat Couillard a passé quelques jours à Québec, où il a assisté à la convention des magistrats de district.

—On annonce pour le 26 courant un euchre dans les salles du séminaire, sous le patronage de Sir Eugène et lady Fiset, au profit de l'hôpital. Plusieurs dames en vue de notre ville travaillent activement à l'organisation de cet événement qui devrait être un succès.

—M. le Dr L.-J. Morcault, maire, se présentera pour un troisième terme aux prochaines élections municipales en janvier. Tous les échevins sortiront de charge. Il est probable que tous brigueront de nouveau les suffrages de leurs concitoyens. Il peut cependant arriver que quelques-uns aient une forte lutte à subir. Les échevins actuels sont MM. Alphonse Bellavance, Martin, Lepage, Léopold D'Anjou, Elouard Helleur, Charles Garon et Camille Bérubé. Il ne paraît pas y avoir de grosses questions en jeu, excepté la prolongation de la rue de l'Evêché vers l'est jusqu'au quai du gouvernement.

Teignez-les d'une belle couleur avec les "Diamond"



Vous pouvez teindre ou teinter à la maison et obtenir des résultats parfaits si vous employez les Teintures Diamond. Trempez simplement votre linge dans de l'eau froide si vous désirez obtenir de riches et délicates teintes ou faites-le bouillir si vous désirez le teindre dans de riches et indélébiles couleurs. Chaque paquet de 15c contient un mode d'emploi si simple que toute femme peut teindre ou teinter lingerie, soies, rubans, jupes, blouses, robes, manteaux, bas, chandails, draperies, couvertures, tentures, etc., à neuf.

Achetez les "Teintures Diamond" — pas d'autres — et dites à votre pharmacien si le tissu que vous désirez teindre est de la laine ou de la soie ou si c'est de la toile, du coton ou du mélange.

WELLS RICHARDSON MONTREAL



Pour blanchissage de tous genres

Si vous vous servez d'une laveuse mécanique, faites tremper votre linge dans Rinso, comme d'habitude. Le matin ajoutez une autre solution de Rinso et faite fonctionner votre machine. Alors, rinsez et faites sécher—Vous aurez du linge parfumé et blanc comme neige.

QUE vous passiez le lundi courbée sur vos cuves, ou dans la buanderie, ou simplement tournez votre laveuse mécanique, Rinso vous aidera à simplifier votre lavage à un degré étonnant.

Car, Rinso a révolutionné la journée du lavage. Ce savon merveilleux en trempant le linge le rend net et supprime les douleurs de dos inévitables qu'occasionne toujours le frottage. Rinso détache facilement le linge sans endommager un seul fil. Les endroits seulement les plus encrassés: par exemple, les bandes de collets et les manchettes auront besoin d'être frottées legèrement. Un peu de Rinso sec frotté sur ces taches les feront disparaître rapidement.

Essayez le Rinso lundi prochain. Vous serez enchantée de la façon dont il enlève la saleté.

Rinso

FAIT PAR LES MANUFACTURIERS DU LUX

R-4-297



Whisky Canadian Club

flacons plats de 13 oz. Prix $1.75

Garanti vieux de sept ans par le GOUVERNEMENT du DOMINION, ainsi que l'atteste l'estampille officielle sur le dessus de la capsule de chaque bouteille.

Se vend aussi en bouteilles de 26 oz. Prix $3.40

Distillé et Embouteillé par

HIRAM WALKER & SONS, LIMITED
WALKERVILLE, ONTARIO
Succursale de Montréal: 517 Carré PHILLIP

MF

LA NOUVELLE AILE DU PALAIS LEGISLATIF

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 20.—L'architecte Chênevert, chargé de surveiller la construction de la nouvelle aile de l'hôtel du gouvernement, qui s'appellera l'aile Galipault, annonce que le dernier étage sera prêt à être occupé le premier janvier prochain; l'étage du milieu sera prêt au commencement d'avril et celui du bas vers le premier mai. Tous les bureaux administratifs qui sont en ce moment disséminés en divers endroits de la ville, faute d'espace dans l'édifice actuel, seront installés dans cette aile nouvelle.

Varsovie, Pologne, 20. — Une synagogue a été établie à la prison militaire de Varsovie.

Extra Spécial pour Vendredi et Samedi
Chez LETOVSKY Bros, 3111 rue Papineau
GROS et DETAIL

Epaule	.06½	Jarret	.02
Devant de boeuf	.03½	PORC FRAIS	
Derrière de boeuf	.08	Epaule	.15
Ronde	.10	Agneau du printemps	.10
Sirloin	.10	Fesse d'agneau	.15
Croupe	.08	Veau, quartier devant	.04
Poitrine	.03½	16 livres de boeuf pour	.50
Steak haut côté, 3 lbs	.20		

Toutes Viandes Strictement Fraîches

UNE FOULE D'OCCASIONS

DE TOUTES SORTES VOUS ATTENDENT AU SYNDICAT ST-HENRI



M. FELDMAN, Prop.
L'Ami de l'Ouvrier

Nos spéciaux exceptionnels de la semaine vous permettront de réaliser de grandes économies. Achetez à nos prix de rabais sans précédent tout en ne payant que par versements faciles.

Des milliers d'autres grandes valeurs vous prouveront que nos prix sont les plus bas et nos conditions de paiements les plus faciles que vous puissiez obtenir à Montréal.

FOURRURES

Peu importe le prix que vous voulez payer, nous pouvons satisfaire tous vos désirs—et cela aux conditions de paiements les plus faciles.

Manteaux en Seal Français Uni

attachant sur le côté, collet plissé. Très bien finis, doublure attrayante et durable. Modèle nouveau. Spécial à

$79

Manteaux en Seal

poignets et collet en Alaska ou en écureuil. Manches larges. Doublure de belle apparence. Un manteau qui donnera le maximum de confort. Derniers modèles,

$135

Manteaux de Mouton de Perse

avec poignets et collet en Alaska ou en écureuil, faits du plus beau mouton, peaux entières et non pas de petits morceaux. Vraies répliques des modèles en vogue de Paris. Manches larges. 45 à 48 pcs de longueur,

$225



Système Avantageux

Quelque avantageuses que puissent vous paraître les offres alléchantes de certaines maisons, il est un fait incontestable que Le Syndicat Saint-Henri est en mesure de vous favoriser des termes de paiements les plus faciles que vous puissiez trouver à Montréal.

Notre maison qui, depuis sa fondation n'a cessé de marcher à grands pas vers le succès, a à son crédit une réputation d'honnêteté parfaite.

En plus d'être en mesure de meubler votre foyer quel qu'il soit, nous pouvons en outre vous vêtir, vous et votre famille.

Nos prix, inutile de le dire, sont sans exception les plus bas que vous puissiez obtenir à Montréal.

La politique de notre maison est de dire la vérité dans ses annonces. Les lecteurs de "La Presse" peuvent être assurés que les articles annoncés sont représentés sous leur vraie forme et leur vrai prix.

Il suffit de nous dire: "Ouvrez-moi un compte" pour jouir des facilités de paiements les plus exceptionnelles que vous puissiez trouver.

MOISE FELDMAN

MANTEAUX POUR DAMES ET FILLETTES

BEAUX MANTEAUX en Duvetine et Beaverette pour dames, ornés de fourrures aux collet et poignets. Couleurs nouvelles et styles dernière mode **$22**

MANTEAUX EN VELOURS garnis de fourrure au collet. Très bien confectionnés. Bien doublés et très confortables. Couleurs assorties et modèles attrayants. Une valeur exceptionnelle à . . **$14**

MANTEAUX POUR FILLETTES, modèles de sport, très pesants. Un manteau que vous serez heureuse de vous procurer à $15. . **$8**

ROBES EN SATIN, crêpe Canton fini satin, soie charmeuse. Modèles attrayants, couleurs nouvelles assorties. Valeurs régulières de $25 à $30. . . . **$17**



PALETOTS D'HIVER

POUR HOMMES GARÇONS ET ENFANTS

Grand choix de paletots d'hiver de premier ordre—derniers modèles —prix excessivement bas.

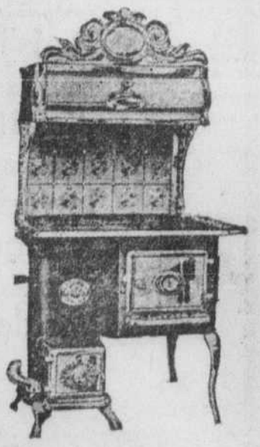
250 PALETOTS D'HIVER pour HOMMES et JEUNES GENS — nouvellement arrivés, faits du meilleur matériel d'importation anglaise. Yoke piqué et doublure en polo, ceinture à 3 morceaux. Couleurs les plus nouvelles. Collet large. Très confortable. Grandeurs: 33 à 46.
$25 à $65

PALETOTS D'HIVER pour GARÇONS, ceinture à 3 morceaux, collet large, doublure en polo, et yoke piqué. Couleurs: gris foncé, gris pâle, kaki, brun, vert, vert pâle, etc. Des paletots de premier ordre et d'une confection irréprochable. Grandeurs 30 à 36.
$12.50 à $22.50

PALETOTS D'HIVER pour ENFANTS de 4 à 9 ans. Confection de premier ordre, matériel anglais de haute renommée, très bien finis. Ceinture à 3 morceaux. Couleurs nouvelles assorties. Paletots dont nous garantissons la durée.
$8.50 à $12

DEUX GRANDES AUBAINES au RAYON des POELES

HATEZ-VOUS! IL NE NOUS EN RESTE QUE QUELQUES-UNS



POELES

Beau poêle combinaison à 6 ronds. Réchaud et fourneau spacieux muni d'un thermomètre indiquant la chaleur. Porte à feu, portes du fourneau et du réchaud ainsi que pattes et bandes nickelées. Arrière très bien fini en tuile. Garanti pour chauffer et pour cuire. Exactement tel que vignette. Un gros spécial à 75.

$5 COMPTANT

ET $5. PAR MOIS

FOURNAISES

Fournaise Beach à 2 ronds. Dessus carré entouré d'une bande nickelée. Sans gril. Fournaise de belle apparence garantie pour donner entière satisfaction. De beaucoup supérieure à tout autre pour le chauffage. Exactement telle que vignette. Très spécial à $14.75.



$1 COMPTANT ET $1 PAR SEMAINE

MEUBLES TAPIS

Ce rayon comprend un assortiment complet de mobiliers de chambre à coucher, de salle à dîner, de chesterfields, de boudoir, divanettes, lits, tapis, etc. Faute d'espace, nous ne pouvons mentionner ici les grandes valeurs que vous réserve ce département, mais nous vous assurons que nulle part ailleurs, vous ne sauriez trouver d'aussi bonne marchandise à des prix aussi bas et des termes de paiements aussi faciles.

Nous échangeons les meubles de tous genres. Vous n'avez qu'à téléphoner à Westmount 7500 pour que notre représentant se rende chez vous pour vous donner nos cotations.

SYNDICAT St HENRI
UN SEUL MAGASIN
1685 Notre Dame Ouest,
TEL. WESTMOUNT 7500.

DRAPERIES

Coupons de cretonne. Valeur de 65c pour. . **39c**

Coupons de madras. Valeur de $1.25 pour. **69c**

Rideaux en Nets. Rég. $5.95. La paire **$3.98**

REGRATTIERS QUI PERDENT LEUR PERMIS

Le comité exécutif annule les permis accordés aux deux Mendelson.

RESULTAT DE L'ENQUETE

Le comité exécutif, sur recommandation du sous-chef Leggett et de l'inspecteur Egan, a annulé les permis que détenaient les regrattiers S. Mendelson, No 93, rue Craig Ouest, et M. Mendelson, No 109 de la même rue. Cette décision a été prise également à la suite des remarques faites par l'hon. juge Louis Coderre, vendredi dernier, à une séance de la Cour d'enquête qu'il préside. En effet, l'hon. juge Coderre a déclaré qu'il était convaincu, et qu'il lui semblait impossible que l'on pensât autrement, que les deux Mendelson devaient savoir qu'ils achetaient des marchandises volées. Le président du tribunal d'enquête a, en même temps, attiré l'attention du chef de police sur ces deux cas, disant que les témoignages reçus à l'enquête justifiaient les autorités de ne plus accorder de permis aux deux regrattiers.

A la suite de cette déclaration du juge, l'inspecteur Egan a recommandé l'annulation des permis en question. Puis le sous-chef Leggett fit rapport au comité.

Dans son rapport, l'inspecteur Egan déclare que par suite des témoignages entendus à l'enquête, concernant les deux Mendelson, il croyait que dans les circonstances on devait annuler les permis que la ville leur avait accordés comme regrattiers. L'inspecteur Egan ajoute que les faits révélés à l'enquête lui étaient jusqu'alors inconnus.

De son côté, le sous-chef Leggett, dans une communication adressée à M. Jules Crépeau, directeur des services municipaux, demande à ce dernier de recommander à son tour devant le comité l'annulation des deux permis.

Le comité exécutif, sur réception du rapport du sous-chef a aussitôt résolu d'annuler les permis.

DISCUSSION SUR LA VENTE DES PRODUITS CANADIENS A WEMBLEY

M. S.-G. Bendon, de la Bendon Utility Co., a fait une causerie intéressante sur l'exposition impériale de Wembley, hier après-midi, au lunch de l'Association de Publicité, à l'hôtel Mont-Royal. La section canadienne, dit-il, fut de beaucoup la plus intéressante et la plus attrayante de tous les dominions. L'exposition du Pacifique Canadien est celle qui a le plus fait pour rendre le Canada désirable aux yeux de l'étranger. Mais, dit-il, nos marchands ont beaucoup perdu par le fait que les ventes étaient interdites dans le pavillon canadien, alors que toutes les autres sections vendaient leurs produits. Comme l'exposition doit encore durer un an, M. Bendon a suggéré que l'association passe une résolution demandant au ministre du Commerce la permission de vendre des produits canadiens dans notre pavillon. Une discussion animée s'éleva et l'on référa la question au comité exécutif de l'association lorsque M. Paul Joubert, de l'Association des Manufacturiers canadiens, dit que la vente de petites marchandises distrait du but général de l'exposition; il suggéra que les manufacturiers aient plutôt des représentants qui soient là pour expliquer aux visiteurs la qualité des produits canadiens et fassent des arrangements pour les ventes et les expéditions.

M. Bendon dit en terminant que l'opinion s'est répandue, chez les visiteurs de l'exposition, que les Canadiens sont des "Américains", et que l'on n'a rien fait pour détruire cette réputation.

Une belle exposition de fourrures, avec modèles vivants, fut faite pour le plaisir et l'avantage des membres présents par la maison Boulton-Redmond.

L'APPROBATION DE CE CONCORDAT OBLIGEAIT TOUS CES CREANCIERS

Dans une cause de J. Moscovitch contre W. Rosenbloom et al., l'hon. juge Archambault, de la Cour de circuit, a rendu une décision qui se raporte à l'application de la loi des faillites.

Le demandeur réclamait $94.10 pour solde de commission sur ventes faites en exécution d'un contrat de louage de services intervenu entre lui-même et Rosenbloom et Meizelman, le défendeur étant aux droits et obligations de ces derniers. Le défendeur plaidait qu'il ne devait rien à Moscovitch, mais qu'au contraire ce dernier était endetté envers lui. Ce moyen avait déjà fait l'objet d'un débat en Cour supérieure, dans une action intentée au demandeur par le défendeur—qui est devenu l'objet de la présente demande — étant implicitement déclaré fondé.

Cette cour en est venue à la conclusion et a statué que la maison Rosenbloom & Meizelman aux obligations de laquelle est le défendeur, devait au demandeur, lorsque son louage de services a pris fin, un solde de $69.77.

Mais subsidiairement au moyen ci-dessus dont il est débouté, le demandeur a allégué qu'en 1921, la société commerciale Rosenbloom & Meizelman avait fait cession de ses biens et que, le 18 décembre de la même année, elle avait fait avec ses créanciers un concordat à trente-cinq cents dans la piastre, lequel concordat avait été approuvé par le registraire des faillites et liait ainsi tous les créanciers, d'où le demandeur ne peut avoir droit à plus que trente-cinq pour cent de sa créance.

Il est constant que le nom du demandeur n'a pas été porté au bilan de Rosenbloom & Meizelman, ceux-ci ne le reconnaissant pas comme créancier, et que, d'autre part, le demandeur n'a pas produit sa réclamation dans la faillite; que, par suite, il n'a pas été porté au concordat. Est-il lié quand même?

Par jugement du registraire, la proposition de concordat faite par les faillis, Rosenbloom et Meizelman, à trente-cinq cents dans la piastre, a été approuvée, et cette approbation avait pour effet d'obliger tous les créanciers. (Parag. 12 de l'art. 13 de la loi des Faillites).

Et, par l'effet de la règle 112 de la même loi, il faut statuer que les créanciers non appelés sont obligés comme les autres: cette règle stipule que les résolutions passées à une assemblée des créanciers sont valides "nonobstant que certains créanciers n'aient pas reçu l'avis qui leur a été expédié et nonobstant l'omission involontaire d'expédier l'avis à l'un ou à plusieurs des créanciers", d'où la résolution d'acceptation de l'offre de concordat adoptée à l'assemblée des créanciers, et ensuite approuvée par la cour, agissant par son registraire, liait le demandeur.

Pour ces motifs, la cour condamne le défendeur à payer au demandeur trente-cinq pour cent (35%) de la somme de $69.77, à savoir la somme de $24.41, avec intérêt à compter du 9 janvier 1924, et, comme le demandeur a été ignoré dans la faillite et que le concordat ne paraît lui avoir été dénoncé que par le plaidoyer, les dépens seront ceux d'une action de $69.00.

FAMILLE MISE EN DANGER PAR LE FEU

(Du correspondant de la PRESSE)

Lévis, 20—Un incendie a détruit ici la maison habitée par M. Hervé Gosselin, rue Saint-Etienne. M. Gosselin, son épouse et ses enfants ont failli périr dans les flammes. Des voisins en apercevant le feu sont allés au secours de la famille Gosselin et M. Lévi Lemieux, notamment, est accouru. En sauvant un de ses enfants, M. Gosselin s'est infligé de graves blessures à la figure. M. Gosselin a perdu dans l'incendie la somme de $140. Les pertes totales sont évaluées à $4,000 environ.

SOCIETE D'UNE MESSE.

M. l'abbé J.-Arsène Donais, prêtre du diocèse de Montréal, décédé le 19 courant à l'Hôtel-Dieu, était membre de la Société d'une Messe.

John-L. O'Rourke, ptre,
Chancelier.

C'EST APRÈS-DEMAIN QUE LE BANQUET KING AURA LIEU, AU WINDSOR

Il ne reste plus maintenant que deux jours pour la belle manifestation organisée par les femmes libérales de Montréal, en l'honneur de l'honorable Mackenzie King, premier ministre du Canada.

En effet, les organisatrices du déjeuner qui sera offert samedi, à l'hôtel Windsor, à l'hon. M. King, sont assurées d'un brillant succès de cette nouvelle fête libérale et affirment que celle-ci réunira autour du distingué premier ministre du pays, plus de cinq cents convives, tous anxieux de l'entendre et de l'acclamer de nouveau.

Le déjeuner, comme nous l'avons déjà dit, sera présidé par Mme Pierre Casgrain, présidente du Club Libéral des Femmes de Montréal. Le premier ministre prononcera un discours très important à l'occasion de sa visite à Montréal. Il sera entouré de plusieurs personnages distingués au nombre desquels il faut mentionner, entre autres, les honorables Ernest Lapointe, ministre de la justice; L.-A.Taschereau, premier ministre de la province de Québec; Geo.-P. Graham, ministre des chemins de fer; Le sénateur Raoul Dandurand, l'hon. J.-E. Caron, ministre provincial de l'agriculture, et plusieurs autres. A la table d'honneur,on remarquera aussi, M. Raoul Grothé, président du Club de Réforme, les députés fédéraux de Montréal, tous les membres de l'exécutif du Club Libéral des Femmes et quelques femmes libérales distinguées venues expressément de l'Ontario pour prendre part à cette belle manifestation.

GALA MILITAIRE AU MONUMENT NATIONAL

Le général Armstrong, commandant du district militaire de Montréal, a accordé la permission de faire un gala militaire pour la première de "Rêve de Valse". Il assistera lui-même dans une loge à la représentation.

"Rêve de Valse", opérette en trois actes d'Oscar Strauss, est une des oeuvres les plus jolies que nous ai présentées La Société Canadienne d'Opérette. Cette opérette tient l'affiche depuis plus d'un an au "Trianon Lyrique", à Paris. Son intrigue est charmante et sa musique délicieuse. "Rêve de Valse" sera défendue par la meilleure distribution que nous ait donnée La Société Canadienne d'Opérette cette saison. Nous entendrons Mesdames Elisa Gareau, dont les succès ne se comptent plus; Antoinette Dionne-Ledoux, dont la puissante voix de soprano sera toute une révélation pour le public de l'opérette; Sylva Alarie, dont la réputation n'est plus à faire et dont la voix chaude de mezzo est très sympathique; Messieurs J. Fournier de Belleval, dont les débuts à La Société Canadienne d'Opérette ont fait sensation; Marcel Noël et Honoré Lefebvre qui, chargés de la partie comique, espèrent bien faire rire aux larmes; Honoré Vaillancourt, dans un bout de rôle qu'il saura, nous en sommes certains, bien tenir et, pour terminer, Thomas Chamberland et Théo. Abran.

"Rêve de Valse" sera représenté dans des décors neufs et des costumes magnifiques.

NOUVELLE DEMANDE DES SANS-TRAVAIL

Une assemblée des sans-travail a eu lieu, hier après-midi, à l'Auditorium, 229 Ontario ouest. La séance était présidée par M. E. Clark. Des discours furent prononcés par MM. W.-R. Christie, vice-président du "Men's Directory", le rév. R.-G. Burgoyne, le colonel C.-A.-E. Paterson, J.N. Kaiser et l'échevin J. Schubert. Les orateurs ont exposé la situation, et ont déclaré qu'en principe, les chômeurs ne demandent pas la charité, mais qu'ils veulent vivre en travaillant.

Son Honneur le maire Duquette, qui avait été invité à cette assemblée, se fit excuser. Finalement, une résolution fut adoptée demandant au gouvernement provincial, au gouvernement fédéral et aux autorités municipales de faire exécuter des travaux le plus vite possible, pour donner de l'ouvrage aux sans-travail, l'hiver prochain. Une autre résolution demande que les autorités publiques voient à procurer les nécessités de la vie aux familles qui sont dans le dénuement.

LES SUBVENTIONS

Paris, 20. — Plusieurs municipalités de la banlieue parisienne viennent de voter des subventions importantes à certaines coopératives.

L'ENTENTE POUR METTRE FIN A LA CONTREBANDE

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 20.—Le pacte canado-américain au sujet de la prohibition sera bientôt ratifié, d'après M. John-G. Foster, consul américain à Ottawa. Le traité n'a été présenté qu'une journée ou deux avant la prorogation du congrès américain au mois de juin et les sénateurs n'ont pas eu le temps de l'étudier. Comme le congrès se réunit le 1er décembre, il n'est pas improbable que ce pacte soit ratifié durant le mois prochain. L'une des principales clauses de ce contrat a pour objet d'assurer une étroite collaboration pour la surveillance des contrebandiers sur la frontière.

LES OBSEQUES DE Mme A. DANDURAND

Les funérailles de Mme Anthime Dandurand ont eu lieu, ce matin, à l'église Notre-Dame, où M. René Labelle, supérieur de Saint-Sulpice, a fait la levée du corps. Le service a été chanté par M. Oscar Rolland, p.s.s., assisté de M. Henri Legrand, p.s.s., et du R. P. Lionel Vanier, s.j., petit-fils de la défunte.

Dans le sanctuaire, on remarquait Mgr Arsène Richard, curé de Verdun; M. Léonidas Perrin, p.s.s., curé de Notre-Dame; les RR. PP. David Bellemare et Etienne Côté, s.j.

La chorale a chanté la messe de Perosi, sous la direction de M. Guillaume Dupuis. M. Benoit-Fidèle Poirier présidait à l'orgue.

Conduisaient le deuil MM. U.-H. Dandurant, fils de la défunte; Henri, Hector, Gérard et Georges-R. Dandurand, Anatole et Guy Vanier, le R. P. Lionel Vanier, s.j., ses petits-fils; Seth Phillips, son frère; l'hon. sénateur Raoul Dandurand, son cousin.

Formaient le cortège MM. Philias et J.-B. Vanier, Paul Nault, Antoine Vanier, Marc Sicotte, Maurice Turgeon, de Gaspé Beaubien, Charles Richer, Taggart Smyth, Henri Kieffer, C.-H. Laflamme, André Jobin, R. Longtin, Rodolphe et Oswald Lemire, Gustave Grenier, Henri-L. Auger, M. Cussen, Flavien Basilière, John Nault, le Dr Edouard Millaire et autres.

LES RAVAGES D'UN INCENDIE A LOWELL

(Service de l'"United Press")

Lowell, Mass., 20. — L'incendie, qui a menacé de destruction le quartier commercial de cette ville, ce matin de bonne heure, a été maîtrisé, après avoir détruit les édifices Prince et Cotter. Le feu a été déterminé par une explosion au sous-sol. Les dommages sont estimés à $100,000.

PONT MASKINONGE

Mme veuve Napoléon Lessard est de retour d'une promenade à Trois-Rivières.

—Mlle Lucille Fleury, de Saint-Léon, a visité ici son amie, Mlle Thérèse Caron.

—M. Gilbert Bareil est venu chez son fils, M. Denis Bareil.

—Mme veuve Joseph Marchand est revenue d'une promenade de quelques jours à Montréal.

—Mme C.-E. Desaulniers, de Shawinigan, a visité ici son père, M. Olivier Bélard.

—M. et Mme Joseph Bastien et leurs enfants, de Montréal, sont venus chez Mme Joseph Marchand.

"Epuisement des nerfs et palpitation de coeur"

Mme L. Whitney, 202 King St. W., Brockville, Ont., écrit:

"Je tombai très malade des nerfs et de l'estomac, et je semblais toute déprimée. Parfois, le coeur me battait et me palpitait si fort et il me prenait de telles attaques de faiblesse au creux de l'estomac que je croyais ne jamais pouvoir redevenir mieux. J'essayai plusieurs médecins, mais ils ne semblaient me faire aucun bien. J'avais presque renoncé à tout espoir quand une amie me conseilla l'usage de la nourriture du Dr Chase pour les nerfs. Je l'essayai, et je n'hésite pas à dire qu'elle a fait des merveilles pour moi. J'en ai pris en tout vingt-cinq boîtes".



Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs

60c la boîte de 60 pilules, Edmanson, Bates & Co., Ltd, Toronto.

ACHETEZ MAINTENANT — Vous Paierez plus Tard

$1.00 Par semaine

Après le premier paiement vous entrez immédiatement en possession de ce que vous avez acheté

Choisissez vos vêtements pour vous et pour votre famille et faites entrer cela à votre compte — c'est tout — pas d'autre formalité.

Nous vendons des vêtements à crédit aux prix du comptant, parce que nous confectionnons nous-mêmes nos vêtements dans nos fabriques, ce qui vous vaut une économie très sensible.

$2.00 Par semaine



Complets et paletots pour garçonnets — assortiment considérable.

PALETOTS pour hommes, ulsters en tissus poilus épais, nuances d'automne, doublure épaisses. A partir de. . $32.50

En herringbone Botany anglais bleu ou noir, doublure en alpaga, teinture indigo. A partir de $29.50

PALETOTS d'automne pour hommes — cheviote bleue — collet en pareil ou en velours. A partir de . . $24.50

ROBES — assortiment considérable, modèles les plus en vogue, la meilleure confection. $17.50 et plus



MANTEAUX pour dames — velours tout laine brun, sable, henné, marine, noir. Entièrement doublés et entredoublés. A partir de $22.50

MANTEAUX en duvetine entièrement doublés, pour dames $19.50

En seal chapal ou français, avec collet et manchettes en martre $170.00

Avec collet et manchettes en écureuil, $165.00 et plus



La maison de crédit la plus libérale au Canada.

COHEN'S

569 RUE SAINTE-CATHERINE EST 569
4 PORTES A L'EST D'AMHERST

4 portes à l'est de la rue Amherst.

31-3

"CEETEE"
SOUS-VETEMENT
EN PURE LAINE
QUI NE RETRECIRA PAS

Pourquoi il est différent



Ce mouton sur un sous-vêtement tricoté signifie:

que ce sous-vêtement est absolument garanti NE PAS RETRECIR et que tout vêtement qui rétrécira sera remplacé sans aucun frais — il conserve, en outre, sa souplesse et sa forme quelque fréquent que soit le lavage.

Pour connaître le CONFORT portez le

Sous-vêtement (tricoté) Turnbull's

un produit véritablement canadien d'une réputation de 60 ans et une qualité qui n'a pas de supérieure même dans les meilleurs sous-vêtements importés.

UNE SUGGESTION

AUX DAMES: Achetez un "CEETEE" No 226—une magnifique combinaison pure laine blanche ou un Turnbull's No 420. *Vendus par les meilleurs marchands*

AUX HOMMES: Achetez un "CEETEE" No 220—le plus beau, le plus souple sous-vêtement pure laine, très bien tricoté, ou un "CEETEE" No 432, un sous-vêtement "de luxe" en laine et cachemire—rien de plus beau. *Porté par les gens les plus difficiles*

Turnbull's de Galt, Ontario.

CAPITOL
COMMENÇANT SAMEDI
Comme vous l'aimez le mieux!
Rudolph Valentino
LA SAINTED DEVIL



Ne faites pas Erreur!

Lorsque vous achetez des "Maple Buds" spécifiez toujours le "Cowan's." Faites attention, car il y a une foule d'imitations sur le marché. Pour vous assurer que l'on vous donne bien le véritable, ayez soin d'en examiner quelques morceaux et voyez si le nom de "Cowan's" est estampé au dos de chacun.

S'ils ne sont pas marqués "COWAN'S" Ce ne sont pas des "MAPLE BUDS"

N'ACCEPTEZ PAS DE SUCCEDANES

COWAN

G226 F

Vendredi et Samedi et tous les jours de la semaine prochaine à l'épicerie

L. M. LEFEBVRE & CIE, Enrg.
448 AVENUE MONT-ROYAL EST

GRANDE VENTE D'EPICERIES ET SPECIALITES A PRIX REDUITS POUR LA FETE STE-CATHERINE

Donnez vos commandes de bonne heure. — Service de livraison dans toutes les parties de la ville — Téléphone Bélair 3746W.

TRES SPECIAL
10 lbs sucre blanc 1ère qualité pour . . . 77c
2 lbs sucre en poudre pour 22c
1 lb beau coco râpé pour 25c
2 lbs petit raisin sans noyaux pour . . . 25c
2 lbs gros raisin Californie pour . . . 25c

1 lb belles amandes grenobles pour 49c et . . . 65c
1 pinte melasse Barbade pour 29c
500 lbs bonnes noix fraîches mélangées. Val. 35c pour . . 25c
1 lb noix piquées, grenobles ou Brézil pour . . . 25c
1000 lbs peanuts en écailles fraîches rôties, la lb . . . 14½c
1 lb peanuts salées pour . . 19c
2 lbs belles dattes fraîches p. 25c
1 lb bonbons Klondyke, tire Ste-Catherine, val. 25c pour . 20c
1 lb bonbons satin pour . . 22c
1 lb pepperminits 1ère qualité p. 28c
1 lb chocolat Drops asst. pour 25c
1 lb biscuits Sugar Brittle pour 19c
3 grosses boîtes tomates, p. . 50c
3 boîtes pois français Soleil, p. 49c
2 boîtes blé d'Inde Royal Rose, p. . . . 35c
1 paq. fleur Brodie ou ordinaire, 5 lbs p. . . . 37c
1 sac fleur Ogilvie ou 5 Roses, 7 lbs p. . . . 39c
1 boîte poudre à pâte Magic ou Cook's friend, 1 lb. p. . . 33c
3 verres moutarde française, p. 25c
3 lbs. tapioca, p. . . . 39c
Gros paquet Chipso pour. . 23c
16 morc. savon Barsalou pour 99c

TRES SPECIAL
2 lbs Biscuits Sodas p. . . 25c
1 lb. Beurre Crémerie, premier choix, pour. . . . 38c ou 5 lbs pour. . . $1.87
1 bte poudre à pâte, 1 lb. 30c
4 lbs fleur Sarrasin pour 25c
1 sac fleur à pâtisserie Silver Moon, 7 lbs pour. . . 32c

3 sacs sel fin Windsor pour. 28c
10 lbs gros sel très propre, p. 23c
¼ des plus belles patates des Montagnes Vertes pour. . 22c
6 lbs beaux oignons rouges p. 25c
3 btes saumon Clover Leaf p. 1.00
1 bte Saumon Rose 1er choix p. 19c
1 gros pot cornichons 32 ozs p. 29c
1 bte Cocoa Fry, ½ lb. p. . . 22c
3 lbs Cocoa en poudre, p. . 25c
1 lb. Chocolat au lait Cowan's Buds val. 50c, pour. . . . 39c
2 btes Corn Flakes pour. . 21c
1 bte Tomates Italiennes p. . 10c
1 lb bon poivre blanc pour. . 29c
1 chaudière confitures composées, fraises ou framboises, 4 livres pour. . . . 49c
3 lbs vermicelle Spaghetti ou macaroni pour. . . . 29c
3 lbs beau riz glacé pour. . . 25c

SPECIAL
1 lb Biscuits, petits, Thé, val. 20c, pour. . . . 15c
1 lb. bon Thé Naturel, val. 80c, pour. . . . 49c
3 lbs beaux Pruneaux frais, nouvelle récolte, pour. . 29c



L'amour Maternel

Il n'est rien de plus beau dans la vie que l'amour d'une mère pour son jeune enfant.

De quels soins jaloux n'entoure-t-elle pas son réveil et ses heures de repos! Quelle surveillance attentive n'accorde-t-elle pas au développement du petit être!

La mère avisée assure à ses enfants une croissance rapide et heureuse en leur donnant l'"Ovaltine" comme breuvage quotidien. L'"Ovaltine" fournit une suralimentation qui ne tarde pas à produire de la matière cérébrale, des nerfs et des tissus corporels solides. L'"Ovaltine" contient tous les principes nutritifs du lait, des œufs et du malt d'orge, mais elle n'impose que peu ou point d'effort aux organes digestifs. Les enfants aiment son délicieux arome de chocolat.

Servez de l' "Ovaltine" aux enfants aux repas à la place des autres breuvages. Donnez-leur-en une tasse quand ils reviennent de la classe ou du jeu et une autre tasse au coucher. Ils l'accueilleront toujours avec plaisir et en tireront grand profit.

BISCOTTES A L'"OVALTINE"

Faites de la plus fine farine de blé et contenant de l'"Ovaltine" en proportions appréciables, ces fantaisies exquises et croquantes sont beaucoup plus savoureuses que les biscuits, beaucoup plus saines et nutritives que les biscottes ordinaires. Idéales pour bébés qui font leurs dents, enfants dans la croissance, invalides et convalescents, elles constituent un ajouté très apprécié à la diète de tout patient.

OVALTINE
ALIMENT-TONIQUE-LIQUIDE

Crée de la matière cérébrale, des nerfs et des tissus.
Chez tous les pharmaciens: 50c., 85c., $1.50
A. WANDER, LIMITED - LONDRES, Ang.
Succursale au Canada: 455 rue King ouest, Toronto

60 F

MARIUS – IL N'EST PAS CHANCEUX



IMPOSANTS CONCOURS D'UNE HAUTE VALEUR EDUCATIVE A L'INSTITUT AGRICOLE D'OKA

Les diverses manifestations qui se sont déroulées comprenaient deux démonstrations pratiques sur les volailles et les chevaux de races pures.

LE GRAND CHAMPIONNAT

(Du correspondant de la "Presse")

La Trappe, 20. — La semaine du 10 novembre a été marquée, à l'Institut Agricole d'Oka, par deux grands concours d'une haute valeur éducative pour les étudiants et les visiteurs nombreux qui y prirent part. Favorisés par une température splendide, ces journées des 11, 13 et 14 novembre ont été un vrai succès à tout point de vue. Les diverses manifestations qui se sont déroulées durant ces jours comprenaient: 1o un concours spécial de volailles; 2o un concours de la race chevaline.

CONCOURS DE VOLAILLES

Ainsi qu'il a déjà été annoncé, ce concours comprenait au delà de 100 sujets exposés, représentant plus de 30 variétés. De bienveillants amis de l'Institut Agricole avaient bien voulu prêter leurs sujets pour cette démonstration. C'est ainsi que les **races d'exposition et de fantaisie** étaient représentées par 34 sujets de sept variétés différentes, appartenant à M. G. Brown, de Pointe Fortune, Qué. M. G. Brown, avantageusement connu dans le monde avicole, pour lequel il a travaillé depuis au delà de 20 ans, est obligé, à regret, de se défaire de ses sujets de haute qualité, faute de main-d'oeuvre suffisante à son service. Ce sera une perte pour l'avancement de l'aviculture dans cette partie de la province.

Un autre éleveur, le Dr G. Watson, de Howick, Qué., avait prêté 15 sujets, représentant 7 variétés. Parmi ces sujets il y en avait d'**utilité générale** et d'exposition. Les sujets de la race Wyandotte, surtout, étaient de toute première qualité, provenant de la lignée si renommée de l'hon. Martin, ministre de l'agriculture actuel de l'Ontario. M. le Dr Watson, encore jeune et ayant devant lui de belles perspectives, est amateur de différentes races de volailles, entre autres de la race canadienne, la Chantecler.

La **Rhode Island Rouge** était magnifiquement représentée par les sujets provenant de l'élevage des révérendes Soeurs Grises du couvent de Saint-Benoit. Ces sujets, provenant de la Ferme Expérimentale d'Ottawa, se distinguent surtout par leurs qualités de pondeuses; sous ce rapport, elles furent classées les meilleures du concours; quelques poules ont déjà des records de 270 oeufs dans leur année, et leur année de ponte n'est pas encore terminée.

Signalons aussi, dans les Rhode Island Rouge, les sujets exposés par M. Benoit, de Sainte-Scholastique, un tout jeune éleveur qui a devant lui un bel avenir, et qui cherche à combiner dans ses sujets à la fois le type d'exposition et le type de forte pondeuse. Il y va à grand train et à coup sûr, puisque parmi ses poules type d'exposition quelques-unes ont déjà des records de 220 oeufs dans une année.

Les **Plymouth Rock barrées** provenaient du troupeau excellent, lui aussi, de M. Pâquin, de Saint-Eustache.

Quant aux **Leghorns**, la démonstration fut complète et parfaite, grâce aux sujets envoyés par M. Geo. Robertson, assistant-aviculteur de la Ferme Expérimentale d'Ottawa, M. J.-A. Poulin, de Sainte-Thérèse, et M. Barbe, de Saint-Eustache.

L'Institut Agricole d'Oka avait fourni divers sujets de la race canadienne **Chantecler.**

Vers les trois heures de l'après-midi, l'affluence des visiteurs dont plusieurs de S.-Eustache et de Montréal, fut si grande que les trois salles d'exposition des sujets devinrent trop petites pour contenir les divers groupes de visiteurs qui se succédèrent et les étudiants qui achevaient leur jugement. Grâce à l'attention des deux intendants de l'exposition, MM. Desjardins et O'Sullivan, tous purent à leur tour circuler et examiner à loisir les sujets exposés. Vers 4 heures, ainsi qu'il avait été annoncé, eut lieu la lutte pour le grand championnat entre MM. I. Gervais, R. Lécuyer et W. Timmermans. Celui-ci fut décerné à M. Lécuyer, élève de troisième année, qui fit devant le public présent, à la salle de cours, une fort instructive conférence démonstrative sur les signes caractéristiques de la bonne pondeuse.

LISTE DES GAGNANTS AU CONCOURS

Les étudiants-juges étaient divisés en trois groupes: les élèves du cours scientifique (2ème, 3ème et 4ème année); les élèves du cours moyen (2ème année); les élèves spécialistes en aviculture.

Prix réguliers.—Ces prix étaient donnés par le T. R. P. Abbé de La Trappe et par l'Institut Agricole d'Oka.

1er groupe: 1er prix, M. A. Rousseau; 2ème prix, M. A. Saint-Denis; 3ème, P.-O.Roy; 4ème, P.-E. Sylvestre; 5ème, H. Bérard.

2ème groupe: 1er prix, M. M. Préfontaine; 2ème, V. Montpetit; 3ème, A. Dumaine; 4ème, H. Touchette; 5ème, G. Normandin.

3ème groupe: 1er prix, D. O'Sullivan; 2ème, L.-M.Valentine; 3ème, J. Charron; 4ème, W.Talbot; 5ème, L. McDuff.

Prix spéciaux: Offerts par l'Association Chantecler, et gagnés par MM. Rousseau, S.-Denis, P.-O.Roy, M. Préfontaine, V. Montpetit, H. Touchette, L.-M. Valentine, J.Charron.

Le prix spécial de $2.00 offert par M. W.-W. Lee, pour le meilleur jugement porté sur les aptitudes à la ponte fut décerné à M. Raoul Lécuyer.

Le prix spécial de $2.00 offert par M. R. Dumaine, pour le meilleur jugement sur la Leghorn fut gagné par M. G. Normandin.

Le prix spécial, une couvée d'oeufs de $10.00 offerte par M. O. Laflèche, de S.-Joseph, pour le meilleur jugement sur la Chantecler, fut décerné à M. Dermot O'Sullivan.

Le prix spécial (une couvée d'oeufs de $15.00 offerte par le R. Fr. Wilfrid pour le meilleur jugement sur la Rhode Island Rouge), à M. Marc Préfontaine.

Le prix spécial offert par l'Institut pour le meilleur jugement sur la Plymouth Rock barrée, à M. Ls.-M. Valentine.

Le prix spécial offert par le R. Fr Liguori (un abonnement au "Bulletin de la Ferme") décerné à M. A. Rousseau.

Le prix de championnat ($5.00 offert par le ministère de l'agriculture, Qué.), décerné à M. D. O'Sullivan.

Le travail consciencieux opéré par chaque groupe de concurrents ne permit pas aux deux juges du concours, MM. R. Dumaine et W.-W. Lee, de proclamer le résultat le soir même du 13 novembre, et la distribution des prix n'eut lieu que le lendemain matin, vendredi 14 novembre. A la suite de cette réunion, tous les élèves de l'Institut se rendirent de nouveau au pavillon central du poulailler où, en l'absence de M. Lee, obligé de quitter immédiatement, le juge restant, M. Raoul Dumaine, fit aux élèves une démonstration des plus instructives et des plus goûtées de tous les assistants, digne couronnement de cette démonstration avicole que l'Institut organise une fois tous les quatre ans dans l'intérêt de ses élèves.

LE CONCOURS DES CHEVAUX

Au début de la même semaine, le mardi 11 novembre, avait eu lieu également à l'Institut Agricole, une fort belle exposition de chevaux fournis soit par La Trappe, soit par les cultivateurs du comté des Deux-Montagnes. Cette démonstration, la première du genre qui ait eu lieu à l'Institut, avait été organisée par le Rév. Frère Sébastien, assistant-régisseur de la ferme d'Oka, et M. Gustave Toupin, professeur de zootechnie à l'Institut. Cette exposition comprenait sept classes de chevaux, depuis les poulains de l'année jusqu'aux chevaux de boggy, non harnachés ou attelés sur voiture. Le jury comprenait les étudiants de la troisième année du cours scientifique et deuxième année du cours moyen. Le jugement fut parfois vivement discuté et le juge officiel du concours, le Dr Mackay, de S.-André d'Argenteuil, fort bien connu de tous les éleveurs qui exposent aux concours de la province, exprima plus d'une fois sa satisfaction du placement opéré par les élèves, placement qui correspondait souvent avec celui du juge lui-même. La classe des chevaux de trait au-dessus de 3 ans fut particulièrement intéressante, et les photographies que nous reproduisons dans une autre page donnent une idée partielle de ce genre de concours et de leur haute valeur éducationnelle pour les élèves d'une institution agricole ainsi que pour tous les cultivateurs de la région qui peuvent y prendre part.

L'Institut Agricole d'Oka remercie chaleureusement tous ceux qui ont bien voulu contribuer à l'organisation de ces deux importants concours et à leur plein succès. Il se félicite aussi que ceux-ci aient réuni, dans chaque classe, un nombre aussi considérable de sujets, soit chevaux, soit volailles. L'impression qui en demeure chez tous est très favorable et les fruits qui en résulteront ne pourront qu'être très efficaces.

ELECTION D'OFFICIERS

(Spécial à la PRESSE)

Valleyfield, 20. — Les membres de la chorale Bellerive ont fait l'élection de leurs nouveaux officiers. Ont été élus: président, M. Joseph Prévost; vice-président, M. Joseph Lafleur; 1er conseiller, M. T. Brossoit; 2e conseiller, M. H. Dumouchel; 3e conseiller, M. Raoul Daoust; secrétaire-trésorier, M. Georges Lebeuf; bibliothécaire, M. L. Thibault; connétable, M. Horace Besner.

CONFERENCE A VERDUN

C'est à 8 heures, ce soir, que Me L.-A. Rivet, donnera sa conférence sur les moeurs des Esquimaux, dans le soubassement de l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, sous la présidence du maire J.-A.-A. Leclair, de Verdun. La chorale de Verdun, sous la direction de M. Emile Benoit, exécutera un beau programme, entre autres les "Soirées de Québec". M. Durieux jouera des solos de violon. MM. J.-Donat Vidal et Delphis Archambault seront les accompagnateurs.



Chassez la Fatigue prenez du BOVRIL

Ne manquez pas les plaisirs de la vie en étant "trop fatigués après le travail".

"Le Bovril vous garde dans la danse". Le Bovril est le Grand Fortifiant qui donne une constitution de fer et chasse la fatigue.



Fait du plus beau boeuf, on a prouvé que le Bovril est doué d'un pouvoir reconstituant de 16 à 20 fois supérieur à la quantité prise.

VENDU EN BOUTEILLES SEULEMENT

AU SOUS-SOL DES BONNES OCCASIONS

Goodwin's LIMITED

Bouffants pour Dames 1.29

Bouffants "Harvey" de première qualité, avec grand gousset, en coton fini jaune brossée de moyenne épaisseur. Teinte crème. Tailles 34 à 44.

Bouffants de Coton ouaté pour Fillettes .69

Marque Penman, tailles: 22 à 32. Gris pâle, gris foncé et blancs.

Pour les Repas du Vendredi

Petits pâtés aux huitres, la douzaine 1.00
Croquettes de poisson, la douzaine 60

Chapeaux pour Hommes 3.29

Echantillons valant 8.00 et 12.00

Pointures 6⅞ et 7 seulement

Echantillons de l'un de nos meilleurs fabricants, en toutes les nuances. Superbe qualité. Si vous en désirez un, rendez-vous de bonne heure car il n'y en a que 67 en vente.

Chaussettes de Cachemire Tout Laine pour Hommes .63 la paire

Valant 1.00

Toutes de première qualité, en un bon choix de couleurs, à côtes de fantaisie. Toutes les pointures.





De midi à 2 heures seulement

Bottines et Souliers pour Hommes, 2.98

400 paires de chaussures en veau ou bon cuir, noires ou brunes, avec semelles à trépointe Goodyear. Genre uni ou Blucher. Bouts ronds, mi-ronds et français. Toutes les pointures dans le lot.

Lits Métalliques Simmons

à prix réduits vendredi

Echantillons, piliers continus d'un demi pouce et barreaux rectangulaires. 3 pieds 3 pouces. Seulement 10 en vente vendredi. Rég. 17.00 pour chacun. . . 9.98



Nouveaux Manteaux pour Dames 11.97

Avec col de fourrure

Nous avons offert des manteaux semblables à ce prix il y a une couple de semaine, et ils se sont vendus si rapidement que plusieurs ont été désappointées. Nous avons pu en avoir encore une centaine, tous en chaude étoffe de laine, bien doublés et entredoublés. Garnis de gros boutons, plis et piqûres. Tous avec haut col de fourrure. En noir, brun, tan, fauve et taupe.

Robes Tailleur en Flanelle, 5.97

En toutes les plus nouvelles nuances. Modèles à manches longues pour dames et jeunes filles. Tailles 16, 18, 20 et 36 et 44.

Coton à Draps Naturel, .51 la verge

Bon coton épais, sans apprêt, 2 verges de largeur.

Les Occasions à .97

Toile à rouleaux, 6 verges pour 97
Panneaux de rideaux, 2¼ verges de longueur, chacun 97
Mousseline à pois pour rideaux, 3 verges pour . . .97
Coton fromage blanc, 36 pouces, 12 verges pour . .97
Finette unie ou rayée, 6 verges pour 97
Madras à rideaux, 36 pouces, teinte écrue, 2½ verges pour 97
Toile cirée blanche, 45 pouces, 2½ verges pour . .97
Cretonne, 36 pouces, 6 verges pour 97
Coton naturel, 36 et 38 pouces, 6 verges pour . .97
Nappes de cuisine, chacune 97
Stores, chacun 97
Serviettes ouvrées, bordures de fantaisie, 3 pour .97
Couvertures pour lits d'enfants, chacune . . .97
Couvertures de finette pour lits d'enfants, la paire . . .97
Sacs à buanderie, 2 pour 97
Serviettes blanches pour le bain, 5 pour 97
Taies d'oreillers de coton naturel, 40 pouces, 6 pour 97
Taies d'oreillers ourlées à jour, 40 et 42 pouces, 3 pour 97

Edredons, 1.97

Pour lits doubles, bien remplis et recouverts de bonne cretonne.

VOIR AU VERSO

DOMINION STORES LIMITED

LA CHAINE D'EPICERIES DU CANADA

Nous vous Faisons Economiser !

Ces prix sont bons pour les magasins de Montréal, Lachine, Saint-Lambert, Cartierville et Longueuil.

OCCASIONS POUR VENDREDI ET SAMEDI

Votre Dollar fait l'office de deux aux Magasins Dominion

Le plus grand pouvoir d'achat du dollar canadien se manifeste le plus fortement quand on achète des articles d'épiceries aux magasins Dominion. Les clients sont étonnés de constater combien plus ils peuvent acheter ici pour leur argent qu'ailleurs — et sans que la qualité soit sacrifiée. Nos articles d'épicerie sont toujours de premier ordre, propres et frais parce que nous faisons un gros débit. Donnez une commande cette semaine et augmentez la valeur de votre dollar.

BEURRE de Crémerie 38c
Pasteurisé No 1, le meilleur, PRIX SPECIAL, lb. . . . . .

RAISINS sans pépins, qualité choisie, 2 lbs . . . 25¢
RAISINS Malaga en grappes, le pqt . . . . . 32¢
RAISINS de Valence, 2 lbs . . . . . 25¢
NOIX mélangées, la lb . . . . . 23¢
Très belle POMMES JONATHAN, la douz. . . . . 40¢
CITRONS choisis de la Californie, la douz. . . . 35¢
FIGUES de la meilleure qualité par couches, la lb . 25¢
Les meilleures PAMPLEMOUSSES, 3 pour . . . . 29¢
CANNEBERGES, la lb. . . . . 19¢

Améliorez votre appétit avec la **SAUCE H.P.** PRIX SPECIAL, la bouteille **25c**

Thé Richmello, lb	79¢	Saumon Sovereign, bte 1 lb	35¢
Thé Select, lb	73¢	Saumon Cohoe, bte 1 lb	27¢
Thé Spécial, lb	65¢	Sardines Crossed Fish, bte	18¢
Café Spécial, lb	47¢	Sardines Brunswick, 4 btes	25¢
Café Select, lb	55¢	Sardines Jutland, 3 btes	25¢
Lait Eagle, bte	20¢	Homard, bte ¼ lb	39¢
Lait S.-Charles, bte	14¢	Crevettes New Pack, bte	28¢
Lait Carnation, bte	14¢	Finnan Haddie, bte	24¢

C'est probablement votre dernière chance de profiter de cette offre très spéciale.

Oignons Jaunes, 10 lbs 25c

Figues de Smyrne, 2 lbs. 25c
Biscuits National, 3 paqts 25c
Gold Dust, gros pqt. 29c
Dattes nouvelles, 2 lbs. 25c
Cocao Frys Breakfast, bte ½ lb. . 23c
Quick Quaker Oats, la boite . . . 29c

Toujours en Demande! **SOUPE aux TOMATES Campbell, 2 btes 25c**

Nettoyeur Old Dutch, bte,	11¢	Paillettes de savon, 2 lbs,	27¢
Nettoyeur Babbits, 3 btes,	25¢	Avoine Robinhood, pqt	27¢
Nettoyeur Snap pour les mains, bte	17¢	Son Kelloggs, pqt	22¢
Brillio, pqt	11¢	Roman Meal, pqt	32¢
Savon Fels Naphta, 3 pains	20¢	Cream of Wheat, pqt	23¢
Savon Infants Delight, 3 pains	23¢	Fécule de pommes de terre, pqt	14¢
Chipso, gros pqt	23¢	Riz moulu, pqt	12¢
		Riz soufflé, 2 pqts	35¢
		Blé soufflé, 2 pqts	29¢

Nous offrons encore une fois 1 PAIN DE SAVON GUEST IVORY gratuitement avec tout achat de 6 pains pour **28c**

CONFITURES pures Stuart, pots de 4 lbs	79¢
MARMELADE d'orange pure Sherriffs, bte de 4 lbs	69¢
MARMELADE Little Chip, pot	32¢
GELEE BRAMBLE, pot de 13 oz.	23¢
CONFITURES aux fraises Raymond, pots de 4 lbs	$1.15
GELEES SHERRIFFS, 3 pqts	25¢

Vient d'arriver: 1 plein wagon d'ORANGES DE CHOIX DE LA FLORIDE, la doz. . . . . **33c, 43c et 49c**

LE SUMMUM DE LA PERFECTION. — FARINE A PATISSERIE SILVER MOON, sac de 7 lbs. **29c**

LISTE DES MAGASINS A MONTREAL

542 rue St-Antoine.
5969 rue Sherbrooke ouest.
5035 rue Sherbrooke ouest.
5561 rue Sherbrooke ouest.
5282 rue Sherbrooke ouest.
211 rue Sherbrooke ouest.
821 avenue Laurier est.
854 rue Ste-Catherine ouest.
2627 rue Masson.
968 rue St-Denis.
368 avenue Victoria.
2973 rue Ste-Catherine.
643 rue Wellington.
1531 rue Notre-Dame.
1350 rue Wellington.
191 rue St-Viateur.
202 avenue Laurier ouest.
1346 avenue Van Horne.
251 avenue Beaumont.
1126 rue Wellington.
473 avenue Church, Verdun.
1221 avenue Green.
1061 avenue Laurier.
106 avenue Bernard.
205 avenue Gauthier.
248 Boulevard Monk.
2540 rue Adam.
149A rue Mansfield.
606 rue Centre.
1699 rue Papineau.
5778 Sherbrooke Ouest.
1313 Wellington.
1677 Wellington.

Cartierville, Qué.
St-Lambert, Qué.
Longueuil, Qué.
78a rue Notre-Dame, Lachine, Qué.
44 rue St-Joseph, Lachine, Qué.

ECHOS MONDAINS

—M. et Mme Victor Gagné, de Verdun, ont été l'objet d'une fête, ces jours derniers, à l'occasion du 25e anniversaire de leur mariage. A cette occasion, une grand'messe fut chantée, en l'église Notre-Dame-des Sept-Douleurs, par Mgr J.-A. Richard, assisté de MM les abbés De Grandpré et Lemay. Des adresses furent lues aux héros de la fête, par MM. V. Gagné et U. Larose. Parmi les invités: M. O. Gagné, Mlle B. Larose, MM. H. Chatel, R. Amyot, Mlle M. Amyot, MM. A. Gagné, E. Deschamps, A. Chevigny, R. Chevigny, U. Larose, Côté, W. Bohémier, MM. et Mmes O. Simard, H. Saint-Onge, C. Leclerc, S. Sénécal, E. Charbonneau, MM. A. Charbonneau, MM. et Mmes A. Dubuc, E. Deschênes, H. Leclerc, F. Chenier, V. Gagné, W. Lynette, P. Lemieux, H. Lemieux, R. Lemieux, A. Jacques, H. Larose, N. Saint-Onge, W. Saint-Onge, W. Gagné, J. Gravel, G. Lavoie, O. Tapier, D. Payant, Mme A. Villeneuve, MM. W. Gagné, C. Sénécal, Bélanger, A. Saint-Onge, Mlle T. Saint-Onge, O. Gagné, Mlles A. Gagné, Y. Gagné, D. Gagnier, G. Leclerc, M. A. Leclerc, Mlle R. Saint-Onge, M. J. Noiseux, Mlle G. Tapier, M. H. Tapier, Mlle D. Leclerc, M. R. Saint-Onge, M. H. Saints-Marie, M. G. Girouard, Mlle Dragon, M. L. Girouard, Mlle Dragon, MM. A. Lavoie, H. Gravel, Mlle R. Delaunière, MM. A. Lanctôt, J. Lanctôt, Mlle M.-A. Lanctôt, MM. P. Gaumont, A. Gauthier, Mlle N. Gauthier, MM. Ad. Gauthier, E. Bouchard, Mlle A. Bouchard, M. V. Murry, Mlle B. Hynes, MM. N. Hynes, Mlle B. Hynes, M. P. Lacasse, Mlles M.-A. Pilon, J. Pilon, Mme O. Provost, MM. P. Lacasse, A. Lacasse, J. Jacques, A. Jacques, G. Jacques, Grateau, Mlle C. Charbonneau, M. O. Lemieux, Mlle J. Larose, M. J. Tassé, Mlles L. Lemieux, C. Aumais, B. Kerr, G. Brabant, V. Villeneuve, Y. Simard, Mmes Gaumond, MM. Savard, Leger, Galt.

—M. Laurent Valade, de Verdun, a reçu dernièrement. Il y eut partie de cartes, chant et danse.

—Mlle Jeanne Bougie, rue Notre-Dame, a reçu, dimanche, en l'honneur de Mlle Yvonne Lemire, de Laval. Parmi les invités: Mlles Aurore Lafleur, M.-Berthe Dubuc, Simone Héroux, Yolande Legault, Aurore Meloche, Jeanne Lefebvre, Yvonne Duclos, Berthe Saint-Maurice, Jeanne Bastien, Thérèse Fortin, Annette Duplessis, Emilie Robin, Henriette Jolin, MM. Edouard Trottier, Aimé Belisle, Jean-Louis Achim, Edouard Duclos, Rémi Saint-Maurice, Ernest Dupuis, Camille Tétrault, Pierre Brissette, Albert Dufour, Arthur Pilon, René Gosselin, Paul-Arthur Arbour, Paul Blais, Albert Methot.

—M. Paul Pratte, Mlle Jeannette Pratte et Mlle Gertrude Hébert, de Trois-Rivières, étaient de passage à Saint-Rosaire, ces jours derniers, les hôtes de M. Albert Pratte.

—M. et Mme Albert Beauchamp, rue Bordeaux, ont reçu, dernièrement à l'occasion de l'anniversaire de leur fille, Emilie. Les salons étaient décorés de roses et d'oeillets. Un programme musical fut exécuté, des cadeaux lui furent offerts. A minuit, un goûter fut servi. Il y eut chant, danse et déclamation. Parmi les invités: MM. et Mmes Moé Pigeon, Philippe Deery, Napoléon Deery, de New-York, Raoul Dubord, E. Beaudry, Joseph Sauvageau, Joseph Paquet, O. Sauvageau, A. Riel, Alphonse Carle, Mmes Parfait Beauregard, E. Boisseonneault, Arthur Leblanc, Arthur Rose, A. Lalongé, Mlles Andrée Beaudry, Octavie Paquet, Violet Rose, Cécile Archambault, Hélène Walsh, Annette Lapointe, Annie Murray, Edna Porter, Blanche Michaud, Annie McLaughlin, Eva Paquet, MM. Eddie Deery, Joseph Sauvageau, Gilbert Sauvageau, Adrien Maurice, Hector Calectagne, Harey Barlow, de New-York; Roland Beaudry, Aimé Paquet, Albert Paquet, J. Allain, Georges Bouchard, J. Lemire, Albert Martin, A. Lalumière, André Burgos, Georges Simard, René Monette, Arthur Senécal, Lucien Dubord.

—Mme Joseph Champoux, de Nicolet, recevait à l'heure du thé, ces jours derniers, en l'honneur de Mme J.-H. McCaffrey, de Montréal. Mmes Lacoursière, de Trois-Rivières; E. Chatillon, Bellerose, Arthur Proulx, O. Cameron, C. Pinard, O. Lupien, Grenier, Courchesne, Lahaye, Houston, X. Lupien et Bellveau, de Saint-Léonard, assistaient à cette réception.

—Réception, ces jours derniers, chez M. Albert Bélanger, rue Casgrain. Un goûter fut servi. Les invités étaient: MM. et Mmes A. Bélanger, Léon Vézina, J.-L. Lacroix, Mlles Irène et Jeanne Lacroix, M. L. McKraw.

—M. Louis Sabourin, rue Drolet, a reçu, dimanche dernier. Il y eut chant, musique, déclamation et danse. Parmi les invités: MM. et Mmes Labarre, Albert Breton, Adrien Duperron, Théodule Lemieux, Labrecque, Edmond Labelle, E. Geoffrion, A. Rouleau, Desautels, Georges Labelle, F. Edmond, A. Brisson, Granier, Mme Taillefer; MM. Emile L'Heureux, Edouard Lauzon, Joseph Lauzon, Gaston Piché, Adélard Lanctôt, Mlles Reina Labelle, Antoinette Nouman, Mme Nouman, Mlles Pauline Lemieux, Jeanne Lemieux, Bertha Lemieux, Albina Breton, Augustine Breton, Laurette Girard, Marie-Anne Lemieux, Florence Lanctôt, Armandine Lauzon, Juliette Lauzon, Fleurette Sabourin, Jeannine Sabourin, M. Raymond Sabourin.

—Mlle Mariette Renaud, rue Rivard, a été l'objet d'un impromptu ces jours derniers, à l'occasion de son anniversaire de naissance. Il y eut chant, musique, danse et déclamation. Des cadeaux furent offerts à l'héroïne de la fête. Parmi les invités: MM. et Mmes Joseph de Tilly, E. Renaud, Regis Renaud, Arthur Langevin, Albert Barry, Bruno Chagnon, Mmes Hector Renaud, B. Chagnon, Mlles Albina et Blanche Chagnon, M. Mousseau, Thérèse Langevin, Jacqueline Renaud, Madeleine Barry, Marthe Chagnon; MM. Yvon Langevin, Gérard Langevin, Paul Renaud, Roger Barry. Un réveillon fut servi.

EFFORTS POUR FAIRE ELIRE M. E.-C. DRURY

Toronto, 20.—Les délégués au congrès du nouveau parti progressiste ontarien se sont prononcés hier pour le maintien de la loi de tempérance et son application vigoureuse. Ils se sont déclarés opposés à une politique de protection tarifaire et favorables à toute mesure tendant à diminuer le coût des articles nécessaires à la vie.

M. E.-C. Drury, ancien premier ministre agraire, a été élu président du parti, mais M. Manning Doherty reste chef du groupe progressiste à l'assemblée législative. Cependant, M. W.-E. Raney, ancien procureur général dans le gouvernement agraire, démissionnerait dans Wellington-est pour permettre à M. Drury de se faire élire et de reprendre la direction du parti à la Chambre.

FEU Mme J. BOISMENU

(Du correspondant de la PRESSE)

Alexandria, 20. — Mme Isaïe Boisvenu est décédée, ces jours derniers, à l'âge de 40 ans. Elle laisse son époux et 11 enfants: Délia, Clara, Ida, Pearl, Jeanne, Laurette, Donat, Annetta, Rita, Bruno et René; deux soeurs et six frères. De nombreux parents et amis ont assisté aux funérailles. La famille a reçu de nombreux bouquets spirituels et offrandes de messes.

IL FAUT ENCOURAGER NOS AUTEURS PENDANT LA SEMAINE DU LIVRE

L'hon. juge Edouard Fabre-Surveyer, président de la section française de Montréal de l'Association des auteurs canadiens, parlant devant les membres de l'American Women's Club, hier, a déclaré que la Semaine du Livre, qui commencera, le premier décembre prochain, aura pour objet non seulement d'encourager les auteurs canadiens, mais de faire valoir tous les écrits ayant une certaine valeur littéraire.

L'hon. juge Surveyer déplore qu'aujourd'hui on ne songe pas assez à encourager ceux qui sacrifient leur temps pour la préparation d'oeuvres souvent admirables. La publicité pour les auteurs a sa raison d'être, comme celle faite pour l'industrie.

On s'efforcera par tous les moyens possibles, durant la Semaine du Livre, à faire valoir les oeuvres de nos auteurs. Un comité a été formé ainsi que d'autres comités dont les membres visiteront les clubs, les écoles, parleront au radio, etc.... Enfin, un comité spécial s'occupera de vendre les livres des auteurs canadiens. On essaiera d'encourager la lecture des livres canadiens, dans les maisons d'éducation, par les élèves.

Mme Edward-B. Luke présidait cette réunion.

PLETHORE D'ORATEURS DANS WEST-HASTINGS

Belleville, Ont., 20. — Il reste moins d'une semaine avant que l'élection ait lieu dans West-Hastings. Aussi l'activité électorale devient-elle fiévreuse. Jamais on n'a entendu autant de personnages parler pour les deux candidats.

L'hon. James Murdock, ministre du travail, qui a parlé ici mardi soir, a passé la journée d'hier dans la ville. Il a adressé la parole à une assemblée de M. Hanna, hier soir et aujourd'hui il parlera à Trenton.

A une assemblée convoquée pour hier soir, à Crookston, les orateurs étaient l'hon. Duncan Marshall, l'hon. T.-A. Low, MM.. A.-B. Collins, Thos. Mc-Millan, M.P., et le candidat, M. Hanna. A Belleville les femmes ont été haranguées par Mme J. Harris McPhredran, de Toronto, M. Gordon, le col. O'Flynn et autres.

L'hon. Arthur Meighen a parlé hier soir à Marmora. Il a prononcé son premier discours dans le comté, mardi soir, en compagnie de MM. Robert Cooke, E.-Guss Porter et autres.

Le premier ministre King parlera à Belville demain soir.

AU MONT-SAINT-LOUIS

Les anciens élèves du Mont-Saint-Louis ont pris part, hier soir, à leur annuel souper aux huîtres sous la présidence de M. A.-W. Patenaude, président de l'association des anciens élèves. Avant le repas, M. Omer Baillargeon, a fait une causerie sur le fonctionnement et les services rendus par l'Association canadienne des contrôleurs de crédit, dont il est le président.

HONNEUR POUR M. JULES HONE

M. Jules Hone, le directeur de la maison de voyages, vient de recevoir un témoignage non équivoque de la sympathie du Saint-Siège. Sa Sainteté Pie XI lui a fait transmettre un Bref Pontifical l'autorisant à apposer les armoiries papales sur sa papeterie et les documents émanant de ses bureaux. C'est un honneur qui échoit, pour la première fois, croyons-nous, à une maison canadienne-française, en même temps qu'une paternelle sollicitude à l'égard des organisateurs des Pèlerinages Nationaux Canadiens à Rome et aux sanctuaires de l'Ancien-Monde.

ONTARIO NE VEUT PAS DE SECTES KU KLUX KLAN

Toronto, 20—Le général Victor Williams, chef de la police provinciale, déclare que des mesures seront prises pour empêcher la formation d'une société de Ku Klux Klan. L'individu appréhendé hier à Hamilton, avait déjà recruté 32 personnes, dit-on.

C'est un nommé A.-C. Monteith, organisateur du Ku Klux Klan, qui a été arrêté hier sous une accusation de port d'arme illégal, et il a comparu en Cour de police.

LES ANTIQUAIRES

L'assemblée régulière de la Société des antiquaires a été remise au 28 novembre prochain, par le conseil de la société.

LA REDUCTION DES TAUX DE FRET AUX ETATS-UNIS

New-York, 20. — Les chemins de fer américains ont en 1923 diminué leurs dépenses de gestion de $932,691,000 et fait cadeau au public d'une somme de $657,000,000 en réduisant d'autant les taux de fret. C'est ce qui a été annoncé hier à l'assemblée annuelle tenue ici par l'association des chemins de fer. Depuis 1921, a-t-il été déclaré, la réduction totale des taux de fret a été égale à une somme de $1,373,000 et elle a été possible grâce à une gestion plus économique.



pour une légère indigestion ayez à votre portée un paquet de—

LIFE SAVERS
THE CANDY MINT WITH THE HOLE

ILS FACILITENT LES DIGESTIONS LABORIEUSES



"ont toujours bon goût"



3 pour Vous aimerez 20c ces Sardines

Poissons exquis, soumis à un procédé et mis en boîte dans de l'huile pure le jour même qu'on les retire des profondeurs fraîches de l'Atlantique. Savoureux et nourrissants, l'aliment idéal pour toute la famille.

BANQUET BRAND SARDINES

Lewis Connors & Sons

Wm.-H. DUNN LIMITED, Agents, MONTREAL

Grands Magasins Goodwin's LIMITED



Une vente très spéciale de 40

MANTEAUX EXCLUSIFS

Au rabais de 33⅓%

Un manteau en quadrillé Coolidge avec manchettes montant au coude, est bordé en avant et au col de nutria. Doublure de crêpe de soie. Rég. 185.00 — En vente à . . . 123.35

Un magnifique manteau en Suède Mara brun, a une large bordure de fleurs confectionnées à la main en même tissu, un gilet tuxedo, un grand col et des manchettes d'écureuil teint vison. Rég. 195.00— En vente à . . . 130.00

Un manteau genre enroulé en flamingo avec grand col châle et manchettes d'écureuil beige, est doublé de quadrillé Rodier. Rég. 200.00 — En vente à . . . 133.35

Un manteau en drap suède bleu marine, a une large bordure, un col et de larges manchettes en Chapal noir. Doublure de crêpe de soie gris. Rég. 145.00 — En vente à 96.65

Un manteau en Kashmara taupe rosé, est bordé de taupe soulignée d'argent. Larges manchettes et col de taupe, doublure de soie et entredoublure. Rég. 165.00 — En vente à 110.00

AU DEUXIEME CHEZ GOODWIN

A prix réduits vendredi

ARTICLES QUI FERONT DE JOLIS CADEAUX

Services à Déjeuner en pure toile — 4.75 Vendredi . . Rég. 5.95
Nappe de 54 x 54 pouces et 6 serviettes. Bordures de rose, bleu, or ou mauve.

Nappes en pure toile Vendredi . . . 3.19 Rég. 3.95.
70 x 70 pouces. Jolis dessins.

Manteaux pour Enfants Vendredi, moins . . 25%
En étoffe de couleurs, pour 1, 2 et 3 ans.
—AU DEUXIEME

Fers Electriques Vendredi 2.98 Rég. 4.50
Fers électriques "Spécial" Goodbien nickelés, complets, garantis pour 1 an.

Petits Poêles Electriques . . . 2.98 Vendredi Rég. 4.50
Petits poêle ronds de table, bien nickelés, complets. Garantis pour 1 an.
—AU TROISIEME

Pyjamas de Soie Shantung pour Hommes — 4.95 Vendredi . Rég. 9.50
Toutes les tailles.

Pyjamas de Soie pour Hommes 7.95 Vendredi . . Rég. 10.50

Echarpes de Soie pour Hommes Vendredi . 12.50 Rég. 16.50.
En la meilleur soie suisse, couleurs variées.

Chemises pour Hommes — 1.59 Vendredi . Rég. 2.95.
En zéphir à jolis dessins tissés, confection généreuse et soignée. Encolures 14 à 17 dans le lot.

Paniers de Fantaisie Vendredi MOITIE PRIX
Paniers à gâteaux, à ouvrage ou à papiers, unis ou joliment décorés, dimensions variées. Rég. .50 à 4.95. Vendredi, moitié prix.
—AU REZ-DE-CHAUSSEE

Cendriers en argenterie anglaise — .59 Vendredi . Rég. .75 à 1.50

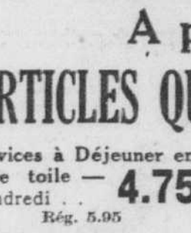
Plateaux—Vendredi MOITIE PRIX
Plateaux de verre avec anse ou poignées sur les côtés, plusieurs modèles pour gâteaux, fruits, etc. Rég. .50 à 2.85. Vendredi, moitié prix.

Gantelets de Chamoisette pour dames .85 Vendredi . . . .
En épaisse chamoisette lavable, gris, mode ou bruns, joliment brodés en tons opposés. Pointures 6 à 7½.

Articles de Toilette en Ivoire Français Vendredi . . . 1.98 Rég. jusqu'à 5.00
Boîtes à poudre, porte-cheveux, écrins à bijoux, plateaux, flacons à parfum, opussins à épingles, porte-photos, calendriers.

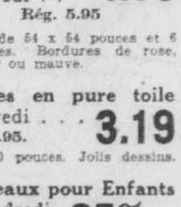
Cartes de Noël Vendredi, la douzaine . . .75 Rég. 1.25
12 cartes gravées avec enveloppes assorties.
—AU REZ-DE-CHAUSSEE

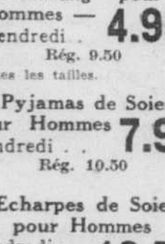
A LA "VILLE DES JOUETS"


Cabinet de cuisine, 4.50


Harmonica Sam, 1.50


Poupées fermant les yeux, 1.00 et plus


Nécessaire de buanderie, 1.75


Nécessaire de peinture, 2.25


Carousel, 1.75
—Au troisième

VOIR AU VERSO



HIP! Hip! Hourra! Le deuxième rang
De nos petits soldats s'avance,
Chacun, en son centre, trainant
Des plus doux fruits la quintessence.

Ananas, cerises-marasquin,
Framboise, orange, muscadin,
Autant de saveurs délicieuses
Que contiennent ces boîtes prodigieuses.

Nous possédons tous les attraits—
Boîte très simple, bonbons parfaits.
Nous sommes sûrs de vous plaire,
Achetez-nous! Vous ne sauriez mieux faire.

Pourquoi la Boite "Home Made" Est si Populaire

C'est la boite qui contient le meilleur assortiment de chocolats que vous puissiez acheter à ce prix—et même en payant un peu plus. Les centres — à la crème aromatisée d'essences de fruits, aux morceaux de fruits et aux fruits entiers, aux noix, au caramel, au nougat, à la tire, au sirop d'érable—sont les plus populaires chez les acheteurs de bonbons. L'enrobage est fait de la plus exquise qualité de chocolat fabriqué par Neilson. C'est la sorte de chocolats que vous achetez pour leur excellence—non pour l'apparence luxueuse de la boite. Celle-ci, en effet, est toute simple: la valeur est toute dans le contenu.

Deux Sortes: Centres Assortis et Centres durs. Un Seul Prix: 60c. la lb.

hm2f

Chocolats "Home Made" de Neilson
Demi-livres Livres Deux livres
— 60¢ la lb. —

CAPITOL
COMMENÇANT SAMEDI
Comme vous l'aimez le mieux!
Rudolph Valentino
LA SAINTED DEVIL



Cuticura prend soin de votre peau et de votre chevelure

Employez le savon, l'onguent et le talc Cuticura tous les jours pour la toilette et voyez comme votre peau et votre chevelure s'amélioreront. Employez le savon pour nettoyer, l'onguent pour cicatriser et le talc pour vous poudrer.
Echantillon de chacun gratis par la poste. Adressez-vous au dépôt canadien: "Cuticura, case postale 2616, Montréal." Prix: savon, 25c; onguent, 25 et 50c; talc, 25c.
Essayez notre nouveau bâton à barbe.

41e ANNEE — No 81
MONTREAL, JEUDI, 20 NOVEMBRE 1924

2e SECTION

LA PRESSE

LE PLUS FORT TIRAGE QUOTIDIEN DE TOUS LES JOURNAUX DU CANADA

PAGE 13

L'annonce périodique dans la "Presse" rapporte des profits, mais l'annonce constante dans ce journal produit des résultats merveilleux.

AU JOUR LE JOUR

Faites-vous enregistrer.

Pour être habiles à voter aux prochaines élections.

N'oubliez point qu'on est à dresser les listes électorales provinciales.

Et que passé le 29 novembre, il sera trop tard pour songer à vous y faire inscrire.

N'oubliez pas surtout que voter est un devoir, un devoir moral auquel nul ne doit se soustraire.

Certains anciens ministres du cabinet travailliste en Grande-Bretagne ont pu constater à leurs dépens combien vrai est le vieux dicton : "Qui va à la chasse perd sa place".

Il est consolant d'entendre nos hommes d'Etat, rentrant d'Europe, proclamer que l'Angleterre et la France peuvent assurer la paix du monde. Mais il serait plus consolant encore de voir ces deux nations s'unir enfin et pour de bon dans les meilleurs intérêts de cette paix universelle si ardemment espérée depuis le 11 novembre 1918.

Le député de Chambly-Verchères, M. Archambault, voudrait qu'il fût interdit aux provinces sèches de fabriquer des liqueurs spiritueuses. C'est là une proposition qui semble absolument juste et de nature à obliger ces provinces à se montrer logiques envers elles-mêmes. Car si elles estiment que la vente des alcools est chose répréhensible, elles doivent commencer par n'en point permettre, chez elles, la fabrication.

Le premier ministre de la province a prestement tordu le cou au canard qui le faisait démissionner après la prochaine session pour accepter l'importante succession de sir François Lemieux, président de la Cour supérieure. Nous sommes heureux, pour notre part, d'enregistrer ce prompt démenti de l'hon. M. Taschereau et de l'entendre déclarer au peuple de cette province qu'il est content de lui continuer ses bons offices.

Les élèves du collège des Jésuites, rue Bleury, se réjouissent du retour du "Petit Sainte-Marie", revue qui fit naguère les délices des anciens, mais qui, par la suite, avait été abandonnée. Or le "Petit Sainte-Marie" vient de rentrer en scène, avec, cette fois, la ferme volonté de ne plus jamais disparaître. Nous souhaitons longue vie à l'intéressante publication collégiale dont le premier numéro nous a été très aimablement adressé.

Le général baron Jacques a été autorisé, par décret émanant de son souverain, le roi des Belges, à ajouter les mots "de Dixmude" à la suite de son nom. L'histoire militaire de la Belgique contemporaine ne connaîtra plus désormais que le général Jacques de Dixmude. Cette distinction aussi flatteuse que méritée apparente ce héros belge à notre distingué gouverneur général à qui le roi d'Angleterre a décerné la pairie sous le vocable qui évoque le fier souvenir de ses vertus guerrières : Vimy.

La machine humaine, l'art d'augmenter son pouvoir de production quotidienne et de prolonger son rendement: voilà autant de choses de haut intérêt physique qu'il importe de connaître et que le docteur J.-A. Mireault exposera au cours d'une série de conférences dont la première sera donnée ce soir à l'Ecole des hautes études commerciales, avenue Viger. A noter que ces leçons sont absolument inédites et que le conférencier possède toute l'autorité professionnelle nécessaire pour traiter de la médecine industrielle et de ses multiples avantages.

ENFANTS MISERABLES

Moscou, 20. — La "Tribune Juive" dit que l'examen médical de tous les enfants juifs de Nikotaev, Iékatérinoslav et Elisavetgrad a démontré que le quart au moins sont atteints de tuberculose.

A L'INSTITUT AGRICOLE D'OKA



LE CONCOURS D'APPRECIATION DES CHEVAUX, CLASSE DES POULAINS DE L'ANNEE. — On remarque dans le groupe des concurrents et des spectateurs MM. le docteur Mackay, juge du concours, le professeur Gustave Toupin et quelques étudiants, membres du jury.

L'ARRESTATION, EN FRANCE, DES PRETENDUS MEURTRIERS DU CONSTABLE J.-B. BEAUDRY

Le juge Perrault, à la demande des autorités, a signé des mandats demandant l'extradition de Mike White et d'Issie Daskel qui étaient recherchés depuis le 26 mars 1923.

HISTORIQUE DU CRIME

Issie Daskel et Mike White, deux des prétendus meurtriers du constable Jean-Baptiste Beaudry, ont été découverts par la Sûreté de Paris. Telle est la sensationnelle nouvelle qui s'est répandue, hier après-midi, au palais, comme une traînée de poudre.

Le juge Gustave Perrault a signé les mandats d'amener qui ont été immédiatement envoyés au département du procureur général, à Québec, d'où on les expédiera à Ottawa. De là, les documents seront adressés à l'ambassadeur anglais, à Paris, ou bien aux autorités de Londres.

Les agents de la Sûreté de Paris ont, dit-on, fait la capture des deux prévenus dans une maison de la banlieue où White et Daskel demeuraient depuis à peine quelques jours.

C'est grâce à des circulaires très complètes expédiées sous les ordres du chef de police Pierre Bélanger et de l'ex-chef Lepage, par le secrétaire de la Sûreté Wilfrid Ranger, que la police française aurait reconnu les fugitifs de la justice du Canada. Les photographies et les empreintes digitales contenues sur les circulaires qui ont été envoyées aux autorités policières de toutes les principales villes d'Amérique et d'Europe, ont été prises par l'expert de la Sûreté de Montréal, M. Eugène Laflamme.

Il y a un mois à peu près, White et Daskel ont été retracés à New-York. L'un des prétendus meurtriers demeurait dans une pension et l'autre dans un restaurant tenu par un Israélite. Quand la police voulut s'assurer du fait, cependant, les inspecteurs apprirent qu'ils étaient partis pour l'Europe. D'après les rapports, la Sûreté de Paris a mis une brusque fin à leurs pérégrinations.

Quand les mandats auront passé par tout le rouage administratif du Canada, de l'Angleterre et de la France, les prétendus meurtriers pourront être ramenés à Montréal, à moins que le tribunal d'extradition français n'en décide autrement, chose qui n'est pas à prévoir.

LA MORT DE BEAUDRY

Le meurtre de l'agent J.-B. Beaudry, de l'escouade des narcotiques, pour lequel seraient arrêtés à Paris Mike White et Issie Daskel, a été commis le 26 mars 1923 à 10.30 heures du soir.

A ce moment, l'agent Beaudry, accompagné de l'agent Wagner patrouillait. Arrivés à l'angle des rues DeMontigny et Saint-Laurent, les policiers virent trois individus qui contournaient la rue Clarke et allaient s'engager rue Demontigny, mais qui, en apercevant les policiers, tournèrent sur leurs talons. Les constables se mirent à courir et arrêtèrent les trois fuyards à l'angle de la rue Clarke

Là, l'agent Beaudry demanda au trio ce qu'il y avait dans des colis qu'ils portaient. L'agent Wagner se saisit d'un des colis et une mèche comme celle dont les cambrioleurs de coffres-forts se servent tomba du paquet. D'après Wagner l'un des individus, que le policier identifie comme étant Daskel, fit une remarque et l'un des deux autres tira un revolver et dit aux agents de lever les mains.

Les deux policiers se jetèrent alors dans une porte tentant de se saisir de leurs revolvers, mais une détonation retentit et Beaudry porta la main à sa figure. Wagner à ce moment ne le croyait pas atteint par la balle, mais cette dernière avait frappé l'agent un peu en bas du front, en pleine figure.

Le trio prit ensuite la fuite par les rues Clarke, Ontario et le boulevard Saint-Laurent vers le sud, mais l'agent Wagner, bien qu'ayant tiré trois ou quatre coups de feu, ne put rejoindre les fuyards. Le policier a, par la suite, déclaré qu'à cause de la foule, il n'avait pu risquer de blesser quelqu'un en tirant davantage.

Beaudry fut transporté à l'hôpital Général où il expira quelque 20 minutes plus tard. Wagner se rendit alors à la Sûreté et dans l'album de la galerie des criminels, il identifia un portrait, celui de White, comme étant l'un des assaillants et celui de Daskel comme étant un autre des membres du trio. Le troisième n'a jamais été identifié.

La police municipale et des environs, la police provinciale puis la police fédérale furent mis au courant du meurtre et commencèrent d'actives recherches qui étaient jusqu'ici demeurées sans résultat.

A suivre sur la page 27



MIKE WHITE, l'un des prétendus meurtriers du constable Beaudry, qui est tombé entre les mains de la Sûreté de Paris, et contre lequel le juge Perrault a signé un mandat d'amener.



ISSIE DASKEL, qui était recherché à la suite du meurtre du constable Beaudry, et qui vient d'être arrêté à Paris. Un mandat d'amener contre cet inculpé a été signé par le juge Perrault.

INCENDIE MEURTRIER

Plymouth, Pen., 20. — L'incendie qui a détruit aujourd'hui sept bâtiments de bois dans le quartier commercial a causé la mort de cinq personnes. Les victimes sont: Mme Martin Sherako, sa nièce, Emily Petroski, âgée de 11 ans, et trois pensionnaires dont les noms ne sont pas connus.

Un autre pensionnaire, Edward Alexton, a été transporté à l'hôpital et son état est alarmant.

LE BANQUET QUI SERA OFFERT A L'HON. M. CARDIN

Il sera donné au Windsor sous les auspices du Club de Réforme.

LE 3 DECEMBRE

L'honorable P.-J.-A. Cardin, ministre de la marine et des pêcheries, assistera, le 3 décembre, à un grand banquet organisé en son honneur. Ce banquet, sous les auspices du club de Réforme, sera présidé par M. Raoul-O. Grothé. Les préparatifs de la grande fête libérale sont poussés avec entrain. Tout fait prévoir qu'elle sera un succès complet. Plusieurs personnages importants du parti ont déjà promis d'être présents, notamment l'hon. Ernest Lapointe, ministre de la justice et chef du parti libéral pour le district de Québec.

Pour tous ceux qui désireraient se procurer des billets, nous donnons ci-dessous quelques adresses:

Division Jacques-Cartier.—M. T. Rhéaume, M.P., 92 Notre-Dame est, Tél. Main 1183; E. Sauvé, 2506 Boulevard Monk, Tél. York 1217.

Division Maisonneuve.—M. Clément Robitaille, M.P., 43 Côte Place d'Armes, Tél. Main 0026; Deus. Courchesne, 265 Lasalle, Clairval 1244.

Division St-Henri-Wesmtount.—Paul Mercier, M.P., 11 Place d'Armes, Tél. Main 3093; Jules-J.-B. Brière, 51 rue du Couvent, Tél. Westmount 2830.

Division Hochelaga.—E.-C. Saint-Père, M.P., 2115 Ontario est, Tél. Clairval 0288; E. Joyal, 2506 rue Adam, Tél. Clairval 2720w.

Division G.-E. Cartier. — S.-W. Jacobs, M.P., 83 Craig ouest, Main 4410.

Division Sainte-Anne. — J.-C. Walsh, M.P., 80 St-Gabriel, Main 0218.

Division St-Antoine.—W.-J. Hushion, M. P., 1195 rue St-Jacques, Uptown 7572.

Division St-Denis.—Dr J.-A. Denis, M.P., 2262 Christophe-Colomb, Calumet 1629; L.-C. Farley, 120 rue St-Jacques, Main 6954; W. Deslauriers, 35 Pontiac, Bélair 6568.

Division St-Jacques. — Fernand Rinfret, M.P., 73 rue St-Jacques, Main 3058; John Dion, 262 rue Amherst, Est 5671.

Division St-Laurent. — H.-M. Marier, M.P., 120 St-Jacques, Main 6195.

Division Sainte-Marie.—Dr Hermas Deslaurierls, 543 Fullum, Clairval 0419; C.-A. Goyette, 90 rue St-Jacques, Main 1720.

Division Laurier-Outremont.—P. E. Rouillier, 2108 Waverley, Bélair 1272.

Division Mercier. — J.-E. Berthiaume, 150 Christophe-Colomb, Bélair 4451w.

Au club de Reforme, 32 rue Sherbrooke ouest, Plateau 0144.

La Jeunesse Libérale, M. Bernard Bourdon, 92 Notre-Dame est, Main 7739.

Au Bureau de l'Organisation Libérale, 30 rue St-Jacques, Main 1803.

UN PERE INFAME PEND SON ENFANT AVANT DE SE PENDRE LUI-MEME

Carcassonne (France).—Le matin du 6 novembre, à Escales, près de Lézignan (Aude), un ancien voiturier, Julien Gastou, âgé de vingt-huit ans, s'est pendu dans sa maison après avoir pendu son jeune fils Roger, âgé de trois ans et demi. Ce drame est attribué à la paresse et à la mauvaise conduite du père, qui ne vivait que d'expédients et allait être arrêté pour vol.

Sa femme, qu'il rouait de coups et qu'il menaçait souvent de tuer, l'avait quitté vendredi dernier. Cette malheureuse, affolée en apprenant cette fatale nouvelle, a essayé de se suicider en avalant un flacon de teinture d'iode. Elle a été transportée à l'hospice de Lézignan, où on espère la sauver.

COMMISSION POUR LA CONSTRUCTION DU PONT

Importantes décisions des commissaires du port de Montréal pour donner la plus entière satisfaction.

—Des ingénieurs consultants et des ingénieurs aviseurs.

DECLARATIONS DU Dr McDOUGALD

Depuis déjà bon nombre de mois, les membres de la commission du port de Montréal cherchaient le meilleur moyen à prendre pour assurer la plus parfaite entente chez tous ceux qui sont intéressés à la construction du nouveau pont entre Montréal et la rive sud. Ils voulaient trouver la meilleure méthode possible pour concilier les différents points de vue, assurer la plus grande coordination possible et réunir tous les efforts. Le résultat de leurs délibératoins a été annoncé, hier soir, par le docteur W.-L. McDougald, président de la commission du port, à la suite d'une réunion des commissaires qui s'était prolongée dans la soirée.

DES RESOLUTIONS

A cette réunion d'hier soir, des résolutions ont été adoptées et des contrats ont été signés pour la formation d'une association d'ingénieurs, lesquels auront les fonctions d'ingénieurs dessinateurs et consultants. Elle est composée de MM. Monsarrat et Pratley, désignés comme ingénieurs enregistrés, et de M. Joseph-B. Strauss, désigné comme ingénieur associé. Une commission d'ingénieurs qui agiront comme aviseurs a aussi été décidée. Elle comprend cinq membres, soit un représentant des intéressés dans la navigation et dans notre port, lequel présidera; un représentant de la province de Québec, un représentant de la ville de Montréal, un ingénieur spécialiste reconnu pour ce qui est de la construction de ponts, lequel sera ingénieur consultant en chef de la commission des ingénieurs aviseurs; enfin, un autre ingénieur expert en question de ponts.

LES COMMISSIONS

Cette dernière commission a été formée comme suit: M. Thos-W. Harvie, M. et C.-E., gérant général du port de Montréal; M. G.-Herrick Duggan, M. et C.-E., LL.D, et M. H.-M. Mackay, B.A., B.Sc., doyen et professeur à la faculté des sciences appliquées de l'université McGill; M. I.-E. Vallée, C.E., ingénieur en chef pour les chemins et travaux de la province de Québec, et M. H.-A. Terreault, C.E., directeur des travaux publics de la ville de Montréal. Tous ceux-ci ont accepté de faire partie de cette commission.

DES EXPLICATIONS

Voici ce qu'a déclaré, le président de la commission du port, le docteur W.-L. McDougald, en annonçant, hier soir, les décisions prises par lui et ses collègues:

"Ce n'est pas une petite satisfaction pour les commissaires d'avoir réussi, après des délais irritants et qui ont pu paraître inexplicables au public, à tirer de ce qui semblait un chaos et un conflit d'idées irréconciliables, un programme, qui, dans leur jugement, permettra de faire commencer immédiateent les travaux préparatoires à la construction du pont. D'ici une semaine, un personnel d'arpenteurs commencera les travaux d'arpentage, de sondage et de forage, pendant que les ingénieurs recruteront immédiatement le personnel qui leur est nécessaire.

"Les membres de l'association conjointe d'ingénieurs n'occupent pas seulement un rang élevé incontestable pour ce qui est de leur spécialité de la préparation de plans et de la construction de ponts, mais ils ont aussi acquis, peut-être, plus que tout autre des connaissances pour ce qui est des problèmes spéciaux à résoudre. Chacun d'eux a été occupé, avec ses associés et son personnel, depuis plus d'une année, sur les instances de la commission du port, à faire des recherches minutieuses et des études sur toutes les phases et sur tous les facteurs des travaux. Ils ont aussi préparé des devis et plans pour un pont à l'endroit que chacun d'eux a choisi, indépendamment les uns des autres, et ces plans ont été le sujet, tour à tour, d'analyses critiques par un éminent ingénieur spécialiste sur les questions de ponts, qui n'a pas d'association avec aucune influence, ni aucun intérêt local. Le problème n'est donc pas nouveau pour eux, et les commissaires considèrent qu'il y a un avantage incalculable, tout à la fois pour ce qui est du résultat final à obtenir et de la rapidité des travaux, dans la combinaison de leurs connaissances locales, de leur habileté professionnelle et de leur expérience, et aussi dans le fait qu'ils possèdent des organisations et des personnels parfaitement entraînés dans ce genre de génie civil et, par suite, capables d'agir avec rapidité et sans perte de temps.

DEVOIRS DES INGENIEURS

"Il sera de leur devoir immédiat de comparer toutes les données déjà réunies, de toutes les sources, se rapportant au site, au plan, au modèle, à la structure, à la capacité, aux problèmes affectant la navigation, etc. De faire des examens et des rapports sur les genres de construction qui soient convenables à des sites particuliers qu'étudient les commissaires; d'analyser tous les projets qui ont été soumis et de faire rapport à ce sujet; et aussi, après le choix du site, de faire exécuter les levers de plans nécessaires, les forages et les sondages; de surveiller l'établissement des plans généraux et les spécifications; de voir à ce que le projet soit complètement exécuté.

"Toutes les matières qui seront comparées seront soumises aux commissaires, et, par l'intermédiaire de ces derniers, à la commission des aviseurs pour examen et étude touchant le choix du site, la capacité, les plans, etc. Les aviseurs feront connaître leurs conclusions et leurs recommandations aux commissaires, selon une procédure qui a été fixée. Les commissaires, ainsi appuyés par l'aide et les avis d'experts, pourront déterminer le site et le genre de construction du pont et, finalement, les plans et devis en détail.

PLEINE RESPONSABILITE

"Je désirerais beaucoup appuyer sur le fait que les commissaires reconnaissent pleinement leurs devoirs comme serviteurs du public et les égards qu'ils lui doivent na-

A suivre sur la page 27

L'ATTITUDE ANGLAISE AU SUJET DU PROTOCOLE

Londres, 20. — Il a été déclaré dans les milieux officiels que l'attitude anglaise touchant le protocole génévais sur le problème de la sécurité et du désarmement n'a pas été définie par le nouveau cabinet Baldwin, ni par l'ancien gouvernement travailliste. La demande faite par le gouvernement pour que toute décision en rapport avec le protocole soit ajournée jusqu'à ce que le conseil de la Société des nations se soit réuni à Rome, n'a été formulée, dit-on, que pour donner au cabinet le temps de consulter les dominions britanniques ainsi qu'aux nouveaux ministres anglais le temps de se renseigner eux-mêmes à ce sujet. Le gouvernement, ajoute-t-on, demeure favorable à toute effort de la Société des nations pour répondre les questions relatives à la sécurité et au désarmement.

INCENDIE A GRANBY

(Spécial à la PRESSE)

Granby, 20. — Un incendie a détruit une maison privée et trois magasins appartenant à M. Damase Beauvais, sur la rue Principale L'un des magasins était occupé par M. Beauvais lui-même, qui y tenait un salon de toilette ; le second par un restaurant chinois et le troisième par M. Miller, vendeur d'autos. On croit que cet incendie a été causé par des fils électriques. Les pompiers durent travailler de 8 h. 30 du matin jusqu'à 4 h. p.m. pour éteindre cet incendie.

PREMIER MAGISTRAT



SIR ALFRED-LOUIS BOWER, le nouveau lord-maire élu de Londres. Il est catholique.

FORTE CENSURE CONTRE TROTZKY

Moscou, 20. — M. Léon Trotzky, ministre de la guerre, est de nouveau blâmé par ses collègues du parti communiste. Il est accusé d'avoir, dans son livre intitulé le "Dix-neuf-cent-dix-sept", exposé d'une façon inexacte les véritables relations de Lenine et du parti communiste, à la veille de la révolution d'octobre. Le chef militaire de la Russie est aussi accusé de rompre la promesse de ne pas se montrer hostile au comité central du parti; promesse qui a été faite au congrès de l'an dernier.

Les chefs du parti communiste critiquent Trotzky pour avoir tenté, dans son livre, de remplacer le leninisme par ses propres principes. Ils prétendent qu'il essaie de mettre en danger le parti en renouvelant une discussion qui est considérée comme grandement menaçante pour la cause communiste, à l'heure actuelle.

Les membres du parti communiste ont adopté une résolution demandant au comité central de prendre des mesures vigoureuses et décisives "pour empêcher les idées fondamentales du bolchévisme d'être mal exposées, au nom du parti communiste".

SAINT-EUSEBE CELEBRERA LA SAINTE-CECILE

Grand'messe en musique par l'Association des chanteurs de Montréal.

GRAND RECITAL

Dimanche prochain, la fête de sainte Cécile, patronne des musiciens et des artistes, sera célébrée solennellement en l'église Saint-Eusèbe-de-Verceuil.

La grand'messe sera chantée par M. l'abbé J.-N. Dupuis, curé de la paroisse. Le sermon de circonstance sera prononcé par M. Médard Lemieux, p.s.s.

La chorale de Saint-Eusèbe et l'Association des chanteurs de Montréal exécuteront une messe en musique. Après la messe, oratorio en l'honneur de sainte Cécile.

Dans la soirée, à 7 heures, il y aura un grand récital de musique religieuse, sur les nouvelles orgues de Saint-Eusèbe que vient de terminer la maison Casavant, de Saint-Hyacinthe. Madame Blanche Aimé-ras-Fournier, si avantageusement connue du public montréalais, présidera au clavier, et exécutera quelques-unes des plus vibrantes pièces de Sébastien Bach, de Boelman, et de Guilmant et aussi quelques compositions canadiennes.

Le salut du Saint-Sacrement sera chanté par la chorale de Saint-Eusèbe, et l'Association des chanteurs de Montréal, sous la direction du maître de chapelle, le professeur Jean Goulet.

UN RECORD PEU ENVIABLE

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 20—Paul Christie, un habitué de la Cour de police, a célébré, hier, un anniversaire peu ordinaire. En effet, c'était la 125e fois qu'il était traduit en Cour de police dans une période de 30 ans.

Le magistrat en le voyant devant lui l'interpella: "Ivre de nouveau, Paul?"

Christie répondit: "Je crois que oui, votre honneur. J'ai commencé à boire de la bière, hier, afin de me rendre compte de la quantité que je pourrais prendre sans m'enivrer et le résultat a été que, ce matin, je me suis éveillé dans une cellule."

Le magistrat Hopewell le condamna à $50 d'amende ou à deux mois de prison. Comme Christie ne pouvait payer l'amende, il passera pour la 30e fois la fête de Noël en prison.

La police déclare que Christie, qui est âgé de 59 ans, a passé 30 ans de sa vie en prison pour vol, ivresse ou vagabondage.

RUMEUR QUE DEMENT L'HON. M. TASCHEREAU

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 20. — L'hon. L.-A. Taschereau, premier ministre de la province de Québec, a lu avec surprise une dépêche publiée par les journaux qui prétendent qu'il démissionnera bientôt pour succéder à sir François Lemieux comme juge en chef de la Cour supérieure à Québec. Il oppose à cette rumeur un démenti formel.

LE "BETTY" EST A FLOT

Bath, Maine, 20. — Le steamer norvégien "Betty" qui s'était échoué hier dans la rivière Kermebec a été remis à flot. Il n'est pas grandement avarié et il doit se rendre à Gaspé.

Sur la SCÈNE de L'ACTUALITÉ



M. RILEY HERN, président de la "Montreal Motorist's League" et sportsman bien connu qui, de concert avec le secrétaire T.-C. Kirby, de la même association, prend la direction de la campagne organisée dans le but d'obtenir des autorités compétentes que l'éclairage soit obligatoire pour tout véhicule mû par force animale, sillonnant nos grandes routes une fois le soir venu.—(Croquis d'un dessinateur de la "Presse" d'après une photographie de Rice, rue Sainte-Catherine-Ouest).

LES SCANDALES DES ETATS-UNIS

Les ennuis d'un millionnaire donnent lieu à l'arrestation d'une femme.

AFFAIRE COMPLIQUEE

New-York, 20. — Mlle Marion Buell, qui subit un procès pour conduite désordonnée a parlé hier de ses relations avec Jefferson Livingston, roi du Ketchup et turfman, avant le récent épisode, dans un bureau de Wall Street, épisode qui causa son arrestation à la demande de Livingston. Elle a nié l'accusation d'avoir recouru à la force pour voir Livingston, d'avoir effrayé un garçon de bureau en lui parlant d'un revolver ou d'avoir menacé de brûler la cervelle de Livingston, s'il ne s'occupait pas de sa demande d'argent. Elle a nié aussi l'assertion que son apparition inattendue avait rompu une fête que donnait le millionnaire sportsman, à l'hôtel Waldorf-Ostoria. Mlle Buell a dit que ses récentes tentatives de voir Levingston avaient été provoquées par le désir de conférer avec lui au sujet de dettes de $30,000 ou $40,000 qu'elle avait contractées pour lesquelles dix créanciers la poursuivaient conjointement avec Levingston. Elle a parlé également de son procès dans le comté de Westchester pour forcer Levingston à tenir compte d'une prétendue entente l'engageant de lui payer $1750 par mois, pour la vie, au lieu de tenir sa promesse de l'épouser. Mlle Buell a affirmé que l'affaire avait été réglée, en septembre dernier, pour $12,500.

GRANDES FETES QUI DOIVENT AVOIR LIEU A THETFORD MINES

(Du correspondant de la PRESSE)

Thetford Mines, 20. — Dimanche et lundi, de grandes fêtes auront lieu à Saint-Alphonse de Thetford, à l'occasion de la bénédiction de l'église paroissiale, qui vient d'être restaurée.

Son Eminence le cardinal Bégin présidera la cérémonie. La bénédiction de l'église sera faite avant la grand'messe à 10 heures a. m. Le comité d'organisation n'a rien négligé pour faire de cette fête un événement religieux mémorable.

A 4 heures 30 p. m., un grand banquet sera donné dans la salle du collège, par les membres de la congrégation des Dames de Sainte-Anne, sous la présidence de l'abbé Sauvageau, curé de la paroisse. A 8 heures p. m., il y aura concert sacré dans l'église.

Lundi soir, pour le couronnement de ces belles fêtes, il y aura dans la salle du collège une grande séance dramatique et musicale. Le drame intitulé "L'heure de Dieu" sera interprété par les jeunes gens de l'A. C. J. C. sous la direction de leur chapelain, M. l'abbé Laplante.

L'orchestre Rousseau fera les frais de la musique.

TARIF

des annonces classées de

LA PRESSE

(En vigueur depuis le 1er avril 1923)

EMPLOI DEMANDE { 2 centins par mot avec minimum de 10 mots par insertion.

TOUTES AUTRES ANNONCES CLASSEES

TROIS CENTINS { Par mot avec un minimum de 10 mots par insertion.

EN-TETE 9 Pt. Une ligne en caractère gothique condensé 8 pt. de 24 lettres à la ligne 50 centins par insertion en plus de l'annonce suivant le tarif.

Les abréviations, signe de piastre ($) comptent pour un mot et les mots composés, pour autant de mots.

Notre tarif de trois centins par mot est en vigueur pourvu que l'argent accompagne la demande, mais si nous sommes forcés de charger dans nos livres, aux clients ayant un compte ouvert, le tarif est de quatre centins par mot.

Toute annonce est sujette à l'approbation du bureau chef.

Nous avons plus de 200 succursales distribuées dans Montréal, la banlieue et dans les divers endroits de la Province où vous pouvez confier vos petites annonces; nos représentants se chargeront de nous faire parvenir avec vos mandes aux mêmes taux que ceux du bureau chef.

AVIS

Nous ne pouvons garantir pour le même jour l'insertion des annonces classées reçues après 10.30 h. a.m. Ces annonces devront nous parvenir la veille avant 6.30 h. p.m. pour les éditions du samedi et des jours de fête; cependant, les annonces des décès seront acceptées jusqu'à midi les jours ordinaires, mais jusqu'à 7.30 h. a.m. seulement le samedi et 10. h. a.m. les jours de fêtes.

LA PRESSE.

DEMANDES

EMPLOIS DEMANDES, HOMMES

A BAS prix, peinture, tapissage, blanchissage, satisfaction garantie. Est 0219J. 30-2

ADRESSEZ-VOUS pour peinture, blanchissage, tapissage, garanti. Lord, Plateau 7091. 28-6

BLANCHISSAGE, tapissage, peinture, prix modérés. Calumet 2298F ou Clairval 5297F. 27-6

CHAUFFEUR licencié, 10 ans d'expérience, donnera de bonnes références sur camion ou char privé. Cal. 5878W. 30-2

CHEF cuisinier expérimenté, sobre, désire situation. Ross, 94 Ste-Elisabeth. Est 3668F. 30-2

CONTRACTEURS, qui avez besoin d'un peintre tapisseur et blanchisseur. Adresser 1276 Messier. 31-3

GARCON 30 ans, anglais, français, demande place comme domestique et se rendre utile, prendra petit salaire. Ecrire 284 La Presse. 30-2

HOMME comme employé d'hôtel ou surveillant, expérience et références de 15 ans, fait à la campagne si désiré. Boîte 253, la "Presse". 31-2

PLATRIER demande ouvrage dans réparations d'enduits, à l'heure ou contrat. Clairval 5104J.

REPARATIONS générales dans menuiserie. S'ad. Cal. 3105J. F. Larose. 29-5

VOUS trouverez poseur de plancher bois franc, avec références, 314 St-Laurent. Plat. 2885.

EPMLOIS DEMANDES, FEMMES

BLANCHISSEUSE Française avec bonnes références demande journées. Mme Diris, 3388 Christophe-Colomb.

BONNE femme de journée demande ouvrage, références, 1554 St-Jacques. Uptown 6172w. 30-2

DAME demande à faire journée, pas les lavages, pour le ménage, 1766 St-Dominique.

DAME demande ouvrage à domicile ou à la maison tous genres de réparations. S'ad. 21 Hôtel de Ville. Est 6502F.

DAME demande ouvrage dans maison privée. Références. S'ad. 24 Désiré.

FEMME de journée demande emploi, 419 Maisonneuve.

FEMME désire laver à la journée. 9A Bourget.

FILLE demande emploi comme servante, au mois. Références données. 72 Visitation. 30-3

GARDE-MALADE, 18 ans d'expérience, prendra maladie générale. Clairval 1074w.

GARDE-MALADE diplômée désirerait faire service privé. Renseignements téléphone Atlantic 6251w. 20,22,24

GARDE-MALADE prendra cas immédiatement. S'ad. West. 3939. 30-4

GARDE-MALADE non diplômée. Est 6207M. 328 Hôtel-de-Ville.

JEUNE fille venant de Gaspé demande position dans maison privée, bonnes références, salaire 20.00 à 25.00. Est 6743J. 31-3

MENAGERE d'expérience demande place dans presbytère. M. L. D., 1708 Des Erables.

PERSONNE âgée demande position dans petite famille sans enfants. 119 Sanguinet.

PERSONNE d'expérience pouvant fournir de bonnes références, accepterait position d'assistante-comptable. Ecrire Casier 228, la Presse. 30-2

STENOGRAPHE expérimentée bilingue demande travail chez elle ou après-midi seulement. M. Brunet 367A Roy est.

VOUS trouverez bonne cuisinière d'expérience avec référence à 420 Maisonneuve.

TOUT genre de couture; réparations fourrures. Satisfaction, apt. 1, 60 Parc Lafontaine. Est 8999M. 29-3

VOUS trouverez, femme de journée, 834 Visitation, Est 8261J.

VOUS trouverez femme de journée avec références. Est 3149M.

ELEVES DEMANDES

A BAS mauvaises sténographies! Sténographie Perrault-Duployé bilingue, 3 mois. Approuvée Conseil Instruction Publique, Commission Scolaire. Enseignée par correspondance sur place. 125 sténographes officiels. Institut Sténographique Perrault, 3 Ouest, avenue des Pins, Montréal. Plateau 2660. 239-306

ANGLAIS, comptabilité, sténographie, mathématiques strictement individuel, jour et soir. Télégraphie et administration des gares. Demandez prospectus. Collège Commercial Elie, 1 carré St-Louis. Est 2539. 29-6

ANGLAIS clavigraphie, sténographie, 2.00 par mois. 908 Ste-Catherine Ouest. 30-4

ANGLAIS, français, arithmétique, comptabilité; cours privés. Attention spéciale, élèves arriérés, commençants. 503 St-Denis. Est 5734F. 29-11

COLLEGE LALIME. Cours commercial, anglais (professeur d'origine anglaise), conversation, arithmétique, comptabilité, sténographie. 192 Delaroche. Bélair 4247. 15,18,20

FRANÇAIS, anglais, arithmétique, cour individuel, attention élèves arriérés. Est 7199J.

INSTITUT LAROCHE, collège classique, commercial, brevets, cours strictement privé. Cours spéciaux d'anglais et sténographie, deux sexes. 303 St-Denis. Est 7436. 13,15,18,20,22,25,27,29

NOUVELLE méthode. Anglais par correspondance, 20c la leçon; succès garanti en 3 mois. Ecrire pour détails à S. A. F. Fortier, Saint-Ubald, Portneuf, Québec. 281-188

MUSIQUE POPULAIRE ET RAGTIME

enseignés sur piano en trois à six mois. Succès garanti ou argent remis. Pas de gammes ni exercices. Chansons populaires enseignées immédiatement. Brochurette gratis. Venez pour démonstration. Ecole Américaine de Musique Populaire. 124 rue Stanley. Uptown 5250 276—306 F

AGENTS DEMANDES

DIX agents demandés, propositions sérieuses, montant requis mille piastres. 641 St-André, 2e étage. 5 et 7 hres soir.

AGENTS—Gratis, une paire de broches à tricoter de 14 pouces, valant 30c, ainsi que nos instructions de tricots modernes, avec une livre de laine. Ecrivez pour informations ainsi que notre carte de 40 échantillons de laine à 2 brins et 4 brins, y compris les nuances bruyères, pour tricot à la main ou à la machine. Donalda Mfg. Co., Dépt. 124, Toronto, Ont.

AGENTS, nouvel article facile à vendre, coûtant 1.00 douzaine, se vendant $3 douzaine. 883 St-Urbain.

AGENTS. Bons solliciteurs demandés, position payante. 294 Est Ste-Catherine, chambre 55. 15,20

AGENTS DEMANDES

POUR vendre des intérêts dans les riches terrains miniers de Rouyn. Ecrire casier 247, la "Presse". 20,22,24

ASSOCIES DEMANDES

ASSOCIE avec 1,000.00 pour une marchandise déjà bien connue dans le Dominion; expérience de comptabilité seulement. Ecrire casier 252, la "Presse". 20,22

JE DESIRE associé, part égale, capital et revenu, commerce, industrie ou agences étrangères, "sérieux", donnez tous détails. Ecrivez casier 85 La Presse. 24-8

POUR FORMER syndicat Montréal ou campagne. $25,000 à gagner. Ecrire casier 246, la "Presse". 20,22,24

HOMMES, GARÇONS DEMANDES

APPRENEZ l'automobile, cours jour ou soir, position assurée. Ecole Coulombe, 700 Demontigny. Est 4344. 194-306

APPRENEZ : Huit hommes intelligents pour apprendre le métier de barbier chez Hemphill, seule école dans la province de Québec qui détient une charte du gouvernement. Soyez payé tout en apprenant. Gros salaires. Outils gratuits. Diplôme accordé. N'allez pas apprendre ailleurs. Ecrivez ou venez chercher la brochurette gratuite. Hemphill's College, 142 St-Laurent, Montréal. 29-6

APPRENEZ le métier de briquetiers en 3 mois, gagnez 6 par jour. Ecole Briquetière, 562 St-André. 28-6

APPRENEZ à conduire et réparer autos, taxis, tracteurs, tout en gagnant de l'argent, licence garantie en 8 jours, machines neuves à votre disposition, jour et soir. Henri Gauthier, 856 St-Christophe, près Roy. Bélair 9036w. 28-6

APPRENTI tailleur demandé à 945b St-Denis.

ATTENTION. Cours de chauffeur mécanicien, expert d'automobiles en 3 semaines, $15.00, position assurée, licence garantie dans 6 jours. W. Desrosiers, meilleur professeur à Montréal, 275 Visitation. Est 9883M. 29-3

BARBIER demandé pour samedi, 397 Visitation.

BARBIER demandé pour vendredis et samedis. 1171 Wellington, Verdun.

BON barbier demandé. 639 Notre-Dame Ouest.

BARBIER demandée place permanente, 379 Notre-Dame O.

BARBIER demandé, 997 Notre-Dame Ouest.

BON barbier demandé immédiatement. H. Giguère, 50 Bonsecours.

BOUCHER demandé, 2843 St-Laurent.

BOUCHER demandé avec expérience connaissant les 2 langues; pouvant fournir références. S'ad. 79 St-Laurent, St-Lambert.

BOUCHERS demandés pour vendredi et samedi. A. Lapierre, coin Mont-Royal et Cartier.

2 BOUCHERS demandés, pour vendredi. S. Rosenfeld, 2701 S.-Hubert. Calumet 0165.

BOUCHER d'expérience demandé immédiatement, s'ad. Simack, 2351 Ontario.

BRIQUETIER demandé, 18 St-Philippe, gages L10 de l'heure. 31-2

BRIQUETIERS demandés pour école, 54me avenue, près Masson, Rosemont. 30-3

COMMIS de chaussures avec expérience. Ecrire boîte 229 La Presse. 30-2

COMMIS d'expérience dans la ferronnerie; un homme de 25 à 35 ans, comme vendeur au comptoir, salaire 26. à 30. par semaine. Ecrire Casier 243 la "Presse". 31-2

COMMIS pharmacien, expérience requise. Ecrire mentionnant salaire, Pharmacie Hénault, 159 Notre-Dame, Trois-Rivières. 30-4

COMPOSITEUR sur les jobs demandé. Imprimerie Guertin, 47 St-Jean.

COMPTABLE. Jeune homme pour aider à l'ouvrage de bureau. Goulet Frères, 180 Ave. Hôtel de Ville.

COUVREURS en ardoise et en métal demandés. S'ad. à Jos. Furtin, 37 St-Antoine. 31-3

DES coupées pour danse de salle de bal. Bonne proposition pour gagner de l'argent. Ecrire à "Dancing Contest", boîte 123, Station N, Montréal. 31-3

ELECTRICIENS expérimentés dans tous genres d'ouvrages. 558 St-Denis.

ELECTRICIEN, un bon, habitué aux réparations. Eug. Dussault, construction, 755 ave Maplewood.

ETUDIANT en pharmacie demandé avec 3 ou 4 ans d'expérience, parlant anglais et français, avec références. S'ad. 1958 St-Jacques, Westmount 3361, entre 11 heures et midi. 29-3

FAISEURS de lumbermen, d'expérience demandés, s'ad. Columbus Rubbers. 1349 Démontigny Est. 31-2

FULLER Brush Co. demande 3 vendeurs parlant les deux langues couramment, permanents, bon revenu. 502 Ste-Catherine Est. Chambre 209. 29-3

GARCON demandé comme messager. 860 Mt-Royal Est. 30-2

GARÇON demandé pour fabrique, chance d'apprendre un métier, les deux langues. Royalty Cap Co., 155, Saint-Laurent.

GARÇON, 14 à 16 ans, pour apprendre l'optique mécanique. 283 St-Denis. 30-3

10 GARÇONS pour distribuer circulaires. S'ad. entre 6 et 7, 23 Fairmount Ouest.

HOMME d'expérience demandé pour prendre charge d'un étal de boucherie, très bon salaire pour personne compétente. S'ad. à W. Grondin, Grand'Mère. 22-10

HOMMES demandés pour essayer gratis mes tabacs à 25 cts extra bon. Dagenais Enrg. 876 Rachel, entre Berri et Saint-Hubert.

HOMMES de machine d'expérience pour manufacture de portes et châssis. Georges Lebel, 201 Baby, Calumet 2001.

HOMME pour ouvrage facile, théâtre, près Montréal, capital requis 800. Argent garanti. Revenu 75. à 150. par semaine. 195 Desjardins, Maisonneuve.

HOMME demandé pour vendre des fruits et des légumes dans les rues de Verdun. S'ad. entre 5 et 7 heures, 360 Mullarkey, York 2470.

HOMMES, GARÇONS DEMANDES

HOMME demandé pour prendre billets dans théâtre, petit capital requis, $35. semaine et profits, immé. 1278 Notre-Dame Ouest. 30-2

HOMME pour forge dans manufacture, connaissant le perforage à froid, le pliage et le coupage, parlant les deux langues. Usines dans village près de Montréal. Donnez détails concernant votre expérience, conditions et salaire demandé, à Boîte No 224, la Presse. 30-2

HOMME, jeunes gens, 25. à 30. par semaine comme chauffeurs de taxi, truck, expérience pas nécessaire, licence garantie en 8 jours. Venez apprendre tout en gagnant de l'argent. Lucien Meloche, 430A Hôtel de Ville. 30-3

20 HOMMES DEMANDES

désirant travailler durant peu de temps sous expert mécanicien pour se qualifier pour travailler dans garage et ateliers de réparations et chauffeurs ingénieurs. Gros salaires. Position assurée. Diplômes accordés. Catalogue gratuit. S'ad. Hemphill's Auto Tractor and Electrical School, 143 S.-Laurent, Montréal. Succursale dans toutes les villes importantes du Canada. 29-6 F

QUATRE hommes expérimentés demandés pour apprendre à conduire camions et taxis. Bon salaire. S'adresser Hemphill, 143 St-Laurent, Montréal. 29-6

HOMME honnête et travailleur, 40.00 par semaine, ouvrage à l'année, devra investir petit capital. Votre capital remis après 6 mois. 135A Ste-Elisabeth. 31-2

HOMMES, jeunes gens sans position ou non satisfaits de leur emploi actuel, s'ad. 1228 rue Saint-Denis, près Mont-Royal, ouvert jour et soir. 28-6

HOMMES, garçons, faites 25 à 50 piastres par semaine comme barbier, système moderne, payé en apprenant. Position garantie. Etabli depuis 31 ans. Succès assuré. N'allez pas apprendre aux écoles secondaires. Informations Collège de Barbiers Moler, 42 Saint-Laurent, Montréal. 3,6,10,13,17,20,24,27

JEUNES, doubles votre salaire. Apprenez anglais, sténographie, cours rapide. 255 Cartier. 30,22

JEUNES GENS, belles chambres, pension à bas prix. 109 ouest, Lagauchetière. 27-6

JEUNE homme de 21 à 25 ans pouvant intéresser les gens et prendre des commandes, position offrant de grandes possibilités aux travailleurs, de 8 à 5 p.m. et 9 à 11 a.m., A. McKetcher, 602 Ste-Catherine Est. 17,20,22

JEUNE homme de bon caractère ayant premières références et petit capital trouvera excellente position d'avenir en s'ad. Bél. 9962J

JEUNE homme pour travailler dans bureau d'immeubles, expérience pas nécessaire, le soir U. Robert, 1882 Notre-Dame Ouest.

LAITEURS de bois demandés plus haut prix payé. 187 Pacifique, York 3658W.

LIVREUR de ginger ale expérimenté demandé. Bon salaire. Orange Freeze Co., 1257 St-Dominique.

HOMMES, GARÇONS DEMANDES

MOULEUR demandé, homme intelligent, parlant les deux langues, comme assistant contremaître dans petite fonderie, à vingt milles de Montréal. Ecrire en donnant vos qualifications et salaire désiré à boîte No 235 La Presse. 30-2

OPERATEUR Linotype demandé. Ouvrage permanent. Ouvrage anglais, 48 heures par semaine. Mentionner le salaire et l'expérience. S'adresser à E. R. Smith Company Ltd., St-Jean, P.Q. 30-3

PERSONNES sans emploi, connaissez-vous seul système pour découvrir, améliorer situation? Renseignements, privilèges, etc. Le Régistre, 266 St-Denis (jour et soir).

PHARMACIEN demandé avec références. S'ad. Westmount 3561, entre 11 heures et midi. 29-3

PLISSEUR demandé immédiatement pour travail permanent, bons gages, parlant anglais et français. Adresser-vous au No 8 Demontigny.

SOLLICITEURS demandés, deux. S'ad. Frontenac Dairy, 164 Davidson.

STEAMFITTER compétent demandé. S'ad. coin Mozart et St-Laurent.

VENDEURS. Engagez-vous dans un commerce profitable à commission, appartenant à vous-même. Chaque propriétaire est un client ou le deviendra. 500 variétés d'arbres rustiques Etiquettes Rouges. Retour chaque semaine. Equipement complet; conseils donnés gratuitement. S'adresser à la Cie Pépinière Dominion, Montréal.

$75 PAR SEMAINE. Homme ou femme demandé; ambitieux, industrieux; à distribuer les produits de Bonne Santé Rawleigh direct aux Consommateurs réguliers. Plusieurs bonnes localités de ville ou de village offertes maintenant. Nous vous entraînons et vous aidons afin que vous puissiez gagner $100 ou plus par semaine. Pas d'expérience nécessaire. Une occupation agréable, digne et profitable. S'adresser aujourd'hui à W.-T. Rawleigh Co. Ltd., Montréal, Qué., Dept. CN. 7952. 1,8,15,22,29,6,13,20,27

FEMMES, FILLES DEMANDEES

APPRENEZ à perler, aussi à crocheter tapis. Crochets à vendre. 184 Brebeuf, coin Mont-Royal. 18,20,22

APPRENEZ à perler cours gratuit, crochet fourni. 262 Désery. 20,22

APPRENEZ à perler, crochet, journée, 2411 Ste-Catherine Est, Clairval 1514W.

APPRENEZ à perler, crochet fourni. 1282 Dekrimier, près Mont-Royal. Ouvert le soir. Amherst 5361. 30-2

APPRENEZ perler, cours gratuit, crochet fourni, ouvrage garanti, perlage sur ordre. 129 Maisonneuve. 17,18,19,20,22

ATTENTION! Voulez-vous faire 20.00 à 25.00, apprenez à perler. Cours gratuit, crochet fourni, 330 Joliette, Clairval 5940w. 28-6

COIFFEUR, cours complet Marcel, 289A St-Denis. Est 5835J.

COIFFEUSES. Cours privés à la leçon. Ondulation Marcel, etc. Salon Jeanne, Bél. 1732F.

COUTURIERE demandée immédiatement chez marchand tailleur. A. L. Bessette, 1951 St-Laurent.

COUTURIERE habile expérimentée demandée pour aider un tailleur. 591 Ste-Catherine ouest, chambre 415.

DANSEURS demandés. Des coupées. Danse de salle de bal. Bonne proposition pour gagner de l'argent. Ecrire à "Dancing Contest, boîte 123, Station N, Montréal. 31-3

DEMOISELLES, doubles votre salaire. Apprenez anglais, sténographie, etc. Cours rapide. 255 Cartier. 20,22

DEMOISELLES pour occuper leurs loisirs, chambre 9, 266 St-Denis.

DEMOISELLES, profitez de ce grand avantage, je garantis enseigner le métier de chapeaux en 2 mois, 1921 St-Denis. 20,22

DESSINATRICE de robes de dames demandée immédiatement. Kraft Garment, 1196 rue Cadieux.

FAITES-vous friser et onduler gratuitement lundi et vendredi soirs à 8 heures, au 324 Ste-Catherine Est.

FILLES, femmes sans position ou non satisfaites de leur emploi actuel. S'ad. 1223 rue Saint-Denis, près Mont-Royal, ouvert jour et soir. 28-6

FILLE demandée pour servir aux tables. 1194 Mont-Royal.

FILLE de table et de chambre pour la campagne. S'ad. 1282 Ontario. Clairval 1989W.

FILLES expérimentées demandées pour faire le point d'ourlet et confection à la machine des rideaux en marquisette et des tales d'oreillers. S'ad. 1112 S.-Laurent.

FILLES pour vaudeville immé, expérience pas nécessaire. 2007 St-Jacques.

FILLE ou femme demandée pour salle de massage, expérience pas nécessaire. S'adresser le matin seulement, 215 rue Université, appt 23. 30-2

FINISSEUSE de fourrure d'expérience seulement. Bon salaire. Perley's, 599 Ste-Catherine O. 31-2

FITTEUSES pour piquer les tours. David Latour, 552 Henri-Julien.

HOMMES et femmes pour faire $5 à $25 à la maison. Pas de sollicitation; expérience pas nécessaire; distance sans importance. Pour détails écrire à The Auto Knitter Hosiery Co. Ltd. Dépt. C 29, Toronto.

JEUNE fille demandée pour bureau, doit être capable de voir aux livres et à la caisse, parlant français et anglais, ayant quelque expérience dans l'épicerie et la boucherie. Mentionner salaire désiré à case 239, la Presse.

LAVEUSE de planchers demandée. 31 Ste-Catherine Est.

ON DEMANDE des opératrices d'expérience dans le montage de lampes Vacuum. S'adresser à Canadian Laco Lamps Ltd., 23 rue Dowd.

ON DEMANDE une opératrice et finisseuse dans la fourrure. S'ad. Trudel et Graham, 1103 Bleury.

PERSONNES sans emploi, connaissez-vous seul système pour découvrir, améliorer situation? Renseignements, privilèges, etc. Le Régistre, 266 St-Denis (jour et soir).

SOLLICITEUSE demandée, proposition payante pour personne active, 294 Ste-Catherine Est, ch. 55. 18-20

STENO-DACTYLO bilingue. Ecrire indiquant expérience et salaire demandé. Boîte 242, la Presse.

STENOGRAPHE anglaise et française ayant plusieurs années d'expérience pour petite ville à vingt milles de Montréal. Jeune fille sérieuse seulement. Ecrire à Boîte No 226, la Presse. 30-2

VENDEUSE d'expérience demandée dans confection pour dames. Ouvrage à l'année. 853 Ste-Catherine Est.

SERVICE DOMESTIQUE

AIDE maternelle demandée. Bon chez-soi. Références requises. Tél. Bélair 9960w.

A L'ASSOMPTION, servante demandée, fille femme âgée, bon chez-soi, pour aider dans une pension, pas de lavage, pas de jeunes enfants. S'ad. à dame Alexis Beaudoin. 30-2

ASSISTANTE cuisinière demandée. S'ad. Les Clercs St-Viateur, 23 Fairmount Est. Bélair 9414. 31-3

BONNE demandée, travail de maison, pas d'enfant, paiera bons gages. 551 ave Durocher. 31-6

CUISINIERES générales, filles de chambres, si vous êtes sans situation, consultez le foyer domestique Ste-Marguerite, 909 Cartier. 30-4

CUISINIERE générale parlant l'anglais demandée. 399 Marlowe. Walnut 5618W

FILLETTE pauvre sera habillée, petite famille, vrai chez-soi, 1897 Chateaubriand.

FILLE pour ouvrage de maison, doit parler anglais. Bons gages et chez-soi. 5704 Park Ave.

FILLE ou femme demandée. 832 Bienville. 31-2

FILLE demandée, petite famille, pas de cuisine, une parlant anglais de préférence, 1678 Clarke.

FILLE ou dame désirant se faire un bon chez-soi. 5548, 10ème avenue, Rosemont.

SERVANTE pour couple sans enfants, demeurant dans petite ville, près de Montréal. Ecrire en donnant références et salaire exigé à boîte No 227 La Presse. 30-2

SERVANTE générale demandée pour petite famille. 624 Boulevard Dollard, Outremont. Atlantic 4985.

SERVANTE demandée. S'adresser 260 Ste-Catherine Est. Est 5843.

SERVANTE générale pour ouvrage général. 1389 Clarke.

SERVANTE générale ou cuisinière avec références, 58 Elmwood, coin Macdougall, Outremont. Atlantic 0268. 31-3

SERVANTE demandée. 3626 Drolet.

SERVANTE générale demandée, bon chez-soi. 88 Boul. St-Joseph Est.

SERVANTE demandée, bonne jeune fille chez médecin 15.00, 770 St-Denis.

SERVANTE demandée pour aider au ménage, aimant les enfants, pourra coucher chez elle si désirée. 1372 Chabot.

SERVANTE demandée, famille privée, références, 242 ou 260 St-Denis.

SERVICE DOMESTIQUE

SERVANTE générale demandée pour un couple sans enfants. S'ad. 368 Durocher. Outremont.

SERVANTE générale demandée, références, bon salaire. 378 Wiseman, Outremont. 29-3

CHAMBRES DEMANDEES

COUPLE marié avec deux enfants demande chambre, paiera 2.00. écrire casier 232 la "Presse".

A LOUER

APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENTS Haig 5231 Avenue du Parc, 4 chambres des plus modernes. Demandez Bélair 9705 ou M. Jos. Ethier, Main 4428. 31-6

APPART. 129 des Commissaires, Atlantic Building, près Place d'Armes, 15, en montant, téléphone, meublé ou non. S'ad. chambre 17. 28-14

APPARTEMENTS Haig 5231, Avenue du Parc, 4 chambres des plus modernes. Demandez Bélair 9705 ou M. Jos. Ethier, Main 4428. 26-6

CHAMP DE MARS 182, appartement meublé ou non, service du concierge et téléphone, eau à l'année, lumière et gaz. Main 0845. 30-5

CLERMONT 340, cinq chambres chauffées, taxe d'eau incluse, $55.00 à $60.00. Demandez concierge ou Ch. 18, 97 St-Jacques. Main 4428. 31-6

JOLIS appartements, 2 pièces, salle de bain, chauffé, téléphone, 25.00. Est 3682M.

QUATRE appartements meublés à louer ou demande des personnes avec recommandations. S'ad. au concierge, 225 Sanguinet.

ROY EST 512, 6 chambres, modernes, chauffées. Demandez concierge ou Ch. 18, 97 St-Jacques. Main 4428. 31-6

ST-DENIS 3070, magnifique grand flat chauffé automatiquement, neuf, moderne. 18,20,22

ST-DENIS, 991, magnifique appartement chauffé, 4 pièces, fixures, poêle.

SHERBROOKE 5109, cinq et six chambres chauffées, eau chaude toute l'année, $55.00 à $70.00. Demandez concierge, ou Ch. 200, 97 St-Jacques. Main 4428. 31-6

3 ET 5 APPTS, décorés à neuf, avec commodités modernes, prix modéré, 966 St-Denis.

APPARTS MEUBLES A LOUER

DORCHESTER Ouest 392; St-Denis, 269; Parc Lafontaine, 64; Sherbrooke Ouest, 81 et 340; court bail; 16 à $61; demeublés sur demande; possession immédiate. S'adresser aux Concierges. 20,22

DUROCHER 136, une pièce sur devant bien meublée. Plateau 3633. 30-3

MANCE 190, une pièce, cuisinette, bain, bien meublée, tout compris, loyer 25. à 40. Concierge, Plateau 4291. 29-3

PARK Avenue 3434, près Sherbrooke, une ou deux pièces, bain, eau chaude, etc. Administration, Plateau 2933. 29-6

A LOUER

TRAINES sauvages à louer. Nous avons plusieurs traînes de qualité supérieure que nous louons bon marché à l'heure. McBride, 2081 Bleury. Plateau 3458.

BUREAUX A LOUER

BUREAU bien situé, à louer, 20 Saint-Jacques, chambre 4, Main 0803. 18,20,22

IMMEUBLE ST-DENIS

angle Ste-Catherine et S.-Denis. Petit et grand bureaux. S'ad. à M. Louden. Main 5102, ou au surintendant. Tél.: Est 2406 23-11 F

CHAMBRES A LOUER

AVENUE McGill College 63, chambres doubles et simples, meublées, convenables pour tenir maison. Tél. Uptown 8510. 30-2

AVE. LAVAL, 31. Joli boudoir avec lavabo, repas si désirés.

BERRI 146, grande chambre, gaz, lavabo, garde-robe, possession immédiate.

BERRI 765a. Jolie petite chambre moderne, famille privée. Est 4563J.

BERRI, 553. Belle grande chambre sur le devant. Eau chaude, téléphone. Une autre plus petite; toutes deux bien meublées. Est 4481W. 31-3

BOYER près Parc Lafontaine, belle chambre pour monsieur tranquille. Proximité tramways. Références exigées. Bel. 1830M.

BREBEUF, 155, près Mont-Royal. Chambres sur le devant, eau chaude, téléphone, pension si désirée.

CENTRAL Hôtel, 50 Inspecteurs. Belles chambres chaudes depuis 1.50 par jour pour deux. 6,8,11,13,15,18,20,24,26,28

CHERRIER 204. Grande chambre sur devant, gaz, téléphone.

DES ERABLES 834, salon double meublé, bien chaud, repas si désiré. Amherst 3214. 31-2

DORION 1264, boudoir pour dame seulement, bon chez-soi.

EMERY, 315. Beau salon et chambre, près St-Denis. 20,22

GUY, 155, appart 14, chambre avec bain, cuisinette, poêle à gaz, 2.50 par semaine. 30-2

HOTEL DE VILLE 81, chambres doubles simples en avant, eau chaude, gaz, électricité. Est 2558J.

LAVAL 135. Jolie chambre salon, chambre et cuisine, boudoir. 30-2

MANCE 95—Grande chambre devant, poêle électrique, téléphone, 5.00 semaine.

MARIE-ANNE, 883, coin Christophe-Colomb, chambre sur devant, déjeuner si désiré, chauffée eau chaude, famille privée sans enfants, références échangées, téléphone. 29-6

MONT-ROYAL EST, 410. Grande chambre meublée ou non, téléphone, confort du chez soi.

MONTCALM 328. Belle chambre propre, téléphone, eau chaude, système de chauffage.

ONTARIO EST 349. Jolie grande chambre devant, bain, gaz, téléphone, pension si désiré.

ONTARIO Ouest, 29. Grande chambre, lit double et sofa-lit, poêle à gaz, maison tranquille. 31-6

ONTARIO, 277, près St-Denis. Chambres modernes, électricité, chauffage eau chaude, téléphone, etc. 27-5

ONTARIO E., 214. Chambres, poêle à gaz, téléphone. 4.50.

PAPINEAU 82, grande chambre, eau chaude, téléphone, pension si désiré.

PARC Lafontaine, 43, grande chambre bien meublée avec tout privilège. Phone est 8703F. 29-5

RUE CLARKE, 778 (près Prince-Arthur). Grande chambre meublée confortable, avec cuisinette, aussi chambre simple, très raisonnable, téléphone, parlant anglais.

ST-ANDRE, 235. Chambres à louer. Téléphone, eau chaude. 30-3

ST-ANDRE, 213. Grande chambre pour monsieur seulement; famille privée.

STE-CATHERINE Est 717. Chambre en avant avec cuisinette chauffée, eau chaude, téléphone, etc. aussi petite chambre.

STE-CATHERINE Est, 809. Chambre, poêle gaz, bureau.

STE-CATHERINE EST 412 — Grande chambre devant, 4.50, téléphone.

ST-CHRISTOPHE 885, chambre, famille privée, usage téléphone. 31-2

ST-DENIS 122. Belle chambre, étage du bain; confort chez-soi.

ST-DENIS, 531. Petite chambre, téléphone, maison privée. 31-2

ST-DENIS 1272. Salon double pour couple ou 2 messieurs, bon chez-soi, pension si désirée. 31-6

ST-DENIS, 756, grande chambre bien chauffée. Cuisine. Est 7021. 31-3

ST-DENIS 74, chambre double avec cuisinette et poêle gaz, eau chaude, prix modéré.

ST-DENIS 913. Jolie chambre bien meublée avec pension, famille privée.

ST-DENIS 541. Belle grande chambre pour une ou deux personnes.

ST-DENIS 594. Chambre-salon moderne, usage du piano.

ST-DENIS 867, Chambre 2.50, autre grande pour deux personnes distinguées.

ST-DENIS 779—Petite chambre simple, gaz, très chaude. 31-3

ST-DENIS 72, chambre devant, étage bain, chaude, propre, tranquille.

ST-DENIS 142, belle chambre meublée, salon en avant, avec petite, personne tranquille.

ST-DENIS 100, chambre moyenne pour une ou deux personnes.

ST-DENIS 173, chambre meublée en avant, couple ou monsieur distingué, téléphone.

ST-DOMINIQUE, 452. Grande chambre, poêle à gaz, électricité, 3.00 et 4.00.

STE-ELISABETH 35. Grande chambre avec poêle à gaz. Tél. Est 9464. 31-2

STE-ELISABETH 74, grande et petite chambres, confortables, téléphone, prix raisonnable. 30-2

ST-HUBERT, 502, grande chambre avec poêle à gaz, maison moderne, passible.

CHAMBRES A LOUER

ST-HUBERT, 499, grande chambre pour deux, chauffage central. 29-5

ST-HUBERT, 488, petite chambre très chaude, lavabo, maison respectable.

ST-HUBERT 396.—Chambres, chauffage eau chaude, maison tranquille, moderne. 30-3

ST-HUBERT, près Roy. Grande chambre, seul chambreur. Est 8070W.

ST-HUBERT 101. Jolie chambre de devant, très propre, système de chauffage. 30-4

ST-HUBERT 610. Grande chambre devant, gaz; autre chambre avec gaz, 4.50. 20,22

ST-JACQUES 3170, près Fulford. — Chambre double, devant, gaz 3.50.

ST-LAURENT 632, chambre meublée, tél., eau chaude, poêle à gaz, système eau chaude. 30-2

ST-LAURENT 73, chambre 3.50 par semaine, toute commodité, bon chez-soi. 30-3

ST-TIMOTHEE, 472, grande chambre en avant, pour couple ou monsieur, maison chaude, tranquille. 31-3

SANGUINET 140, chambre meublée, poêle à gaz, téléphone, bon chez-soi.

SANGUINET, 146. Jolie grande chambre, poêle à gaz, maison tranquille.

SHERBROOKE Est, 242. Chambre avec poêle à gaz. Est 6906J. 20,22

SHERBROOKE Est 105, chambres doubles et simples avec tous les conforts. Tél. Lancaster 2821.

SHERBROOKE Est 331, 2 chambres, éclairées, télép., eau chaude, lavabo. 29-5

SHERBROOKE Est, 240. Grande chambre bien meublée, propre, chaude, paisible, téléphone. 31-3

VISITATION, 100. Belle grande et petite chambre avec poêle à gaz, sur devant. 31-2

WOLFE 256—Belle grande chambre devant, famille sans enfant, téléphone, usage cuisine.

BEAU boudoir toute commodité, propre, prix modéré. 571 Mt-Royal, près Boyer. 30-2

BEAU salon double, aussi belle grande chambre. 271 St-Denis. Est 2690W. 29-5

BELLE chambre garnie, confortable pour une ou deux personnes, homme préféré. Déjeuner si désiré. 1458 Gilford, près Garnier.

CHAMBRE ou salon double bon marché, eau chaude, téléphone. Est 3495w. 298B Pare Lafontaine. 31-2

CHAMBRE exceptionnellement belle, grande et éclairée, bien meublée et confortable, occupation immédiate, prix raisonnable. 462, St-Hubert après 6 p.m. 30-4

CHAMBRE meublée à louer, Outremont, famille privée dans appartements, eau chaude à l'année, déjeuner, chars Van Horne. Atlantic 3574W. 30-4

DAME seule demande fille ou couple sans enfants, pension si désiré, bonnes conditions. 2227 Bordeau. 31-2

DAME seule louera grande chambre 2.50 par semaine. Privilège cuisine. Cal. 3350M.

GRAND salon double à louer, rue Des St-Valler, près Beaubien, prix modéré. Calumet 0996J.

JOLI salon double pour une ou deux jeunes filles, usage de la cuisine, véritable chez-soi. S'ad. après six heures et samedi après une heure. 163 Papineau.

JOLIES chambres, depuis $1.50 par personne par jour. Restaurant. Hôtel Wilhelmina, 238 rue Mountain. 28-7

SALON double et autre chambre, richement meublés, 10 Chenier, téléphone. 31-2

SALON double et chambre, 1390 Bordeaux. 31-3

CHAMBRES ET PENSIONS

JEUNES GENS, rendez-vous compte: visitez chambres, essayez pension, maison St-Joseph, 109 ouest, Lagauchetière. 27-6

ST-DENIS, 483. Belle chambre richement meublée, grande garde-robe, pension si désirée.

ST-HUBERT, 680, 2 grandes chambres pour couple, bon chez-soi, pension. Est 3303F. 30-2

ST-TIMOTHEE 188, près Ste-Catherine, chambre et pension, famille privée, 6.00 et 7.00, bain, téléphone. 30-4

SHERBROOKE E., 428. Chambre et pension, maison privée, prix modéré. 31-3

CHAM. ET PENSION D'ENFANT

VOUS trouverez bonne pension d'enfants de naissance à quatre ans. No 56 St-Zotique Est. 31-2

COTTAGES A LOUER

BLOOMFIELD, logement 10 appts, chauffés à louer. Cal. 5574W. 30-4

A VENDRE, DIVERS

BROYEUR d'os, roues avec moteur, roues à main, 4 sets de couteaux, 12 Dobolsbrillant. Est 3315J. partant Ste-Elisabeth, entre Demontigny et Ste-Catherine.

CAISSES enregistreuses "National" seconde main, garanties 2 ans; réparations, accessoires. "Landry & Berthiaume Ltée", 4 St-Laurent. Main 4857. 91-306

CARROSSE en rotin pour bébé, poêle électrique 1 rond, vendre, très bon marché, 470 St-Timothée. Est 7596F.

CHEZ A. Leduc, 2441 St-Hubert, près Beaubien. Croup de boeuf, .10; 5 livres beurre crémerie, 1.85; 2 livres graisse, .35; épaule boeuf Steer, .7½; poulet, .20; saucisse et boudin, 2 livres, .30; épaule porc frais, .14; tête porc frais, .6; tomates, boîte, .16; 3 livres steak côté, .25; agneau, devant, .13; rôti d'agneau, .15; veau, devant, .4½; fesse, .12½; haddock, .7½. Le vendredi notre installation est complète. Calumet 2552. 31-2

COFFRE-FORT, gros coffre-fort à vendre. Calumet 5678w. 18,20,22

LAINE chandail, .75, 1.00, 1.50 livre. 2559 St-André.

LIVRES à deux sous par jour. Librairie Smith, Nicolet, Qué. 31-3

MAGAZINE français publié depuis plusieurs années, est à vendre à des conditions très raisonnables. Occasion exceptionnelle pour un particulier ou une maison de publicité désireux de faire un excellent placement. Les acheteurs sérieux peuvent avoir détails en s'adressant par lettre Boîte 1748, la "Presse". 31-2

PATENTE huileur automatique. S'ad. 718 Dorion. Est 8915w. 31-2

ARTICLES DE SPORT

CARABINE neuve 43 Mauser, valeur 40.00 à vendre ou à échanger pour carabine 38 ou 303 pour fusil automatique détails à 355 Richmond, G. Prouix, Main 2407.

CARABINE 22 Remington; carabine 303 Lee Enfield; 1200 cartouches 303 British à vendre. J.-H. Tousignan, 382 Centre, York 1816W.

ARTICLES DE MENAGE

AMEUBLEMENT Chesterfield, boudoir, rugs, divanette, Paul-A. Pinard, 974 St-Denis. St-Louis 7150. 15-m.j.s

AMEUBLEMENT, grande vente à sacrifice, poêles, fournaises, meubles, etc. On achète les ménages. 310 Panet, Est 6572J. 17-m.j.s

AMEUBLEMENT de 3 chambres à coucher et 2 salles à manger, ainsi qu'un piano avec trois lampes de plancher. Très bon marché. 395 Cartier. 18,20,22

AMEUBLEMENT de flat, set salle dîner noyer, set Chesterfield mohair, chambre coucher, lampe piano, rugs, gramophone, piano, tout beau, sacrifiera. 6407 Parc, près St-Viateur. 28-4

AMEUBLEMENT 12 apts, chambres toutes louées, bargain 700. Informations soir 578 Sherbrooke E. 30-2

AMEUBLEMENT salle à manger, chêne fumé 9 morceaux, Sacrifiera $90.00. 249 Sicard 30-2

AMEUBLEMENT de 7 appts à vendre, bon marché. 180 Ontario. 31-3

AMEUBLEMENT 9 appts, chambres louées, bon rapport, loyer bas, prix raisonnable, 2 à 5. 451 Dorchester est.

A QUI la chance? Magnifique ameublement de 6 appartements, avec continuation du bail. Aucune offre raisonnable refusée. S'ad. 1431 Leclaire, près Ste-Catherine Est. Tél. Clairval 9657J. 30-4

A VENDRE, meubles à bon marché. 214 Ontario E.

BEAUX rugs neufs. Spécialités : tapis, prélarts, meubles. Nos prix sont connus comme les plus bas de la ville. Joseph Lagarde, 828 St-Denis, angle Duluth. 30-6

BEAU ménage 6 appartements, vendra bon marché, 316 Beaudry. 30-2

BEAU petit set de salon, grand sacrifice. 1147 St-Hubert.

BELLE coinchette de cuivre, 814 St-Hubert. Est 8934w.

CHESTERFIELD mohair, piano, divanette, rug, gramophone cabinet, etc. 174 Poupart.

CHESTERFIELD mohair, salle dîner, noyer, chambre noyer, set boudoir, table extensible, bibliothèque, poêle à charbon, piano droit, acajou, chance exceptionnelle, peu usagé, 4859 Parc Avenue, près boul. St-Joseph. 28-6

CHESTERFIELD mohair, bon marché. 520 Ontario E., près St-Timothée. 29-5

EXTRA riche set chambre coucher, gria français, 8 morceaux, valant 500.00 pour 200.00. Autre véritable noyer pour 100.00; autres pour 95.00, 85.00, 75.00. Spécial 4 morceaux 60.00. Sets à dîner, 9 morceaux pour 65.00, 85.00, 100.00, 115.00. Ces sets sont neufs et valent le double. Aussi sideboards, tables, chaises, couchettes, set de salon seconde mains, sacrifice. Archambault, 949 St-Denis. 20,22

FIXTURES électriques pour 7 pièces, filées, complètes pour 7.45, domes, bols renversés à bon marché, aussi pupitre en chêne avec couvert roulant. 1056 Ste-Catherine Est. 31-3

FOURNAISE Torture No 3, gramophone cabinet, rugs 9 x 12. 462 Chambly. 17,20,22

FOURNAISE Québec en parfait ordre. 3484 Cartier.

FOURNAISE presque neuve, bon marché pour prompt acheteur. 667 Bourbonnière.

FOURNAISE Star No 2, bon ordre, bon marché. Bélair 4130.

FOURNAISE tortue, No 12, écran et accessoires, tout complet $10.00. S'ad. 40 Mentana. 31-3

FOURNAISE et fournaise combinée à vendre, 6 ronds. Cal. 5421J.

FOURNAISE avec fourneau et réchaud nickelé, neuve; cause: départ. 2689 St-Urbain.

FOURNAISE tortue No 3, bon marché. 2737 Clarke. Cal. 6670.

FOURNAISE en chaude No 3 parfait ordre. Clairval 0858. 31-3

FOURNAISE de luxe, No 5, très propre, bon marché. Calumet 0798F.

GARNITURES électriques pour 7 pièces, $9.50 et pus. 532 Ste-Catherine ouest, près Stanley. 25-m.j.s.

MACHINE à coudre Singer basculante $12.00. 1200 Bordeaux. 30-2

MACHINES Singer, William autres 10.40 avec garantie. 2248 Ontario Ouest. 16—1,m.j

MACHINE à coudre Singer, basculante, parfaite condition, bien bon marché. 856 Ontario Est. 18,19,20,22

MACHINE Singer, 15.00, parfait ordre, faut vendre. 2214 St-André.

MATELAS, lits plume, sets boudoir. 1423 St-Denis. Bélair 6517. 18-306

MENAGE à vendre, 2 apt, vendra pour $75.00. Loyer $10 par mois. 386 Champlain à droite en bas. 30-2

MEUBLES, prix réduits, 10% comptant, balance 12 mois. Devenez membre de notre Club d'Amateurs de beaux meubles. Archambault, 949 St-Denis. 29-6

MEUBLES à vendre, sacrifice. S'ad. 6233A Casgrain.

MOBILIER de chambre, salle à dîner noyer, aussi Chesterfield mohair bien bon marché, presque neuf. Une occasion pour nouveaux mariés. 674 St-Hubert. 31-3

MOBILIER de chambre à coucher, mobilier de salle à manger en noyer, superbe chesterfield en mohair, lit en cuivre, gramophone, lampe de piano, quelques carpettes. Bon marché. 181 Mont-Royal ouest. 26-6

POELE avec réchaud tout neuf, aussi couchette en fer. 2689 St-Urbain.

POELE d'acier tout nickelé, presque neuf, sacrifiera, $10. 2565, 16ème Avenue, Rosemont.

POELE acier en bon ordre, à vendre. J. Desrosiers, 371 Brébeuf. 20,22

POELE à vendre. S'ad. après 6 heures, samedi après-midi et dimanche, 348 Chambord.

POELE à vendre, brûle bois et charbon. 282 St-Timothée, près Ste-Catherine.

REXOLEUM nouveaux dessins de prélart spécial, .39; Congoléum réduit .59. L.-P. Fontaine, 34 Mt-Royal Est. 1023 Ontario Est. 13,20,27

SET salle dîner, bureau, table, chaises, moulin laver électrique, sofa-lit, chaise Morris, comme neuf. 18 Casgrain.

VENEZ vous convaincre que nos tapis, rugs, carpettes, congoléum sont meilleur marché qu'ailleurs. Notre commerce se fait à domicile. Renaud 1183 Dorimier. 18,20,22

2 TAPIS Axminster à vendre, 1051 St-Viateur. 30-2

2 RUGS, 3 x 4, sacrifice, 1719 Saint-Urbain. 20,22

GRATIS $25.00

Mount Royal Furniture, 629 Est, Mont-Royal, offre une lampe valant $25.00, gratis, avec chaque achat de meubles $200.00, soit comptant ou crédit. Spécial chesterfild 3 morceaux, valant $220.00, pour $149.00. $1.00 par semaine ouvre un compte. Bélair 4966. 13,15,18,20,22,25F

MEUBLES ET TAPIS

Tout notre stock de meubles et tapis à grande réduction. Spécialité: ameublement de salon et literie. Nous échangeons vos vieux meubles. Moïse Laurin, 815 Est, Mont-Royal. Bélair 8757. 29-6 F

ARTICLES DE MENAGE

FOURNAISES, POELES, MEUBLES

Nous faisons échange, vendons, termes faciles. Paquin, 186 Maisonneuve. Est 4071. 14-m.j.s F

MEUBLES DE SECONDE MAIN

Sideboards, tables extension, chaises à dîner, bureaux, chiffonniers, lits en fer, lits d'enfant, divanettes, Davenports, lits-meubles, pupitres roll top, fournaises de passage, porte-chapeaux, moulin à laver, poêle à gaz, sets de salon. E. Germain, Fils, 963 Est, Ste-Catherine. 28-6 F

NOUS ECHANGEONS LES MEUBLES

Appelez-nous et nous irons évaluer vos meubles, sans obligation. E. Germain Fils, 963 Est, Ste-Catherine. Est 2244. 28-6 F

PRELARTS

Aux 7 magasins Lamy, vous trouverez des prélarts à 29c, 35c, 39c et 45c, de deux verges de largeur. Notez bien l'adresse de chaque magasin: 527 Centre, 1859 Notre-Dame ouest, 481 N.-Dame ouest, 297 Amherst, 2578 Ontario Est, 726 Mont-Royal, 2552A S.-Hubert, J.-A. Lamy, Limitée. 14,15,18,20 F

CHEVAUX, VOITURES, HARNAIS

A VENDRE 10 chevaux, toutes pesanteurs, jeunes, sain, garanti, nos contrats étant finis, vendra à sacrifice. 159 Beaudry. 30-2

A VENDRE 2 Ste-Catherine, Bérard & Major, 159 Beaudry. 30-2

A VENDRE, un beau cutter et un harnais monté en cuivre pour $50.00. S'ad. York 0594. 31-3

BEAU cheval, 1200 livres, 8 ans. Obligé de vendre. 887 St-André.

BEAU demi-cheval, saine, haute, 1000 et 1200, ou échangera pour vacher; 3 sleighs doubles, 2 simples, 2 Ste-Catherine, 1 sleigh pour épicier. 1850 Denormanville. Cal. 4475. 29-5

BELLE jument 6 ans, 1200 livres, $55.00, 3225 St-Hubert.

BELLE jument noir, 1050, très commode, pas défauts, bon marché. 1002 St-Antoine. 31-3

BERLOT, 3 attelages, vrai bargain. S'ad. 249 Montcalm. Est 8202.

BON cheval 1200, 8 ans, garanti. 1066 St-André.

BON harnais d'express. S'ad. 1324 St-Laurent.

CARRIOLE à spring, robe de fourrure. 684 Notre-Dame Est.

CHEVAL gros train, essai 10 ans, 40.00. 333 Amherst, Est 8101.

CHEVAL de 5 ans garanti sur tout rapport; aussi voiture hiver et été. S'ad. 228A Hamilton. 31-3

11 CHEVAUX, harnais et voiture. 179 Workman. 30-4

HARNAIS seconde main, doubles et simples, de toutes sortes, harnais de poney, colliers de toutes sorbes. 1761 St-Laurent. 20,22

2 JUMENTS 1200-1000 lbs, 7-5 ans. S'ad. 255 Brebeuf.

JUMENT, 7 ans, 1200, garantie sur tout rapport, bon marché. 1082 St-André.

JUMENT, 8 ans, 1000 livres, gros train, $50. 1082 St-André.

JUMENT de quatre ans garantie sans défaut, bon marché. Adresser 333 Brébeuf.

PONEY, harnais, express, berlot, boghei, Ste-Catherine, bob-sleigh, le soir 612 De Gaspé.

SLEIGH à vendre de boucher, épicerie, berlot neuf et de seconde main 2336 St-Dominique.

SLEIGH, boghei, surry à deux sièges, sleigh Windsor à 1 siège, 3 robes Muskox le tout de très bonne qualité. S'ad. 2005 ave du Parc, coin Fairmount. Bélair 7602. 20,22

SLEIGH double à vendre à bas prix. 3390 Notre-Dame est. 30-4

SLEIGH Ste-Catherine. S'ad. Est 7875.

3 BONS jeunes chevaux, pesanteur 1350, garantis. Vendra $50 à $75, 460 Plessis. Est 7872F.

20 CHEVAUX de toutes sortes, chevaux gris pommelé, 2500 livres, 5 et 6 ans, gros chevaux d'ouvrage, plusieurs chevaux de livraison. H. Debrofsky, 1265 St-Dominique.

30 VOITURES de toutes sortes, d'hiver et d'été. 335 Mentana.

COMBUSTIBLE

AU voyage, bois franc, $3.75; bois mou, $2.75. Martel, 2144 St-Jacques, Westm. 2937W. 25-26

BOIS franc, rognures de moulin, slabs, érable, merisier, scié. 31 Pronoveau, Bélair 9418. 29-5

BOIS du C.P.R. au voyage livré, téléphone. Clairval 2089. 30-2

BOIS du C.P.R., au voyage. H. Gravel, 167 Hogan Clairval 2931W. 26-8

COMMERCE A VENDRE

ABANDON des affaires, meubles au prix coûtant. Beauparlant, 1220 Parthenais. 31-6

A BON marché épicerie stock, fixture, cheval, voitures, 1,500. 671 Craig, Est 0646.

A VENDRE. Maison établie depuis 50 ans, dans business district, vente raisonnable, commerce payant. Boîte 209, la "Presse". 18,20,22

BOUTIQUE barbier $150.00, cause: départ. A.-E. Mailloux, Waterloo, Qué. 30-2

BOUTIQUE de barbier, salle de pool, magasin de tabac à la campagne à vendre. S'ad. L. Houle, 30 St-Laurent.

BUREAU de dentiste en campagne à vendre, très belle clientèle, fort revenu. Occasion exceptionnelle pour un jeune. Prix raisonnable, conditions faciles. Ecrire casier 244 La Presse.

COMMERCE d'épicerie à vendre, très bon centre, 2,000, stock et roulant; accepterai 1,000 en terrain, 500 en argent comptant, balance facile. Lalonde, 213 Galt, Verdun. 30-2

CORDONNERIE, bonne place d'affaires. Valeur 3000 et plus pour 1700, immédiatement, bail 3 ans 25. par mois. 2096 Papineau.

EPICERIE-boucherie toute première classe, clientèle de choix, quartier riche, gros revenu, retirant d'affaires. Dan Brunet, 294 Ste-Catherine Est. 15,18,19,20

EPICERIE, coin établi, faisant 400. par semaine, valant 2,000., sacrifiera pour 1,500 comptant. Cause maladie. A qui la chance? 1544 Chateaubriad. 31-3

EPICERIE licenciée, place d'affaires, loyer bas, avec logement privé. 476 Delorimier. 30-2

EPICERIE à vendre bien située, bonne localité, vrai bargain. S'ad. 2039 Papineau, coin St-Jérôme 30-4

EPICERIE, bonne place d'affaires; loyer bas avec logement. 226 rue Oriéans. 20,21,22,24,26,27,29

EPICERIE, 2 apparts, loyer 29.00, un coin, stock neuf. Bélair 6311J. 31-2

EPICERIE rue Delorimier, bonne place d'affaires. Cal. 5771. 29-3

EPICERIE à vendre cause: autre commerce. Chance pour prompt acquéreur. S'ad. 643 Dorchester Est. 30-2

ETAL de boucher, 400.00 à 500.00 par semaine. Cause: départ. Loyer bas. 966 Ste-Catherine. Est 6018. 30-3

ETAL de boucher, coin transfert, vendra à sacrifice; cause: maladie. Bélair 6417. 30-3

ETAL de boucher, rue commerciale, loyer très bas, établie depuis 10 ans; cause: maladie, tél. entre 9 a.m. et 5 p.m. York 0920w. 30-2

ETAL de boucher très bonne place d'affaires, vendra pour cause santé. 267 Laguachetière Est. 30-2

ETAL de boucher, commerce établi. 1902 Ste-Catherine Est. 29-3

J'ACCEPTERAI un gros commerce en acompte sur grosse propriété commerciale neuve, bien située, boîte 248 la "Presse". 20,22

MAGASIN mercerie à vendre, rue Ste-Catherine Est, bon site, vendra à sacrifice, cause maladie. S'adresser, tél. Est 3499. 31-3

PLACE centrale, shop barbier, shoeshine, nettoyage de chapeaux, cigares et tabac. Dan. Brunet, 294 Ste-Catherine Est, chambre 99. 15,18,19,20

RESTAURANT, bonne place d'affaires, cause de maladie, 244A Dorchester Est.

RESTAURANT à vendre. 335 Chambord. 30-2

RESTAURANT à vendre, 4 appts. en arrière. 672 Ontario E. 31-2

RESTAURANT à vendre bon marché. 409 Garnier. 29-3

RESTAURANT avec logement, 4 appts en arrière, bon site, loyer bas. 1761 Cartier. 18,20

SALLE à manger à vendre, cause maladie. S'ad. 731 Ontario E.

TRES bonne épicerie à vendre établie depuis longtemps, faisant de bonnes affaires. Bargain. Départ pour la campagne. 671 Visitation.

EFFETS BUREAUX, MAGASINS

AVIS.—Caisses enregistreuses National, neuves et usagées, $75.00 en montant. The National Cash Register Co. of Canada Limited. J. C. Laird, agent des ventes, 122 Ste-Catherine ouest. Plateau 6126. 96-306

SHOW-CASE, comptoir, plate glass. 103 Ste-Elisabeth.

EFFETS BUREAUX, MAGASINS

AVIS. Balances seconde main Toledo et autres, garanties, termes faciles. Courville 46 Craig O., Main 5157. 6-26

BALANCE Toledo, couteau à jambon registre, caisse enregistreuse, comptoir, tablettes au mur, fournaise. Appelez tél. Bélair 2885F. 17,18,20

CLAVIGRAPHE Remington pratiquement neuf, couverture, 35.00. S'adresser 40 Mentana. 31-3

FOURRURES

A BAS PRIX — Manteau mouton, seal chapal pleines peaux garni Alaska, 70.00 à 150.00. 264 Delaroche.

A SACRIFICE, manteau mouton garni Alaska, à vendre, payé 300.00, vendra moins moitié prix, trop petit, 1841 Papineau.

ATTENTION, manteau seal Chapal long 90, garni alaska 150, mouton garni aalska 275, renards assortis, manteau marvella 14.50, réparations. 1465 Gilford, Robitaille. 15.20

AUBAINE, fourrures non réclamées, manteaux Chapal, marmotte, 25 à 50 piastres, rat musqué, seal ou castor 75 à 150; pardessus collet en loutre, 20 à 40 piastres, doublés en rat, 60. 15 St-Jacques, Ch. 2. 15,18,20,22

A VENDRE manteau drap velours garni loutre, étole écureuil, 50 pcs long, peu usagé. 3899 Lafontaine, Viauville.

A VENDRE à bas prix loutre du Labrador, castor, marmotte, vison, hermine, martre, peaux d'Alaska. 303 St-Hubert, Est 8635W. 30-4

BEAU manteau fourrure, manteau vison, autre fourrure, cause mortalité. 442 Mont-Royal. Bélair 3746J. 31-3

BEAUX manteaux en mouton de Perse, garnis d'Alaska, seal, etc., modèles 1926, bas prix. O.-A. Tremblay, 330 Beaubien.

BEAU manteau mouton, doublure, garnitures superbes, seal Chapal élégant, 75. 476 St-Denis. 18,20,21

BEAU coat en drap anglais avec superbe collet en loutre. Jamais porté. Une aubaine, 481 St-Denis. 15,18,20,22

BIEN beau manteau de mouton, très relusant, garni Alaska, longueur 48 pouces, 165.00. Aussi manteau chapal, nouveau modèle, manches manchon, 95.00. Remodelage à prix modéré. Alex. Faucher, 670 Ste-Catherine Est, 2ième étage. 31-3

CAPOT chat sauvage 42, aussi robe 38. Sacrifice. 649 Casgrain.

CHIC manteau mouton garni alaska, grandeur 40. Fait sur ordre. Vendra 165.00. Visible matin et soir. 1391 des Erables près Mont-Royal.

COLLET châle martre alaska, garniture pour bas de manteau, sacrifiera. 174A Valois. 30-3

FOURRURES—Manteaux de fourrure mis en gage et non réclamés à vendre à des prix étonnamment bas. S.-H. Miller, le prêteur sur gages digne de confiance, 54 Craig ouest. 20,22

MAGNIFIQUE manteau pur seal, presque neuf, vendra cause mortalité. 259 Lagauchetière Est. 30-2

2 MANTEAUX en rat musqué pour fillettes, aussi autres manteaux. 122 ave Laval.

MANTEAU mouton de Perse à vendre bon marché. 593 Delanaudière.

MANTEAUX seal, manufacturier de retour de l'Ouest, offre un stock complet d'échantillons à sacrifice pour cause d'argent. Inutile d'acheter nouveaux manteaux ou de faire réparer; superbes manteaux seal pour 50., manteaux seal garnis écureuil ou vison 105., manteaux seal garnis Alaska 85., manteaux mouton Perse, garnis Alaska, 95., chaque manteau garanti. Venez vous convaincre cette semaine seulemnt. 1872 Esplanade, près Laurier.

MANTEAU seal long, buste 38, à vendre à grand sacrifice. Cause trop petit. S'ad. 5666, 6ième Avenue, Rosemont. 30-6

PARDESSUS beaver garni loutre Labrador, doublé fourrure, casque vison, sacrifiera. 211 Amherst. 18,20,21

RICHE manteau mouton, pleine peau, garni Alaska naturel, valeur 375.00 offre raisonnable acceptée, cause de dette. 2946 St-Hubert, près Bélanger.

Peaux Mouton de Perse $4 à $8

suivant grandeur et qualité. Le meilleur service d'appareillage. Commande par malle remplie avec soin. McComber, 361 ouest, Ste-Catherine. 18,20,22 F

REPARATIONS DE FOURRURES

Il n'en tient qu'à vous de faire réparer vos fourrures usagées comme des neuves et épargner 25%. Nous sommes spécialistes dans les teintures et confections de fourrures. Tout ouvrage garanti et responsable. Assortiment complet de manteaux de mouton et seal chapal. Prix réduits. A. Giguère, 435 Est, Mont-Royal. 20,22,25 F

GRAMOPHONES

CHANCE d'acheter un gramophone, valeur de 150, pour $45, pas d'usure, son rare, 95 Laurier ouest. 29-12

GRAMOPHONE gros cabinet style Victrola, ressort double, automatique, diamant, 58 sélections, 35.00, garanti, 342 Mont-Royal, près Berri. 163-306

GRAMOPHONE gros cabinet, style Victrola, beau son, sacrifiera 25.00, avec 64 sélections, 306 Visitation, près Ste-Catherine. 169-306

GRAMOPHONE cabinet, $25.00, beau son, 54 sélections, automatique, etc., chance extraordinaire, 773 Ste-Catherine est. 163-306

GRAMOPHONE cabinet peu usagé $25, automatique, aiguilles, diamant, 78 sélections, Repeatographe, 1172 Wellington, après souper. 281-306

GRAMOPHONE, style Victrola, hauteur 42 pouces, bonnes conditions, pour 25.00 avec 60 sélections. 169 St-Denis. 297-176

GRAMOPHONE Victrola records. Conditions faciles. Réparations. P. A. Phaneuf, 610 est Mt-Royal. 175-306

GRAMOPHONE cabinet, avec 100 sélections, 25.00, 1376 St-André, près Mont-Royal.

GRAMOPHONE, gros cabinet, 68 sélections, 25.00. 342 Mont-Royal, près Berri. 30-4

GRAMOPHONE, magnifique cabinet acajou, avec quantité de records. Sacrifiera à prompt acheteur. 309 Galt, Verdun 28-6

HARMONIUM de chapelle, neuf registres, splendides sonorité, parfait état. A coûté 175.00. Maintenant 65.00. Paiement faciles. Layton Bros. Limited, 550 ouest, Ste-Catherine.

PHONOGRAPHES cabinets neufs et usagés, à partir de 1.00 par semaine. Langelier, 368 est, rue Sainte-Catherine. 29-6

PHONOGRAPHE gros cabinet, moteur double, 60 sélections, le tout $30.00 comptant ou termes, 562 Mont-Royal Est. 16-24

INSTRUMENTS DE MUSIQUE

A BON MARCHE, pianos droits et carrés; plusieurs marques; à partir de 50.00. Langelier, 368 est, Ste-Catherine. 28-6

A VENDRE, très beau piano, 75.00, 1276 St-André, près Mt-Royal.

BARGAIN pour piano usagé, légèrement usagé, J.-O. Lauzon, 610 Mont-Royal Est. 30-6

BEAU violoncelle, belle occasion, parfaite condition. 541 St-Denis.

BON piano droit, petit modèle, bon marché. 1283 De Laroche.

HEINTZMAN, piano Cabinet Grand, a coûté $650.00, vendra pour $200., presque neuf. S'ad. 6 Delanaudière Bélair 6816F. 30-2

PIANOS Pratte neufs et de seconde main, bon piano carré Hood $15.00. Antonio Pratte, 38 Notre-Dame ouest. 29-5

PIANO cottage seconde main demandé, paiera comptant, téléphoner avant midi et soir. York 0019. 28-6

PIANO droit, comme neuf, bon marché. 732 Marie-Anne.

PIANO droit peu usagé, véritable aubaine. 761A Berri. 19,20,22

PIANO Heintzman et Cie, parfait ordre, moitié prix. 437 Rachel. 20,22

PIANO cottage dernier modèle, bon marché. 242 Visitation. 19,20,22

PIANO acajou, bon marché, face église Sacré-Coeur, 318 Ontario.

PIANO droit bon comme neuf, vraie chance, 832 St-Hubert. 19,20,22

PIANO Pratte à vendre à sacrifice. Beau modèle Concert. Légèrement usagé. Belle chance à prompt acheteur. 500 Sherbrooke Est, tél. Est 8914. 29-5

PIANOS A BON MARCHE

depuis $75. Steinway droit, 3 pédales, $475; Pratte, prix ordinaire $750, pour $350; Heintzman & Co., $325; Shaw, ancien prix $450, pour $295; Weber, de New-York, ancien prix $860, pour $265; "Artist", droit pour appartement, $195; cottage, $95; piano de pratique, $75. Paiements mensuels depuis $6. Chaque instrument est complètement réparé avant de quitter les salles de ventes. J. W. Shaw & Co., 356 ouest, rue Ste-Catherine. 20,22 F

PIANOS POUR COMMENÇANTS

Schumann droit, $145.00. Imperial $187. Plusieurs pianos de pratique à $85.00. Tous sont en bon ordre. Paiements faciles depuis $1.00 par semaine. Layton Bros. Limitetd, 550 ouest, rue Ste-Catherine. F.

INSTRUMENTS DE MUSIQUE

PIANO droit, comme neuf, 140.00, garanti. 442 Mont-Royal, près Berri. 29-5

VENTE de PIANOS AUTOMATIQUES

Ennis, 395.00. Layton Bros. 547.00. Gulbransen, $575.00. Modèle Colonial, $619. Karn, $587.00 et plusieurs autres à 65 et 88 notes à d'extraordinaires bas prix. $10.00 comptant, $15.00 lors de la livraison et $3.50 par semaine. Layton Bros. Limited, 550 ouest, rue Ste-Catherine. F

MACHINERIES

ELECTRIC Motor & Machinery Co. Limited. Nous avons toujours un choix varié de moteurs neufs et d'occasion. 417 rue St-Jacques, Montréal. 28-6 j.

OFFRE spéciale de moteurs de ¼ c.v. neufs, $15.00 chacun, pour les liquider. Electric Motor & Machinery Co., Limited, 417, rue Saint-Jacques, Montréal. 2-o.j.s-n

ETAUX DE MACHINISTE

Dimension des mâchoires, depuis 2½" à 4", depuis 3.50. Tarshis & Sons Ltd, 184, rue McGill. F

MOTEUR ELECTRIQUE DE ¼ C.V.

110 volts, complet avec corde et poulie. Bon marché pour comptant. L. S. Tarshis & Sons Ltd, 184, rue McGill. F

MOTEURS ET YACHTS

ELTO moteur pour chaloupes, Universal Scripps, Frisbie, Pierce-Budd, St-Laurent, Béliveau, 335 St-Jacques. 8-M.j.s

MOTEURS marins Buffalo, Evinrude et Kermath. Pour plaisance ou industrie. Droist, agent spécialiste, 137 McGill. 296-306

MOTOCYCLETTES ET BICYCLES

NOUS avons un certain nombre de voiturettes de côté Indian Scout, toutes neuves, valant $135. A écouler à $75 chacune, f. à b. Toronto. The H. M. Kipp Co., Ltd, Toronto. 30-7

OEUFS ET VOLAILLES

TRES belles Leghorns blanches, de l'année, passé l'époque de la mue et prêtes à pondre, $1.25. Ces poules descendent d'excellentes pondeuses. C'est la poule qui pond qui rapporte. Highland Farms, boîte postale 1172, Montréal. 29-4

RADIO

RADIO à lampe, complet, $22.00, démonstration le soir, 49 Marquette. 30-3

RADIO 3 lampes très puissant et très bien fini, à sacrifice, 2915 St-Laurent. Cal. 3582W. 30-2

RADIO à 3 lampes garanti et complet avec haut parleur, le tout de première qualité et bon marché. Venez écouter le soir, 18 Notre-Dame de Lourdes, près Dorchester. 31-3

SET à cristal épatant pour $3, pas nécessaire d'antenne dehors, garanti pour toute la ville, 25 Laurier Ouest, aussi gramophone, $45. 31-6

50 AERIOLAS

Il ne nous reste plus que 50 de ces célèbres appareils Westinghouse à une lampe. Portée 1,000 milles. Complets avec tous accessoires, $39.90. $10 comptant, le reste dans 90 jours. Layton Bros. Limited, 550 ouest, rue Ste-Catherine. F

TABAC EN FEUILLES

TABAC à vendre en bloc, environ 18,000 lbs. S'ad. 211 Cuvillier; après 3 heures, Clairval 2529J. 30-4

VETEMENTS, ETC., ETC.

GROS lot de pardessus pour hommes, $5.00, dix rolls de coton, bon marché, habit et fourrure, lot de manteaux pour dames, $2.00 et plus, meubles, tapis, meilleur marché qu'ailleurs. 1693 Notre-Dame Est, près Désery 30-4

MAGNIFIQUE robe de jais à sacrifice. 452 Lagauchetière Est. 28-6

MANTEAU d'hiver de filletta, 10 ans, bon marché, s'ad. 368 Montcalm.

PARDESSUS demi-ajusté avec collet de fourrure, un noir grandeur 38, 5.00, un brun, 36, 3.00, très propres, Bélair 7235.

PARDESSUS beaver, 46, habit bleu $5. 2579 St-Denis.

PARDESSUS doublé en fourrure, pardessus de chat usagé, peaux de castor, 303 St-Hubert. Est 3635w. 31-3

PARDESSUS et complets échantillons. Aubaines. $5.00 et plus. Venez vous convaincre. 320 rue Ontario ouest, vis-à-vis le poste de pompiers. 31-3

PARDESSUS monsieur, noir, collet, loutre. No 40, 528 Wolfe.

5.00 ACHETENT

de chauds paletots d'hiver pour hommes et jeunes gens, aussi des complets tout laine, grandes et très grandes tailles, derniers modèles, des centaines au choix, gilets 50c, pantalons $1.00, en bon état. Vêtements de garçonnets à très bon marché. Tuxedo et habits de gala à presque pour rien. Young's Clothing Shop, 373 rue Saint-Georges, plus bas que S.-Catherine ouest. 31-2 F

IMMEUBLES

A ECHANGER

A ECHANGER, épicerie faisant pour $125,000.00 d'affaires par année, située dans le centre de la ville, échangerait pour propriété de rapport. J. G. Avard, 97 St-Jacques. 18,20,21,22

AUTO parfait ordre, ou terrain avec argent, pour petite propriété. Atlantic 0968.

LACHINE, rue St-Joseph, 8 logements, sur terrains 120 pieds de front; rend 1572.00; prix 15,000.00; accepterai 2000.00 comptant et terrain pour balance. Téléphonez entre 9 et 5. Plateau 2980. 31-2

MAGASIN de tabac, articles de fumeurs. Valeur 3000. Accepterai échange auto ou autre valeur. S'ad. 18 Chemin Côte St-Paul. 30-2

PROPRIETE 2 étages, garage, échangera pour bonne épicerie. Cal. 2747J. 18,20

REGENT, près Sherbrooke, quatre logis, 6-7 chambres, bons revenus. Echangerons pour terrains et comptant. Campeau-Denis, 68 St-Jacques. Main 0390. 18,20

A VENDRE OU A ECHANGER

CHRISTOPHE COLOMB, 6 logements, coin de ruelle. Bélair 7370J. 29-3

EPICERIE installée depuis 8 ans, accepterait auto fermé. 493 Delannaudière. 31-2

FARNHAM, terre de 135 arpents y inclus le stock et la récolte. Echangerons pour maison de rapport. Campeau-Denis, 68 St-Jacques. Main 0390. 18,20

OUTREMONT, 4 logis bien situés, rapportant 2,520.00; échangera pour bon lot et argent. Clairval 3835w, 5069J. 15,18,20

RUE MARQUETTE, près Laurier, 4 logis, rapporte 1,008.00, très bon marché pour prompt acheteur. Clairval 3835w, 5069J. 15,18,20

ST-HUBERT, magasin, 2 logis, garage, prendra propriété plus petite, terrain et argent. 343 Christophe-Colomb. Bélair 4595W. 15,18,20

A VENDRE OU A LOUER

ST-DENIS 1064, maison de pension, vendre ou louer, aussi maison privée, cause maladie, Bélair 8623w.

ARGENT DEMANDE

AIMEZ-VOUS à doubler votre argent en peu de temps? Proposition sérieuse, venez vous informer: 294 Ste-Catherine Est, chambre 55. 29-2

DEMANDE 4,500., 10,000, et 12,000. S'ad. 3450 Adam. Clairval 0230. 27-m.j.s

DESIRERAIT emprunter sur propriété 1000, 1ère hypothèque 7%, paiera 2% commission. Ecrire J.-A. Chabot, 333 Ave. Viger. 29-5

PARTICULIER demande 1000, 2ème hypothèque 7%, 1%. S'ad. 2741 Chateaubriand. 18,20

PARTICULIER, avez-vous $3,000 et 6,000 sur propriété bien placée. Informations Bel. 6962F.

500.00 et plus, paiera 8%, première hypothèque, 207 Mentana. 18,20

$2000 demandé, 2ième hypothèque, bon placement, casier 210 La Presse. 30-3

2500, 5000 et autres montants demandés. Notaire Corbeil, 92 Notre-Dame Est. Main 6834. 18,20,22

$7,000.00 en première hypothèque sur propriété située boulevard Rosemont, 3 étages, 4 logements première classe. Partiouller préféré. S'ad. 2531 Bird Rosemont. 18,20,22

10,000 demandés, première hypothèque, propriété rapportant 2000 par année, Est 8025. 31-2

ARGENT A PRETER

A. JETTE & Cie, 50 Notre-Dame ouest, courtiers en immeubles, experts en propriétés. Etablis 1885. Prêts première et deuxième hypothèques, propriétés en construction; achetons hypothèques, balance de prix de vente. 91-306

ACHETE bijoux, fourrures, etc. privilège de rachat. W. Gauvin, 16 St-Jacques. 17-26

ARGENT A PRETER

ACCOMMODATION — Argent à prêter sur ameublement, propriété, terre, débenture, police d'assurance, hypothèque, prêt négocier, 50, et plus, ville ou campagne. Chambre 306—6 New Birks Bldg. Carré Philippe.

A PRETER immédiatement: 5,000, 18,000 et autres montants. Notaire Legault, 90 St-Jacques. Main 8589. 219-306

A PRETER montant quelconque. Balances de vente, Notaire Ducharme, 189 St-Jacques. Main 7741. 268-m.j.s

A PRETER: 1,000 à 10,000, première hypothèque. Oscar Théorêt, notaire, 20 St-Jacques. Main 0893. 18,20,22

ARGENT à prêter, première hypothèque. Notaire Chopin, 89 St-Gabriel. 29ma.j.s.

ARGENT à prêter, 1ère hypothèque, 35 St-Jacques, chambre 11. S'ad. entre 9 heures à midi. 20,22

A 6½%. MONTANT quelconque, première ou deuxième hypothèque. L. Bell, chambre 602, 260 St-Jacques. Main 5614. Atlantic 6865. 169-306

A 6½, montant quelconque. Première hypothèque. Main 0996. Atlantic 4963J. 15,18,20

LAFFITTE Limitée, 30 St-Jacques. Main 8995, prête sur billet. $500 et plus.

MARCHANDS particuliers, cultivateurs, nous réglons les dettes. Paiements facilies. Geo. Arpin et Cie, 224 St-Jacques, suite 16. 20,22

NOTAIRE BOHEMIER. Prêts hypothécaires négociés, créances hypothécaires achetées. 99 St-Jacques

LE RADIO DE LA PRESSE

Les musiciens de l'orchestre du paquebot "Athenia" donnent le seul concert émis par le poste C.K.A.C., ce soir, pour le chemin de fer National du Canada.

LES POSTES AMERICAINS

Ce soir, le poste C. K. A. C., station radiotéléphonique de la "Presse", ne donnera qu'une seule émission qui commencera à 8 h. 30 précises. Le programme qui sera donné à été préparé par le service de radio du chemin de fer National du Canada, C.N.R.M.

Les mucisiens de l'orchestre du paquebot "Athenia", de la ligne Cunard-Anchor-Donaldson, donneront leur dernier concert radiotéléphonique de la saison et, pour cette occasion, le programme qu'ils exécuteront comprend plusieurs morceaux d'opéra. On entendra également Mme Margaret Lyons-Moodie dans de très jolies chansons, et M. F.-C. Salter, gérant du service étranger des messageries du Canadien National, dans une causerie intéressante.

Voici, d'ailleurs, le programme qui sera exécuté:

Pot-pourri: "A Musical Jigsaw" (Ketelby). — L'orchestre du "Athenia".

Valse: "Chantilly" (Waldteufel). —L'orchestre du "Athenia".

Solo de baryton: "Little Gray Home in the West". — M. P. Coller.

Récitation: Morceau choisi. — Mlle Mildred Page.

Mezzo-soprano: (a) "Ye Banks and Braes" (Burns). (b) "My Ain Folk". — Margaret Lyons-Moodie.

Medley: L'opéra de Sullivan. — L'orchestre du "Athenia".

Discours: "Les fonctions du service étranger des messageries dans le commerce d'outre mer", par M. F.-C. Salter.

Solo de violon: "Ave Maria" (Gounod). — M. G. Hanlon.

Trio: "Largo" (Handel). — Accompagnement sur l'orgue.

Solo de baryton: "Sea Wrack" (Harty). — M. P. Coller.

Récitation: Morceau choisi — Mlle Mildred Page.

Mezzo-soprano: (a) "Comin' Thro the Rye". (b) "Annie Laurie". — Margaret Lyons-Moodie.

Sélection: Southern Melodies. — L'orchestre du "Athenia".

Suite: "A Lover in Damascus" (Finden). — L'orchestre du "Athenia".

(Dieu Sauve le Roi).

JEUDI, 20 NOVEMBRE

W.E.A.F. New-York, 492

6, 7.30, 9, 9.45, 10 et 11 p.m.—Orchestre Joseph Knecht; orchestre du Melo Club; quatuor Hohner Harmony; Marjorie Candee, soprano; duos de piano, et l'orchestre Vincent Lopez.

W.J.Z. New-York, 455

7, 8.30, 9 et 10 p.m.—Orchestre Levitow; George Everett, baryton; le banquet du "Golden Rule", discours par le secrétaire Hughes, le juge en chef Taft, Elihu Root et autres, et l'orchestre de danse Waldorf.

W.J.Y. New-York, 405

8, 8.30 et 10 p.m.—Mildred Emerson, soprano; récital d'orgue Wanamaker et les "Corinthians" de Al Reiser.

W.N.Y.C. New-York, 526

8.30 p.m.—Programme de musique populaire.

W.G.B.S. New-York, 330

6.45 à minuit.—Programme spécial de musique et chant.

W.H.N. New-York, 360

6.30 et 9.30 p.m.—La musique Alamac et programme de musique populaire.

W.O.R. Newark, 405

6.30 p.m.—Programme par l'orchestre de Tom Cooper.

W.F.I. Philadelphie, 395

6.30, 8, 8.30 et 9 p.m.—Orchestre Meyer-Davis; programme du Boy Scout Radio Corps; concert spécial et programme de la General Electric.

W.I.P. Philadelphie, 509

6.05, 9.10 et 10.30 p.m.—Orchestre Art Coogan; le drame par les Ledgerow Players, et l'orchestre Marburger.

W.C.A.E. Pittsburg, 462

6.30 et 8.30 p.m.—Orchestre William Penn, et les "Pennsylvanians" de Clark.

K.D.K.A. E-Pittsburg, 326

6.30, 8.30 et 11 p.m.—Orchestre Little Symphony; Grace Serton Mayer, soprano; Maurice Vilsack, baryton, et programme du studio du "Post".

W.F.B.G. Altoona, 273

8.30 p.m.—Concert du studio Crystal.

W.R.C. Washington, 469

8.15, 9.30 et 10 p.m.—Florence Sindall, soprano; Thelma Smith, contralto; Horace Lake, baryton; Floyd Williams, ténor; le trio Lee House, et le quatuor "Harmonious".

W.G.Y. Schenectady, 380

6.30, 8 à 9 et 11.30 p.m.—Le trio Ten Eyck; programme du studio; programme de W.J.Z., New-York; et Boisclair, organiste.

W.H.A.M. Rochester, 283

7.30 p.m.—Concert par les commerçants et distributeurs de radio.

W.G.R. Buffalo, 319

8 et de 9 à 11 p.m.—Le quatuor Hallpryd String; programme de musique.

W.R.W. Tarrytown, 273

8 p.m.—Programme spécial de musique.

W.B.Z. Springfield, 337

6, 6.30 et 7.45 p.m.—Musique L.S. Wiggins; concert Reisman, et "Siegfried", directement du Symphony Hall, de Boston.

W.E.E.I. Boston, 303

6, 7, 7.30, 8.30, 9 et 11 p.m.—Orchestre Jack Renaud; programme par le Big Brother Club; musique spéciale; l'orchestre Paramount; émission du programme de W.E.A.F., New-York et l'orchestre Vincent Lopez.

W.N.A.C. Boston, 278

6.35, 8.10 et 10.15 p.m.—La musique de danse de W.N.A.C., l'orchestre Boston American, et l'orchestre du State Ball Room.

W.T.A.M. Cleveland, 390

6 p.m.—La musique en dinant.

W.J.A.X. Cleveland, 390

7, 8 et 10 p.m.—Edwin-A. Kraft, organiste; concert du Community Fund, et l'orchestre A.-J. Wylie.

W.W.J. Detroit, 517

8.30, 10 et 11 p.m.—Orchestre; Graeme Gillee, basse; Omer DuBarde, soprano; orchestre Goldkette; orchestre du Detroit News.

W.C.X. Detroit, 517

6 et 7 à 8.30 p.m.—Orchestre Tuller; concert spécial du studio.

(Temps central officiel)

W.M.H. Cincinnati, 309

8 et 9 p.m.—Clarence Reeves, pianiste; Virginia Bush et Austin Barrows, cornet; Stella Haefner, soprano; orchestre Avon, et, à minuit, programme du Royal Order of Peacocks.

W.L.W. Cincinnati, 423

10 à minuit.—Doherty Melody Boys; le trio Milnor; Marian Manship, soprano; et autres.

W.S.A.I. Cincinnati, 309

10 à minuit.—Programme de musique.

W.L.S. Chicago, 345

6.30, 7 et 7.20 p.m.—Ralph Emerson, organiste; Ford et Glen, et "Cavaleria Rusticana", opéra.

K.Y.W. Chicago, 536

7, 8.20 et 10 à 11.30 p.m.—Orchestre DeBabary; les artistes de J.-L. Cooke et programme "At Home".

W.G.N. Chicago, 370

6, 8 et 10 p.m.—La musique en dinant, l'heure classique et le Jazz Scamper.

W.M.A.Q. Chicago, 447.5

6, 6.30 et 8 à 10 p.m.—L'orgue du théâtre Chicago; l'orchestre LaSalle, causerie et musique.

W.Q.J. Chicago, 448

7 à 8 et 10 p.m.—La musique en dinant et les Skylarks de Williams.

W.C.B.D. Zion, 345

8 p.m.—Le chœur masculin de Zion assisté de quelques artistes.

W.T.A.S. Elgin, 286

6 et de 8 à minuit.—Le sextette Tip Top String et programme populaire.

W.C.C.O. Minneapolis, 417

6.15, 8 à 9 et 10 p.m.—Orchestre, programme de musique et concert.

W.H.A.S., Louisville, 400

7.30 p.m.—Angeline McCrocklin, contralto, et C.-A. Ellert, spécialités.

K.S.D. Saint-Louis, 546

8 p.m.—L'heure à la maison.

W.O.A.W. Omaha, 526

6.30 et 9 à 10.30 p.m.—Musique, Département de musique du American College; programme spécial et Nighthawks.

W.O.C. Davenport, 484

9 p.m.—Programme par l'orchestre Palmer Radio.

W.H.B. Kansas City, 411

8 p.m.—Margaret Mandeville, soprano; Harry Mandeville, ténor.

W.D.A.F. Kansas City, 411

11.45 p.m.—Programme de vaudeville par les Nighthawks.

W.F.A.A. Dallas, 476

8 et 11 p.m.—Service de la First Baptist Church de Van Alstyne, Texas, et l'orchestre de l'hôtel Adolphus.

(TEMPS OFFICIEL DES COTES DU PACIFIQUE)

K.G.O. Oakland, 312

8 et 10 p.m.—Le trio Roos, Leon Mills, ténor; les California Hawaiians Daisy O'Brien, soprano; Theressa Williams, contralto, et l'orchestre Halstead.

K.L.X. Oakland, 509

8 à 10 p.m.—Conférence de la Fruit Growers Association.

K.H.J. Los Angeles, 395

8 à 10 p.m.—Concert et orchestre Art Hickman.

K.F.I. Los Angeles, 469

7, 8, 9 et 10 p.m.—Don's Melody Boys; orchestre Ambassador; programme du studio, et programme d'opéra léger.

K.P.O. San Francisco, 425

7, 8, 9 et 10 p.m.—Orchestre Rudy Seiger; Theodore Irwin ,organiste; programme du studio et fanfare Bradfield.

VENDREDI, 21 NOVEMBRE

W.E.A.F. New York, 492

6, 7.45, 8 et 8.45 p.m.—Orchestre Joseph Knecht; Maria Saumell, soprano; les Happiness Boys, et la fanfare de la marine des Etats-Unis.

W.J.Z. New-York, 455

7 et 8.30 p.m.—Concert par l'ensemble Savarin; concert par les Glee Clubs Yale et Harvard.

W.J.Y. New-York, 405

7.30 et de 8 à 10 p.m.—Orchestre Billy Wynne; programme de musique.

W.O.R. Newark, 406

6.15 p.m.—Programme par l'orchestre Clifford Lodge.

W.N.Y.C. New -York, 526

7.30 et 8.30 p.m.—Alarmes de la police et programme de musique.

W.H.N. New-York, 360

6.30 à 7.30 et 9.30 p.m.—Musique et programme de danse.

W.G.B.S. New-York, 330

6.30 p.m.—Orchestre de Nat Martin.

W.F.I. Philadelphie, 395

6.30 p.m.—Orchestre Meyer Davis.

W.O.O. Philadelphie, 509

7.30, 8.30, 9.10 à 10.30 p.m.—Orchestre Candoloro; programme du studio Fox, Josephine McCulloh, soprano; Harry Snelson, ténor; Evelyn White, Katherine Corey et Alma Wilson, pianistes; récital d'orgue par Mary Vogt et orchestre Rizzo.

W.I.P. Philadelphie, 509

6.15 p.m.—Programme par l'orchestre Marburger.

W.D.A.R. Philadelphie, 395

8 et de 10 p.m. à 1 a.m.—Récital et programme par le Morning Glory Club.

W.C.A.E. Pittsburg, 462

6.30, 8.30 p.m. — Orchestre William Penn et le quatuor de la famille Chilcott.

K.D.K.A. E-Pittsburg, 326

6.30 et 8.30 p.m.—Récital d'orgue et le quatuor Universal.

W.F.B.G. Altoona, 261

6 à 7 p.m.—La musique en dinant.

W.C.A.P. Washington, 469

8.15 et 10 p.m.—Orchestre de la fanfare de la marine des Etats-Unis.

W.G.Y Schenectady, N.Y.

8 et 10 p.m.—Drame et orchestre W.G.Y., Mollie Stockard, soprano.

W.H.A.M. Rochester, 285

7 et 7.30 pm. — Orchestre Eastman; programme de musique.

W.G.R. Buffalo, 319

6.30, 9, 10.45 et 11 p.m.—Orchestre Lopez Statler; musique; Collins et Stept, et orchestre.

W.R.W. Tarrytown, 273

9 p.m.—Programme spécial de musique.

W.B.Z. Springfield, 337

6, 10, 11 et 11.30 p.m.—Le trio Philharmonic; le trio Denise; orchestre McEnelly.

W.E.E.I. Boston, 303

6.30, 7, 7.30, 8.30 et 10 p.m.—Musique Eisenburg; Big Brother Club; programme de musique; fanfare de la marine des Etats-Unis; programme du studio.

W.J.A.R. Providence, 360

8 et 10.45 p.m.—Programme de musique et l'orchestre Biltmore.

W.N.A.C. Boston, 278

6.35 et 8 p.m.—La musique W.N.A.C., et musique et chant.

W.T.A.M. Cleveland, 390

6 p.m.—La musique en dinant.

W.J.A.X. Cleveland, 390

6 p.m.—La musique en dinant.

W.J.Z. New-York, 455

7 et 8.30 p.m.—Concert par l'ensemble Savarin; concert par les Glee Clubs Yale et Harvard.

W.J.Y. New-York, 405

7.30 et de 8 à 10 p.m.—Orchestre Billy Wynne; programme de musique.

W.O.R. Newark, 406

6.15 p.m.—Programme par l'orchestre Clifford Lodge.

W.N.Y.C. New -York, 526

7.30 et 8.30 p.m.—Alarmes de la police et programme de musique.

W.H.N. New-York, 360

6.30 à 7.30 et 9.30 p.m.—Musique et programme de danse.

W.G.B.S. New-York, 330

6.30 p.m.—Orchestre de Nat Martin.

W.F.I. Philadelphie, 395

6.30 p.m.—Orchestre Meyer Davis.

W.O.O. Philadelphie, 509

7.30, 8.30, 9.10 à 10.30 p.m.—Orchestre Candoloro; programme du studio Fox, Josephine McCulloh, soprano; Harry Snelson, ténor; Evelyn White, Katherine Corey et Alma Wilson, pianistes; récital d'orgue par Mary Vogt et orchestre Rizzo.

W.I.P. Philadelphie, 509

6.15 p.m.—Programme par l'orchestre Marburger.

W.D.A.R. Philadelphie, 395

8 et de 10 p.m. à 1 a.m.—Récital et programme par le Morning Glory Club.

W.C.A.E. Pittsburg, 462

6.30, 8.30 p.m. — Orchestre William Penn et le quatuor de la famille Chilcott.

K.D.K.A. E-Pittsburg, 326

6.30 et 8.30 p.m.—Récital d'orgue et le quatuor Universal.

W.F.B.G. Altoona, 261

6 à 7 p.m.—La musique en dinant.

W.C.A.P. Washington, 469

8.15 et 10 p.m.—Orchestre de la fanfare de la marine des Etats-Unis.

W.G.Y Schenectady, N.Y.

8 et 10 p.m.—Drame et orchestre W.G.Y., Mollie Stockard, soprano.

W.H.A.M. Rochester, 285

7 et 7.30 pm. — Orchestre Eastman; programme de musique.

W.G.R. Buffalo, 319

6.30, 9, 10.45 et 11 p.m.—Orchestre Lopez Statler; musique; Collins et Stept, et orchestre.

W.R.W. Tarrytown, 273

9 p.m.—Programme spécial de musique.

W.B.Z. Springfield, 337

6, 10, 11 et 11.30 p.m.—Le trio Philharmonic; le trio Denise; orchestre McEnelly.

W.E.E.I. Boston, 303

6.30, 7, 7.30, 8.30 et 10 p.m.—Musique Eisenburg; Big Brother Club; programme de musique; fanfare de la marine des Etats-Unis; programme du studio.

W.J.A.R. Providence, 360

8 et 10.45 p.m.—Programme de musique et l'orchestre Biltmore.

W.N.A.C. Boston, 278

6.35 et 8 p.m.—La musique W.N.A.C., et musique et chant.

W.T.A.M. Cleveland, 390

6 p.m.—La musique en dinant.

W.J.A.X. Cleveland, 390

6 p.m.—La musique en dinant.

W.W.J. Detroit, 517

8.30 p.m.—Orchestre; Claudine Secor, soprano; Harry McDougal, baryton.

W.C.X. Detroit, 517

6 et 7 p.m.—Orchestre Tuller et programme de musique.

(TEMPS CENTRAL OFFICIEL)

W.L.S. Chicago, 345

6.30, 7 à 10 p.m.—Ralph Emerson, organiste; le temps du lullaby; Ethel McCullough, soprano; Orchestre Isham Jones; Irving Epstein, violoniste; le théâtre de W.L.S.; le quatuor Jubilee; orchestre.

K.Y.W. Chicago, 536

7, 7.30 et 11 p.m.—Orchestre DeBabary; programme du studio, et la revue de minuit.

W.G.N. Chicago, 370

6, 6.30, 8 et 10 p.m.—Récital d'orgue; musique; l'heure classique et le Jazz Scamper.

W.M.A.Q. Chicago, 447.5

6, 6.30, 8, 8.30 et 9 p.m.—L'orgue du théâtre de Chicago; l'orchestre LaSalle; programme par le Wide-Awake Club; la géographie musicale, et le ralliement de l'Université du Wisconsin.

W.Q.J. Chicago, 448

7 à 8 et 10 p.m.—La musique en dinant; les Skylarks de Williams.

W.T.A.S. Elgin, 286

6 et 8 p.m.—Le sextette Tip Top String et musique de danse.

W.C.C.O. Minneapolis, 417

6.30 et 8.30 p.m.—L'orchestre Bliey et concert Owatonna.

W.H.A. Madison, 275

7.45 p.m.—Programme éducationnel et musique.

W.H.A.S. Louisville, 400

7.30 p.m.—Orchestre et Glee Club du Jefferson Children's Home.

K.S.D. Saint-Louis, 546

8 p.m.—La fanfare du Sixième d'infanterie.

W.O.A.W. Omaha, 526

6.30, 9, 9.45 et 10.30 p.m.—Orchestre Edwin Kahn; les Merry Musical Maids; récital de violon, piano et saxophone; musique de danse.

W.H.O. Des Moines, 526

7 30 et 8 p.m.—Myrtle Williams, soprano; programme par des artistes de Emmittsburg, Iowa.

W.O.C. Davenport ,484

8 p.m.—Orchestre des Etudiants Davenport Women's Club.

W.O.S. Jefferson City, 440.9

8 p.m.—Conférence et concert spécial.

W.H.B. Kansas City, 411

7 à 8 p.m.—Trio d'instruments à cordes.

W.D.A.F. Kansas City, 411

8 et 11.45 p.m.—Vaudeville et orchestre de W.D.A.F., et programme par les Nighthawks.

W.F.A.A. Dallas, 476

8.30 p.m.—Edward Lisman, basse, et autres artistes.

W.B.A.P. Fort Worth, 476

7.30 et 9.30 p.m.—Programme par les Arlington Fiddlers et fanfare d'Alvarado.

(TEMPS OFFICIEL DES COTES DU PACIFIQUE)

K.L.X. Oakland, 509

8 p.m.—Programme anniversaire de K.L.X

K.H.J. Los Angeles, 395

6, 8 et 10 p.m.—Orchestre Hickman, le club de flûte de Los Angeles; orchestre.

K.F.I. Los Angeles, 460

8 à 10 et 11 p.m.—Programme du studio, le trio des Soeurs Swartz et l'orchestre Cocoanut Grove.

K.G.W. Portland, 492

8 et 10 p.m.—Conférence et programme par les Hoot Owls.

C.F.C.F., MONTREAL, 440

Demain soir, la compagnie Marconi, à la suite de son programme spécial pour les enfants, donnera un concert organisé par Giovanni-P. Passarelli et sa fanfare italienne.

NOUVELLES OUVRIERES

Les causes du chômage, dans les métiers de l'imprimerie, au Canada, ont été ainsi relevées, à la conférence interprovinciale des unions internationales des métiers de l'imprimerie, qui a été tenue le mois dernier à London, Ont.

D'après les rapports soumis à la conférence, les cause du chômage dans l'imprimerie, actuellement, seraient les suivantes: D'abord un grand nombre de firmes canadiennes auraient contracté l'habitude de faire exécuter leurs impressions à l'étranger; ainsi, il a été rapporté que la compagnie de chemin de fer du Pacifique Canadien, qui a ses bureaux généraux à Montréal, fait faire ses impressions à New-York. Un autre rapport expose que le ministère de la santé de la province de Québec venait de faire imprimer une brochure en quatre couleurs, à Paris, France.

En second lieu, il a été déclaré qu'il existe un trop grand nombre de petits ateliers, notamment dans les grandes villes. L'existence de trop d'ateliers d'imprimerie causerait naturellement la diminution des prix des travaux d'impression, ce qui serait une cause de ruine pour bon nombre de petits patrons. Enfin, plusieurs délégués ont émis l'opinion que les employeurs, au cours de la grève pour la semaine des 44 heures, ont tué les affaires quand ils ont adressé au public consommateur des circulaires demandant aux clients de retenir leurs commandes jusqu'à ce qu'ils en eussent absolument besoin.

D'autre part, on a aussi mentionné le fait qu'une grande partie de l'ouvrage qui se faisait autrefois chez les imprimeurs, est fait maintenant par les machines "multigraph" et "mimeograph", chez les particuliers.

La conférence était présidée par M. J.-A.-P. Haydon, d'Ottawa. Les unions suivantes y étaient représentées: l'union typographique, l'union des pressiers, l'union des relieurs, celles des stéréotypeurs et des photograveurs.

Une campagne vient de commencer à Montréal, au nom du conseil des métiers alliés de l'imprimerie, pour instruire le public consommateur des avantages de faire exécuter les impressions au Canada, par des ouvriers canadiens.

EN FAVEUR DU FRANÇAIS

La Loge Saint-Henri, de la Fraternité des wagonniers d'Amérique, dont les membres se recrutent principalement dans les usines du chemin de fer Canadien National, à la Pointe-Saint-Charles, demande à l'administration de ce chemin de fer, de voir à ce que la langue française soit traitée sur le même pied que la langue anglaise, dans les usines du Canadien National à la Pointe-Saint-Charles.

Une résolution a été prise à l'assemblée de la Loge Saint-Henri, dans laquelle il est déclaré que "cette loge insiste tout particulièrement auprès de l'administration du Canadien National, pour que les avis, sur les planches, les ordres et communications publiques ou privées, adressées aux travailleurs des usines en général, au nom des autorités soient écrites dans les deux langues. De plus, les aspirants aux diverses fonctions devront être choisis, de préférence, parmi ceux qui sauront les deux langues, "c'est-à-dire l'anglais et le français".

Les orateurs ont fait observer que la langue française est complètement ignorée dans les usines de chemin de fer du Canadien National à la Pointe-Saint-Charles, et cela, au grand détriment des citoyens canadiens-français, qui ne sont pas familier avec l'anglais. Cette résolution, en faveur du français, dans les usines de la Pointe-Saint-Charles, a été adoptée unanimement, c'est-à-dire aussi bien par les membres de langue anglaise que par les membres de langue française.

La Loge Saint-Henri, No 606, des wagonniers de la Pointe-Saint-Charles tiendra une très importante assemblée, demain soir, vendredi, à 8 h. à la salle Wood, à Verdun, qui est le lieu ordinaire des réunions de la loge. Il y aura de grandes questions d'intérêt général à discuter, et c'est l'intérêt de chacun des membres d'y assister.

Tous les membres de la Loge Saint-Henri, qui ont été congédiés du service du Canadien National, en ces derniers temps, doivent se rapporter au secrétaire financier, M. E. Rivet, 972 rue Evelyn, Verdun, le plus tôt possible, pour le cas où ils seraient rappelés à reprendre leur service: ce qui peut arriver d'un moment à l'autre.

POUR LA GREVE DE HULL

Le syndicat catholique des ouvriers de la confection a souscrit une somme de $100.00 au fonds de grève du syndicat catholique des ouvriers de l'allumette à Hull.

La situation n'est pas encore éclaircie là-bas, mais des nouvelles de sources privées nous font croire que la grève se continue avec énergie et que le piquetage y est très rigide.

SOIREE DES PRESSIERS

C'est demain soir, à la salle des syndicats catholiques, 655, de Montigny est, qu'a lieu la grande soirée du syndicat catholique et national des pressiers. Cette soirée est un concert-boucane très bien organisé et on s'y amusera. Il y aura chant, musique, déclamation, etc. Distribution de cigares, tabac et rafraichissements. Cette soirée est au bénéfice de la caisse en maladie du syndicat. Les syndicats sont invités à cette réunion d'amis.

SOIREE DU MAGASIN

La soirée du syndicat du magasin donnée mardi soir, à la salle Sainte-Brigide a été un grand succès. 500 personnes y assistaient. Le drame "Le Bossu" a été joué avec succès par les artistes amateurs. Le syndicat remercie ceux qui l'ont encouragé.

AU CERCLE LEON XIII

Le Cercle Léon XIII se réunit ce soir, à 8 heures 15 p.m., à la salle No 1, Edifice des syndicats catholiques, 655, Démontigny Est. Tous les membres sont priés d'assister. M. A. Charpentier donnera la conférence. Il traitera du socialisme.

AVIS AUX BRIQUETEURS

Les membres de l'union canadienne des briqueteurs, de Montréal, incorporée sont officiellement convoqués, par le présent avis en assemblée générale, pour demain soir, à 8 h au Temple du Travail, aux fins de transiger une grave affaire financière. Il s'agit de sanctionner le projet du comité, qui recommande d'étendre l'hypothèque de $10,000 qui couvre encore le Temple du Travail. Cette hypothèque est due au Crédit Foncier. D'après les rapports l'union des briqueteurs, incorporée, est en mesure de se libérer immédiatement de cette dette. Action sera prise. Par ordre.

CONSEIL DU TRAVAIL

L'assemblée du conseil des métiers et du travail sera tenue, ce soir, au lieu ordinaire des réunions, 417 Ontario Est. D'importants rapports sur la question du chômage, et autres, seront soumis aux délégués des unions. Un rapport important du comité exécutif sera également soumis.

APPEL AUX PLATRIERS

L'union internationale No 32 des plâtriers de Montréal, convoque ses membres en assemblée, pour demain soir, à 8 h. aux quartiers de la construction. Tous les membres doivent y assister sans faute pour discuter un rapport important.

DANS LA FOURRURE

L'activité du travail a complètement repris dans les ateliers de la fourrure, à Montréal. L'union No466 des travailleurs en fourrure discutera la grave question du renouvellement du contrat avec les patrons, demain soir à son assemblée régulière, à la salle du Commerce, 149 Berri.

EUCHRE DES DEBARDEURS

La soirée de euchre et bal, organisée par l'association des débardeurs syndiqués du port de Montréal, s'annonce comme devant être un gros succès. Le comité chargé de l'organisation de cette fête est à l'oeuvre, et des centaines de prix ont été déjà recueillis, pour être distribués aux heureux gagnants de la partie de cartes. La partie musicale est confiée à un orchestre de renom de cette ville.

La fête aura lieu, le samedi 29 novembre courant, dans la grande salle de l'édifice des débardeurs, coin des rues Bonsecours et Champ de Mars. Cette salle, qui est l'une des plus belles de Montréal, contient 3,000 personnes. Il y aura concours de danse et prix de présence. La fête est donnée à l'occasion de l'inauguration officielle de la nouvelle bâtisse, et de la clôture de la navigation. Encourageons les débardeurs!

REUNIONS POUR CE SOIR, 3me JEUDI DU MOIS:

QUARTIERS DE LA CONSTRUCTION, 417 Ontario Est: Conseil des métiers et du travail, de Montréal.

SALLE SAINT-MARC, coin Frontenac et Beaubien: Club ouvrier Saint-Marc.

QUARTIERS DES SYNDICATS CATHOLIQUES, 655 Demontigny Est: Cercle Léon XIII.

LE JEU D'ECHECS A JOLIETTE

Joliette, 20.—Les longues soirées d'automne et d'hiver et la température rigoureuse qui s'en vient, ont sérieusement fait songer nos amateurs locaux du jeu d'échecs et quelques-uns d'entre eux, dont MM. Henri Martel, Viateur Barrette, Adrien Gagnon et Victor de l'Eglise viennent de se former en club pour promouvoir davantage la pratique de ce jeu excellent. "Le Roi des jeux" et le "Jeu des Rois" est populaire à Joliette et nous verrons cet hiver encore des parties nombreuses et très intéressantes dans notre ville. Un grand tournoi est à s'organiser pour déterminer du championnat de Joliette. Il y a plusieurs joueurs de mérite qui vont se donner la lutte. Jusqu'ici, M. Barrette a remporté les plus grands succès. Il y en a d'autres, cependant qui ne veulent plus lui céder en rien et mentionnons parmi tant de ceux-ci, MM. Henri Martel, Eugène Lafontaine et plusieurs autres. Le tournoi aura lieu avant la Noël et les défis seront ensuite lancés aux bons joueurs de ce district et même de Montréal.

PROJET DE COOLIDGE

Washington, 20. — Le président n'a pas l'intention de réunir le nouveau Congrès le 4 mars. On prétend qu'il ne provoquerait une réunion spéciale qu'en cas de nécessité absolue.

CAPITOL
COMMENÇANT SAMEDI
Comme vous l'aimez le mieux!
Rudolph Valentino
"A SAINTED DEVIL"

MAISONS D'EDUCATION
L'ANGLAIS PAR CORRESPONDANCE
Méthode entièrement nouvelle
Compilée avec soin, avec prononciation correcte. Basée sur 14 ans d'expérience dans l'enseignement. Résultats surprenants en très peu de temps et à un coût minimum. Ecrire pour renseignements à Mlle BLANCHE FISHER, Dépt. 60, 1264, Lexington Ave., New-York City. 183-n A

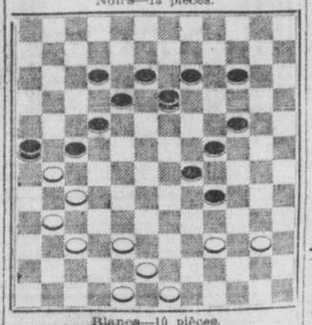
Pyramid vous débarrasse des Hémorroïdes
Une boîte ou deux de Suppositoires Pyramid contre les hémorroïdes ont soulagé tant de personnes, quelques-unes esquivant les opérations, qu'il est inutile pour vous d'endurer la douleur, la tension, la sensibilité, la démangeaison et le saignement des hémorroïdes protubérantes. Allez à n'importe quelle pharmacie et procurez-vous aujourd'hui une boîte de 60 cents. Le soulagement est assuré.
PYRAMID DRUG COMPANY, Marshall, Mich.

Vous vous débarrasserez sûrement des Comédons
Il est un moyen simple, inoffensif et infaillible de se débarrasser des comédons, c'est de les dissoudre.
Procurez-vous deux onces de peroxine en poudre dans toute pharmacie, répandez-en un peu sur un linge humide et chaud—frottez vivement les comédons, puis lavez la partie affectée et vous serez surpris de voir comment les comédons auront disparu. Gros et petits comédons où qu'ils soient, se dissolvent et disparaissent simplement. Les comédons ne sont qu'un mélange de poussière et de saleté et des sécrétions du corps se formant dans les pores de la peau. La poudre peroxine et l'eau dissolvent les comédons de sorte qu'ils disparaissent au lavage, laissant les pores libres et propre, à leur état naturel.
FERD. H. SCARFF COMPANY
436, rue Wellington O., Toronto.

Northern Electric
PEANUT Tube
4.00
Il atteint les poste éloignés et apporte les messages d'une manière distincte et claire comme une cloche. C'est ça vérité.
"Le bras allongé du Radio"
En vente chez tous les bons marchands. 11

LE JEU DE DAMES

No 85—Série: "LES COUPS BRILLANTS SIMPLIFIES"
Par M. E. Saint-Maurice, père.
Noirs—13 pièces.

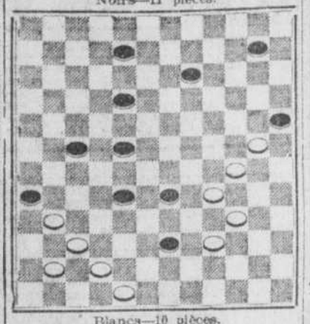


Blancs—10 pièces.
Les Blancs jouent et gagnent.

Solution:

Blancs:	Noirs:
63—à—58	32—à—43
56—à—50	43—à—46
59—à—52	31—à—68
52—à—28	22—à—51
70—à—33 gagnent.	

No 86—Série: "LES COUPS BRILLANTS SIMPLIFIES"
Par M. E. Saint-Maurice, père.
Noirs—11 pièces.

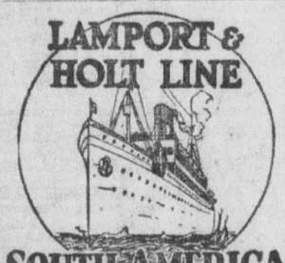


Blancs—10 pièces.
Les Blancs jouent et gagnent.

Blancs:	Noirs:
59—à—62	46—à—35
69—à—63	58—à—52
56—à—50	58—à—67
50—à— 2	43—à—58
2—à—6 gagnent.	

PRENEZ LES COMPRIMES
VERNOT
CONTRE RHUMATISME, névralgie, insomnie, grippe, maux de tête, etc., ne contient aucun narcotique, soulage à la 1ère dose. Chez les bons pharmaciens, $1.00 la boîte.

LAMPORT & HOLT LINE



SOUTH AMERICA
—un pays inconnu du touriste et du voyageur. Des montagnes plus hautes que les Alpes, des rivières en comparaison desquelles le Rhin est un ruisseau jaseur, des villes qui rivalisent avec Paris en beauté, charme et intérêt.
RIO DE JANEIRO MONTEVIDEO BUENOS AIRES
Arrêts vers le nord à SANTOS, TRINIDAD et BARBADE
*Vandyck, 13 Déc. *Voltaire, 13 Déc.
Vaughan, 10 Jan. Vestris, 24 Jan.
*Les plus nouveaux, les plus beaux et les plus luxueux paquebots du service.
Bateaux spacieux et confortables, prix modérés, arrêts raisonnables, service insurpassable. On peut organiser des voyages complets pour l'Amérique du Sud. S'adresser à l'Agence de Voyages Jules Hone, G. D. A., 87, rue Saint-Jacques où hôtel Windsor, ou à tout agent de tourisme ou de transport par eau.

LIGUE DES MAISONS DE GROS

"Strand" A. Racine Ltée.

	1er	2e	3e	
Bergeron	177	116	121—	414
Dulude	148	177	161—	486
Perreault	135	116	108—	348
Gélinas	136	153	163—	429
Lapierre	144	159	152—	455
	770	660	705—	2135

Duchesneau Ltée.

	1er	2e	3e	
Guérin	161	152	149—	462
Désautels	114	114	135—	363
Giroux	133	174	110—	417
Beauregard	156	142	148—	436
Duchesneau	139	146	144—	429
	703	730	686—	2119

Acme Glove Works Ltd.

	1er	2e	3e	
Vallière	148	163	164—	465
Maillioux	140	192	172—	504
Bédard	177	164	176—	517
Whitehall	131	147	143—	411
Beaudry	184	183	173—	540
	770	839	828—	2437

W.-R. Brock Co.

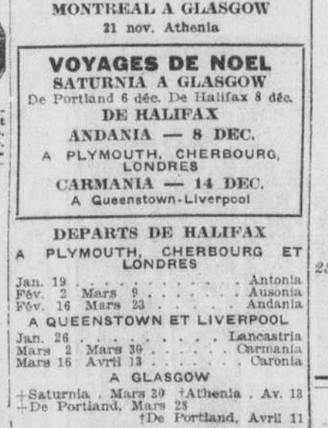
	1er	2e	3e	
Langevin	108	100	114—	322
Marchand	133	111	155—	399
Jasmin	126	197	107—	430
Stuart	173	169	181—	513
Young	127	169	170—	466
	667	736	727—	2130

Finley Smith Co. Ltd.

	1er	2e	3e	
Elliot	174	161	113—	448
Boileau	101	81	142—	324
Vallée	144	160	173—	477
Eberwein	138	171	117—	426
Elsdon	136	167	103—	406
	693	740	648—	2081

Hodgson, Sumner Co. Ltd.

	1er	2e	3e	
Lawson	136	132	156—	424
Leclerc	151	150	125—	426
Wiseman	92	121	153—	366
MacRae	143	211	170—	524
Archambault	125	151	159—	435
	647	765	763—	2175



QUALITE ET ECONOMIE
10¢
LE PAQUET

CUNARD ANCHOR ANCHOR-DONALDSON
SERVICES DE PASSAGERS REGULIERS POUR TOUS LES PORTS ANGLAIS
MONTREAL A GLASGOW
21 nov. Athenia

VOYAGES DE NOEL
SATURNIA A GLASGOW
De Portland 6 déc. De Halifax 8 déc.
DE HALIFAX
ANDANIA — 8 DEC.
A PLYMOUTH, CHERBOURG, LONDRES
CARMANIA — 14 DEC.
A Queenstown-Liverpool

DEPARTS DE HALIFAX
A PLYMOUTH, CHERBOURG ET LONDRES
Jan. 19 . . . . . Antonia
Fév. 2 Mars 9 . . . . . Ausonia
Fév. 16 Mars 23 . . . . . Andania
A QUEENSTOWN ET LIVERPOOL
Jan. 26 . . . . . Lancastria
Mars 2 Mars 30 . . . . . Carmania
Mars 16 Avril 13 . . . . . Caronia
A GLASGOW
+Saturnia . Mars 30 †Athenia . Av. 13
+De Portland, Mars 23
†De Portland, Avril 11

DEPARTS DE NEW YORK
A PLYMOUTH, CHERBOURG & SOUTHAMPTON
26 nov. 17 jan. . . . . Berengaria
3 déc. . . . . Mauritania
13 déc. . . . . Aquitania
A LONDONDERRY—GLASGOW
22 nov. 8 janv . . . . . Assyria
29 nov 27 déc. . . . . Came

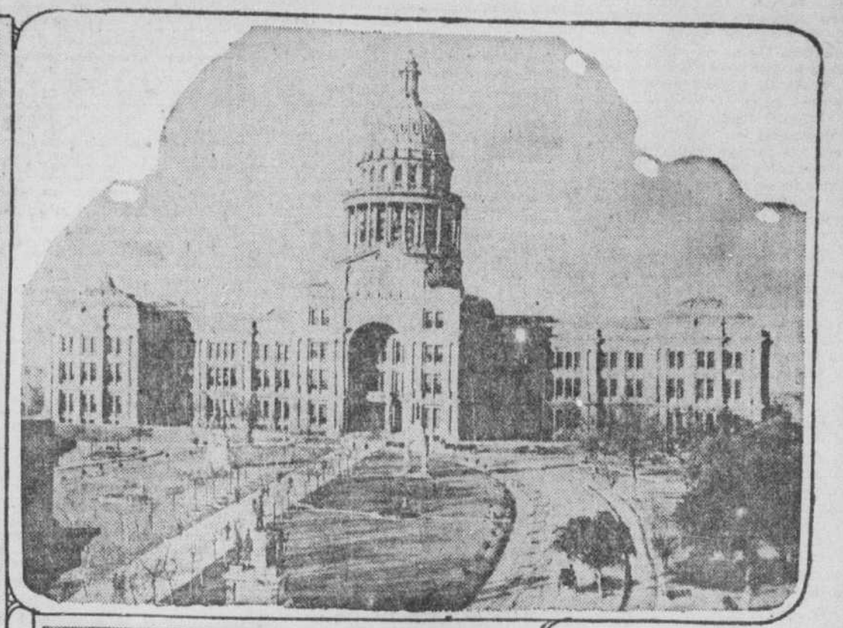
Les nouvelles du jour illustrées



Noël des Mahométans.—Plus de 6,000 personnes prirent part à la célébration de l'anniversaire de naissance du prophète Mahomet, à Larache, au Maroc. Une partie de la célébration et des fêtes se compose de danses qui durent 12 heures, au cours desquelles un grand nombre des danseurs tombent épuisés.



Un nouveau chapitre à une vieille histoire. — Mme Louise Litteauer Doeller, qui a été renlée par son père, riche citoyen de Washington, à cause de son mariage. Elle dirige maintenant un atelier de confection de vêtements pour femmes, dans la capitale même, pour augmenter le maigre salaire de son mari.







Sous la domination d'une femme—Le capitole d'Austin, Texas, où Mme Miriam M. Ferguson, élue gouvernante du Texas, va maintenant régner.



Prêtre de sang royal. — Le prince George de Saxe, qui a renoncé aux jouissances du monde, pour prendre les ordres sacrés, dans l'Eglise catholique romaine.



A son dernier repos. — Les restes mortels du Pape Léon XIII, qui avaient été déposés, durant la nuit qui suivit sa mort, à Saint-Pierre de Rome, ont été transportés dans sa tombe à Saint-Jean de Latran. Voici représenté son catafalque.



De bons amis. — Le passe-temps favori du premier ministre d'Italie, M. Mussolini, est de jouer avec un jeune lion qu'un de ses admirateurs lui a présenté en cadeau, il y a quelque temps.

Dans son pays natal. — L'Etat du Vermont aura maintenant, comme gouverneur, Franklin S. Billings, républicain, qui l'a vu naître.





Démonstration rouge à Londres. — Les communistes tiennent une assemblée de protestation à Trafalgar Square, à Londres, sous l'[illegible] de Carl Marx, adresse la parole. [illegible] clérant de la police. A Jackson, l'un des adeptes anglais



Une "Congresswoman". —Mme Mary T. Norton, démocrate, de New-Jersey, sera le seul membre de son sèxe du Congrès, siégeant sous la coupole, après le mois de mars.

Jouets du destin. —Bobbie et Audrey Ainslee ne comprennent pas exactement pourquoi ils sont retenus dans un orphelinat, à New-York, du moment que leur "Mama" et leur "Papa" sont vivants. Le riche George J. Ainslee dit qu'ils ne sont pas ses enfants, et sa femme, pendant les procédures ouvertes contre elle, par son mari, n'a pas le droit de prendre ces enfants avec elle.



Il essaie d'oublier. — Jacob Franks, le père de Bobby Franks, la malheureuse victime de Loeb et Leopold, que l'on aperçoit à French Lick Springs, Ind.



Chassé de son trône. — Puyi, le jeune empereur des Mandchous, sans trône, depuis 1912, a été finalement dépouillé de son palais et de ses domaines, et forcé de renoncer à toutes ses prétentions au gouvernement. Une récente photographie de l'empereur déchu, avec, en arrière, l'ancien trône des empereurs de la Chine.

Au repos. — Charles G. Dawes, à sa résidence à Evanston, Ill., se remettant de ses fatigues, après la campagne, et avant d'aller se plonger dans l'oubli de la vice-présidence des Etats-Unis, à Washington, pendant quatre ans.

DOMINION BRIDGE RÉALISE UN GAIN DE 4¼ POINTS, A 79¼

AFFAIRES de BOURSE

New-York, 20.—Les cours ont repris leur marche ascensionnelle, à l'ouverture de la Bourse, en dépit de la continuation des prises de bénéfices dans quelques titres industriels et chemins de fer. Les transactions s'effectuaient encore en grande quantité. Des gains initials de 1 point ou plus furent enregistrés par Missouri Pacific de priorité, Marland Oil, Frisco ordinaire, Bayuk Brothers et General Electric, tandis que Kansas City Southern, Chicago Great Western, Ontario & Western, Repogle Steel et Fairbanks Morse se hissèrent à de nouveaux sommets pour l'année.

Des reculs de 1 point ou plus se produisirent dans U. S. Steel, Republic Steel, Radio Corporation, Allied Chemical et Texas & Pacific, mais ces pertes furent rapidement recouvrées quand une brusque demande se fit sentir pour les chemins de fer à cours peu élevé et de nouveau toute la liste se mit à monter.

Plus de vingt titres atteignirent de nouveaux sommets, dans la première demi-heure; la vedette fut Norfolk & Southern, qui grimpa de 4¾ points. Kansas City avança de 2 points; on note une hausse de 1 point ou plus de Rock Island, Union Bag & Paper, International Harvester, People's Gas, Philadelphie & Reading Coal and Iron, American Tobacco, Great Northern de priorité et plusieurs autres. Les changes étrangers étaient fermes et tranquilles.

L'activité des spéculateurs, pendant la matinée, s'est concentrée sur les chemins de fer à cours peu élevé, qui ont monté vigoureusement sur un chiffre énorme de transactions. Norfolk & Southern grimpa de 4¾ points, Kansas City Southern, de 4½ points, Chesepeake & Ohio, de 3½ points, Wheeling & Lake Erie de priorité, de 3 points. Frisco ordinaire, Missouri Pacific ordinaire de priorité, Katy ordinaire avancèrent chacun de 2 points ou plus. Les titres industriels furent soumis à de nombreuses prises de bénéfices; U.S. Cast Iron Pipe fléchit de 6¾ points à 135, mais se rétablit ensuite à 140, tandis que American Can perdait 2 points. U.S. Steel ordinaire atteignit de nouveau son maximum d'hier, à 116⅞, puis baissa ensuite d'un point. L'argent à demande renouvela à 2½ pour cent. Les ventes de la première heure et demie se sont totalisées à 869,000 actions.

Cours d'aujourd'hui, de dix heures à midi, communiqués par H.-M. Connolly & Cie :

Valeurs.	Ouv.	Max.	Min.	Midi
N.Y. Central	117⅝	117½	117⅜	117⅝
Overland	8⅞	9	8¾	9
Pure Oil	26⅜			
Pierce-Arrow	10			
Radio	43	43	42	42¾
Studebaker	41⅜	41⅝	41¼	41½
Union Pac.	147⅞	148¼	147⅝	147⅞
Westinhouse	65⅛	65¼	64⅞	64⅞
U.S. Steel	115⅝	115⅝	114⅛	115⅝
Atchison	112			
Am. Loco	83⅜	84	83⅜	84
Am. Can	151	151¼	149⅝	150
Baldwin Loco	125½	125½	124½	124½
Central Leather	16⅜			
Del. Hudson	131	131⅝	131	131⅝
Erie	21			
Fam. Players	88¾			
Hudson Motors	28⅜			
Int. Nickel	20¼	20⅜	20	20

* * *

A MONTREAL

A mesure que le projet du nouveau pont entre Montréal et la rive sud prend corps, l'intérêt du public se porte vers les actions de la Dominion Bridge. Ce matin, cette valeur a été la grande vedette du marché, ayant gagné 4¼ points sur la fermeture d'hier, à 79¼.

Le marché, en général, n'a pas été très actif et les cours n'avaient pas d'orientation bien définie. Quelques valeurs ont gagné du terrain, tandis que d'autres ont enregistré des pertes.

Montreal Power a perdu un point à 181½; Brazilian Traction a réagi à 54⅝; Shawinigan, pour quelques petits lots a changé de mains à 132. La vedette du groupe des utilités a été Twin City Rapid Transit, à 52 pour des lots réguliers et 52½ pour des lots fractionnés. Ceci représente une avance de deux points, de même qu'un nouveau haut, pour le mouvement actuel. Winnipeg Electric s'est vendu à 27¼.

Une autre valeur qui s'est favorablement distinguée a été Steel of Canada; le prix a touché un nouveau maximum à 83¼, une avance d'un point et quart comparativement à la fermeture d'hier.

Les Canadian Industrial Alcohol sont toujours très actives et faibles; elles ont réagi à 18½, un nouveau bas depuis la subdivision du capital-actions.

(Cote de L.-G. Beaubien & Cie)
Ventes de 10 à 11 hrs a.m.

Steel of Canada—731 de 82¾ à 83 à 83¾ à 83.
National Breweries—40 à 61¾.
Bell Telephone—8 de 138 à 138½.
Brazilian Traction—140 à 54⅜, 2 à 54⅝.
B. E. Steel 2nd prf.—101 de 7 à 6⅝.
Cons. Smelting—50 à 47.
Dom. Glass pfd.—25 à 109.
Canada Steamship—25 à 14.
Canada Steamship prf.—10 à 56¾.
Laurentide Co.—162 à 82.
Montreal Power—270 de 182 à 181½.
Price Bros.—30 à 35.
Twin City—25 à 51.
St. Maurice—10 à 81.
Can. Ind. Alcohol—930 de 19 à 18⅞ à 18 à 18¾.
Winnipeg Electric—10 à 27¼.
Dom. Textile—12 à 66.
Dom. Bridge—795 de 75 à 74½ à 76⅛ à 76 à 77 à 78½.
McDonald—78 à 4.
Ottawa Power—5 à 97.
Crown Reserve—1150 de 50½ à 50.
Can. Woolen pfd.—10 à 25⅝.
Mackay—58 de 117 à 117¾.

De 11 à 11.45 hrs a.m.

Steel of Canada—235 à 83; 25 à 83.
Nat. Breweries—25 à 61¾.
Abitibi P. & P.—25 à 57¾; 25 à 57¼.
Brazilian Traction—30 à 54⅜; 110 à 54¾.
Brit Emp. Steel—165 à ⅞.
B. E. Steel 2nd Prf.—50 à 7; 350 à 6¾.
Cons. Smelting—100 à 47.
Dom. Glass—95 à 119.
Canada Steamship—40 à 14.
Canada Steam. Pref.—15 à 56¾; 10 à 56⅝.
Laurentide Co.—5 à 82.
Mont. Power—65 à 181½.
Price Bros.—15 à 36; 30 à 36.
Quebec Ry.—25 à 9.
St. Lawrence Flour—100 à 66.
Twin City—110 à 51; 30 de 51 à 52.
Shawinigan—5 à 132½.
Can. Converters—5 à 82.
Sherwin. Will. Pfd.—3 à 112½.
Canada Car Prf.—100 à 89½.
Can. Ind. Alcohol—60 de 18⅞ à 19 à 18⅝; 25 à 18⅜.
Dom. Textile—25 à 66¼; 145 à 66.
Dom. Bridge—55 de 78¾ à 78½ à 78¾ à 78⅝ à 78¾.
Steel of Can. Pfd.—55 à 106.
Rubber Pfd.—10 à 89.
Montreal Tram.—1 à 173.
Kaministiquia—10 à 105.
Cuban Cane Sug. Pfd.—40 à 40.
Hollinger—200 à 13.80; 300 à 13.75; 308 de 13.70 à 13.75 à 13.60.

LA HAUSSE DE NEW-YORK A GRANDEMENT BENEFICIE A JOHN-D. ROCKEFELLER

New-York, 20 — John-D. Rockefeller a augmenté sa fortune de $111,000,000 à la suite de la hausse phénoménale des actions de la Standard Oil et de ses filiales. Le comité sénatorial, au cours de l'enquête sur l'industrie pétrolière, a pris connaissance des valeurs détenues par M. Rockefeller dans les différentes filiales de la Standard Oil, et il a ainsi été capable d'évaluer approximativement les profits réalisés pendant l'année.

Les titres que détient M. Rockefeller dans neuf compagnies ont augmenté en valeur de $98,000,000; les dividendes qu'il retirera cette année ne seront pas inférieurs à $13,200,000, de sorte que l'augmentation totale de sa fortune atteindra environ $111,000,000.

VIREMENTS BANCAIRES

Les virements bancaires de Montréal, pendant la semaine se terminant aujourd'hui, se sont totalisés à $120,460,162, en comparaison à $122,451,649 l'an dernier. La diminution n'a donc été que de $1,991,487 ou de 1.62%.

Les virements bancaires de Toronto se sont élevés à $124,937,216, en comparaison de $116,281,861 l'an dernier. L'augmentation est de $8,655,357 ou de 6.92%.

PROCHAINE EMISSION DE PRICE BROTHERS

On rapporte que la prochaine opération de financement de Price Bros. sera sous forme d'une émission d'actions de priorité. Les négociations sont entamées et on est à conclure les arrangements en vue de la vente de cette émission.

M. D.-H. ROSS EST DE RETOUR DES ANTILLES

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 20—M. D.-H. Ross, commissaire du commerce, vient d'arriver des Antilles, où il est allé sonder le terrain pour conclure une entente réciproci-traire entre ces îles et notre pays. Il s'y est rendu avant l'hon. T.-A. Low, ministre du commerce, pour s'aboucher avec les principaux représentants des Antilles et son rapport est des plus favorables. La seule objection est leur commerce déjà considérable avec les Etats-Unis, commerce qui ne devra pas souffrir d'une entente trop avantageuse avec le Canada.

PROJET DU GOUVERNEMENT BRITANNIQUE A L'ETUDE

Londres, 20.—Le gouvernement Baldwin est à considérer un projet pour donner un traitement égal aux Dominions dans le commerce des viandes, sans soulever une controverse et sans élever le coût de la vie ou imposer un droit sur les produits étrangers. On veut éviter que la consommation domestique de viande pour six mois d'avance et donner un permis aux dominions pour fournir la différence déficitaire.

Si les dominions ne peuvent fournir assez de viande pour combler ce déficit, on proposera alors d'admettre aux mêmes conditions les produits étrangers.

DISCUSSIONS PROBABLES AVEC LA NOUVELLE-ZELANDE

Ottawa, 20.—L'on s'attend à des discussions diplomatiques entre le gouvernement canadien et celui de la Nouvelle-Zélande. Depuis plusieurs années, un régime de préférence tarifaire existe entre les deux pays. Cette entente est basée sur une réciprocité d'avantages. A venir jusqu'à présent, il fallait que le quart des produits entrant dans la fabrication d'un article exporté en Nouvelle-Zélande fût d'origine canadienne pour bénéficier des effets de l'entente tarifaire préférentielle.

Le gouvernement de la Nouvelle-Zélande aurait exprimé l'intention de hausser cette proportion d'un-quart à trois-quarts, ce qui signifie une différence considérable pour nos industries. Notre commerce d'automobiles, en particulier, serait fort affecté, car nos fabriques d'automobiles ne sont guère que des ateliers d'assemblage; les parties et les accessoires d'automobiles venant en majeure partie de la Nouvelle-Zélande auraît comme effet de hausser considérablement le prix de nos véhicules-moteurs et d'en diminuer l'exportation.

CANADIAN CAR & FOUNDRY

Les directeurs de la "Canadian Car & Foundry Company" se réunissent aujourd'hui pour prendre connaissance du rapport annuel de la compagnie. Ils fixeront aussi la date de l'assemblée annuelle.

M. W.-H. Woodin, président de l'"American Car & Foundry Company", qui fait partie du conseil d'administration de la "Canadian Car & Foundry", est arrivé de New-York pour assister à la réunion.

SOUTHERN CANADA POWER

Le rapport mensuel des recettes, des dépenses d'exploitation et des profits nets de la "Southern Power Company, Limited," se compare comme suit à celui du mois d'octobre 1923.:

	Oct. 1923	Oct. 1923
Recettes	$80,203	$81,519
Dépenses	42,697	37,910
Profits	$37,506	$43,609
	12 mois 1924	12 mois 1923
Recettes	$1,072,335	$944,946
Dépenses	481,366	425,821
Profits	$590,969	$519,125

EMPRUNTS DU CANADA

Cotes fournies par L.-G. Beaubien & Cie

20 novembre 1924

Echéance	Prix	Rendement
1 déc. 1925	100.85	4.40
1 oct. 1931	102.00	4.67
1 mars 1937	104.00	4.58
1 déc. 1927	102.75	4.62
1 nov. 1933	105.80	4.68
1 déc. 1937	108.75	4.53
1 nov. 1934	103.75	5.02
1 nov. 1927	102.15	4.81
1 nov. 1932	102.85	5.17
15 oct. 1926	101.00	4.75
15 oct. 1943	101.75	4.86

PERMIS DE CONSTRUCTION

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 20—La valeur des permis de construction émis en Canada durant le mois d'octobre a été moins considérable que durant le mois précédent, mais plus considérable que pendant le même mois l'an dernier. Suivant le rapport du bureau des statistiques, le total pour 56 villes est de $11,573,111, comparé à $14,566,504, en septembre et à $9,743,024 en octobre 1923.

ASSEMBLEE ANNUELLE

L'assemblée générale spéciale de la "Canadian General Electric Company" aura lieu au siège social, à Toronto, vendredi, le 5 décembre, à midi.

TROIS RECORDS SONT ETABLIS HIER A LA BOURSE DE NEW-YORK

New-York, 20. — Trois records ont été établis à la Bourse de New-York, au cours de la journée d'hier. Le premier est le nombre de ventes; elles se sont totalisées à 2,358,871 actions. Le record précédent, établi le 12 novembre, était de 2,303,435 actions.

Le second record a été le nombre de titres négociés; hier, il a été de 566; le record précédent était de 555 titres. Le troisième record s'est produit dans les moyennes, qui ont atteint le chiffre de 102.49, pour les chemins de fer et les titres industriels représentatifs. Ce chiffre n'a jamais été atteint auparavant, à la Bourse de New-York.

Le mouvement ascensionnel commença à l'ouverture de la Bourse et continua jusqu'à midi; à ce moment, les prises de bénéfices et les ventes des haussiers prirent des proportions gigantesques et arrêtèrent, du moins temporairement, la hausse générale des cours.

La participation publique a considérablement augmenté. Les ordres d'achat étaient exécutées si rapidement quand la hausse était à son maximum, que le "ticker" était de 29 minutes en retard sur les cours de la Bourse.

Wall Street n'a pas eu égard au chiffre fatidique treize, car c'était le treizième jour de hausse, au cours duquel la plupart des records furent brisés. Les ordres d'achat venaient de toutes les parties du pays; les chemins de fer étaient surtout recherchés mais les industries étaient aussi en forte demande.

Malgré la grande activité du marché, les prises de bénéfices eurent pour effet de produire une fermeture en baisse de .27 sur l'ensemble des valeurs. Les financiers disent que ces ventes de réalisation sont parfaitement logiques. Plus les cours montent, plus les prises de bénéfices sont considérables; elles viennent de deux sources principales: d'abord, de ceux qui sont satisfaits de leurs bénéfices et qui désirent les encaisser, et ensuite des baissiers, qui vendent pour provoquer la baisse.

La première heure de Bourse a été la meilleure, hier; de dix à onze heures, les ordres affluèrent et en si grand nombre qu'ils ne pouvaient être exécutés sans retard. L'accumulation des ordres pendant la nuit avait pris des proportions énormes, et ce n'est qu'après une heure de marché qu'on put se rendre compte des records qui avaient été établis. Les transactions de la première heure se firent au taux de 3,000,000 d'actions par jour, et des titres de toutes les catégories se hissèrent à de nouveaux sommets.

LA COTE DES GRAINS

A WINNIPEG

Winnipeg, 20.—La faiblesse de Liverpool, la rareté de la demande et le grand nombre des offres ont poussé les prix du blé à la baisse. Novembre a été en baisse de 2⅜ cents; décembre, 1⅝; et mai, 1⅞. En aucun temps de la séance, le commerce n'a été actif; mais en cours de baisse, les offres étaient bien absorbées. Après avoir débuté environ ½ cent en baisse, le marché a encore fléchi de 2 cents; mais quelques opérations de couverture ont poussé les cours au-dessus de ceux de la fermeture précédente. Toutefois, à ce niveau, ils rencontraient la pression des spéculateurs désireux de réaliser leurs profits. Les commerçants locaux semblent attendre de nouveaux développements et ne sont pas anxieux de s'engager d'un côté ou de l'autre. Le commerce d'exportation du blé manitobain continue d'être peu élevé.

Le marché à terme des gros grains a laissé voir une tendance à la baisse, sous l'effet de l'ambiance du marché du blé. Le seigle a été le plus faible, perdant de 1 à 2¾ points. Le marché du lin est soutenu et peu actif.

Les minotiers et les exportateurs ont manifesté peu d'intérêt pour le blé au comptant, et les prix ont fléchi de 1¼ à 2 cents. La demande continue d'être passable pour les qualités inférieures des gros grains au comptant.

Prix au comptant:—

Blé:—No 1 nord, 166; No 2 nord, 160¾; No 3 nord, 156½; No 4, 142¾; No 5, 132⅜; No 6, 117⅛; rejeté, 97⅜; sur voie, 156¾.

Avoine:—No 2 cw, 59; No 3 cw, 55½; picotin extra No 1, 55½; picotin No 1, 53½; picotin No 2, 48¾; rejetée, 44½; sur voie, 53⅝.

Orge — No 3 cw, 87¼; No 4 cw, 82¾; rejeté, 79½; picotin, 75½; sur voie, 85½.

Lin:—No 1 nwc, 220½; No 2 cw, 236; No 3 cw, 212¾; rejeté, 212⅜; sur voie, 229⅛.

Seigle:—No 2 cw, 126.

A CHICAGO

Prix au comptant:—

Chicago, 20.— Blé: déc., 150; mai 157⅜. Maïs: déc., 116⅜; mai, 121½. Avoine: déc., 53⅜; mai, 58⅝.

Blé:—No 2 dur, 153½; No 3 dur, 153.

Maïs:—No 3 mêlé, 119¼; No 2 jaune, 120 à 122½.

Avoine:—No 2 blanche, 55½ à 55¾; No 3 blanche, 52½ à 53¾.

Seigle:—No 2, 136½.

Orge:—71 à 84.

Graines de mil:—3.50 à 6.75.

Graines de trèfle:—24.00 à 31.25.

LE MARCHE DU COTON

New-York, 20. — Les futurs ont été soutenus.

Fermeture :—

Janvier	2430-32
Février	2447
Mars	2465-70
Avril	2480
Mai	2495-97
Juin	2486
Juillet	2481-87
Août	2440
Septembre	2395
Octobre	2364-65
Novembre	2403
Décembre	2408-10

L'option immédiate a été tranquille.

Middling Uplands 2435

Liverpool, 20.—L'option immédiate a été tranquille.

Les prix étaient faibles

Middling américain	1510d
Middling bon	1425d
Middling	1385d
Middling low	1310d
Ordinaire bon	1270d

Les ventes ont été de 4,000 ballots, dont 2,900 de coton américain.

Les arrivages ont été de 28,000 ballots, dont 25,900 de coton américain.

Les futurs ont été peu soutenus.

LE DEFICIT DE LA RECOLTE EUROPEENNE

Ottawa, 20 — Les rapports officiels qui sont parvenus à l'Institut international d'agriculture de tous les pays importants d'Europe, sauf la Russie, permettent de constater un déficit, par rapport à l'année dernière, de 172,500,000 boisseaux de blé dans la production de blé mondiale. Le déficit européen est de 340,000,000 de boisseaux. Les chiffres mondiaux, y compris les rapports non-officiels de l'hémisphère méridional, font voir un déficit de 401,000,000 de boisseaux de blé, et de 173,000,000 de boisseaux d'orge, soit un total de 574,000,000 de boisseaux pour ces deux seules céréales.

Les plus récents estimés prévoient que l'Europe va avoir besoin de 600 à 650 millions de boisseaux de blé.

NOS HOMMES D'AFFAIRES



M. FREDERICK - WILLIAM FIELD, commissaire du commerce du gouvernement anglais au Canada et à Terre-Neuve, avec bureau principal à Montréal.

NOUVEAUX DIRECTEURS DE LA HOLLINGER CONS. GOLD

A une assemblée des directeurs de la "Hollinger Consolidated Gold Mines, Limited", hier, M. L.-H. Timmins a été élu vice-président, et M. J.-E. Holden, trésorier, en remplacement de M. David-A. Dunlap, décédé récemment.

On déclara le treizième et dernier dividende de l'année au taux de 1 pour cent, payable le 31 décembre. Les directeurs, après la réunion, firent remarquer qu'aucunn boni ni dividende spécial n'avait été déclaré et ajoutèrent qu'on n'en déclarerait pas prochainement. Cette déclaration est une réponse aux rumeurs venant de Toronto voulant qu'un dividende supplémentaire fût distribué cette année; on faisait circuler la nouvelle que la compagnie ferait une répartition de $5,000,000 ou de $1 par action. Ces fonds proviendraient de la fusion de certaines entreprises d'énergie électrique. Mais les directeurs ont déclaré que si on en arrive à une entente à ce sujet, les fonds qui en proviendront ne seront pas appliqués à une distribution aux actionnaires; on les portera plutôt au fonds de surplus.

LES MINES

Fermeture à midi

Valeurs.	Offre.	Dem.
Atlas	5¼	5⅜
Argonaut Gold	22	22½
Beaver Consolidated	19	20
Capitol	35	36
Castle-Trethewey	74	75
Clifton Cons.	7½	9
Conigas	2.00	2.15
Cons. West Dome	15¾	16
Crown Reserve	43	43½
Dome Mines	12.60	12.80
Everett	6	6½
Goldale	16½	18
Hattie Gold Mines Ltd.	1¾	1⅞
Hattie Pfd.		60
Hollinger	15.90	14.10
Indian t	3½	4
Keeley	2.21	2.23
Kirkland Lake	23	24
Kirkland Rand		49
Lake Shore Mines Ltd.	3.95	3.90
La Rose	7	8
Lorrain	15	16
McIntyre	15.00	15.25
Mining Corp. of Canada	2.57	2.60
Nipissing	6.00	6.05
Newray Mines Ltd.	23	23¾
Preston East Dome	10	10½
Rouyn		10
Teck-Hughes	1.13	1.15
Tough-Oakes	34	35
Vipond	1.18	1.20
Vasapika	1½	2
Wright Hargreaves	3.70	3.79
West Tree	3¾	4
Wigwam		30

Les cotes ci-dessus sont fournies par la maison Percy Luscombe & Compagnie, courtiers en mines, Montréal

LES SUCRES

New-York, 20.—Il n'y a pas eu de changement sur le marché des sucres bruts, les prix pour l'option immédiate étant de 5.90, les droits payés. On a vendu 37,000 sacs de sucre cubain, pour livraison prochaine, et 4,500 sacs de sucre du Pérou, à des raffineurs locaux.

Le marché à terme des sucres bruts était plus faible, sous le poids des ventes des maisons de courtage, dont une bonne partie passe pour être pour le compte de l'Europe, elles sont provoquées par la température favorable dont est gratifiée Cuba, et les prévisions d'une forte récolte. Les prix ont fléchi de 9 à 12 points; mais ils se sont raffermis partiellement sous la poussée des opérations de couverture et des achats du commerce, de sorte que le marché a finalement été en baisse de 4 à 9 points. Décembre était coté à 4.01; mars à 3.92, mai à 3.99; juillet à 3.13.

Le sucre raffiné variait entre les prix de la veille et 15 point en hausse, bien que le granulé type fut encore coté entre 7.16 et 7.60. La demande a été moins active.

Le raffiné futur était nominal.

AU BOARD OF TRADE

Le conseil du Board of Trade a tenu sa réunion hebdomadaire, hier; y assistaient, MM. H.-B. Mackenzie, président, A.-O. Dawson, 1er vice-président, Robert Starke, 2e vice-président, A.-D. Anderson, trésorier, Geo. Henderson, G. Laffoley, R.-L. Ritchie, H.-D. Strachan et R.-C. Vaughan.

On a accusé réception de la réponse de l'hon. Jacques Bureau, ministre des douanes, à la lettre du Board of Trade au sujet des progrès de la contrebande et du tort qui en résulte pour les marchands.

Le conseil a reçu une lettre du Board of Trade de Halifax supportant l'attitude du Board of Trade de Montréal en ce qui trait aux droits du gouvernement sur les taxes non-payées.

La Chambre de Commerce de Hamilton a écrit pour connaître les vues du Board of Trade de Montréal sur la loi qui veut que les timbres soient apposés sur les billets et les traites au moment où elles sont présentées à la banque soit pour perception, soit pour acceptation.

Comme très souvent les traites sont retournées pour une raison ou pour une autre sans être acceptées, il y a nécessité de payer une seconde taxe. Avant de prendre une attitude à ce sujet, la Chambre de Commerce de Hamilton a voulu s'assurer de l'opinion des autres Boards of Trade.

BAISSE DES EXPORTATIONS DE PULPE ET DE PAPIER

Le rapport mensuel de la "Canadian Pulp & Paper Association", établi d'après les rapports du ministère du Commerce, indique que les exportations de pulpe et de papier, en octobre, se sont élevées à $11,648,786, une diminution de $7,680 sur celles de septembre. Les exportations de pulpe au sulfate et mécanique ont accusé une augmentation sur celles du mois précédent, de même que les exportations de papier à livre et de papier à écrire. La quantité exportée des autres catégories de pulpe et de papier a été légèrement moindre qu'en septembre.

Voici les chiffres de septembre et d'octobre:

PAPIER

	Sept. 1924 Tonnes	Sept. 1924 Valeur	Octobre 1924 Tonnes	Octobre 1924 Valeur
Papier à journal	191,843	$7,484,239	79,812	$7,307,539
Papier d'emballage	2,261	344,018	1,217	186,322
Papier à livre (cwts.)	1,688	12,644	2,525	20,751
Papier à écrire (cwts)	1,901	20,048	2,971	27,854
Autres		311,711		409,914
		$8,142,660		$7,952,380

PULPE

Mécanique	29,417	$ 867,984	32,773	$1,002,362
Au sulfite, blanchie	14,125	1,039,255	13,818	1,017,399
Id. non blanchie	17,928	926,872	17,841	911,961
Au sulfate	11,527	679,735	11,974	764,684
	72,997	$3,513,806	76,406	$3,696,406

Les exportations totales de pulpe et de papier des dix premiers mois de l'année en cours sont évaluées à $114,698,119; pendant la période correspondante de 1923, elles avaient été de $116,926,688, de sorte que celles de 1924 accusent une diminution de $2,227,568. Cette baisse est attribuable aux exportations moindres de pulpe de bois, car les exportations de papier sont supérieures de $4,629,570 à celles de l'an dernier.

Voici les chiffres de 1923 et 1924:

PAPIER

	10 mois 1923 Tonnes	10 mois 1923 Valeur	10 mois 1924 Tonnes	10 mois 1924 Valeur
Papier à journal	939,944	$70,783,007	1,006,559	$75,310,579
Papier d'emballage	17,203	2,600,796	18,217	2,712,150
Papier à livre (cwts)	42,729	294,114	18,871	151,291
Papier à écrire (cwts)	20,283	208,966	15,810	166,204
Carton		2,679,666		2,867,808
Autres		1,026,557		1,014,644
		$77,593,106		$82,222,676

PULPE

Mécanique	283,181	$ 9,503,310	188,571	$ 5,994,310
Au sulfate, blanchie	130,975	11,314,759	136,746	10,235,466
Id. non blanchie	195,019	10,579,578	175,786	9,188,637
Au sulfate	121,506	7,935,935	119,151	7,058,030
	730,683	$39,333,582	620,254	$32,476,443

BOIS DE PULPE

Les exportations de bois de pulpe, en octobre, ont été de 106,951 cordes, d'une valeur de $1,112,333, en comparaison de 96,353 cordes, d'une valeur de $1,057,410, en septembre.

Les exportations totales de bois de pulpe des premiers mois de l'année ont été de 1,096,376 cordes, évaluées à $12,263,171, tandis que pendant la période correspondante de 1923, elles avaient été de 1,261,871 cordes, d'une valeur de $12,170,136.

LE COMMERCE DU CANADA AVEC L'ALLEMAGNE ET LES ETATS DE LA BALTIQUE

Le tableau ci-dessous de tous les achats allemands au Canada, pendant les années fiscales 1922, 1923 et 1924, donne une idée de la progression des exportations canadiennes sur ce marché:

	Année terminée le 31 mars 1922 $	1923 $	1924 $
Exportation de produits canadiens en Allemagne	4,509,547	2,950,877	16,153,650

Au cours des premiers sept mois de l'année actuelle, le Canada a exporté en Allemagne pour $11,118,855 de marchandises comparativement à $6,951,138 pour la période correspondante de l'an dernier, de sorte que la stabilisation du numéraire en Allemagne a eu pour résultat de presque doubler la valeur de ses achats au Canada.

C'est dans la farine que se constate la plus forte augmentation; les importations de farine ont été de $10,312,280 pendant les douze mois terminés le 31 mars 1924, alors qu'elles n'étaient que de $2,985,499 l'année précédente et de $319,232 en 1922.

Ceci montre que la farine forme 62.5 p. 100 de toutes les exportations du Canada en Allemagne en 1924. Alors que l'Allemagne était, en 1922, le dixième client du Canada, comme acheteur de farine, elle est maintenant le deuxième client, venant immédiatement après la Grande-Bretagne, et ayant pris pratiquement un sixième de toutes les exportations de farine canadienne.

Le blé est le plus fort item suivant dans les exportations du Canada en Allemagne. Plus des trois quarts de toutes les exportations du Canada en Allemagne, pendant la dernière année fiscale, ont été en farine et en grain. L'autre groupe le plus important de nos exportations est formé par les minéraux.

Dans les denrées alimentaires, le lait condensé ou évaporé a la place la plus importante, ayant donné un total de $605,612 pour l'année fiscale 1924. L'exportation du miel canadien, qui est à son début en Allemagne, promet aussi de grands développements.

En dépit des droits douaniers presque prohibitifs, l'Allemagne achète d'assez fortes quantités de homard et de saumon en conserve du Canada, et il y a un commerce assez régulier de saumon séché importé pour être fumé au pays. Les rapports du commerce canadien ne donnent pas la valeur des importations allemandes de homard et saumon en conserve du Canada, mais placent à $37,413 celle des importations de saumon séché.

L'an dernier, les pommes de la Colombie-Britannique se sont vendues en grandes quantités à Hambourg, mais elles formaient généralement partie de reconsignations des ports britanniques. Cette année, des mesures ont été prises pour avoir des arrivages directs de pommes canadiennes en boîtes et en barils, et l'on s'attend à ce que ce commerce reprenne avant peu toute son importance d'avant-guerre. L'Allemagne importe aussi du Canada, en quantités considérables, des pommes séchées. Les pommes et les fruits en conserve ne peuvent être importés du Canada parce que les droits actuels sont trop élevés.

POLOGNE

Au cours de l'exercice financier terminé le 31 mars 1924, le Canada a exporté en Pologne et à Dantzig des marchandises valant $1,841,980. Il y avait, dans ce total, 319,427 barils de farine, valant $1,768,734. Les autres produits alimentaires du Canada importés par la Pologne sont le lait évaporé ou condensé, le poisson en conserve, les pommes séchées et certains produits de salaison. Il y a augmentation constante dans la vente des machines agricoles et les firmes canadiennes sont en excellente position pour répondre aux besoins des Polonais.

RUSSIE

Les manufacturiers canadiens se rendent compte que la Russie leur offre toutes les possibilités d'un grand marché pour les produits manufacturés. Depuis la révolution les exportations du Canada à la Russie soviétique ont été le résultat de quelques transactions isolées et non celui d'un courant régulier.

Les secours appuyés pendant la famine ont permis de grossir le volume des exportations canadiennes des années fiscales 1922 et 1923; ainsi, en 1923, il a été expédié en Russie, par les comités de secours, pour $816,292 de farine canadienne. Le plus fort item de ces trois années a été 500 wagons-citernes, d'une valeur de $2,180,808 que le gouvernement soviétique a commandés à une maison canadienne en 1921. Les principaux manufacturiers de machines agricoles ont aussi exécuté des commandes considérables pour le compte des organisations russes. Quelques-unes de ces commandes n'ont pas figuré dans les statistiques comme exportations à la Russie. Avant la guerre, les machines et instruments agricoles formaient la plus grande partie des exportations du Canada en Russie, et en 1913 comptaient pour $1,841,483 sur un total d'exportations de $2,146,211. Les manufacturiers canadiens espèrent toujours reprendre leur part de cet important commerce. Des négociations sont en cours depuis un certain temps pour la construction et l'agencement d'un système moderne d'élévateurs en Russie, et les maisons canadiennes devraient être en état de participer à leur outillage.

Les manufacturiers canadiens sont en excellente position pour répondre aux besoins de la Russie en ce qui touche les machines agricoles, l'outillage des élévateurs à grain, les scieries, et tout ce qu'il faut dans l'exploitation forestière, engins de mines et matériel roulant de chemin de fer ainsi que toutes les marchandises exigeant une fabrication spéciale à cause de la rigueur du climat.

LES CAFES

New-York, 20.—Le marché des cafés futurs variait entre 5 points à la baisse et 25 points à la hausse. On estime les ventes à 99,000 sacs. La cote indiquait : décembre, 19.85 ; janvier, 19.60 ; mars, 19.20 ; mai, 18.50 ; juillet, 18.00 ; septembre, 17.80.

L'option immédiate du café était tranquille.

BILLETS du TRESOR ALLEMAND
8-15%, 1923
Prix — $2 le million de marks

Obligations 12%
BANQUE D'HYPOTHEQUE ALLEMANDE
Prix — $6 le million de marks

ANDREW, GRAHAM & CIE
Limitée
Edifice Transportation, Main 8369.
20,22a

DEVISES ETRANGERES

(Cotes de L.-G. Beaubien & Cie)

COURS MOYENS

	Valeur au Pair	Mont.
Cours sur—Devise		
Londres—livreS.	$4.86⅔	$4.85
Paris—franc	19.3c	.0527
Bruxelles—franc	19.3c	.0484
Rome—lire	19.3c	.0494
Genève—franc	19.3c	.1925
Amsterdam—florin	40.2c	.4014
Madrid—peseta	19.3c	.1479
Stockholm—cour.	26.8c	.2634
Christiania—cour.	26.8c	.1361
Copenhague—cour.	26.8c	.1754
New-York—dollar — pair		

LA RESERVE D'OR A AUGMENTE EN OCTOBRE

La circulation fiduciaire et l'or à la Réserve ont augmenté considérablement au cours du mois d'octobre. A la fin du mois, les billets en circulation se chiffraient à $240,298,402, comparativement à 210,496,239, à la fin de septembre. L'or détenu en nantissement sur ces billets se chiffrait à $123,121,010 au 31 octobre, comparativement à $97,870,584, au 30 septembre. Le rapport de la réserve d'or à la circulation fiduciaire a aussi augmenté pendant le mois; il était de 51.25, à la fin d'octobre, contre 46.4, à la fin de septembre.

DIVIDENDES DECLARES

Canadian Connecticut Cotton Mills, 2% sur les actions privilégiées, payable le 2 janvier aux actionnaires enregistrés le 15 décembre.

Banque de la Nouvelle-Ecosse, 4% pour le trimestre se terminant le 31 décembre, payable le 2 janvier aux actionnaires enregistrés le 15 décembre. Les livres seront fermés du 17 au 31 décembre inclusivement.

HAUSSE EN BOURSE DES OBLIGATIONS WAYAGAMACK

L'obligation Wayagamack 6% 1ère hypothèque a enregistré une nouvelle avance. C'est un

Transactions de Bourse

VENTES D'HIER A MONTREAL

		Ouv.	Ferm.
50	Abitibi	57	57
10	Do. pfd.	98¾	
110	Asbestos Corp.	299	29½
25	Atlantic Sugar	15	15
50	Do. pfd.	40	40½
72	Bell Telephone	138½	138½
2,780	*Brazilian	54¼	54⅜
95	B.C. Fishing	22½	22½
10	B.E. Steel 1st pfd	27	
446	Do. pfd.	7	6¾
55	Brompton	29¾	29½
25	Can. Car pfd.	89½	89½
25	Can. Cement	87½	
50	C.C. Cotton pfd.	46	46½
75	Can. Cottons	107	107
1,865	Can. Ind. Alcohol	19⅞	19
25	Can. Loco. pfd.	87½	
15	Can. Steamship	14	
270	Do. pfd.	57	56⅞
1,220	Can. Smelting	46½	47
200	C.C. Sugar	8	7½
145	Do. pfd.	40	40
52	Detroit Ry	30	30
75	Dominion Bridge	74	74
60	Dominion Canners	39¾	39¾
60	Dominion Glass	119⅞	119
25	Dominion Steel pfd.	38	
852	Dominion Textile	65⅝	66
1	Howard Smith pfd.	84½	
6	Lake of the Woods	185	
20	Laurentide	83	82⅝
55	MacDonald	4	4
70	Mackay	117¼	117¼
232	Montreal Power	182½	182½
170	National Breweries	61¾	61¾
8	Ogilvie pfd.	120½	
115	Ottawa Power	96	97
23	Do. pfd.	102½	103½
50	Penmans	151	152
314	Price Bros.	36	36½
10	Quebec Power pfd.	105	
5	Shawinigan	132½	
10	Sherwin-Williams	112	
9	Do. pfd.	105½	
40	Spanish River	102¾	102¾
100	Do pfd.	113	113
539	Steel of Canada	83	82½
535	Toronto Rly	113	114⅛
325	Twin City	50	50½
25	Wayagamack	35½	35½
103	Winnipeg Rly pfd.	83½	83¾
	BANQUES:—		
46	*Commerce	196	196
21	*Molsons	174	173½
22	*Montreal	249¾	249¾
9	*Union	108	...
	OBLIGATIONS:—		
6,100	Can. Loan 1925	100.85	100.75
1,800	Do. 1937	103.95	103.95
1,050	Vic. Loan 1927	102.75	102.75
11,400	Do. 1933	106	105.90
15,150	Do. 1934	103.90	103.75
2,500	Do. 1937	108.50	108.50
1,300	Renewal 1932	102.90	102.90
1,000	Refunding 1928	101.30	101.
3,700	Do. 1943	102	102
7,000	Dominion Iron	90	90.
8,000	Montreal Tram.	95½	95½
1,600	Mont. Tram. Debs.	85½	85½
1,000	Ogilvie 'A"	104½	104½
1,300	Penmans	99	99
82,700	Wayagamack	84½	85¼
	HORS-LISTE:—		
200	Argonaut	22	22
50	Eastern Engineering	11	11
45	Illinois pfd	91¾	91¾
50	Laurentide P.	90	90
25	Nat. Brick pfd	57	57
15	Paton Mfg pfd	95	
200	Premier Gold	2.50	2.50
20	St. Maurice P.	73	
20	So. Can. Power pfd	95	
1,600	West Dome	16½	16½

*Ex-dividende.

VENTES D'HIER A NEW-YORK

		Max.	Min.
700	Adams Express	92	91
1,300	Allis-Chalmers	62	61¾
6,800	Allied Chemical	77⅜	76
1,900	Am. Agri. Chemical	15⅜	15⅛
3,900	Am. Beet Sugar	45	43¼
9,900	Am. Bosch Magneto	29¼	27½
41,500	Am. Can.	155½	151⅝
600	Am. Car & F.	175¼	175
600	Am. Hide & Leather	12	11¾
15,500	Am. Inter. Corp.	34¼	33⅜
3,300	Am. Locomotive	85⅜	84¾
8,500	Am. Smelting	86⅜	84⅜
4,900	Am. Steel Foundries	41	40½
17,200	Am. Sugar	49¼	47½
3,400	Am. Tel & Tel.	129½	129¾
6,600	Am. Woollen	63⅛	62¼
3,200	Anaconda Copper	39½	38⅞
7,700	Atchison	113⅛	112
2,000	Atlantic Gulf & W.I.	18⅜	17½
100	Atlantic Refining Co.	91¾	91¾
26,900	Baldwin Loco.	127⅜	125
18,800	Baltimore & Ohio	71	69¾
4,400	Bethlehem Steel	45¾	44½
20,000	Brooklyn Man. Tran.	36¾	35¼
1,700	California Petrol	24⅛	24
1,400	Canadian Pacific	153⅜	153
2,300	Central Leather	17⅜	16⅝
3,900	Cerro de Pasco	48½	47½
3,800	Chandler Motors	33½	30¼
5,500	Chesapeake & Ohio	89¾	87¾
5,500	Chicago M. & St. P.	15⅝	14⅝
1,100	Do. pfd.	26¼	25
31,400	Chicago Rock Island	43⅛	41½
5,200	Chile Copper Co.	34⅛	33¾
10,100	Colorado Fuel & Iron	40¾	39¼
5,200	Columbia Gas	46½	45¾
4,400	Congoleum	45⅜	44¼
16,700	Con. Gas	77	75½
12,900	Continental Can.	59⅞	58¼
5,800	Corn Products	39⅛	38⅝
4,500	Cosden Oil	28½	27⅛
6,600	Crucible Steel	66½	64
2,400	Cuban Am. Sug.	30¼	30
2,400	Cuba Cane Sugar	14⅝	14⅛
10,100	Do. pfd.	62⅞	61
7,400	Davidson Chem.	43⅜	41⅛
1,700	Delaware & Hudson	132¾	130
6,000	Dupont Motors	136	132⅛
16,100	Erie Railroad	31⅞	30⅝
1,600	Do. 1st pfd.	40½	39⅞
18,300	Famous Players	89⅞	88
6,500	General Asphalt	51½	48¾
13,700	General Electric	276	270½
9,800	General Motors	60	58⅞
1,100	Goodrich	34	32¾
400	Granby Mining	17½	17½
26,300	Great Northern pfd.	72	70
4,700	Great North. Ore.	33⅞	33⅜
3,000	Gulf States Steel	79½	77
1,900	Houston Oil	72¾	71⅛
500	Inspiration Copper	28¾	27½
4,100	Internat. Nickel	20¼	20
1,400	Int. Merc. Marine	12⅞	12
13,900	Do. pfd.	44⅜	42⅞
1,300	Internat. Paper	50	48½
11,200	Kansas C. South.	27⅝	26¾
400	Kelly Springfield	17	16½
4,800	Kennecott Copper	43⅞	40
2,000	Lehigh Valley	70½	69¼
500	Loew's Theatre	18⅝	18½
15,900	Marland Oil	39	38
1,000	Middle States Oil	1⅜	1⅜
100	M. St. P. & S. Ste. M.	39	38¼
54,800	Missouri K. & T.	25⅜	23½
66,700	Missouri Pacific	32⅞	27¾
700	National Enamel	23⅞	23⅛
600	National Lead	161	160
18,300	New Haven	29½	28⅜
3,300	N.Y. Air Brake	49¾	48
19,900	New York Central	118⅞	117⅜
2,800	Norfolk & Western	126⅜	125¼
26,400	Northern Pacific	71	69½
6,700	Pacific Oil	54¾	53⅝
1,300	Pan. Amer. Petrol	55⅜	54¾
5,100	Pan.-Pete.-B.	54½	53½
12,600	Pennsylvania R. R.	47⅞	47¼
700	Pere Marquette	64½	64⅛
2,600	Philadelphia	50½	49½
13,700	Philips Pete.	37⅜	36¾
1,200	Pierce Arrow	10⅛	10
1,300	Prod. and Ref.	28⅜	27½
3,700	Public Serv. Corp.	63⅞	62
7,000	Pullman	137¼	135
2,100	Punta Sugar	45¾	43⅜
700	Pure Oil	27	26⅜
18,700	Reading	67	66
4,200	Republic Iron & S.	50½	48¾
8,100	Royal Dutch	46⅜	45½
15,300	Shell Union Oil	20¼	19⅞
16,400	Sears Roebuck	145¾	142⅝
3,800	Simmons Bed	36⅛	35⅜
83,800	St. Louis & S. F.	57	53
21,300	St. L. S. W.	51	48⅞
14,000	Sinclair Consolidated	17⅜	16¼
2,500	Skelly Oil	22¼	21½
16,900	Southern Pacific	103¼	101½
14,000	Southern Railway	76	74¾
1,300	Do. pfd.	78¾	78
6,300	Stand. Oil, N.J.	37⅞	37¼
6,600	Stand. Oil, Cal.	61½	60½
2,200	Stromberg Cr.	70¾	69⅛
80,600	Studebaker	42	41
100	Tennessee Copper	8	7¾
6,200	Texas Oil	43	42⅜
41,500	Texas Pacific	45¾	41⅜
2,500	Tobacco Products Co.	68¼	67½
1,400	Trans. Cont. Oil	4⅜	4⅛
100	Twin City	50	50
7,800	Union Pacific	148½	147⅜
400	United Fruit	214½	213
8,300	U. S. Cast Iron Pipe	147	141¾
9,400	U. S. Indus. Alcohol	86¼	84¼
6,300	U. S. Rubber	38⅞	37½
6,600	U. S. Steel	116⅞	115⅜
5,100	Vanadium Steel	28⅜	27
2,500	Wabash "A"	56⅞	54¾
11,000	Westinghouse	65¼	64½
7,000	White Motor	69⅝	66¾
5,300	Willys-Overland	8⅞	8⅜
7,600	Woolworth Co.	115¾	113
	OBLIGATIONS INTERNATIONALES		
$17,000	Canada 1929, 5½%	103½	102¾
2,000	Do. 1926, 5%	100⅝	100⅜
5,000	Do. 1931, 5%	101⅝	101⅜
114,000	Do. 1952, 5%	103	102⅜
112,000	France, 8%	105	104⅝
71,000	France, 7½%	100½	100¼
2,000	Bordeaux, 6%	87½	87½
16,000	Japon, 4%	83½	83
4,000	Lyon, 6%	87¾	87½
11,000	Marseille, 6%	88	87⅝
62,000	P., L. & M. 6%	81	80⅜
7,000	Seine, 7%	92¼	92¼
121,000	Soissons, 6%	88	87⅝
61,000	R.-U. 1929, 5½%	114	113⅝
59,000	Do. 1937, 5½%	106¼	106
14,000	Belgique, 8%	107½	107¼
3,000	Belgique 1941, 6½%	96⅛	96¾

VENTES D'HIER A TORONTO

		Max.	Min.
10	At. Sugar pfd	20	
30	Abitibi	56¾	
210	Barcelona	21½	21¼
95	B.E.S. 2d pfd	7	
348	Brazilian	54⅞	54
20	Brompton	30⅛	
6	Bell Tel.	138	
5	Burt. F. N.	139¼	
50	Can. Bread	89¾	
120	Do. pfd	102	
15	C. S. S. L. pfd	56¼	
5	Can. Loco.	60	
10	Do. pfd	88	
10	C. P. R.	153½	
25	City Dairy	55	
175	C. Smelters	47⅛	46
55	D. Canners	40	
5	Do. pfd	94½	
10	D. Stores pfd	74¼	
25	E. Theatre pfd	74¼	
105	Duluth Sup.	23	22
37	Goodyear pfd	90	89⅞
10	Laurentide	82¾	
125	Ind. Alcohol	20	19¼
37	Mackay	117	
20	Do. pfd	88	
1	P. R. Ry pfd	85	
35	Prov. Paper	91	
89	Sterling Coal	42	
25	Russell pfd	70	
33	Sales Bk. pfd	90	89
125	Steel of Can.	83¼	82
1,280	Toronto Ry	114½	113½
153	Twin City	50¼	49½
160	Winnipeg Ry	27¼	
100	Do. pfd	83¾	
	Mines—		
100	Coniagas	50	
1,630	Crown Res.	12.60	12.25
1,000	Dome	10	
10	La Rose	15.25	
250	Vipond	1.21	
590	Hollinger	14.65	14.50
150	Keeley	2.24	2.22
	Banques—		
20	Commerce	193	
38	Dominion	186	185½
41	Royal	232½	
10	Standard	170½	
	Toronto	190	
10	Union	108	
	Emp. du gouv.—		
1,000	Vic. L. 1927	106.15	
	Hors-cote—		
1,075	L. Shore	4.00	3.95
1,500	Can. Lorrain	56	
20	Simpson pfd	97	

BOURSE DES MINES

		Max.	Min.
	OR—		
7,600	Argonaut	.22¾	.22½
6,500	Atlas	.05½	...
2,500	Bidgood	.06⅜	.06
32,500	Buckingham	.06¾	.06¼
18,600	C.W.D. Lake	.16	.15¾
	Dome M.	13.50	12.25
7,600	Goldale	.17	.16¼
79,000	Hattie	.01⅞	.01⅝
1,870	Hollinger C.	14.65	14.50
6,000	Hunton	.05¾	.05½
5,000	Indian	.04	.03½
2,000	Keora	.09¾	.09½
4,800	Kirk. Lake	.23¾	.23¼
5,300	Lake Shore	4.00	3.95
2,000	S. Keora	.22	.20
880	McIntyre	15.20	15.05
1,000	Moneta	.15	...
4,600	Newray	.23½	.23¼
500	P. Crown	.04⅞	...
2,600	Preston	.10⅜	...
3,000	Teck-H.	1.16	1.13
500	Thompson K.	.01¾	...
40,000	Tough O.	.37	.35
1,600	Vipond C.	1.21	1.19
50	Wright H.	3.70	....
	ARGENT		
10,700	Beaver	.20½	.19
5,500	Castle T.	.76	.75
800	Coniagas	2.20	2.15
9,800	Crown Res.	.51½	.50
10,500	Everett	.06	...
2,000	Capitol	.35½	...
6,000	Clifton	.07½	.07
32,500	Lakeside	.13½	.12½
10,850	Keeley	2.24	2.21
7,000	La Rose	.08½	.08
63,500	Lorrain	.16½	.15¼
3,025	Min. Corp.	2.61	2.57
225	Nipissing	6.05	...
1,500	Pet. Lake	.08¼	.08
2,000	Temisk.	.19	...
2,000	Trethewey	.17½	.17

TRANSACTIONS IMMOBILIERES

Quartier Ahuntsic

Rue Lajeunesse, No 6484, lot No pte 2457, J.-Emile Tremblay à Ernest Poulin, $6000.—65105.

Rue St-André, No 2947, lots Nos 488-56B et 57B, terrain 50 x 85. Dame Vve Annibale Buratti à Syva Lacumée, $2900. —65132.

Coin N. E. Boulevard Perras et rue Laperle, vacants, lot No ½ S. E. 213-2, terrain 37. 4-10 et 33. 9-10 x 64. 7-10 et 65. 1-10. Jos. Oscar Bourcier à Edmond J. Massicotte, $500.—66170.

Quartier St-André

Rue Woodstock Place, Nos 5 à 9, lot No 1639-17, terrain 22 x 112. Dame J. Narcisse Lapointe et al es qual à Ls Philippe Beauchemin, $10,000.—65302.

Cité de Lachine

Chemin Public, bâtisses, lot No 753-569. Alfred St-Amour à Albert St-Amour, $200.—65216.

Vacant, lot No 753-544. Dame Vve Ferdinand Quesnel à Palma Quesnel, $300.—65217.

Chemin Public, bâtisses, lot No 753-568. Albert St-Amour à Alfred St-Amour, $300.—65218.

Outremont

Rue Hutchison, vacant, lots Nos 32-8-14 et 15, et pte S. E. 32-8-16, terrain 14 et 15, 50 x 100 et pte 8-16, 11.3" x 100. Benjamin Levinson à Dominion Bedstead Co. Ltée, $16,687.50—65154.

Quartier Villeray

Rue Berri, vacant, lots Nos 2646-176 et 177, terrain 2765. Godfroy Raymond à Origène Fournier, $1800.—65112.

Rue St-Denis, Nos 3600 à 3600B, lot No 2643-1458, terrain 25 x 100. Eugène Léveillé à Edmond Lalonde, $10,000.—65214.

St-Denis, Nos 3036 à 3042, lot No 2644-33 et 9-76, terrain 25 x 100. Emile Fortin à Cyrus Levert, $14,800—65233.

Rue Berri, Nos 3666 à 3668, lot No 2643-1774, terrain 20 x 70. Jovite Duquette à M. McDonald, $5100—65219.

Quartier St-Jacques

Rue St-Hubert, Nos 1032 à 1036, lot No 1202-248, terrain 25 x 109'9". Dame Jos. Boucher à Dame Edmond Amiot, $20000—65223.

Quartier Hochelaga

Rue Chapleau, vacant, lot No 173-344, terrain 30 x 100. 2-10. Emery Larivière à Rodrigue Lecuyer, $800—65221.

Rue Chapleau, vacant, lot No 173-343, terrain 30 x 100. 2-10. Emery Larivière à Hormisdas Manville—65222.

Quartier Notre-Dame de Grâce

Ave Clifton, vacant, lot No 171-27, et 170-248A, terrain 25 x 82. Pietro di Grecorio à Raphael Nelli, $500—65162.

Quartier Rosemont

Rue Orléans, Nos 2150, lot No 183-422 et 423. Ludger Guilbault à Adélard et Albert Toupin, $2500—65143.

Quartier St-Denis

Rue St-Denis, vacants, lot No 196-136, pte S. E. 209-30, terrain 50 x 52 x 75. Les Religieuses Carmélites à Nap. Paquin, $2500—65113.

Rue Rivard, Nos 816 à 824A, lot No 204-116, terrain 50 x 64. Omer Loiselle et Robert Elliot à Gaston Lespérance, $18,550.—65144.

Rue Fabre, vacants, lot No 339-438 et 439, terrain 25 x 103 chacun. Isaie Renaud à Jos. Longpré, $8,000.—65177.

Rue St-Denis, vacant, lot No 209-23-2, 196-122, 209-23-1, 196-126, terrain 100 x 61 et 103. Transactions Ltée à Dme Joseph Beaudin, $5150.—65191.

Rue St-Denis, vacants, lot No 209-24-2, 196-24, 209-24-1, 196-2. Transactions Ltée à Dme Jos. Beaudin, $5150. —65192.

Ville Montréal-Est

Vacants, lot No 108-470, 474 et 498, 109-846 à 862, 101-915, 180-473 et 499, 109-901 et 869, 108-471 et 3/5 indems 101-860. Edouard Biron et J.-A. Savignac à La Pacifique Normandin $1.00 et considérations.—65139.

Quartier Laurier

Rue Esplanade, Nos 1762, 1762A et 1764, lot No 14-247, 14-246-2, 14-245-2, 14-246-1, terrain 36 x 100. Dme James L. Marquand à Dme Vve Samuel Goodman, $25000.—65185.

Rue St-Urbain, Nos 2460-2462, lot No ½ S. 11-644, terrain 25 x 100. Puici Capcovitch à Morirs Koltz, $7000.—69226.

Quartier St-Henri

Rue Notre-Dame Ouest, Nos 1369 et 1371, lot No pte 592, terrain 25' de largeur. Salomon Pague à Haing Lazarus, $13,500.—65159.

Rue Agnes, bâtisses, lot No 1271 et 1272-1 et Pte N. O. 1270, terrain 85 de largeur. Jos. I. Lussier à Mlles Blanche et Alma Ouellette, $37,000.—65161.

Rue St-Ambroise, bâtisses, lot No 1703-284, terrain 23 x 95, (droits). Dame Jos. Henri Therrien à Harry Dansbemer, $2000.—65183.

Ville Montréal-Nord

5ème Ave, vacant, lot No 50-6 et 7. St-Regis Land Co. Ltée à Ls Bolduc, $600.—66196.

Quartier St-Eusèbe

Rue Fullum, vacant, lots Nos 1301-91 et 92, terrain 26 x 82 chacun. Royal Trust Co. es qualité à F.-X. Benard, $1200.—66184.

Quartier St-Louis

Rue St-Laurent, Nos 1067 à 1071, lot No 1035, terrain 21 x 75 environ. Raoul A. Norseux es qualité à Libbe Travidsky et al, $13,500.—65158.

Quartier St-Edouard

Ave Chateaubriand, Nos 1645 et 1647, lot No 7-255, terrain 25 x 110. Ernest Archambault à Jos. Jacques Gauthier, $6,500.—65151.

Quartier Papineau

Rue Demontigny, Nos 1072 à 1076, et Ave Campion, No 75, lot No 499-20. Louis Arnoldi à Dame J.-B. Villeneuve, $8450.—65144.

Verdun

1ère Ave, vacant, lot No 4669-316. Edouard Francoeur et al à Jos. Arthur Raymond, $1200.—65116.

Quartier Maisonneuve

Rue Sicard, Nos 1638 à 1642, lot No rière, $9,600.—65119.

Chemin Public, vacants, lots Nos 18-930 à 943. The Eastern Trust Co. à Chs Michael Morsson, $1.00 et considérations —65140.

Quartier Delorimier

Rue Papineau Nos 2013 à 2033, lot No 157A-16 et 17, terrain 25 x 125 chacun. Dorius Ménard à Dame Chs Emile Lacoste, $24,000—65125.

Rue Cartier Nos 1697 et 1699, lot No ½ N. O. 153-196, terrain 22 x 73. Adrien Charbonneau à Louis Bonhomme, $6000 —65141.

Westmount

Le Boulevard, lot No 217-71-3, 217-72-3, vacant, terrain 42.6 x 83, 4" et 96'7". Wm Seragiltz et Chs W. Baker à Edgar M. Smith, $3150—65203.

Quartier Mercier

Rue Mercier No 641, lot No 397-535. Delphis Lévesque à Antonio Ulrich, $1400—65156.

Avenue, Meese Nos 34 et 36, lot No 406-33, terrain 25 x 90. Félix Grandchamp à Alexandre Hébert, $5300—65160.

Rue Monsabré Nos 962 et 964, lot No 21-746, terrain 25 x 84. Pierre Brazeau à Emile Brouillet, $1600—65163.

Rue Bossuet No 336, lot No 28-335 et 336, terrain 25 x 82.6 chacun. Jos. Langlois à Arthur Leclaire, $2500—65228.

Quartier St-Jean-Baptiste

Ave Hôtel de Ville, bâtisses, lot No 29-122. Dlle Eva Hansfather à Max Wandell, $1.00 et considérations—65210.

Ave Duluth ouest Nos 64 et 66, lot No pte 510, terrain 22 x 75. Haynor Welsman à Max Policoff, $2500—65229.

Rue Delanaudière, lot No 1479 et 80 et pte S.E. 1-81, terrain 63 x 91. Dominion Transport Co. Ltée à Euclide Riendeau, $8599.50—65226.

Rue Garnier, lot No 1-91 vacant, terrain 25 x 91. Dominion Transport Co. Ltée à Georges Laverdure, $3412.50—65227.

Quartier St-André

Rue Sherbrooke et de la Montagne, bâtisses, lot No 1751, terrain 68,000. Succession A. Frederick Gault à Pamphile R. DuTremblay, $400,000—65398.

SAINT-PHILIPPE-DE-LAPRAIRIE

Le conseil municipal a conclu une entente avec le ministre de la voirie au sujet du boulevard Edouard VII. La municipalité paiera $4,000 au mois de décembre. Pour le reste le ministère avisera.

L'AVICULTURE PRATIQUE



LE CONCOURS D'APPRECIATION DE VOLAILLES A L'INSTITUT AGRICOLE D'OKA, durant la semaine du 20 novembre courant. A droite, on voit le Rév. Frère Wilfrid, o.c.r., régisseur de la basse-cour de la Trappe et professeur d'aviculture; au centre un groupe d'étudiants; à l'extrême droite, M. Raoul Dumaine, propagandiste de la Coopérative Fédérée de Québec, donnant une démonstration pratique aux élèves spécialistes en aviculture, sur les différents types des sujets d'exposition.

LES APICULTEURS DU DISTRICT DE QUEBEC

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 20. — L'Association des Apiculteurs du district de Québec a fait l'élection de ses officiers pour 1924-25. En voici le résultat: M. Jacques Verret a de nouveau été choisi en qualité de président; M. P.-A. Painchaud, de Plessisville, a été élu vice-président; M. Victor Chercuit, de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, secrétaire-trésorier; directeurs: MM. Bégin, de Lévis, Al. Desilets, de Québec, Ulric Thibault, de Saint-David, J.-E. Dion, de St.-Sébastien, H. Leclerc, de Montmagny, Jos. Bédard, de Sainte-Croix, C.-E. Moreau, de Québec.

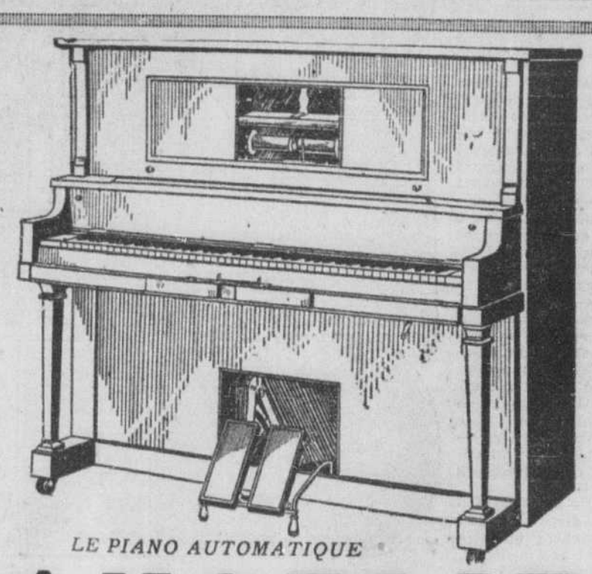
FERLAND, SASK.

Miles Gaudard, de Gravelbourg, sont venues ici en visite, ces jours derniers.

—M. le curé Magnan est allé à Meyronne, ces jours derniers.

—A l'occasion du départ de M. P. Bouffard, il y a eu soirée chez M. L. Fournier. M. le curé Magnan présida au souper auquel prirent part, notamment: M. et Mme L.-J. Fournier, M. et Mme A. Chabot, M. et Mme G. Coutu, M. et Mme A. Laberge, M. A. Fournier, E. Bouffard, N. Bouffard, Noé Chabot, F. Fauchon, Mlle R.-A. Fauchon, MM. L. et H. Johnson, M. O.-M. Chabot, Mlle R.-F. Saucier, M. H. Laberge.

CAPITOL
COMMENÇANT SAMEDI
Comme vous l'aimez le mieux!
Rudolph Valentino
"A SAINTED DEVIL"

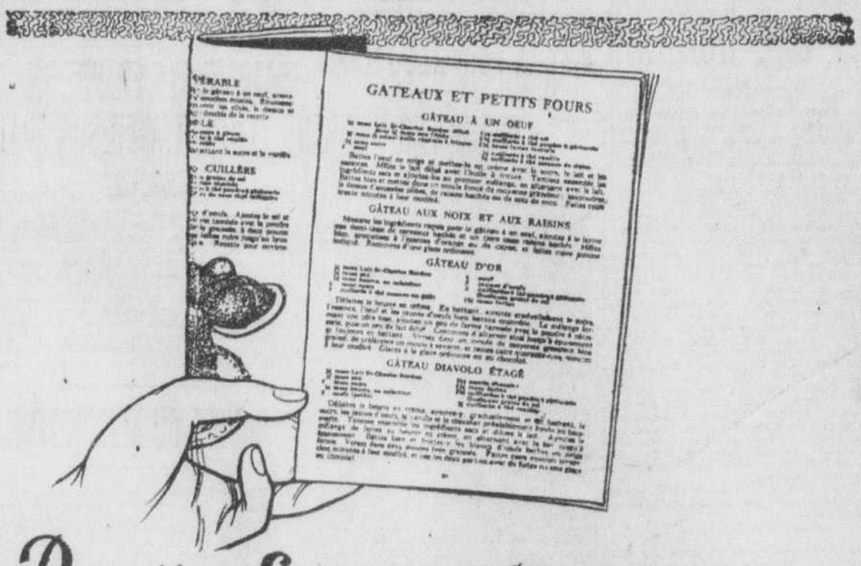


LE PIANO AUTOMATIQUE
LANGELIER
Possède toutes les qualités d'un instrument parfait—Se joue à la main avec la souplesse de touche d'un Piano de Concert. Il possède un mécanisme breveté, particulier à nos pianos, qui vous donne l'illusion d'entendre l'artiste lui-même exécutant les oeuvres des plus grands maîtres.
VENEZ ENTENDRE CE MERVEILLEUX PIANO et vous constaterez qu'il est l'instrument idéal que vous avez rêvé.
$10.00 PAR MOIS Et un léger paiement initial place un de ces magnifiques instruments chez vous, avec banc et rouleaux.
GRATIS

IMPORTANT
Outre la qualité de nos pianos, nos bas prix et nos conditions faciles d'ici au 1er janvier prochain, nous donnerons à chaque acheteur d'un instrument de musique le droit au tirage d'un superbe Radio 3 Lampes de la célèbre marque DeForest.
PROFITEZ DE CETTE OCCASION UNIQUE.
J. Donat Langelier LIMITEE
Manufacturiers de Pianos et Phonographes.
368 EST, RUE STE-CATHERINE, MONTREAL
Le plus grand magasin du genre au Canada.

PALETOTS
PALETOTS
People's Sample Store
La Plus Grande Vente
de beaux paletots tailleur en drap couverture épais, beaux chinchillas, frises irlandaises épaisses, dans toutes les plus nouvelles nuances et les plus nouveaux modèles—confectionnés par les meilleurs tailleurs du Canada.

Beaux paletots tailleur en frise pour hommes — gris, fauve et lovat. Rég. $22.50. Prix de vente . . . $11.98
350 paletots en drap couverture épais à envers quadrillé, doublés en polo, toutes les plus nouvelles nuances. Rég. jusqu'à $28.00. Prix de vente $13.95
Paletots en chinchilla anglais de qualité supérieure, bleu, gris et fauve, doublés en polo. Rég. $34.50. Prix de vente $16.45
500 paletots échantillons dans tous les plus nouveaux modèles et tissus. Rég. jusqu'à $47.50. Prix de vente . . . .
$17.45 — $18.95 — $21.95
185 paletots en frise irlandaise et en molleton, gris seulement. Rég. $24.50. Tailles 36 à 46. Prix de vente $14.45.
— TRES SPECIAL —
350 paletots pour garçonnets, tailles 21 à 31, faits de coupons d'excellents tissus à paletots d'hommes. Valant jusqu'à $22.00. Prix de vente. . . . . $4.48 à $6.95
150 paletots en chinchilla pour enfants de 3 à 10 ans. Rég. $6.00. Prix de vente. $2.98
Beaux paletots échantillons pour garçonnets, tous les tissus et tous les modèles. Rég. jusqu'à $24.50. Prix de vente. . . . . $4.98 à $9.95
Très Grand Rabais
dans les complets pour hommes et garçonnets durant cette vente.
People's Sample Store
696 MONT-ROYAL EST


Recettes Eprouvées-Demandez le Livre de Recettes St. Charles-Gratuit!
Lorsque vous êtes fatigués de la cuisine bourgeoise, il fait bon préparer un mets nouveau: potage, légumes à la crème, mayonnaise ou gâteau qui réveillent l'appétit blasé.
Vous trouverez dans le Livre de Recettes St-Charles un choix de plats tels que préparés par les plus habiles cuisiniers d'Amérique. Mets salubres, succulents, nourrissants, faciles à préparer et inédits.
Ces avantages résultent de l'emploi du Lait St-Charles de Borden, riche et crémeux.
Le Lait St-Charles se vend en boîtes de quatre grandeurs, afin de pourvoir économiquement à tous les besoins.
The Borden Co. Limited
MONTREAL


Borden's
LAIT ST. CHARLES
Employez-le pour toute recette qui demande du lait.


POURQUOI LES LANCASTER VOUS TIENNENT CHAUDEMENT
Les Lancaster sont faits pour porter l'hiver. Chaque vêtement est étroitement tissé de laine Botany souple et soyeuse avec de longs et forts brins de coton péruvien pour leur donner plus de durée et ce délicieux confort qui défie les rigueurs des plus gros froids.
Chaque vêtement Lancaster est fini avec un soin qui vous surprendra. De petites améliorations, de petites commodités ici et là font des Lancaster les sous-vêtements les plus confortables et les plus satisfaisants à porter en tout temps.
Le tissu Lancaster résistera à tous les lavages, son agréable couleur naturelle ne montre pas facilement des signes d'usure et même après des mois de service, ils ne perdent pas leur jolie forme confortable.
Votre marchand sera heureux de vous montrer des Lancaster dans toutes les grandeurs, et vous trouverez que malgré toutes leurs caractéristiques supplémentaires, les Lancaster ne coûtent pas plus cher que tous les autres sous-vêtements supérieurs.
YORK KNITTING MILLS
Limited
Filateurs, Tricoteurs, Tisserands.
TORONTO-ONTARIO
Lancaster
SOUS-VETEMENTS IRRETRECISSABLES

LE CANADIEN PERD SA PREMIERE PARTIE ---- CECIL HART ENGAGE DINSMORE, DES ARGONAUTS DE TORONTO

SASKATOON A DEFAIT LE CANADIEN

Grimsby, 20—Le club Saskatoon, piloté par Newsy Lalonde, a triomphé du Canadien, champion du monde, par un score de 4 à 2, hier soir. Cette partie, la première jouée cette saison au Canada, a été extrêmement excitante et a tenu le public en haleine du commencement à la fin de la joute. Les joueurs des deux camps ont lutté avec tant d'énergie qu'on se serait cru à une partie pour le championnat. L'on a vu de brillantes et nombreuses combinaisons et de part et d'autre, l'on a pratiqué le "body check". Ajoutons que le jeu a été rapide et que les joueurs ont manié le bâton avec une adresse consommée.

Le public a été surpris de voir les combattants jouer à toute vitesse pendant les soixante minutes, bien que la joute ne fut qu'une exhibition. L'arbitre Lou Marsh, de Toronto, a eu fort à faire. Il a même eu une altercation assez vive avec Billy Coutu, joueur de défense du Canadien, qui n'était pas satisfait de ses décisions.

En mettant de côté les intermissions, la joute a été disputée en 65 minutes, ce qui montre que les joueurs ne cherchent pas à flâner.

Le club Saskatoon a aligné une très forte équipe et elle a joué avec un ensemble très remarquable pour une partie au commencement de la saison. Les joueurs du Canadien ont paru très fatigués après la première période. Ils ont démontré qu'il leur faut du temps pour se mettre sérieusement à l'oeuvre. La partie jouée ici mettra les joueurs en forme pour les parties à Niagara, London et Montréal. Les amateurs de sport ont été fort satisfaits de l'exhibition donnée par les clubs Canadien et Saskatoon.

Composition des équipes:

Saskatoon		Canadien
Hainsworth	Buts	Vézina
Lalonde	Défense	S.Cleghorn
Cameron	Défense	Coutu
B.Cook	Centre	Morenz
Bill Cook	Avant	Boucher
Scott	Avant	Joliat

Arbitres: Lou Marsh et E. Farlow.

Première période

1—Saskatoon..Cameron. . . 10.00
2—Canadien...Boucher . . . 5.10

Deuxième période

3—Saskatoon..Scott 3.15
4—Saskatoon..Bill Cook . . . 4.00
5—Canadien...Joliat 10.05
6—Saskatoon..Scott 2.00

Troisième période

Aucun point

AU PROFIT DE LA FAMILLE DE JOE RODDICK

Deux parties de hockey seront jouées le 4 décembre à l'Arena Mont-Royal entre des équipes de la Ligue Intermédiaire Mont-Royal et de la Ligue du Pacifique Canadien, au bénéfice de la veuve et de la famille de Joe Roddick, qui a été victime d'un tragique accident il y a quelque temps. Roddick a joué pour ces deux ligues dans le passé, et les directeurs de ces associations ont cru qu'ils se devaient à eux-mêmes d'arranger une couple de parties au profit de sa famille, vu que, par suite d'une négligence de la part du joueur disparu, sa famille n'a pu retirer un sou des assurances qu'il avait prises. Le programme de la soirée comprendra deux parties, l'une entre le club Eureka, champion de la Ligue Mont-Royal, et les Chars à diner, champions de la Ligue du Pacifique Canadien. L'autre partie sera entre des All Stars des deux ligues. Cecil Hart et Duncan Munro, seront les arbitres de l'une des parties, et Donald Smith et Cooper Smeaton, les arbitres de l'autre partie. Jack Lahue et Ernie Sauvé, anciens camarades de Roddick, agiront comme juges des buts. Bill Hughes sera tout probablement chronométreur.

L'on est à faire imprimer 3,000 billets pour cette partie. On espère réaliser un bon montant.

Deux mille étudiants et amis du club de rugby de Queen's feront, samedi, le voyage à Toronto, pour encourager les champions de la Ligue inter-universitaire dans leur partie avec les Tigers de Hamilton.

OFFICIERS DU CLUB LE TRAPPEUR



1. A. GASCON, président ; 2. D. PAGE, premier vice-président ; 3. R. CREVIER, deuxième vice-président ; 4. J. J. GODBOUT, directeur ; 5. F. FONTAINE, directeur ; 6. PAUL MOUTON, trésorier ; 7. MARCEL MOUTON, secrétaire ; 8. GERARD LEFEBVRE, porte-drapeau ; 9. GEO. ALARIE, capitaine ; 10. AD. COTE, délégué.

UN ACCIDENT FORCE RIOUX A ARRETER A LA 5e RONDE

Après avoir eu le dessus pendant les trois premiers assauts, il se fait fendre un œil et l'arbitre refuse de lui permettre de continuer.

RESULTAT DES AUTRES RENCONTRES

New-York, 20.—Miguel Ferrera de Buenos Ayres, a mis Joe Silvani, de New-York, hors de combat en quatre rondes; hier soir à Madison Square Garden.

La rencontre qui marquait le début du boxeur canadien Elzéar Rioux, à New-York, a été gâtée par un accident qui a mis ce dernier dans l'impossibilité de continuer la lutte. Rioux avait comme adversaire Gordon Munce, de Bayonne, ancien champion amateur, et était en train de lui administrer une râclée, lorsque, à la quatrième ronde, Munce fendit l'oeil droit de Rioux, d'où le sang s'échappa abondamment. Le boxeur canadien termina la ronde, mais l'oeil enfla tellement pendant la minute de repos qui suivit, que l'arbitre Lou Magnolia refusa de laisser Rioux recommencer la lutte à la cinquième reprise. Au moment de l'accident, Rioux avait un avantage marqué sur son adversaire.

Edward Garvey, ancien joueur de football du Club Notre-Dame, a mis Hugo Ducat hors de combat en deux rondes.

Clemente Saavedra, du Chili, et Dan O'Connell ont fait partie nulle de six reprises.

Jim Slimmer a pratiquement mis Dan Lieber hors de combat en cinq assauts.

Jim Sigmund, a défait le constable Bob Wallit, de Brooklyn, en quatre assauts.

Nous recevons du Dr J. P. Gadbois, gérant de Rioux, le message suivant :

New York, 20—Le combat de boxe entre Rioux et Gondon Munce s'est terminé d'une façon peu satisfaisante à l'intermission après la quatrième ronde. L'arbitre refusa de permettre à Rioux de continuer le combat parce qu'il avait eu l'oeil droit fendu par un coup de tête da Munce pendant une prise de corps. Le Dr Walker, de la Commission de Boxe, était consentant à laisser continuer la lutte, mais l'arbitre resta ferme dans sa décision. La foule a hué la décision de l'arbitre et a frénétiquement applaudi Rioux qui avait eu l'avantage dans chaque ronde et qui avait fait chanceler son adversaire à la troisième ronde par un coup de sa droite à la mâchoire.

TOURNOI DE BOXE POUR LES NOVICES

Le tournoi de boxe pour les novices, sous les auspices du National, qui avait été annoncé pour le 26 novembre a été remis au lundi, premier décembre. Cette décision a été prise afin que le tournoi ne vienne pas en conflit avec la séance du club Kensington qui aura lieu le 28.

Ce tournoi est ouvert à tous les boxeurs novices amateurs, c'est-à-dire ceux qui ne se sont pas encore classés comme premier ou deuxième dans les tournois pour le championnat canadien, le championnat provincial ou le championnat de la ville de Montréal.

Des trophées et des coupes seront décernées au tournoi que le National organise. Les inscriptions seront reçues jusqu'au 29 novembre, à 9 heures du soir, à la Palestre du National, 89, rue Chenier. Rappelons que ce tournoi est ouvert à tous les boxeurs, membres du National et autres.

LES COURS DE PUBLICITE

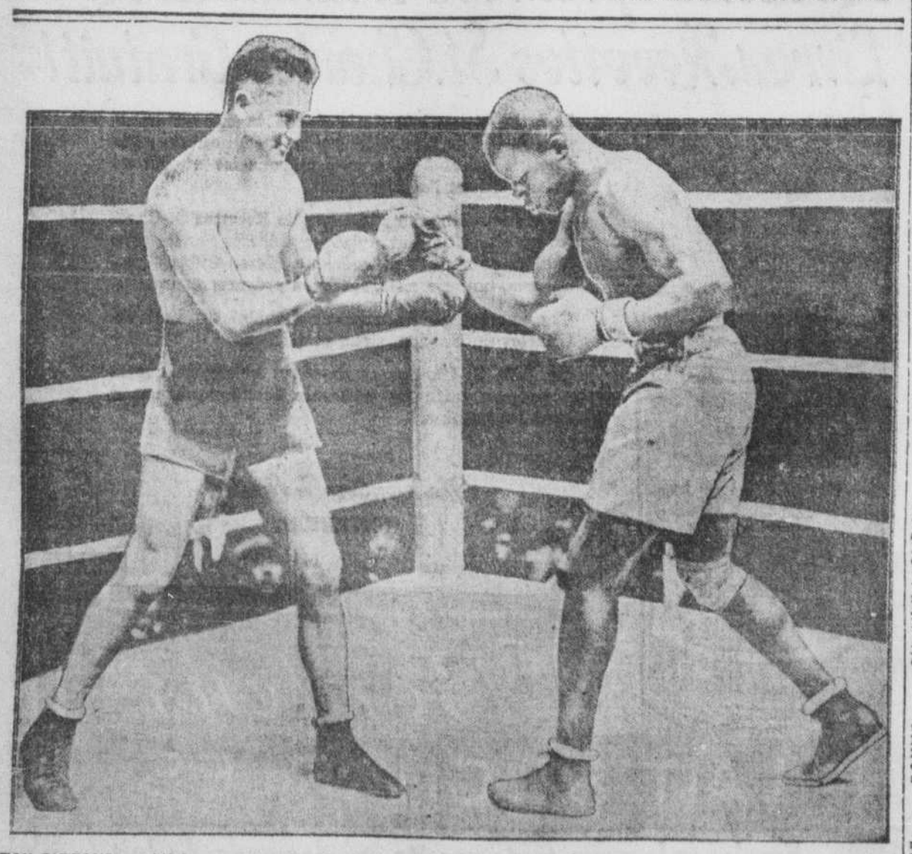
On s'inscrit encore pour les cours de publicité qui sont donnés sous les auspices du National. Ceux qui désirent profiter de cette occasion de se renseigner sur la publicité moderne sont priés de s'inscrire sans retard au contrôle de la Palestre. Les cours sont ouverts au public en général mais des conditions spéciales sont consenties aux membres du National.

MARANVILLE FRAPPE UN ENFANT AVEC SON AUTO

Pittsburgh, 20. — Walter J. Rabbit Maranville, ancien joueur du club Pittsburgh, qui a été vendu récemment au club Chicago, a frappé et blessé grièvement un enfant de 5 ans, Frank Smodza, avec son automobile, hier soir. Le garçonnet a eu le crâne fracturé. Maranville est allé se livrer à la police où une accusation de conduire une automobile sans précaution a été portée contre lui. Il a été remis en liberté après avoir fourni un cautionnement de $1,000 en attendant le résultat de l'accident à l'enfant.

SOIREE DU KENSINGTON

Billy Armstrong de la M.A.A.A. qui a charge d'organiser les combats de boxe qui figureront au concert boucanie du Kensington, annonce qu'il s'est assuré les services de plusieurs étoiles de l'arène. Les Grenadier Guards, Verdun et la M.A.A.A. auront plusieurs de leurs représentants au programme. M. Art Goodies sera au piano. Les officiers du Kensington cherchent à décider Archie Moir à donner une danse.



TOM GIBBONS considéré comme l'un des plus habiles boxeurs mi-lourds qui soient au monde, à gauche, et le nègre KID NORFOLK, à droite, qui se rencontreront le 9 décembre à Madison Square Garden, dans un combat de 15 assauts.

CHARLIE DINSMORE FERA PARTIE DU CLUB MONTREAL

Jas. Strachan et ses joueurs vont rendre visite au promoteur C. Provencher.

PATINAGE AU COLISEUM

Cecil Hart, gérant du Montreal fait de bonne besogne de ce temps-ci. Il vient d'engager Charlie Dinsmore, l'une des plus brillantes étoiles du club de rugby Argonaut, de Toronto. Dinsmore est un joueur de centre. Il pèse 165 livres et est âgé de 21 ans.

Le club Montreal mettra à l'essai comme substitut du gardien de buts, un jeune amateur d'Island Fall, Ontario, du nom d'Emile Bolduc.

Le club a en outre engagé comme entraîneur Wm. J. O'Brien, un homme d'une vaste expérience qui a accompagné les athlètes canadiens lors des Jeux Olympiques en Grèce.

Les joueurs du Montreal ont patiné pendant deux heures hier soir au Coliseum. Si la glace est bonne, ils auront là ce soir leur première pratique. Samedi matin, le Montreal pratiquera au Forum, où il jouera ses parties.

M. Jas. Strachan, président du club de hockey Montreal de la ligue professionnelle a conduit tous ses joueurs à la maison Spalding hier afin de les présenter à Champlain Provencher, président et promoteur des ligues de baseball, de basketball, de rugby et de hockey Spalding. En présentant ses joueurs à M. Provencher, M. Strachan leur a dit qu'ils avaient devant eux le plus grand organisateur de sport amateur de Montréal.

Tous les joueurs de hockey de M. Strachan n'étaient pas des inconnus pour M. Provencher. En effet, dans le nombre se trouvait l'un de ses anciens joueurs, Rothchild, qui, il y a 16 ou 17 ans, jouait dans la ligue de hockey Montefiore à l'ancienne patinoire de Pat Kennedy, à l'endroit où est aujourd'hui l'Arena Mont-Royal.

M. Provencher a félicité M. Strachan et l'a assuré qu'il a une équipe de première force.

Ottawa, 20. — Le club de hockey Ottawa pratique tous les jours en vue de la prochaine ouverture de la saison, qui aura lieu lundi soir, alors que le club de la capitale jouera avec le club Calgary. Hooley Smith accomplit des prodiges. Lui, Denneny et Nighbor jouent avec autant d'ensemble que s'ils faisaient partie du même club depuis des années.

Hamilton, 20. — Leo Reise qui a été vendu au club Saskatoon, l'hiver dernier, pratique avec le club Hamilton, mais il a été informé par Newsy Lalonde qu'il sera probablement vendu au club Toronto.

Une dépêche de Grimby nous informe que le club Vancouver cherche à obtenir les services de Billy Coutu en échange de Frank Boucher. L'échange serait pour un an seulement.

NOTES DE SPORT

Lexington, 20 — Chilhowee, considéré comme le meilleur cheval de trois ans de l'ouest, appartenant aux frères Gallagher, a été vendu à Samuel-M. Newman, de New-York. Le prix est de $50,000. Il est probable que Chilhowee courra cet hiver à Tia Juana.

L'université McGill, l'université de Montréal et la M.A.A.A. formeront prochainement une nouvelle ligue de hockey senior.

On s'attend à ce que la foule la plus nombreuse jamais vue à une joute de football aux Etats-Unis assiste samedi à la partie entre les Universités de Californie et de Stanford. On estime que 85,000 personnes verront les deux équipes aux prises. Le Stadium peut contenir 76,000 personnes, mais l'on fait construire des estrades temporaires.

Winnipeg, 20—Bob Roper, de Saint-Paul, a obtenu la décision des journaux sur Sailor Maxted, de New-York, à la fin d'un monotone combat de 10 rondes. La foule a constamment hué les boxeurs.

Milwaukee, 20—Mickey Walker, champion welterweight, et Jock Malone, de Saint-Paul, se rencontreront ici le 8 novembre, dans un combat de 10 rondes à 154 livres.

New-York, 20—Benny Leonard, champion poids léger, a lancé hier un défi à tous les boxeurs qui aspirent à son titre. Il est prêt à rencontrer tout adversaire des Etats-Unis.

Oakland, 20.—Jimmy Duffy a obtenu la décision sur Jack Britton, ancien champion welterweight, à la fin d'un combat de 10 assauts.

Walter Johnson, lanceur du club Washington, et George Weiss, propriétaire du club Newhaven, ont donné, hier, un chèque de $10,000 à J. Cal. Ewing, propriétaire du club de baseball Oakland, comme premier paiement sur ce club. Le prix est de $350,000. Johnson et Weiss donneront encore $25,000 samedi. Cela signifie que Johnson se retire du baseball actif.

Le Varsity, de Toronto, jouera une partie d'exhibition avec le club de l'Université de Detroit, le 27 novembre.

L'ouverture de la saison de la Ligue des Banques aura lieu le vendredi, 2 janvier, au Forum, alors que la Banque Royale jouera avec la Banque Hochelaga. Toutes les parties seront jouées le vendredi soir au Forum.

Il est pratiquement certain que Jimmie Gardner, ancien joueur et ancien arbitre sera, cette saison, le gérant du club de hockey Hamilton.

Lloyd Cook, capitaine et ancien joueur de défense du club Vancouver, la saison dernière, est parti, hier soir, pour Boston où il jouera sur le club de Art. Ross.

Le Derby des Chiens de 1925 qui a lieu, chaque année, à Le Pas, Manitoba, sera sur un parcours différent de celui des années passées. La distance sera de 204 milles.

W.-R. Jarvis, de Newmarket, a été nommé entraîneur des écuries du roi Georges V. On s'attend à ce que les écuries soient réorganisées et que les couleurs du roi soient victorieuses plus souvent qu'elles ne l'ont été dans le passé.

Wilbur-T. Robinson, gérant du club de baseball Brooklyn, de la Ligue Nationale, est dangereusement malade à Baltimore. Il souffre de pleurésie. Il a contracté cette maladie au cours d'une excursion de chasse. Son état est grave.

LIGUE JUNIOR ROYAL CITY

La Ligue de hockey junior Amateur Royal City, organisée par Bryson et Trihey, ligue dont Tom Trihey est président, jouera ses parties à la palestre Loyola. Trois joutes auront lieu chaque jeudi soir à partir du 25 décembre.

La ligue se compose des clubs suivants : Iroquois de Caughnawaga, Adanac, Highland de Lachine, Shamrocks Juniors, Saint-Augustin Junior et Saint-Paul Junior.

La ligue est affiliée à la Q.A.H.A. et jouera avec les autres sections, pour le championnat, à la fin de la saison.

CLUB DE HOCKEY LASCO

Le club de hockey de Sainte-Scholastique portera cette saison le nom de Lasko. Le tirage du club aura lieu le 25 novembre, à 9 heures, dans la salle du marché. Tous les membres et amis sont invités.

CLUB FEUILLE D'ERABLE

C'est demain soir qu'aura lieu la première grande assemblée au nouveau local, No 626 Pare Lafontaine, près de la rue Garnier. Tous les membres sont priés de s'y rendre, car l'on discutera des sujets très importants.



LEO GRATTON, de Hull, l'habile gardien de buts du club de hockey de l'Université d'Ottawa, qui vient de recevoir une offre alléchante pour aller jouer pour un club senior du Nord d'Ontario. Si Léo accepte l'excellente offre qui lui a été faite, la localité perdra en lui l'un de ses meilleurs sportsmen.

ECHELLE DE PARTIES DE LA LIGUE DE L'EST

Voici l'échelle des parties de la Ligue de Hockey de l'Est du Canada pour la saison 1924-1925 :

11 déc.—National vs Sainte-Anne.
12 déc.—Trois-Rivières vs Victoria.
15 déc.—T.-Rivières vs Sons of Ireland.
16 déc.—Sainte-Anne vs Victoria.
18 déc.—Sons of Ireland vs National.
18 déc.—Sainte-Anne vs Trois-Rivières.
22 déc.—Trois-Rivières vs Sainte-Anne.
23 déc.—Sons of Ireland vs Victoria.
25 déc.—Victoria vs National.
25 déc.—Sainte-Anne vs Sons of Ireland.
27 déc.—Victoria vs Sons of Ireland.
29 déc.—Trois-Rivières vs National.
31 déc.—Sons of Ireland vs T.-Rivières.
2 jan.—National vs Victoria.
5 jan.—Victoria vs Sainte-Anne.
6 jan.—National vs Sons of Ireland.
8 jan.—National vs Trois-Rivières.
8 jan.—Sons of Ireland vs Sainte-Anne.
12 jan.—Sainte-Anne vs National.
12 jan.—Victoria vs Trois-Rivières.
14 jan.—National vs Sons of Ireland.
15 jan.—Victoria vs Sainte-Anne.
19 jan.—Trois-Rivières vs National.
20 jan.—Sons of Ireland vs Victoria.
22 jan.—Sainte-Anne vs Trois-Rivières.
22 jan.—Victoria vs National.
26 jan.—T.-Rivières vs Sons of Ireland.
26 jan.—Sainte-Anne vs National.
29 jan.—Sons of Ireland vs Sainte-Anne.
29 jan.—National vs Trois-Rivières.
2 fév.—Trois-Rivières vs Sainte-Anne.
3 fév.—National vs Victoria.
5 fév.—Sons of Ireland vs National.
6 fév.—Sainte-Anne vs Victoria.
9 fév.—Victoria vs Sons of Ireland.
9 fév.—National vs Sainte-Anne.
11 fév.—Victoria vs Trois-Rivières.
12 fév.—Sainte-Anne vs Sons of Ireland.
13 fév.—Trois-Rivières vs Victoria.
16 fév.—Sons of Ireland vs T.-Rivières.
16 fév.—Princeton vs Sons of Ireland, (exhibition).

CLUB SAINT-FRANÇOIS-XAVIER

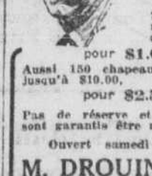
Vendredi soir, assemblée du club de hockey Saint-François-Xavier de la Ligue Mont-Royal. Tous les membres sont invités.

CLUB ROYAL R. P. P. C.

Le club Royal R. P. P. C. a fait, ces jours derniers, l'élection de ses officiers. Elle a donné le résultat suivant:

Président, Roger Bertrand; vice-président, Paul Martel; secrétaire, Moise Halde; conseiller, André Laurendeau; 1er officier général, Marcel Malépart; 2e officier, Victor Lapointe.

BOXE et LUTTE
Exhibitions très intéressantes
VENDREDI SOIR, au
CAFE-JOFFRE
angle Notre-Dame et Frontenac



Messieurs
Vente Spéciale pour demain et samedi seulement
200 feutres durs ou mous, valeurs jusqu'à $7.50,
pour **$1.00** chacun
Aussi 150 chapeaux velours, valeurs jusqu'à $10.00,
pour **$2.50** chacun
Pas de réserve et tous ces chapeaux sont garantis être neufs.
Ouvert samedi soir seulement
M. DROUIN, 232 Boulevard Saint-Laurent

PALETOTS

500 paletots pour hommes et jeunes gens—chinchilla tout laine—nuance lovat—au quart doublés en polo. Tailles : 34 à 44. Rég. $35.00 pour **$14.95**

500 paletots pour hommes et jeunes gens; tailles : 34 à 44, à écouler à **$5.95**

500 paletots pour garçonnets; tailles : 22 à 35. Rég. $12.50 pour **$5.95**

Comme nous achetons au comptant et avec connaissance de cause, et que nous sommes en dehors du district des gros loyers, nous pouvons offrir ces paletots à ces prix ridiculement bas.

Ouvert le vendredi jusqu'à 9 p.m., le samedi à 11 p.m.

Attention. Nous payons les tramways.

Imperial Jobbing Co.
F. H. YOSSEM, Prop.
522 à 526 Ouest, Notre-Dame
31-2

LA LIGUE DE L. RIOPEL OUVRIRA SA SAISON LE 14 DECEMBRE PROCHAIN

La Ligue de hockey de la Cité et du District jouera ses parties le dimanche soir à l'Arena Mont-Royal. A la fin de la saison, les deux clubs qui seront en tête de la ligue joueront pour le championnat. Le vainqueur prendra part ensuite aux joutes éliminatoires de la Q. A. H. A.

Voici l'échelle des parties de la ligue:

14 déc.—Longueuil vs Pointe-Claire; Voltigeurs vs Ahuntsic.
21 déc.—Lachine vs Voltigeurs; Ahuntsic vs Pointe-Claire.
28 déc.—Longueuil vs Ahuntsic; Pointe-Claire vs Lachine.
4 jan.—Pointe-Claire vs Voltigeurs; Lachine vs Longueuil.
11 jan. — Longueuil vs Voltigeurs ; Ahuntsic vs Lachine.
18 jan.—Ahuntsic vs Voltigeurs; Pointe-Claire vs Longueuil.
25 jan.—Pointe-Claire vs Ahuntsic ; Voltigeurs vs Lachine.
1 fév. — Lachine vs Pointe-Claire ; Ahuntsic vs Longueuil.
8 fév.—Longueuil vs Lachine; Pointe-Claire vs Voltigeurs.
15 jan.—Lachine vs Ahuntsic; Voltigeurs vs Longueuil.

LIGUE DE RUGBY SPALDING

La partie finale pour le championnat de la ligue sera jouée samedi après-midi à Lachine, entre le Saint-Gabriel et les Rovers de Lachine. La partie commencera à 2.30. On s'attend à une forte assistance.

LE CHAMPION POIDS PLUME DU CANADA AU PROGRAMME

Leo Kid Roy qui a été victime d'une si révoltante décision lors de son dernier combat, se battra avec Mick McAdam, lundi soir.

GEORGES GERARDIN A L'AFFICHE

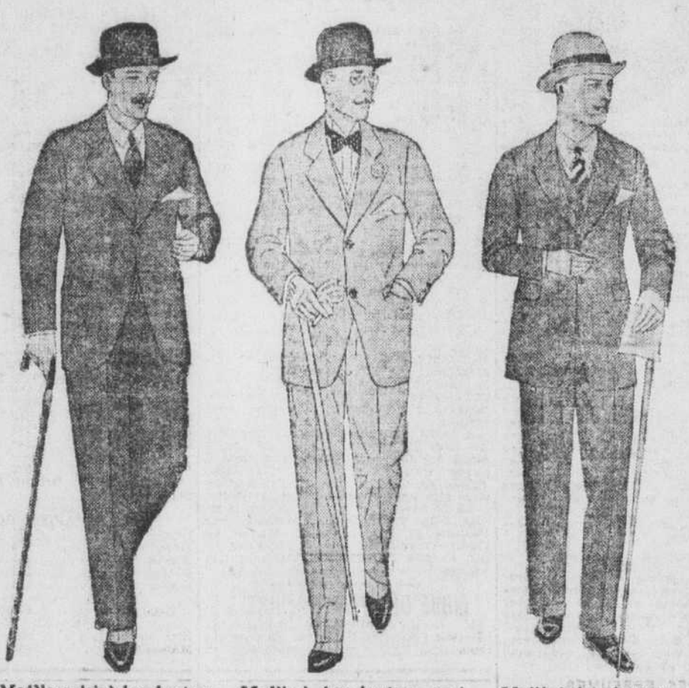
Les lutteurs ont eu leur séance cette semaine, les boxeurs auront la leur la semaine prochaine. Lundi soir prochain, nous reverrons les boxeurs professionnels se disputer la victoire dans l'arène du Monument National.

Léo Kid Roy, champion poids plume du Canada sera à l'affiche. C'est donc dire que la séance sera d'une importance capitale. Nul doute aussi qu'elle sera aussi intéressante qu'on peut le désirer. Ce sera là le premier combat de Léo Kid Roy depuis sa mémorable rencontre avec Billy Defoe, combat marqué par la plus stupide et plus injuste décision jamais rendue sous les augustes auspices de la Commission de Boxe de Montréal. Il est à espérer que la Commission qui régit la boxe soi-disant pour relever le sport, aura lundi soir des juges compétents, et que justice sera rendue au boxeur le plus méritant. Certes, la décision rendue il y a quinze jours lors du combat Roy-Defoe n'a enlevé ici aucun prestige au champion du Canada, car chacun sait parfaitement que Roy s'est injustement fait enlever une décision qu'il méritait pleinement, ayant eu l'avantage dans huit rondes sur dix.

Il faudrait que Mick McAdam soit un homme extraordinaire pour triompher de Kid Roy lundi prochain. Roy a pleinement démontré lors de son match avec Defoe qu'il est l'un des meilleurs hommes de son poids, sinon le meilleur, et si son mérite était pleinement reconnu, il devrait être à New York afin de prendre part au tournoi pour le titre de champion poids plume. Ce sont les amateurs de boxe de Montréal qui auront la bonne fortune de voir battre Roy lundi soir. Nul doute qu'ils verront un bon spectacle. Plus Mick McAdam sera bon et plus le combat sera intéressant. Nous avons en effet été à même de constater que plus Kid Roy a un bon adversaire devant lui, plus il se bat en champion. Il est certain que le combat entre Defoe et Roy valait les meilleurs combats de boxe disputés à Madison Square Garden. Celui de lundi soir devrait aussi être un spectacle intéressant si McAdam est aussi bon qu'on nous le dit.

Georges Girardin figurera aussi au programme. Il s'entraîne avec Kid Roy, Ted Cossette et Eugène Demers.

"VÊTEMENTS EXCLUSIFS SANS EXTRAVAGANCE"



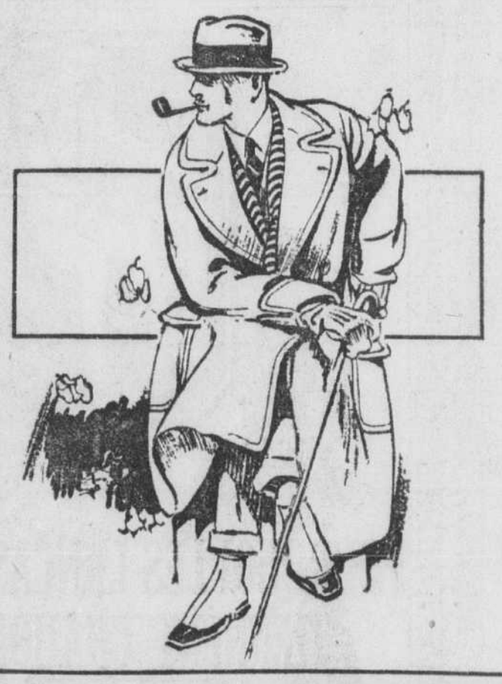
Modèle anglais à deux boutons, pour homme de tout âge.

Modèle à deux boutons—semi-sévère—pour l'homme d'affaires.

Modèle à deux boutons pour jeunes gens.

La ligne de Worsted O K O de Fashion - Craft!

Complets fabriqués de pure laine "Botany" ils sont finis selon les principes du "Fashion - Craft," taillés dans trois modèles élégants, nous en avons des teintes diverses bleu, noir, brun, sable dans un grand nombre de dessins **$34.50**



. . . . et puis ces pardessus Fashion-Craft!

Des modèles dont la confection, le tissu et le fini sont parfaits, fabriqués dans des ateliers "Fashion-Craft." Ils sont chaudement doublés et d'un chic indiscutable venez en essayer un aujourd'hui, nous en avons des bleus, des gris-beige quadrillés, des sables et des gris clair **$34.50**

. . . . et ce sont des vêtements "Fashion-Craft"

LECHASSEUR, LIMITÉE

MAGASIN DU "FASHION-CRAFT"

219, Est Rue Sainte-Catherine

(Un bloc à l'ouest de la rue St-Denis)

Hardes-Faites *Merceries* *Chaussures*

LE SPORT

GRAND GALA DE NATATION AU NATIONAL

La séance de gala, hier soir, à la palestre du National, organisée par la section de natation a remporté un succès complet. Le sport de la natation devient de plus en plus en faveur chez les nôtres. Nous n'en voulons pour preuve que le grand nombre d'amateurs qui s'étaient donné rendez-vous, hier soir, à la palestre de la rue Cherrier. Les allées le long de la piscine et la galerie supérieure étaient remplies. On remarquait dans l'assistance M. Evariste Pelletier, directeur de l'Association, nouvellement élu, et M. Théo. Bonin, vice-président honoraire, ainsi que M. Xiste Narbonne, directeur athlétique de l'Association.

M. J.-A. Thibaudeau dont on connait tout le dévouement pour les choses de la natation agissait comme maître de cérémonies et il a su s'acquitter de sa tâche avec le plus grand tact. Disons encore qu'une grande part du succès de la soirée revient à MM. Marc Désy, président de la sous-commission de na-



PAUL CHAMPAGNE, du National, qui a donné une brillante démonstration de plongeons, lors de la séance de natation hier soir à la palestre.

tation, et Charles Laurin, secrétaire. Tous deux se sont dépensés sans compter et ils méritent vraiment des félicitations.

Le programme de la soirée a été des plus intéressants et disons tout de suite que le National a été à l'honneur. Dans la partie de polo qui ouvrait la soirée, l'équipe National-Violet a remporté une brillante victoire sur le Montreal Swimming Club. Le résultat a été de 4 à 3. Les points ont été comptés par Dufresne (2 points), Mathieu (1 point) et Ranger (1 point). Voici comment les équipes se sont alignées :

Montreal		National-Violet
Swimming Club Positions		
C. Schaster	Buts	M. Désy
S. Solomon	Défense	E. Dufresne
A. Gross	Déf.	E. Ranger
L. Mitchell	Centre	P. Lemieux
H. McMullen	Avant	A. Mathieu
H. Garbek	Avant	A. Richer

Arbitre : R. Chariton; chronométreurs: J.-A. Thibaudeau et John Kerry; juges des buts : MM. R. Vallerand et G. Bonnier.

Il n'y a eu qu'une seule punition, Dufresne, 1 minute.

COURSE A RELAIS

La course à relais mettait en présence des nageurs des deux mêmes clubs. Le résultat est resté nul, car les deux derniers coureurs sont arrivés en même temps. Voici quelles étaient les équipes : M.S.C., Garbek, McMullen, Gross et Mitchell; National, Mathieu, Richer, Gagnon et Lemieux.

AUTRES EPREUVES

50 verges, genre libre pour garçons : 1, M. Vallerand; 2, J. Masson; 3, M. Cloutier.

50 verges pour dames, genre libre : entrées, Miles Monty, Laflamme, Dufort et Monty.—1, Mlle G. Monty; 2, Mlle A. Dufort; 3, Mlle Y. Monty.

150 verges à la brasse, pour hommes : —1, E. Dufresne; 2, R. Vallerand; 3, R. Baril. Temps : 1 min. 37½.

EXHIBITION DE PLONGEONS

L'exhibition de plongeons a été des mieux réussies et les athlètes ont été très applaudis chaque fois qu'ils avaient réuss un tour difficile. Ont pris part à ce tournoi : MM. R. Baril, P. Courtois, P. Champagne, R. Rousseau, Mitchell, McMullen, C. Schneider et R. Richer.

Mlle G. Monty était la seule dame dans le concours de plongeon. Elle a su se faire remarquer par son beau travail et elle a été longuement applaudie.

LES JEUX AQUATIQUES

Une course de 25 verges, pour dames, les yeux bandés, réunissait au départ : Miles G. Monty, E. Monty, M. Dufort, L. Tellier, Y. Laflamme et S. Berriault. La course a été gagnée après bien des tâtonnements par Mlle Laflamme.

Le dernier numéro de la soirée était un acte de vaudeville burlesque autant qu'aquatique. Valiquette, un nageur du National, en tenue de rue, s'était mêlé aux spectateurs, dans la galerie supérieure. A un moment donné, il alluma sa pipe. Le maître des cérémonies, M. Thibaudeau, toujours soucieux du decorum, se permit de rappeler à l'ordre ce spectateur en contravention. Valiquette continuait de plus belle à fumer. Un autre nageur du National, M. Smith, déguisé en constable, s'approcha et pria Valiquette d'éteindre sa calumet. Valiquette se fâcha naturellement et il s'ensuivit un corps à corps et les deux hommes passant par-dessus la rampe tombèrent dans la piscine. Les spectateurs qui n'étaient pas avertis de cette petite comédie n'ont commencé à rire qu'après que les deux hommes furent sortis de l'eau et se mirent à saluer l'assistance.

SPORT A LA TUQUE

La Tuque, 20.—La deuxième rencontre de Balle au Panier a eu lieu au Club Community, samedi dernier au milieu d'un nombre assez considérable d'assistants enthousiastes.

Elle fut certes bien intéressante, les Greyhounds ayant terminé la partie avec un avantage de 5 points seulement de plus que leurs adversaires les Vikings, qui leur firent une lutte chaude.

La troisième partie de la série a eu lieu hier soir et fut non moins intéressante; cependant, les Vikings cette fois la perdirent par 22 points. Leurs adversaires, les Leones y allèrent avec beaucoup d'entrain et leur ensemble leur assura cette belle victoire.

PETITES QUILLES

La seconde série des rencontres aux petites quilles au Club Community a eu lieu samedi dernier et hier soir. Les équipes qui en vinrent aux prises furent les Pirates contre les Sénateurs; les premiers gagnant par 90 points.

Les Cubs défirent leurs adversaires, les Giants, par 76 points.

Au cours de cette dernière rencontre, le joueur S. J. Bennett fit d'excellents coups et enregistra le meilleur score des équipes. Il marqua 153 points dans une seule partie et 379 points pour les trois parties consécutives. M. Bennett qui était fort redoutable les années dernières le sera certes encore plus cette année, et nous sommes sûrs que les amateurs du sport des petites quilles lui verront exécuter de fort belles parties au cours de la saison. Le meilleur qui suivit fut M. Braithwaite avec 346 et l'autre, M. Picotte, avec 341 dans leurs trois parties.

LIGUE DE HOCKEY SPALDING

L'on a besoin d'un autre club pour terminer la Ligue Junior. Les clubs dont les joueurs ont 18 ans et moins, peuvent s'adresser à Champlain Provencher, 371 rue Sainte-Catherine Ouest.

Voici quels sont les clubs faisant partie de la Ligue Midget: Eleonor Nine, Crescent, Lachine High School, Lachine Midgets, Lachine Park Rangers, Saint-Gabriel, Wanderer, Kensington, Granites, Lachine Rovers.

Les joueurs suivants ont signé pour l'Indien Athlétique: G. Galley, R. O'Reilly, J. Labelle, T. Hooper, G. Fitzgibbon, J. Hamill.

LIGUE DES PHARMACIENS

M. Beaupré de la maison McEwen Cameron, avec une partie simple de 142, et M. A. Clément de la maison Rougier Frères, avec un total de 357, ont remporté les honneurs de la soirée.

Robert Gibson & Son				
J. Layton	74	...	...	74
B. Mills	...	102	93—	195
F. Mills	94	108	76—	278
H. George	92	87	73—	252
G. Porter	103	95	121—	319
A. Fyfe	104	95	101—	300
	467	487	464	1418
Casgrain Charbonneau Ltée				
R. Ranger	99	99	107—	305
R. Brisebois	133	87	112—	342
H. Thibault	100	104	138—	342
E. Boissonnault	100	102	90—	292
H. Gervais	99	105	114—	318
	531	507	561	1599

Le club Casgrain Charbonneau Ltée gagne trois parties.

Rougier Frères				
H. Fournier	90	98	79—	267
A. Plourde	97	83	137—	317
P. Larue	98	100	110—	308
J. Légaré	85	110	105—	300
A. Clément	122	130	104—	357
	493	521	535	1549
Laboratoire Nadeau				
E. St-Arnaud	97	107	94—	298
W. Mallette	99	107	87—	293
P. Lafricain	77	74	68—	219
E. Limoges	91	82	90—	263
E. Labelle	86	93	100—	279
	450	463	439	1352

Le club Rougier Frères gagne trois parties.

Martineau Boucher				
Brodeur	103	93	119—	315
Gagné	91	89	94—	274
Beauchesne	97	110	87—	294
Challfoux	106	107	89—	302
Latrelle	90	84	112—	286
	487	483	501	1471
McEwen Cameron Ltd				
Beaupré	89	142	123—	354
Fitzgerald	86	85	80—	251
Cowan	82	90	93—	265
Webb	79	82	90—	251
McEwen	91	128	103—	322
	427	527	489	1443

Le club Martineau Boucher gagne deux parties.

Lymans Ltd				
A. Bissonnette	96	112	92—	300
E. McCormick	70	90	92—	252
H. Allo	83	83	49—	215
J. Lineham	91	86	95—	272
A. Livingston	119	112	101—	332
	459	483	429	1371
Palmers Ltd.				
J. de Jung	90	95	83—	268
E. Carpentier	91	99	82—	272
W. Gruhn	94	110	95—	299
H. Petts	86	95	86—	267
C. Pedersen	78	107	88—	273
	439	506	434	1379

Le club Palmers Ltd gagne deux parties.

ETOILE DU SAULT

Le 12 novembre, ont eu lieu les élections semestrielles de l'association Etoile-du-Sault, sous la présidence de M. P. Paradis. M. A. Jacques a été élu président; Z.-J. Paradis, vice-président; S. Samson, secrétaire-trésorier; O. Paradis, gérant; R. Belisle, capitaine; J. Sénécal, P. Poitras et J. Poitras, conseillers.

A cette assemblée, l'équipe régulière du club de hockey, de 18 à 20 ans, a aussi été formée. L'association tient à aviser tous les clubs de cette classe qu'elle est prête à arranger des parties, pour être jouées sur sa propre patinoire.

Le 17 novembre, a aussi eu lieu le tirage d'une fournaise Tortue donnée par Paradis et Fils Ltée. M. Mayer est l'heureux gagnant avec le billet No 61. Inf. Octave Paradis, Tél. Calumet 4531 sonnez 3.

LIGUE DES TELEGRAPHISTES

M. G.-H. Bedford, de l'équipe des Chefs a remporté les honneurs pour les trois plus hautes parties, obtenant un grand total de 364. La meilleure partie simple revient à M. J. Allan Dresing, de la même équipe avec 135. La cuillier pour la classe "A" pour les trois plus hautes parties fut gagnée par M. G.-H. Bedford avec 364 et celle de la classe "B" par M. A.-D. McCulloch, avec 334. Celle pour la meilleure partie simple, par M. J. Allan Dresing avec 135. Scores détaillés :

Chefs				
Dresing	128	100	135—	358
Bedford	120	127	117—	364
Bédard	89	85	111—	285
Montgomery	106	92	96—	294
W. Sallaway	130	116	115—	361
	568	520	574—	1662
C.N.D.				
Rattray	71	108	81—	260
Grouix	94	109	110—	313
Labranche	110	96	96—	302
Major	104	105	107—	316
Boullane	110	127	94—	331
	489	545	488—	1522
Succursales				
McCulloch	115	123	96—	334
Lavallée	88	98	92—	278
Walters	80	100	88—	268
Nadeau	118	102	110—	330
Maillé	123	109	125—	357
	524	532	511—	1567
Bureau général				
Yelun	98	106	107—	311
Prior	101	85	98—	284
E.-A. Morin	102	91	97—	290
St-Vincent	97	88	100—	285
Baker	105	109	110—	324
	503	479	512—	1494
Comptabilité				
R. Morin	112	104	108—	324
Foliot	93	94	105—	292
Lebel	70	127	97—	294
Booth	92	99	87—	278
Cenni	99	118	85—	302
	466	542	482—	1490
Morse Bleu				
Lawlor	97	115	104—	316
Dubé	86	106	94—	286
Frénette	119	96	77—	292
Lawrence	75	85	82—	242
Wallace	94	90	98—	282
	471	492	455—	1418

LIGUE DES MAISONS D'AFFAIRES

N. G. VALIQUETTE				
L. Valiquette	134	177	122—	433
Gravel	119	136	129—	384
Boucher	96	134	114—	344
Corbeil	128	159	156—	443
Bénard	127	146	214—	487
Total	604	752	739—	2091
CARON FRERES				
E. Papineau	151	186	181—	518
Laverdure	140	146	146—	432
Brisson	135	159	131—	445
Bernier	139	162	145—	446
Levasseur	178	119	176—	473
Total	763	772	779—	2314

Le club Caron Frères, gagne 3 parties.

LAPORTE, MARTIN & CIE LTEE				
Cadotte	175	154	123—	452
Franceour	106	171	172—	449
Brosseau	115	120	133—	368
Lavioletta	127	142	154—	423
Petitclers	124	102	151—	378
Total	670	669	769—	2108
L. O. GROTHE LTEE				
Marsile	175	154	123—	452
Mireault	117	154	123—	452
Hébert	138	156	137—	431
Favreau	117	175	133—	425
Fournier	149	162	168—	479
Total	696	794	691—	2181

Le club L. O. Grothé Ltée, gagne 2 parties.

CIE DE PAPIER ROLLAND				
Lefebvre	175	168	190—	533
Messier	124	115	120—	359
Rhéaume	161	146	128—	435
Patenaude	186	156	116—	458
Rodier	165	173	145—	483
Total	811	758	699—	2268
ALF. RACINE LTEE				
Blanchard	164	137	159—	450
Maisonneuve	125	140	152—	417
Lapointe	139	173	126—	437
Poirier	106	139	171—	416
Martin	169	165	160—	494
Total	703	754	767—	2224

La Cie de Papier Rolland gagne 3 parties.

Les Prix ont été gagnés par:

1o. M. P. Bénard, de N. G. Valiquette, jouant la plus grosse simple 214.

2o. M. Lefebvre, de J. B. Rolland Ltée, obtenant le plus grand total de 3 parties.

3o. M. Valiquette, de N. G. Valiquette.

LIGUE PURITY ICE CREAM

Bureau				
R. Greenleaf	102	106	125—	333
A. Desjardins	125	123	129—	377
Ed. Crevier	112	140	141—	393
J. Latour	100	100	100—	300
W. O'Sullivan	139	122	160—	421
Total	578	591	655—	1834
Livreurs				
R. Giroux	86	117	113—	315
L. Letourneau	130	142	128—	400
A. Gravel	109	143	126—	378
A. Gosselin	131	150	174—	425
H. Patenaude	124	140	146—	410
Total	583	662	687—	1932
Crémerie				
R. Ballard	116	138	154—	408
O. Baker	126	141	91—	330
D. Courtemanche	122	146	123—	391
D. Trudeau	188	118	97—	403
A. Patenaude	101	131	123—	355
Total	652	647	588—	1887
Expédition				
Ed. Hammond	118	137	116—	371
H. Brooks	121	124	136—	381
L. Lefebvre	123	132	148—	403
L. Lefebvre	92	120	92—	304
A. Wheeler	142	139	144—	425
Total	596	654	636—	1886

SEANCE DE BOXE ET LUTTE

Demain soir aura lieu une très intéressante séance de boxe et de lutte au Club Joffre. La lutte principale se fera entre Langlois du club Joffre et Jacques. Langlois s'engage à prendre trois chutes sur son adversaire, en quinze minutes. Les combats de boxe se feront entre Ernest Denis, du Club Joffre, contre A. Labonté, indépendant, et Delphis Vendal, du C.J. contre G. Sauvé, de la M.A.A.A.

INVITATION AUX JOUEURS

Les amateurs de hockey désirant faire partie d'un club de 18 ans à 26 ans, sont priés de se présenter ce soir à 8 heures au No 1654 rue Chambord. Il y aura assemblée et l'on discutera le programme de la saison.

APPEL DE LEWISTON AUX RAQUETTEURS

(Du correspondant de la PRESSE)

Lewiston et Auburn, 20. — La Chambre de Commerce de Lewiston, par l'intermédiaire de son président, M. Thos.-C. White, a adressé une lettre à M. Paquette, président de l'Union Canadienne des Raquetteurs, dans laquelle elle invite l'Union à tenir son prochain congrès dans la ville de Lewiston, en février prochain. La Chambre de Commerce donne l'assurance d'une cordiale bienvenu en cette ville. Elle promet de faire tout en son pouvoir pour que le séjour des congressistes ici soit des plus agréables. M. White donne des renseignements sur la ville de Lewiston qui est dans le centre industriel du Maine, et qui, avec Auburn, située directement de l'autre côté de la rivière, compte une population d'environ 65,000. Ce serait, dit-il, un centre idéal pour y tenir un carnaval d'hiver. Le nouveau manège où 4,000 personnes peuvent s'asseoir, serait mis à l'entière disposition des visiteurs, de même que les salles de la Chambre de Commerce. "Si vous choisissez Lewiston comme place de votre congrès, ajoute M. White, c'est l'intention de la Chambre de Commerce de Lewiston de donner au club Le Montagnard tout l'appui possible, moral et matériel pour que rien ne soit négligé pour donner une réception convenable et hospitalière".

LIGUE DE QUILLES DE LA MONTREAL L. H. & POWER

Perception				
Langan	174	132	142—	448
Doran	124	146	121—	391
Hankins	127	144	187—	458
Davey	128	143	189—	451
Cadieux	167	191	143—	501
	720	756	772—	2249
Préposés aux Relevés				
Saint-Denis	138	140	166—	444
Dobby	154	136	203—	493
Rufiange	169	179	147—	495
Fortier	152	153	138—	443
Morin	158	143	130—	431
	771	761	784—	2306
Ateliers				
Carson	170	171	111—	452
Tolhurst	123	140	141—	404
Hutchison	155	186	135—	476
Elliott	142	129	176—	447
Ryan	168	139	168—	475
	758	765	731—	2254
Poêles				
Fortin	126	125	178—	429
Abbott	127	175	115—	417
Brooks	135	161	145—	441
Chesson	127	122	125—	374
Randle	146	162	90—	398
	661	745	653—	2059
Nouvelles Affaires				
Brossard	125	163	100—	388
Cleary	164	117	134—	415
Benni	165	150	166—	481
Gauthier	120	145	138—	403
Dumouchel	159	148	156—	462
	733	723	693—	2149
Distribution du Gaz				
Bailey	137	140	122—	399
Robertson	107	168	116—	391
Hinchcliff	95	108	172—	375
Dummy	100	100	...—	200
Dummy	100	100	100—	300
Viger	...	...	103—	103
	529	616	613—	1768
Service				
Molinari	143	183	105—	431
Pepin	159	142	168—	470
Allaire, P.	159	129	118—	406
Bourbonnais	131	128	144—	403
Marrie	149	155	127—	431
	741	738	662—	2141
Installation				
Rabeau	145	135	102—	382
Legault	148	136	153—	437
Kinnon	132	113	120—	365
Gervais	150	127	136—	413
Bann	153	162	144—	459
	728	763	655—	2056
Factures				
Hall	161	179	143—	483
DeBlois	196	140	156—	492
Morgentaler	144	142	192—	478
Loiselle	207	180	142—	529
Jasmin	168	159	169—	496
	876	800	802—	2478
Usine Hochelaga				
Dubé	144	154	169—	467
J. Thomas	131	144	137—	412
McDonald	107	131	154—	932
Lévesque	146	169	151—	456
Thomas E.	134	111	159—	404
	662	699	770—	2131

Plus forte partie simple, M. Y. Loiselle, Factures, 207.

Plus fort total en trois parties, M. Y. Loiselle, Factures, 529.

Ligue des jeunes filles				
Comptabilité				
Mlle Craig	75	83	106—	264
Mlle Martineau	79	70	88—	237
Mme Duckinson	68	99	103—	270
Mlle Dupré	85	71	84—	240
Mlle Chevalier	86	101	79—	266
	393	424	460—	1277
Audition				
Mlle Connolly	118	92	77—	287
Mlle Sullivan	64	76	83—	223
Mlle I. Bateman	61	...	...	61
Mlle Buron	...	69	79—	148
Mlle Gethings	70	68	71—	209
Mlle Haylett	69	84	82—	235
	382	389	393—	1163

Plus forte partie simple, Mlle N. Connolly, 118.

Plus fort total en trois parties, Mlle N. Connolly, 287.



DANS LES PLUS BEAUX FOYERS L'

AMPICO

charme chaque jour, reproduisant le jeu véritable de Rachmaninoff, Levitski, Godowski, sur le piano qui le contient. Celui qui a le bonheur d'en posséder un peut jouir de l'art des plus fameux pianistes mondiaux chaque fois qu'il le désire.

Il est impossible de décrire le merveilleux AMPICO—il faut l'entendre.

A nos salles, vous pouvez entendre l'Ampico dans les superbes pianos Knabe, Chickering ou Willis. Pourrons-nous vous suggérer de venir quand il vous conviendra et vous faire entendre pendant une demi-heure, de la bonne musique, dont vous choisirez le programme.

WILLIS & CO., LIMITED

Facteurs de pianos.

580, RUE SAINTE-CATHERINE OUEST.

Seuls représentants canadiens des pianos Knabe et Chickering, et de l'Ampico.

C157

QUE LA DISTANCE NE SOIT PAS UN OBSTACLE

A VENDRE

Chandler 1920—6 cylindres, Touring, engin en bonne condition. QUELLE EST VOTRE OFFRE ?

VENDREDI ET SAMEDI

Les deux plus Grands Jours à la

VENTE de BANQUEROUTE de CHARTRAND LIMITEE

1765 NOTRE-DAME OUEST.

A VENDRE

Châssis Ford, 1 tonne 1923, nouvellement overhaulé. QUELLE EST VOTRE OFFRE ?

Voici des prix qui soulèveront la ville entière – Il vous sera avantageux de venir de l'autre bout de la ville pour nombre d'Articles non mentionnés, faute d'espace.

Les Portes Ouvrent tous les Jours à 9.00 A.M.

VENDREDI jusqu'à 9.00 P. M. et SAMEDI jusqu'à 10.30 P. M.

Couvertes de Flanellette, 12/4, qualité No 1, garanties pour ne pas être secondes. Barrées bleu ou rose. La vraie grandeur pour lit double. 150 paires seulement chaque matin pour $2.29

Coton Jaune

1000 verges coton jaune, 34 pouces de large. Une vraie bonne qualité. Régulier à 18c verge, 500 verges chaque matin seront données à, la verge 11c

Pas plus de 5 vges à chaque client. Pas d'ordre par téléphone ou C. O. D. Pas de livraison excepté avec d'autres achats.

Etoffes à Robes et Manteaux

AU MILLE! à des prix qui éclipseront même les manufacturiers

Il y a 16000 verges de serge, tricotine, gabardine, Poiret, satin, soies, crêpe de Chine et mille autres tissus. Vendu régulièrement à $6.00 la verge. Tout en vente à votre choix à $1.89

Meubles à Meilleur Marché que le Bois Brut

Chaque pouce de meuble doit être vendu.

Ce département est justement celui qui doit céder et les prix donnés à cette vente ne reviendront jamais.

Empruntez ou hypothéquez n'importe quoi pour faire vos achats de meubles, car vous aurez triple valeur.

A votre choix achetez ici au comptant à $2.00 de valeur pour $1.00 ou achetez à termes et payez $3.00 pour $1.00

UN DEPOT VOUS RETIENDRA CE QUE VOUS VOUDREZ POUR 60 JOURS

La plus Grande Vente à 5c à Montréal

Tous les articles de notre département de Brimborions ont été mis à 5c. Vous y trouverez des morceaux de 15c à 25c, mais qui devront aussi partir à, chaque 5c

Pour les Fêtes

ARGENTERIE — VERRERIE — IVOIRE

Enfin nous ne pouvons énumérer toutes les lignes en stock, mais si vous avez besoin d'articles de fantaisie il est temps de faire vos achats.

50% de réduction sur le prix coûtant, sur toute la ligne. Pas de réserve! Achetez vite!

VESTES PURE LAINE POUR HOMMES

120 vestes pure laine pour hommes, dans le bleu-marin et noir, rouge-noir, vert-noir et violet et noir. Toutes carreautées avec collet rond. Garanti 100% de laine. Prix rég. $8.00. Elles devront partir à $4.95

MANCHONS

Le prix pour lequel ils sont offerts n'est même pas la valeur de la doublure.

La fourrure seulement vaut 5 fois le prix annoncé. Si vous aviez besoin de fourrure pour garniture ou collet c'est à vous de profiter de l'aubaine. Prix rég. jusqu'à 20.00 pour. $1.49

Chandails pour Garçons

Seulement 10 doz. de chandails et vestes pour garçon dans la couleur heather.

Toutes les grandeurs jusqu'à 34. Prix rég. $1.50, pour 69c

Une Vente de Manteaux pour Dames

qui sera la sensation de Montréal !

150 des plus jolis manteaux qui peuvent être faits, marvella garnis de castorette ou alaska, d'autres avec collet d'écureuil.

Velours unis ou garnis de fourrure et seulement 6 en fourrure genre "Sport". Prix jusqu'à 90.00. A votre choix . . . $23.95

Mouchoirs pour Noël à 5c

Ayez votre assortiment tandis que les prix sont bas.

Mouchoirs en lawn avec broderie suisse, d'autres ont des bords de dentelles, d'autres unis, enfin un choix complet. Prix rég. de 50c, pour . . 5c

SEULEMENT 6 A CHAQUE CLIENT.

Papier-Tenture à 5c pce

Lignes désassorties à un prix ridicule. Il y a des valeurs jusqu'à 50c En vente à, pièce simple, ... 5c

Carpettes en Prélart

Carpettes Beloeil 9 x 9 et quelques Congoléums. — Valeur de $18.00, à $11.95

Chartrand Ltée. 1765 N.-Dame O.



R. LAVOIE, directeur de l'Association Feuille d'Erable.



O. GERMAIN, secrétaire archiviste de l'Association Feuille d'Erable.



Demandez

BAYER

ASPIRINE

DITES "BAYER" lorsque vous achetez—*LA VERITABLE*

A moins de voir la "Croix Bayer" sur les pastilles vous n'avez pas le véritable produit Bayer reconnu certain par des millions et prescrit par des médecins depuis 24 ans contre

Rhumes — Mal de tête

Douleur — Névralgie

Mal de dents — Lumbago

Névrite — Rhumatisme



Sûre — N'ACCEPTEZ QUE LE PAQUET "BAYER" qui contient le mode d'emploi correct. Boites commodes de "Bayer" de 12 pastilles, aussi bouteilles de 24 et 100—Chez les pharmaciens.

Aspirine est la marque de fabrique (enregistrée au Canada) de la manufacture Bayer de Monoaceticacidester de Salicylicacid. (Acetyl Salicylic Acid, "A.S.A.") Bien qu'il soit bien connu qu'Aspirine signifie manufacture Bayer, afin de protéger le public contre les imitations, les Pastilles de la Compagnie Bayer portent étampée la marque de fabrique générale la "Croix Bayer".

L'ECHEVIN BEDARD PRECONISE UNE REFORME ADMINISTRATIVE DU DEPARTEMENT DE POLICE

On devrait changer de poste les officiers tous les deux ou trois ans. "La suggestion est sage", déclare la Cour.—Plusieurs personnes avaient été interrogées à propos des rumeurs.—Enquête personnelle de l'échevin J.-A.-A. Brodeur.

LE CONSTABLE LAMER TEMOIGNE

Le constable Lamer, du poste No 4, est venu confirmer, hier après-midi, les déclarations faites par M. Edmond Patry, touchant la brutale attaque dont il fut victime de la part de l'ex-constable Bugeaud, qui était sous l'effet de l'alcool. Le capitaine Sauvé a aussi confirmé une partie des déclarations du témoin Patry et a, de plus, donné des détails intéressants sur une descente qui fut opérée dans une maison de jeu de la rue Sainte-Catherine ouest.

L'échevin J.-H. Bédard fut aussi appelé de nouveau. Il a longuement et minutieusement été interrogé par Me Arthur Brossard, procureur-doyen, et quelques fois par l'hon. juge Coderre. L'interrogatoire a surtout porté sur le genre d'enquête personnelle qu'il a faite concernant les rumeurs qui étaient arrivées jusqu'à lui. Il a cherché, en questionnant ses collègues de l'hôtel de ville et plusieurs autres personnes de l'extérieur, a-t-il déclaré, à localiser le point de départ des rumeurs. On ne lui a précisé aucun fait ni fourni un nom de personnes qui eut pu être l'auteur des rumeurs.

Interrogé à propos de sa demande de changement de quartier du capitaine Sauvé, du poste No 4, l'échevin du quartier Saint-Henri a exposé qu'il avait fait une démarche en ce sens auprès du chef de police, croyant dans l'intérêt public qu'un officier de police soit changé de poste tous les deux ou trois ans. Dans le cas contraire, un officier de police, suivant lui, finit par avoir trop d'amis . . . et d'ennemis qui paralysent, plus ou moins son action.

M. EDMOND PATRY

Après que M. Patry eut raconté ce qui s'était passé lors de son arrestation par le constable Bugeaud, du poste No 10, il dut répondre aux questions de Me Brossard:

REVOLVER SOUS LE NEZ

—Bugeaud vous avait-il menacé? — Il m'avait braqué son revolver sous le nez.

—Vous a-t-il maltraité? — Oui, il me trainait dans la rue pendant que l'autre constable me faisait signe de ne pas parler.

La Cour: Vous avez dit qu'il s'était battu? — Oui, derrière l'établissement Strachan avec des piétons qui étaient sur le trottoir parce que ces derniers lui disaient qu'il était en tort.

—Quels ont été les dommages à votre auto? — Mon auto a subi pour $152 de dommages. C'est le compte qui m'a été présenté par la compagnie qui l'a réparée; l'auto ne m'appartient pas encore, c'est la compagnie qui l'a.

Le témoin dit ensuite qu'il a vu le chef de police et que ce dernier lui a dit que Bugeaud avait été congédié. Il dit aussi que Bugeaud est allé chez lui pour arranger l'affaire et qu'il a admis être dans le tort.

Le témoin est contre-interrogé par Me Gagnon:

—Quand vous étiez au poste, est-ce qu'on vous a fait quelque chose? — Non.

—On vous a offert de vous en aller? — Oui.

—On a tenu une enquête sur ce cas? — Oui.

—Vous avez été maltraité par Bugeaud, mais les autres vous ont rendu justice? — Oui.

Le témoin dit aussi que le capitaine Sauvé lui-même s'est occupé de la chose et que c'est après ces démarches que le constable Bugeaud a été congédié.

L'ARME EST ENLEVEE

—Est-ce qu'on a téléphoné devant vous au poste No 4? — Oui, on a téléphoné au poste No 10; Bugeaud avait dit qu'il devait reprendre son service à 7 h., a.m. On a appelé à ce poste et on a dit que Bugeaud était au poste No 4, en boisson, et qu'on lui avait enlevé son arme. Le sergent Laporte a répondu que ce n'était pas la première fois, que c'était la troisième offense.

—Quel est le constable qui vous a protégé? — J'ignore son nom, mais je crois que je pourrais le reconnaître.

On fait venir l'agent Lamer, du poste No 4, et le témoin le reconnaît comme son protecteur.

LE CONSTABLE LAMER

Par Me Brossard:

—Depuis combien de temps êtes-vous dans la police?

—Depuis sept ans.

—Vous souvenez-vous d'avoir vu M. Patry le 21 septembre dernier? — Oui.

—Sur quelle rue?

—Sur la rue Hôtel-de-Ville.

—Voulez-vous nous dire ce qui s'est passé?

—J'ignore ce qui s'est passé.; quand je suis arrivé, ils étaient pris ensemble, Bugeaud et Patry. A ce moment, Bugeaud lui déclara: "Si tu ne restes pas tranquille, je vais t'arrêter". Bugeaud ne savait pas ce qu'il faisait lui-même.

—M. Patry s'est plaint à vous que le constable Bugeaud l'avait maltraité ?

—Oui.

—Avez-vous remarqué que Bugeaud l'avait maltraité?

—Je ne le sais pas; je n'ai pas vu ce qui s'était passé.

—Mais avez-vous fait venir la patrouille pour le protéger?

—Bugeaud avait dit de faire venir la patrouille; je l'ai appelée et je les ai accompagnés.

—L'auto avait été brisée?

—Il était croche en avant.

—Mais Patry se plaignait que Bugeaud l'avait maltraité?

—Certainement.

—M. Patry est allé vous chercher, rue Sainte-Catherine, vous disant que Bugeaud le maltraitait?

—Oui.

Par Me Gagnon .— Bugeaud n'était pas de service dans le quartier?

—Il n'était pas de service du tout ;il était en civil.

POURSUITE INTENTEE

Me Joseph Blain, procureur de M. Patry, est le témoin suivant. Me Brossard le questionne:

—Je vois par un dossier de la Cour supérieure que vous intentez une action au nom de M. Patry?

—Oui.

—Je vois aussi qu'il y a une reconnaissance par Bugeaud des dommages causés à l'automobile?

—Oui.

—Est-ce que c'est une reconnaissance écrite?

—Oui, elle est produite au dossier.

Me Brossard donne lecture de cet écrit, dans lequel Frank Bugeaud reconnait être responsable des torts causés à M. Patry dans la nuit du 20 au 21 septembre 1924.

Me Blain déclare que l'écrit a été signé en sa présence par Bugeaud. Il ajoute qu'il y avait eu des négociations depuis quelques jours et qu'il n'a aucun doute qu'il savait ce qu'il signait.

LE CHEF BELANGER

Me Brossard fait rappeler le chef de police Bélanger.

—Vous connaissez le constable Bugeaud?

—Oui.

—Avait-il été suspendu plusieurs fois ?

—Je ne me rappelle pas; il me faudrait voir le dossier.

— Est-ce qu'il y avait eu des plaintes?

—Je n'en suis pas certain.

—N'a-t-il pas été suspendu, puis réinstallé?

—Je ne me rappelle pas; c'est un peu difficile avec le nombre d'agents que nous avons.

La Cour: Bugeaud a-t-il été suspendu lors de l'affaire?

—Non, je crois qu'il a été congédié immédiatement.

—Depuis quand est-il en service?

— Je ne me rappelle pas très bien, mais je crois que c'est un nouveau.

—Nous voudrions avoir son dossier?

—Je puis l'avoir.

—Savez-vous s'il prenait de la boisson?

—Pas personnellement.

—Est-ce qu'on vous avait informé que c'était un homme qui en prenait parfois?

—Je ne me rappelle pas très bien cela.

—Pouvez-vous faire venir le dossier?

—Oui.

Par Me Brossard:—

— Pouvez-vous nous dire s'il a été congédié immédiatement ou s'il a été suspendu d'abord?

— Nous commençons toujours par ordonner la suspension, et nous ne congédions qu'après que cela a été approuvé par le comité exécutif.

UN DOSSIER PRODUIT

M. Omer Lapierre, greffier de la paix, comparait de nouveau au sujet du dossier qu'il a déjà produit.

En réponse à Me Brossard, il déclare que quand les dépôts ont été remis dans la cause dont il a été question auparavant, il n'y a pas eu de reçu donné, parce que les dépôts ont été remis en chèque. Il y a eu un chèque général au montant de $725 qui a été remis à N. Sam Stone. Cette somme représentait les dépôts, moins les frais et $10 pour chaque joueur, et les frais et $50 pour le tenancier.

LE CAPITAINE SAUVE

Le capitaine Sauvé est interrogé au sujet d'une maison de jeu par Me Brossard:

—Vous souvenez-vous avoir fait une descente dans une maison de la rue Sainte-Catherine, le 6 décembre 1922?

— Oui, à 289 Sainte-Catherine, ouest.

La Cour: Je vous demanderais de limiter vos questions à ce qui s'est passé à l'intérieur du club et au poste de la rue Chenneville.

Me Brossard explique qu'il s'agit seulement de quelques questions préliminaires et poursuit l'interrogatoire:

ENTREE DIFFICILE

—Où se trouve cette maison?

—Au meilleur de ma connaissance, c'est au 3ème ou 4ème étage au-dessus de l'Orpheum. Nous nous sommes réunis un jour, un groupe d'officiers, pour discuter le cas et on exposa toutes les difficultés qu'il y avait de les surprendre. On me demanda mon idée et je me renseignai auprès de l'inspecteur Egan qui me dit que ses hommes savaient qu'il y avait un nègre gardant l'entrée qui, par un système de boutons électriques sur le mur, pouvait avertir les gens pendant que la police montait les deux ou trois escaliers. Alors, j'exposai qu'il n'y avait qu'un moyen, lequel était d'envoyer deux bons hommes avec un agent de l'inspecteur Egan. L'agent se ferait ouvrir la porte et les deux autres suivraient pour sauter sur le nègre et l'empêcher de crier. Mais je dois dès maintenant dire que cette histoire de boutons électriques était erronée et qu'ils ne servaient qu'à l'éclairage.

J'ignore ce qui a été fait au nègre, mais plusieurs membres de la police sont entrés, notamment l'inspecteur Egan, le sergent Archambault, leurs hommes, moi et quelques-uns de mes hommes. Le détective Ennis était à l'intérieur, à jouer aux cartes avec eux.

Nous étions arrivés là quelques-uns en machine et d'autres à pied. On est monté et je me suis rendu au bout du passage. Quelqu'un a frappé, mais ce n'est pas moi, car je ne connaissais pas cela. On est entré dans une petite pièce où il y avait une table entourée de plusieurs joueurs. J'aperçus un jeune homme avec une poignée d'argent dans la main. En avant de moi, se trouvait un constable. Je sautai par-dessus à la tête du constable et je saisis le jeune homme par le bras; il avait la main pleine d'argent.

Nous avons opéré les arrestations et, dans le passage, j'ai remis l'argent que j'avais saisi au sergent Archambault; c'est dans le passage ou dans la pièce, je ne pourrais l'affirmer. Le sergent Archambault pourra dire tout ce qui s'est passé ensuite. Je ne suis pas allé au poste.

LE CAS DE BUGEAUD

—Dans le cas du constable Bugeaud, est-ce que vous avez fait une enquête?

—Oui, Patry était venu me voir et m'avait raconté tout ce qu'il vient de dire ici. Le constable avait été rapporté, mais Patry est venu faire une plainte en outre de ce rapport. Dès le lendemain matin, le chef de police, d'après ce que je puis me rappeler, déclara à Bugeaud qu'il était congédié du service. Je ne sais si cela a été fait sur-le-champ, car je comprends qu'il y a toujours des formules à remplir, et qu'il faut passer par certaines formalités.

A une autre question, le témoin ajoute:

Bugeaud fut désarmé au poste No 4 quand il entra avec Patry. L'officier lui demanda pourquoi il conduisait le citoyen au poste et Bugeaud expliqua que c'était parce que Patry était en boisson. L'officier lui dit: "Ce n'est pas Patry qui l'est, c'est vous."

—Y avait-il longtemps que Bugeaud était dans la police?

—Je comprends que Bugeaud était un nouveau, mais j'ignore depuis combien de temps il en faisait partie.

L'ECHEVIN BEDARD

L'échevin J.-H. Bédard, représentant du quartier Saint-Henri,est interrogé à son tour au sujet de certaines déclarations qu'on lui auprêtées.

—Est-ce que vous n'avez pas dit en présence de M. Dubreuil que vous auriez remis à M. Brodeur une liste de plaintes contre certains membres de la police et dont vous aviez copie dans votre poche?

—Je n'ai pas remis de liste à M. Brodeur. Je lui ai tout simplement dit que j'avais entendu certaines rumeurs et c'est ce que je lui ai répété.

—Est-ce que vous n'auriez pas montré cette liste à M. Dubreuil?

—Non.

—Mais vous lui auriez déclaré certains faits, à M. Dubreuil?

—Certainement; mais c'était simplement basé sur des notes que j'avais.

—Est-ce qu'il y a trois semaines vous n'avez pas dit que vous aviez remis à M. Brodeur des plaintes contre des membres de la police?

—Je n'ai jamais remis de plaintes. Mais j'ai rapporté des rumeurs.

—Mais avez-vous remis des copies?—N'avez-vous pas dit cela à M. Dubreuil?

—Je n'ai pas remis de copies; ce n'était que des rumeurs et des notes que j'avais.

RENVOI D'UN CAPITAINE

—N'avez-vous pas dit à l'échevin Dubreuil que vous demandiez depuis trois ans le renvoi du capitaine Sauvé et qu'on n'agissait pas? — Je n'ai jamais dit cela; j'ai demandé de le changé de poste, mais non pas de le renvoyer.

La Cour: — Mais pourquoi ce changement? — Parce que je suis d'opinion que les capitaines ne devraient pas rester plus de deux ou trois ans dans le même quartier.

—Vous devez avoir des raisons pour cela? — Il pouvait y avoir des rumeurs sans que ça fût prouvé.

—Mais avez-vous fait quelque chose pour aller au fond de ces rumeurs? — J'ai essayé de vérifier.

—Mais qu'est-ce que vous avez fait pour cela? — J'ai cherché, j'ai essayé.

—Mais qu'est-ce que vous avez essayé? — J'ai essayé de retrouver ceux qui lançaient ces rumeurs pour savoir si elles étaient fondées.

LE POSTE No 4

—Qu'est-ce qu'on disait sur le poste No 4? — On disait que ça marchait mal; ça faisait longtemps qu'on l'entendait dire.

RAISONS D'AGIR

Me Brossard : — Maintenant comme membre du comité exécutif et comme échevin de Saint-Henri, vous devez être un homme sérieux; puisque vous demandiez de changer de poste le capitaine Sauvé, vous deviez être en présence de rumeurs sérieuses? — Il se disait certaines choses, mais ce n'était que des rumeurs.

—Mais pourquoi à propos du capitaine Sauvé surtout? — C'est parce qu'il y avait certaines rumeurs...

—Mais elles devaient partir de quelque part ces rumeurs; elles avaient été lancées par quelqu'un? — J'ignore si elles ont été lancées par vous ou ceux qui sont derrière vous, et je n'en sais rien.

REPONSE IMPOSSIBLE

Me Brossard pose ensuite une question au témoin par laquelle il entend savoir s'il y avait des rumeurs sérieuses ou si le témoin lui-même était sérieux, mais la question est très longue et le témoin remarque qu'il ne voit pas comment il peut répondre. (L'auditoire rit).

—Etaient-ce des rumeurs qui n'étaient pas sérieuses? — Peut-être.

—Et vous demandiez une chose sérieuse sur des rumeurs qui n'étaient pas sérieuses? — Demander de changer les officiers de poste n'est pas une question aussi sérieuse; c'est une simple affaire d'administration.

UNE DISCUSSION

Il s'ensuit une discussion entre le témoin et l'avocat sur les attributions du comité exécutif et la charte de Montréal, au cours de laquelle le témoin et Me Brossard prétendent tous deux bien connaître la Charte de la cité.

Le témoin explique que le comité exécutif ne peut rien faire dans les changements sans un rapport préalable du chef du département concerné.

QUESTION DE PRINCIPES

Me Brossard se plaint après que le témoin veut poser des principes et celui-ci soutient le contraire. L'interrogatoire reprend:

La Cour. — Qu'est-ce que vous avez fait pour éclaircir les rumeurs?

—J'ai essayé...

—Vous avez dû faire quelque chose?

—J'ai essayé de les éclaircir.

—Mais qu'est-ce que vous avez essayé?

—J'ai essayé de m'informer auprès d'autres personnes. Je voulais me faire une opinion avant d'être appelé à voter au conseil au sujet de l'enquête.

AUTRE ENQUETE

Au cours de la discussion, le témoin révèle alors qu'avant même la nomination d'une commission échevinale pour enquêter sur la police, l'échevin Brodeur seul, président du comité exécutif, a lui-même tenu seul une enquête sur le département. Cette enquête fut tenue avant toutes les autres, mais le témoin dit qu'il n'y a pas eu de rapport écrit sur cette enquête, du moins d'après ce qu'il en sait. M. Brodeur lui a fait, à lui, un rapport verbal.

BONNE ADMINISTRATION

Le témoin est contre-interrogé par Me Germain:

—Alors, pour la bonne administration de la police, vous croyez que les capitaines ne devraient pas rester en charge du même poste pendant plus de deux ou trois ans?

—Oui.

—Est-ce parce que l'officier est exposé après cette période à être trop connu de ceux qu'il dirige?

—Pis que cela; il est obligé de se faire des amis qui souvent finissent par lui demander trop de faveurs.

—Et aussi des ennemis; alors amis et ennemis paralysent le service?

—Oui, monsieur.

SUGGESTION SAGE

La Cour:—Je ferai justement remarquer à Me Germain que c'est ce que nous cherchions, et je prends note de la suggestion de M. Bédard. Je crois qu'elle est sage au point de vue administration de la ville.

Me Germain:—(au témoin).—Il est assez difficile de savoir si une rumeur est fondée avant qu'on puisse découvrir qui a fait cette rumeur?

—C'est ce que j'ai essayé de faire.

—Il faut se renseigner auprès des personnes qui sont censées être au courant pour savoir s'il y a du vrai ou du faux?

—Oui.

PAS DE NOMS

—Vous êtes-vous informé auprès des membres du conseil — je ne vous demande pas de nom,— pour savoir ce qui en était de ces rumeurs qui couraient la ville?

—Oui, plusieurs fois.

—Quelqu'un de ces échevins a-t-il pu vous expliquer de façon précise ou vous dire qu'il connaissait quelque chose personnellement?

—Jamais.

—Ce qu'ils savaient eux-mêmes, c'était l'existence des rumeur?

—Oui.

A PROPOS DE RUMEURS

—Avez-vous, dans cette enquête pour découvrir la vérité, pu obtenir la vérité, pu obtenir de quelqu'un des échevins quel qu'il soit, des informations suffisamment précises pour pouvoir suivre la rumeur et remonter jusqu'à son auteur?

—Jamais.

—Laissons de côté nos administrateurs. Vous êtes-vous informé généralement dans la ville auprès de vos connaissances, de deux choses: 1. si l'on connaissait ces rumeurs, et 2. si l'on pouvait vous en indiquer la source?

—Partout dans la ville; mais surtout parmi mes amis et ceux qui discutaient cette question. Je me suis informé sans succès.

PAS DE PLAINTES

—Comme membre de l'exécutif, et échevin de Saint-Henri, avez-vous reçu des lettres de citoyens vous donnant des informations précises sur ce qui pouvait exister de malhonnête ou d'irrégulier dans l'administration de la police en général ou en particulier?

—Non, et pas même de lettre anonyme.

—Avez-vous reçu la visite de citoyens désirant vous mettre au courant d'un pareil état de choses?

—Le seul citoyen qui est venu me voir à mon bureau est M. Laurence.

—Est-ce que quelqu'un vous a jamais donné des informations pouvant vous permettre de localiser le mal?

—Jamais.

ENQUETE DE M. BRODEUR

—Pour éviter tout malentendu, déclare ici l'échevin Bédard, je crois qu'en réponse à une question posée par le savant magistrat qui préside ce tribunal, vous avez dit, si j'ai bien compris qu'une enquête avait été tenue par le comité exécutif au sujet de ces rumeurs?

—Pas le comité exécutif, mais par le président, M. Brodeur.

—En présence de ses collègues?

—Non, seul.

—Et ce n'est que par information que vous savez que tel ou tel membre de la police aurait été appelé à donner des explications? — Oui.

—En résumé, vous vouliez savoir ce qu'il y avait au fonds de ces rumeurs et avoir des preuves afin de ne pas ternir des réputation sans preuve?—Oui.

UNE SIMPLE SUGGESTION

Pas Me Brossard:

—M. Bédard, quand vous avez demandé de changer de poste le capitaine Sauvé, aviez-vous contrôlé ces rumeurs? —Je n'ai pas demandé de changer M. Sauvé; j'ai fait la suggestion au chef seulement. Je crois, à mon avis, que de tels changements seraient préférables.

—Mais avant cela, aviez-vous fait une enquête pour savoir si les rumeurs contre le capitaine Sauvé étaient vraies? —Je crois que la première fois que j'ai fait une suggestion, c'était il y a près d'un an et je ne me rappelle pas s'il y avait à cette époque, des rumeurs qui circulaient. Mais j'ai toujours cherché à éclaircir les rumeurs quand elles ont commencé.

—Mais vous ne répondez pas à ma question? —Je ne sais pas s'il y avait des rumeurs alors.

A PROPOS D'ENQUETES

—Vous avez dit tout à l'heure, je crois, qu'il y avait des rumeurs? —Il y en a eu par la suite, mais je ne sais pas s'il y en avait quand j'ai fait la suggestion.

Après une courte discussion, Me Brossard reprend:

—Vous n'êtes pas fort sur les enquêtes? —(Rires).

—Etes-vous d'opinion que règle générale, lors même qu'un capitaine est estimé dans son quartier; il faille le changer quand même pour un autre? —Il pourrait y avoir des exceptions mais en règle générale, oui.

UNE IMPOSSIBILITE

—Même quand le capitaine donne satisfaction à tout le monde? — Ca n'arrive jamais que tout le monde soit satisfait.

—N'est-il pas logique de garder les bons hommes et de changer les autres? —Dans ce cas, il y aurait des changements tous les trois mois, car il y en a toujours qui font des plaintes.

LE CAPITAINE MERCIER

—N'avez-vous pas dit à l'échevin Dubreuil, dans les mêmes circonstances que vous iriez voir le capitaine Mercier qui vous donnerait des informations sur la police? —Je ne connais pas le capitaine Mercier.

La Cour: —Mais vous avez dit cela? —Jamais.

Me Brossard: —Vous n'avez jamais dit cela?

Ici, le témoin, apprenant qu'il s'agit du détective Mercier, admet qu'en effet, il a fait venir, un jour, à son bureau privé cet officier de police pour l'interroger.

L'ENQUETE BRODEUR

La Cour: —M. Brodeur a fait faire une enquête? —Oui.

—Sur les rumeurs qui circulaient? —Je l'ignore.

—C'est lui qui a enquêté? —Oui.

—Lui avez-vous demandé ce qu'il a fait? —Je lui ai demandé un rapport.

—Quelle sorte de rapport? —Un rapport verbal.

—Quel rapport verbal vous a-t-il donné? —A propos du capitaine Sauvé.

—Qu'est-ce qu'il a dit? —A propos du capitaine Sauvé, il avait été dit qu'il possédait de $100,000 à $150,000 de propriétés et plusieurs autos. Cette enquête aurait révélé qu'il avait seulement une maison et un automobile.

Me Germain: —Ce fut le même résultat pour les autres choses? —A peu près.

IL ETAIT DELEGUE

Par la Cour: —N'avez-vous pas pris sur vous-même d'entendre les témoins? —Bien, quand on délègue quelqu'un . . .

—Et il vous a donné un rapport verbal? —Bien, il m'en a fait un à moi; je ne sais si ça été la même chose pour les autres.

—Et après le rapport verbal, il n'y avait rien à faire?

Me Brossard: —Et vous avez accepté de ne rien faire non plus? (Rires).

LES INTERVENTIONS

Par Me Germain:

—Les échevins, dit-on, interviennent quelquefois; n'est-il pas vrai que parmi les citoyens les plus respectables il y en a qui, pour protéger un fils, un neveu ou un ami qui aurait eu le malheur de commettre une offense, s'adressent aux échevins pour leur demander de faire quelque chose pour eux? —Ceci se produit toutes les semaines.

—Et dans nombre de cas, si le tribunal ne prenait pas en considération les représentations qui lui sont faites par ces citoyens ou les échevins, des familles très honnêtes et très honorables seraient déshonorées pour des affaires de blagues? —Oui.

La Cour: —Une famille n'est jamais déshonorée par des affaires de blague.

Me Germain: —Je comprends. Mais on vole $100,000 et on sort gros Monsieur; on vole un pain et on va à Bordeaux.

La Cour proteste de nouveau et Me Germain s'explique. Il déclare que celui qui a de l'argent a toutes les facilités de faire faire des recherches ou quelquefois de se procurer des témoins, tandis que dans le cas d'un pauvre homme, on est incapable souvent de faire une preuve en sa faveur parce qu'on n'a pas d'argent pour faire les recherches qui permettent de découvrir cette preuve.

POUR L'ENQUETE

Me Brossard (au témoin): —En juillet dernier, n'avez-vous pas encouragé l'échevin Dubreuil et M. Laurence à persister dans leur demande d'enquête? —Ce n'est pas ce que j'ai fait. Je leur ai dit que s'ils avaient des affidavits et des faits, ils pouvaient le faire. Je leur ai demandé aussi de me fournir des faits et que je serais avec eux.

—Ne leur avez-vous pas dit de marcher, qu'il y avait quelque chose? —Non.

—Ne leur avez-vous pas dit que l'enquête ferait du bien? —L'enquête municipale, oui, mais ça n'a pas marché.

—Parce que les gens ne voulaient pas témoigner devant la commission?

Une légère discussion survient entre le témoin et Me Brossard et la séance est ajournée à ce matin.

ANATUSSOL



VOTRE MEILLEUR AMI!

Le secours qu'il vous faut contre la mauvaise température. Prenez-en aux premiers symptômes d'un rhume! Il vous évitera une toux déprimante, peut-être une bronchite ou une grippe. Pas de remède plus efficace contre toutes les maladies des voies respiratoires.

25c. La bouteille ou envoi franco, sur réception de cette somme par

ROMUALD PICARD, Pharmacien, 164 rue du Pont - Hull, Qué.

L'asthme suffocant disparaît en 10 minutes

Après avoir pris la première dose d'Asthma-Tabs, Mme Gower n'a pas souffert de l'asthme depuis", dit E. P. Gower, de Régina, Sask.

Essayez ce moyen facile gratuit

Il n'est plus nécessaire de craindre l'asthme, la fièvre des foins, l'éternuement, la respiration bruyante et la courte haleine depuis le perfectionnement d'une formule remarquable aujourd'hui suivie partout par des milliers de personnes souffrantes.

Plus de 100,000 personnes se sont servi de cette merveilleuse formule connue sous le nom d'Asthma-Tabs et un nombre incalculable de malades nous déclarent qu'il a mis fin aux attaques d'une façon quasi instantanée et sans causer d'effets dommageables. Seul un traitement du plus haut mérite peut, comme Asthma-Tabs, être reconnu comme "merveilleux" par des milliers de personnes qui en ont fait l'essai.

Quels que soient votre condition, votre âge, votre occupation, les remèdes que vous ayez pris, si vous souffrez d'asthme, de fièvre des foins, d'éternuement, de respiration bruyante ou courte, nous vous offrons, tant nous sommes confiants de l'efficacité d'Asthma-Tabs, de vous envoyer absolument GRATIS un traitement régulier de 5 jours. Lorsqu'il vous aura débarrassé de votre malaise, vous nous prouverez votre gratitude en recommandant les Asthma-Tabs à d'autres malades. Envoyez simplement vos nom et adresse à

ASTHMA-TAB LABORATORIES, 806 Baker-Vawter, Bldb., Kansas City, Mo.

VOTRE CREDIT EST BON CHEZ NOUS

Pourquoi ne pas venir acheter cette fournaise ou ce poêle dont vous avez besoin, à termes faciles?

Toujours en main poêles et fournaises de toutes les manufactures à prix raisonnables; aussi poêles et fournaises usagés.

Fournaises à air chaud installées à court délai.

J. & P. DAVIGNON LIMITEE

1030-1036 ONTARIO EST

EST 6203-04-7863W.



Liste de Poisson Strictement Frais pour Vendredi chez Gatehouse

Donnez votre commande le plus tôt que vous le pourrez. Plus vite nous l'aurons, mieux nous pourrons vous servir. Si vous prenez un dîner au poisson chaque vendredi, pourquoi pas un riche consommé ou une soupe aux huîtres, et ensuite un hadock frais cuit au four ? Nos commis parlent français.

EPERLANS STRICTEMENT FRAIS — HADOCK ET MORUE DE PORTLAND — TRUITE DE LAC — POISSON BLANC — "WEAK-FISH" — SAUMON DE GASPE — FLETAN — SOLES DE NEW YORK — DORE — MAQUEREAU — SOLES ANGLAISES — TURBOT ANGLAIS — HUITRES FRAICHES A LA MESURE — HUITRES MALPECQUES SUR DEMI-ECAILLE — CLAMS "LITTLE NECK" — CLAMS "CHERRY STONE" — CREVETTES — PETONCLES — HOMARDS BOUILLIS — OEUFS STRICTEMENT FRAIS.

HUITRES MALPECQUES EN PANIER
50c le Panier

5 téléphones: UPTOWN 0903 reliant tous les rayons.

HENRY GATEHOUSE & SON

350 Ouest, Rue Dorchester (près Rue Université), Montréal.

CONNAISSEZ-VOUS LA

CELEBRE POTION ANTILAITEUSE

du Dr N. Alphonse Sirois, de Sainte-Anne de la Pocatière, P. Q.

C'est le plus grand **NETTOYEUR ET PURIFICATEUR**

du corps et du sang. Le secret de la santé est de se tenir le système en parfait ordre par le bon fonctionnement des intestins et des reins.

INDICATIONS—Sevrage, ôter le lait dans les membres et le sang, durant le temps de la grossesse et surtout aux maladies particulières aux femmes, jambes de lait, retour de l'âge, hydropisie, mal de reins, rhumatismes, éclampsies, impureté du sang de toutes sortes, le trop d'embonpoint, la paralysie, la constipation et la mauvaise digestion.

Ma préparation doit être dans toutes les maisons parce qu'elle est composée pour tenir le corps en bonne santé par le bon fonctionnement des intestins et des reins; elle n'est pas dispendieuse car dans chaque paquet, il y en a en quantité suffisante pour durer de trois à cinq mois. Ce remède est préparé sous ma surveillance personnelle, dans mon laboratoire.

Remède absolument inoffensif. Il agit en nettoyant les intestins, les reins et le sang. Consultations gratuites verbalement ou par écrit. Envoyez-moi $2.50 et je vous enverrai le traitement qui convient dans chaque cas. Ce célèbre remède est en vente dans toutes les pharmacies et magasins généraux de la campagne.

20 mai 1923

Cher Docteur,

Je puis vous dire que je suis complètement guérie de mon mal de jambe. J'ai donné naissance à un gros garçon il y a cinq mois, et je suis très bien, grâce à votre bon remède.

S. V. P., m'envoyer un autre paquet pour une de mes amies qui veut en faire usage.

(Signé) Mme Hubert Poirier, New Waterford, C.B.

Enrayez le rhume de poitrine avec la chaleur du poivre rouge

Soulagez votre poitrine embarrassée et endolorie. Arrêtez la douleur. Faites cesser la congestion. Voyez le mauvais rhume se détacher en peu de temps.

Le Red Pepper Rub est le remède pour le rhume qui donne le soulagement le plus rapide. Il ne peut pas vous faire mal et il semble certainement faire cesser l'oppression, la congestion et la douleur immédiatement.

Rien ne possède une chaleur aussi concentrée et pénétrante que le poivre rouge, et lorsque la chaleur pénètre jusqu'au siège du rhume, de la congestion, ou atteint les muscles endoloris et les articulations raides, le soulagement se fait sentir immédiatement.

Dès que vous appliquez le Red Pepper Rub vous sentez une chaleur cuisante. En trois minutes l'endroit congestionné est réchauffé de part en part. Lorsque vous souffrez d'un rhume, de rhumatisme, de mal de dos, d'un torticolis ou de muscles endoloris, procurez-vous un pot de Red Pepper Rub Rowles, fait de poivre rouge, dans n'importe quelle pharmacie. Vous obtiendrez le soulagement le plus rapide possible. Demandez toujours le "Rowles."

THE WHITEHALL PHARMACAL CO., WALKERVILLE, ONT.

Une Présentation Très Spéciale de 1000 Manteaux d'Hiver pour Dames Elégamment Garnis de Fourrure

LA MAISON ISIDORE

Nuances les plus Populaires, $34.50

Nouveaux Modèles ! Nouveaux Bas Prix! Nouvelles Conditions de Crédit !

Manteaux pour Dames et Jeunes Filles

Jolis modèles d'hiver, unis ou garnis de fourrure. Une belle variété à bas prix :

$16.98 et **$22.98**

40 manteaux de peluche (peluche seal de l'Hudson noire) entièrement doublés, bien confectionnés. Rég. $50.00. Prix de vente

$18.20

Très spécial. Manteaux d'hiver en Hilo—duvetine, veldyne, bolivia — magnifiquement doublés. Rég. jusqu'à $50.00. Prix de vente

$23.95

Beaux manteaux en flamingo, tissu fabriqué en Tchéco - Slovaquie. Brun, taupe, renne et sable. 16 à 44. Rég. $65.00. Prix

$39.75

Notre magasin est une institution synonyme de progrès et de prospérité.

OUVREZ UN COMPTE

Vous pouvez acheter tous les vêtements nécessaires à votre famille sans toucher à vos économies. Nous vous invitons à ouvrir un compte ici. Venez et profitez-en— vous n'avez qu'à le demander.



Vous avez pour la valeur de votre argent ici.

Paletots pour Hommes et Jeunes Gens

Jolis patrons bien confectionnés dans des modèles pour hommes et jeunes gens de tous âges et de toutes tailles.

$24.50 et $32.50

500 paletots d'hiver épais pour hommes. Tissu à envers quadrillé. Toutes tailles. Prix de vente . . **$18.70**

60 complets confectionnés à la main. Qualité supérieure. Tissu nouveau. Rég. jusqu'à $75. Prix de vente.

$23.70 et $24.90

Manteau de mouton de Perse—long, beau frisé uniforme; garni de martre d'Alaska et uni. Prix de vente **$295.00**

Manteaux de seal français — Modèles longs, unis et garnis de martre d'Alaska, castor, écureuil. Prix de vente . **$145.00**

Manteaux de rat musqué —Les tout derniers modèles. Doublure en crêpe français. Prix de vente **$125.00**

Vendredi, 21 Novembre
Samedi, 22 Novembre

UNE VENTE EXTRAORDINAIRE DE

COMPLETS ET PALETOTS POUR HOMMES

800 — pris dans notre stock et réduits à

$31.50

701 Ste-Catherine Est
coin Visitation

LA MAISON ISIDORE
MAISON POPULAIRE DE MONTREAL LIMITEE
701 RUE STE CATHERINE EST COIN VISITATION

Ouvert le vendredi jusqu'à 9 heures p.m. Ouvert le samedi jusqu'à 11 p.m.

TRIBUNE LIBRE

LA LUTTE CONTRE LE TRAVAIL DU DIMANCHE

L'Adhésion des Municipalités

A la fin du mois de juin dernier, le comité régional de Montréal de la Ligue du Dimanche invitait les différentes municipalités de la région de Montréal et des Trois-Rivières à donner leur adhésion à la campagne entreprise pour assurer chez nous l'intégrité du repos dominical.

Le but qu'on se proposait n'était pas de savoir si l'on était pour ou contre le travail du dimanche : on savait que le sentiment de notre province est unanime sur ce point. Mais on voulait, en suscitant une manifestation explicite de ce sentiment, montrer au gouvernement de Québec que, dans son action contre les transgresseurs de la loi du dimanche, il pouvait compter sur l'approbation de la province tout entière. On voulait aussi montrer aux puissants industriels qui s'entêtent à faire travailler nos compatriotes le dimanche qu'en agissant ainsi ils soulèvent l'indignation de notre peuple.

On disait dans la circulaire adressée aux conseils municipaux : "C'est pour aider celles-ci (les autorités civiles) dans l'accomplissement de leur difficile devoir, que nous vous demandons l'appui moral de votre adhésion à notre mouvement par l'adoption de la résolution ci-jointe. Il faut que notre province manifeste sa volonté de voir observer le jour du Seigneur comme il l'a toujours été parmi nous. Nous ne permettrons pas que des industriels, si puissants qu'ils soient, bouleversant ainsi nos coutumes les plus chères, sans autre but que d'augmenter leurs gains."

Cette sorte de plébiscite avait déjà eu lieu dans la région de Québec, où plus de quatre cents municipalités avaient répondu à l'invitation qui leur était faite. Dans la région de Montréal on répondit également avec empressement, souvent en faisant accompagner la résolution de paroles encourageantes pour la Ligue du Dimanche et d'énergiques protestations contre les transgresseurs.

Les premières adhésions qui arrivèrent furent celles de municipalités importantes, comme les Trois-Rivières, Westmount, Joliette, Sorel, Lachine, Grand'Mère, Hull, Saint-Lambert, Victoriaville, le Cap-de-la-Madeleine, St-Jérôme, Thetford Mines, Drummondville.

L'adhésion des municipalités à majorité anglaise mérite d'être signalée. N'ayant pas de formules anglaises imprimées, les assistants-secrétaires envoyèrent indifféremment à toutes les municipalités des formules françaises. Les maires anglais et leurs conseillers ne se laissèrent pas détourner par cette circonstance. Ils répondirent sans hésiter à l'invitation qui leur était faite et tinrent parfois exprimer leur approbation par le secrétaire d'une manière chaleureuse.

Par contre, il nous a bien fallu remarquer l'abstention de certains conseils importants où domine l'élément français et catholique. Les circulaires étaient adressées à MM. les maires : étaient-elles adressées à MM. les maires : quelques-uns jugèrent-ils à propos de ne pas communiquer notre demande à leur conseil ? Toujours est-il que nous n'avons pu retrouver, parmi les adhésions reçues, celles des municipalités de Montréal, de Sherbrooke, des Chutes Shawinigan, de Verdun, de Saint-Hyacinthe. Il est vrai que la circulaire mentionnait ce que les conseils municipaux de Montréal, des Trois-Rivières, du Cap-de-la-Madeleine, des Chutes Shawinigan avaient déjà fait pour maintenir l'exacte observance du repos dominical. Une adhésion explicite n'eût pourtant pas été superflue.

En même temps que celle des municipalités, nous recevions l'adhésion de diverses sociétés, sections de la Société Saint-Jean-Baptiste, groupes de jeunesse, cercles de voyageurs de commerce, qui portent un vif intérêt et prennent une part active à notre campagne. Nous les remercions de leur concours et nous faisons appel à celui des associations similaires.

Nous avons vu avec plaisir, en ces derniers temps, le Synode anglican adopter une résolution absolument conforme à nos vues. Cette adhésion, jointe aux autres qui nous sont venues de milieux anglais, nous fait espérer que l'union des bonnes volontés triomphera finalement de l'obstination de ceux qui croient pouvoir impunément violer le jour du Seigneur.

Pour le comité régional de Montréal,
Jean-Chrysostôme MARTINEAU,
Sec.-Gén. de la Ligue du Dimanche.

ECHOS DE SOREL

(Du correspondant de la PRESSE)

Sorel, 20. — Le 24 novembre une grande soirée dramatique et musicale sera donnée par les élèves du collège Mont-Saint-Bernard, à l'occasion de la fête de Sainte-Cécile.

"Les tribulations d'un génie militaire", une désopilante comédie en trois actes sera interprétée par les élèves.

Au cours de la soirée, de la jolie musique sera exécutée par la fanfare et l'orchestre du collège.

La chorale composée de quatre-vingts membres se fera également entendre à cette occasion.

Les recettes seront au profit des missions du Congo et de la fanfare du collège. Cette excellente institution dispose maintenant d'une magnifique salle de théâtre avec décors.

—Ces jours derniers, M. Marc-Henri Goulet a tué un chevreuil dans les bois près du village de Saint-Joseph de Sorel.

—Mlle Estelle Falardeau quittera Sorel, le 21 novembre pour Québec, où elle entrera chez les Ursulines.

—Les séances données dans la salle des bazars ont remporté un grand succès. Les représentations de vues animées ainsi que les différentes pièces au programme ont été très intéressantes. MM. Charles Cadoret et Arsène Parenteau et les soeurs de l'hôpital qui ont organisé les belles séances au profit de l'hôpital, ont lieu d'être fiers du succès obtenu.

—Les employés civils du département de la Marine, à Sorel, dont les noms suivent, viennent de prendre leur retraite en vertu de la loi Calder:

M. Joseph Laforest, capitaine du "Berthier"; M. Philippe Blette, chef ingénieur du même vaisseau; M. Joseph Stingue, capitaine du casse-pierre No 1; M. Albert Lamoureux, ingénieur de ce même bateau; M. J.-M. Beaudet, capitaine de l'arrache-pierre No 5, et M. Théophile Champagne, en charge des yachts du gouvernement dans le port de Sorel. Tous ont été un grand nombre d'années à l'emploi du ministère de la Marine.

—Mme Henri Beaucage a reçu les dames du Cercle de "bridge" de cette ville. Les prix ont été gagnés par Mmes Alfred Francoeur et L.-P. Tremblay.

Les mères de Sherbrooke traitent externement les rhumes des enfants

Elles emploient l'onguent Vicks VapoRub vaporisant, il est très efficace.

Mme Alfred Audet, 26b rue S.-Pierre, Sherbrooke, est une autre mère qui a appris qu'il n'est plus nécessaire de "bourrer de remèdes" les enfants de remèdes internes dans le traitement des rhumes.

Voici ce qu'elle dit: "J'ai employé le Vicks Vapo Rub pour un rhume de cerveau et de poitrine dont souffrait mon enfant depuis plusieurs semaines. Chaque jour, matin et soir, je frictionnais sa poitrine avec cet onguent et lui en mettais dans les narines. Cela ne fut pas long que le rhume était complètement disparu. A l'avenir, je ne resterai jamais sans avoir ce remède à la maison.

Lorsqu'on frictionne la gorge et la poitrine de Vicks dans les cas de croup, rhumes opiniâtres de poitrine, bronchite ou coqueluche, ses ingrédients volatiles —menthol, camphre, eucalyptus, Thym, etc.—sont relâchés en vapeurs par la chaleur du corps et inhalés directement dans les voies respiratoires affectées.

En même temps que Vicks est absorbé, il stimule la peau comme un liniment, enlevant la pression et la sensibilité et aidant ainsi aux vapeurs inhalées à casser la congestion.

Seul un rhume enraciné peut résister à cette action directe, double de Vicks.

Dans toutes les pharmacies.

VAPO RUB de VICK
Lymans, Ltd., agents, Montréal.

LA BEATIFICATION DU R. P. PAMPALON

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 20.—On annonce que la cause de béatification du R. P. Alfred Pampalon, rédemptoriste, décédé à Sainte-Anne de Beaupré en 1896, sera commencée, cette semaine, à Rome. Il y a actuellement six causes de béatification ou canonisation de canadiens à Rome.

CANADIENNE QUI EPOUSE LE FILS D'UN COMTE

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 20. — On annonce le mariage prochain du capitaine l'hon. Francis Walter Erskine, aide-de-camp de Son Excellence le gouverneur-général, et fils du comte de Mar et Kellie, avec Mlle Phyllis, fille de M. et de Mme J.-F. Burstall, de Québec.

DECES DU LIEUTENANT-COLONEL D.-H. MACLEAN

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 20. — Le lieutenant-colonel Donald-Hector Maclean, régistraire du comté de Carleton, militaire bien connu, avocat de marque et homme d'affaires de renom, est mort à sa résidence, 290 avenue Fairmount, mardi. Il n'était âgé que de 59 ans et souffrait d'une grave maladie depuis plusieurs mois. Il a servi six ans, durant la guerre, donnant sa démission comme commissaire de la ville d'Ottawa pour s'enrôler. Il était l'officier en charge du bataillon des gardes à pied du gouverneur. Il laisse sa veuve, née Fry, à Québec, et une fille, Marianne.

ECHOS DE SAINT-JEROME

(Du correspondant de la PRESSE)

S.-Jérôme, 20.—Samedi dernier a eu lieu dans l'immeuble des Chevaliers de Colomb de S.-Jérôme, le premier parti d'huîtres de la saison. Cette fête a remporté un grand succès et plus de 150 membres y ont pris part.

—Le théâtre de vues animées, appartenant à Mme veuve J. A. Ducios, sur la rue S.-Georges, vient d'être vendu à MM. Lanctot et Saint-Germain.

—Un commencement d'incendie s'est déclaré dans le magasin municipal, et un feu de cheminée, chez M. Pierre Boucher, cette semaine.

—Les travaux pour l'amélioration de notre aqueduc avancent rapidement et on espère que d'ici quelques jours la pression sera augmentée sensiblement.

—Si la ville de S.-Jérôme n'avait pas un contrat pour l'éclairage des rues avec la Laurentian Hydro-Electric, elle serait encore plongée dans l'obscurité comme il y a cinq ou six ans, car l'usine électrique nécessitait des réparations très urgentes que la ville fait faire actuellement.

—Les créanciers de La Caisse d'Economie des Cantons du Nord se sont réunis au palais de justice vendredi dernier pour discuter l'offre de 60% qui leur est faite. La majorité a été en faveur mais vu l'opposition de plusieurs actionnaires aucune décision définitive ne fut prise.

—M. Isidore Martin, de Montréal, était chez son frère, M. Wilfrid Martin, ces jours derniers.

—MM. Calixte Ethier, député de Deux Montagnes, C. H. Desjardins et E. Sasseville, de Terrebonne, étaient à S.-Jérôme, la semaine dernière.

—M. l'abbé Brosseau, curé de notre ville, est allé à Woonsocket, Mass., la semaine dernière, assister aux grandes fêtes qui ont eu lieu pour l'inauguration du Collège du Mont S.-Charles et il y a prononcé le sermon de circonstance.

RUPTURE



LE DIVORCE SANS RETOUR

POURQUOI AVOIR MAUVAISE HALEINE ?



M. J. Perry de 792, DeKalb Avenue, Brooklyn, N.-Y., écrit:

"Je m'éveillais chaque matin avec un mauvais goût dans la bouche et ma femme me disait souvent que mon haleine était désagréable.

"J'essayai des pastilles parfumées, des gargarisme et autres choses, qui ne me donnèrent qu'un soulagement temporaire.

"Après avoir consulté mon dentiste et avoir trouvé que mes dents étaient en bon état, je me confiai à un ami, qui me déclara que peut-être mon mal provenait de constipation — mauvaise élimination intestinale. Après avoir pris quelques doses de Petites Pilules Carter pour le Foie, mon estomac et mes intestins furent soulagés, les gaz désagréables et impurs éliminés.

"J'ai maintenant bonne haleine et ma santé s'est améliorée."

Les Petites Pilules Carter pour le Foie sont petites, faciles à prendre, font agir les intestins doucement—sans embarras ni ennui."

CARTER LITTLE LIVER PILLS, 45 rue MURRAY, NEW-YORK.

Quelle balayeuse gardera votre logis exempt de toute saleté?

Presque toutes les balayeuses électriques enlèveront les légères poussières de surface. Celles qui possèdent des balais actionnés par moteur cueilleront les filaments et particules adhèrant fortement aux textures.

Mais dans les profondeurs de toute carpette gît dissimulé et incrusté le gravier dangereux et destructeur, dangereux parce qu'il coupe les poils et détruit la carpette. Le battage seul peut le déloger et l'amener à la surface.

La Hoover est la seule balayeuse électrique qui bat, balaie et nettoie tout à la fois. La Hoover soulève la carpette de dessus le parquet, morceau par morceau, et la bat doucement au moyen du balai à touffes de poils souples. Elle extirpe toutes les particules qui gisent à la surface. La succion de l'air pourchasse chacune de ces parcelles dans le sac à l'épreuve de la poussière.

Avant d'acheter une balayeuse électrique, voyez les services que la Hoover peut vous rendre. Cela vous épargnera des déceptions et, plus tard, des frais d'échange pour la seule balayeuse électrique parfaite qui soit.

Tout vendeur autorisé de la Hoover vous fera voir l'appareil Hoover dans votre propre domicile. Il vous montrera avec quelle facilité et de quelle façon complète ses accessoires atteignent la poussière partout. Téléphonez-lui tout de suite: vous n'encourrez aucune obligation.



$7.50 comptant
et quelques faibles versements mensuels pour la Hoover avec accessoires complets

33F-30

La HOOVER
FABRIQUE AU CANADA
Elle Bat... tout en balayant - tout en nettoyant

VENDEURS AUTORISES DE LA HOOVER

Montreal Light, Heat & Power Consolidated
Corporation of Westmount Light and Power Dept., Westmount
Dupuis Frères Limitée
Fabien Limitée, Verdun
Goodwin's Limited
The Modern Electrical Equipment Co., Outremont.
Electrical Appliance Company
Pinett & Jarry
Eugene I. Miller, Lachine

STATION DE SERVICE HOOVER:—414 Immeuble Birks, Montréal. Téléphone: Uptown 6875

Une Vente de PERL'S qui battra tous les records

VENTE DE 10 JOURS

PALETOTS en laine, chauds et amples pour l'hiver

Jamais dans l'histoire du Canada l'on n'a offert de telles valeurs au public. !!



Où que vous alliez vous ne trouverez jamais de telles valeurs. Dans les quelques occasions que nous offrons, considérez la qualité du tissu et de la confection des vêtements Perl's. N'hésitez pas. Venez vous convaincre avant d'aller ailleurs.

PALETOTS—Un merveilleux assortiment de magnifiques paletots à ce prix. Ils sont en vraie laine, chauds, moelleux, en épais tissus à envers quadrillé qui défient le froid. Piqués et demi-doublés de polo. Toutes tailles et couleurs et les plus nouveaux dessins. Valeurs jusqu'à $30 . . . . . $19.95

PALETOTS—Chinchilla bleu—le tissu popularisé par le prince de Galles. Portés par les plus élégants de Londres et de Paris. Le tissu mentionné n'est qu'une des étoffes de laine importées composant ce groupe de rares occasions. Tous ces paletots sont de confection Per's et garantis. Raglans, ulsters, grands paletots—tous modèles. Valeurs jusqu'à $35 . . . . . $22.95

PALETOTS—Un merveilleux groupe de raglans, "belters" et ulsters importés en lainages moelleux. Se vendaient l'an passé $60. Ils sont faits et finis à la main et mi-doublés en caracul. La crème des paletots au Canada. On ne trouverait certainement rien de plus beau pour le double du prix $24.95

CHAQUE VETEMENT DE PERL'S
est personnellement garanti parce qu'il est fait ici — dessiné, taillé et parfaitement fini dans tous les détails, par Perl's. Partant, chaque complet et paletot est

ABSOLUMENT GARANTI
par le fabricant. La garantie de Perl's mentionne que vous aurez plaisir à porter ces vêtements et qu'ils vous donneront entière satisfaction.

Complets de la Nouvelle Coupe Anglaise

Il s'agit de la nouvelle coupe anglaise ample présentement si populaire. Elégants au suprême degré. Confectionnés par Per's en magnifique worsted tout laine, noirs ou bleus, avec la nouvelle rayure double. Le tissu est du meilleur choix et le vêtement est garanti satisfaisant en tous points: ajustement, tissu, façon et fini. Valeur inapprochable.

$14.95 à $29.50

GRANDE OCCASION POUR UNE HEURE

9.30 à 10.30, vendredi matin et samedi matin

Comme attraction supplémentaire — en plus de vous donner de vraies valeurs pour l'ouverture, je vendrai un merveilleux groupe de vrais

PALETOTS D'HIVER

en des modèles très élégants et faits de lainages très pesants — la sorte qui se vendait jusqu'à $32.50 l'an passé. Vendredi

$9.95

VETEMENTS DE HAUT TON

A celui qui exige non seulement les plus beaux vêtements, mais les plus élégants, avec doublure de soie et fini impeccable et les plus nouveaux tissus, nous recommandons les complets et paletots Perl's faits à la main et d'une façon parfaite. Il ne s'en fait pas de plus beaux à n'importe quel prix.

La Vente Commence Vendredi Matin à 9.30

Ne manquez pas de profiter de cette occasion

Venez de bonne heure afin d'avoir le meilleur choix.

Perl's
FAMOUS-CLOTHES-SHOP

Ouvert vendredi jusqu'à 9 p.m. Samedi jusqu'à 11 p.m.

456 - Rue Sainte-Catherine Est - 456

NOUVELLES DE NOS VILLAGES

NOTRE-DAME-DE-LA-SALETTE

—M. E.-G. Boisvenue, secrétaire de la municipalité et des écoles, est allé en voyage dans le nord de l'Ontario.

—Mme Ovila Morissette est allée demeurer sur une terre qu'elle a achetée à un mille du village.

SAINT-GERMAIN-DE-KAMOURASKA

Nombre de nos jeunes gens sont allés passer l'hiver dans les chantiers.

—M. Girard Laplante a acheté la maison de Mme V.-J.-A. Moreau.

—Le rapport du secrétaire-trésorier pour les travaux de voirie exécutés durant l'été a été soumis au conseil municipal.

NOTRE-DAME-DU-PORTAGE

—Ces jours derniers a été célébré le mariage de Mlle Albertine Viel, de Saint-Alexandre, avec M. Dominique Beaulieu, de cette paroisse.

—Est décédé ici à l'âge de 75 ans, M. Damase Lebel, cultivateur, époux de Gracieuse Boucher. Les funérailles ont eu lieu. Les porteurs étaient MM. Augustin Théophile et Hormisdas Lebel, du défunt, Cyriac Boucher, son beau-frère. La croix était portée par M. Elzéar Bernier.

SAINT-BERNARD-DE-LACOLLE

Ces jours derniers, M. et Mme Amédée Lassler, de Montréal, et leur famille, sont venus en visite chez M. Arsène Trudeau, ainsi que M. et Mme Philippe Séllot, de Sherrington, leur fille, Emilienne, et M. James Tourangeau.

—Mlle Léona Trudeau, du pensionnat des SS. Sainte-Anne, de Napierville, est venu passer quelques jours dans sa famille.

—Mme Eugénie Lambert, va à Sherrington visiter ses parents et amis.

SOUTH DURHAM

M. H. Dupuis, d'East Angus, était en visite chez M. Leclerc, ces jours derniers.

—M. Onil Dionne, de Montréal, est venu ici chez son frère, M. Robert Dionne.

—Mme Leblanc, de L'Avenir, est venue en promenade chez sa fille, Mme Brodeur.

—M. l'abbé P. Mayrand, curé de Sainte-Christine, a été de passage au presbytère.

—M. Roméo Dionne, de l'Avenir, a été de passage.

—M. Lucien Préfontaine, de Richmond, est venu chez son père, M. Hector Préfontaine.

SAINTE-ANGELE-DE-MONNOIR

—Mlle Imelda Loiselle, institutrice, a obtenu une prime de $20.00 du département de l'instruction publique en récompense de ses succès dans l'enseignement pour 1923-1924.

—Mme J.-A. Boulais, de Montréal a passé ici une huitaine chez son beau-père, M. J.-E. Boulais.

—L'inspecteur des écoles du district est venu faire ses visites.

—Mme Léon Désautels qui était venu passer quelques jours chez ses parents en convalescence après une très grave maladie, est retournée chez elle à Montréal.

—M. Albert Paquette, fils de M. Arthur Paquette, maire de la paroisse, est entré ces jours-ci chez les Frères Maristes, à St-Hyacinthe.

BEDFORD

M. et Mme Placide Hébert sont de retour de leur voyage de noces.

—Le collège Saint-Damien ouvrira bientôt ses portes.

—MM. Oscar Moreau, Hector Langevin et Edmond Thibault ont visité à Swanton Vt., M. Alfred Moreau.

—M. Léo-Paul Gadoury a passé quelques jours chez ses parents à Berthierville.

—Mlle Paradis, de Montréal a visité ici son frère, M. Albert Paradis.

—M. C.-O. Jones construit ici un bureau pour la Southern Canada Power Co., M. N.-Agapit Baron en est le contracteur.

—M. J.-A. Paradis est entré au service de MM. Monty et Jetté comme gérant de leur magasin.

CASAULT, MONTMAGNY

—Mr et Mme L.-Rodolphe Garneau, de Québec, et leurs enfants René, Gaston et Suzanne ont passé le jour de la Toussaint, ici chez des parents.

—Mlle Evelina Guillemtte a passé une huitaine chez son père, M. Théodule Guillemette.

—Mlle Simone Garneau a été ici l'invitée de Mlle Bernadette Bouffard.

—M. Alphonse Bouffard, après une absence de sept mois, est de retour dans sa famille.

—M. et Mme Roger Clermont, leurs fillettes, Pauline et Fernande, M. et Mme de Labruyère Lemieux, Mme Arthur Clermont, Mlle Juliette Clermont et M. Percy Ouellet, tous de Québec, ont été de passage le jour de la Toussaint.

—Mlle Anna-Marie Lessard a été malade ces jours derniers.

—Mlle Alexina Roy, de Saint-François, accompagnée de sa soeur et de son frère, sont venu rendre visite à leur tante, Mme Arsène Théberge.

BEEBE

—M. et Mme Evariste Boisclair, M. Raoul Boisclair et Mlle A. et M. Boisclair sont allés à Burry, Vt. ces jours derniers.

—M. et Mme Alexandre Bédard ont fait une promenade à Sherbrooke et ont eu un léger accident au cours du voyage.

—M. et Mme J. Babineau sont allés à Way's Mills ces jours derniers.

—Mlle Jeanne Gobeil, de Holyoke, Mass., est venue chez son frère, M. Albert Gobeil.

—M. Raoul Boisclair et Mlles Albertine et Maria Goudreau sont allés à St. Catharine, ces jours derniers.

—M. Antoine Gobeil, de Burry, Vermont, est venu chez son frère, M. Albert Gobeil, et il s'est aussi rendu à Rock-Island.

—Une partie de "foot ball" a été jouée ici entre les clubs Beche et Sherbrooke. Le club local l'a emporté par 2 à 1.

—MM. Wm. Roselton et Martel et leur famille sont allés à Sherbrooke, ces jours derniers.

—M. Emile Benson est allé en promenade à Brownsburg.

LAC TREMBLANT

MM. Dan. McLaren et B. Walker ont passé une fin de semaine au camp McLaren.

—M. Roy Church est venu avec un ami à son camp, ces jours derniers.

—M. Louis Saint-Jacques et le Dr Renaud ont passé quelques jours au manoir Pinoteau.

—M. Alex. Tremblay est retourné à Montréal après avoir passé quelques mois chez sa soeur, Mme Pinoteau.

—Ces jours derniers, chez M. Azarias Lauzon, a eu lieu une veillée intime au cours de laquelle il y eut chant, musique, danse et réveillon. Parmi les personnes présentes, on remarquait: MM. et Mmes Ovila Corbeil, Arthur Meilleur, Jos. Meilleur, Napoléon Saint-Germain, Arthur Saint-Jean, P. Vlau, Mmes Zéphirin Meilleur, H. Lauzon, A. Dubois, Miles Armande Meilleur, Régina Roy, Jeannette Charron, Yvette Corbeil, Nina Therrien, Hazel Duncan, Irène Saint-Germain, MM. Gaston Gervais, Emery Charron, Aldéi Huot, Alex. Tremblay, Georges Charron, Ronaldo Roy, Selby, Raoul Meilleur, Hélle Roy, D. Barrette, Fernand Pinoteau, Clod. Huot, O. Therrien, M. Larose, M. Dauphin, Médéric Dicaire, Gustave Surveyer.

COURCELLES

M. l'inspecteur des écoles Desgagné a fait sa visite. Il a en même temps donné des conférences aux institutrices.

—Ces jours derniers a été béni ici le mariage de Mlle Angélina Vaillancourt avec M. Alb. Philippon, de Saint-Evariste.

—M. l'abbé A. Belleau, V.F. a été de passage au presbytère ainsi que M. l'abbé Ennis de Dorset.

—M. Isaïe Duquette, de Megantic, a visité ici M. Georges Garant.

—M. et Mlle Marie-Anna Garant sont allés à Mégantic ces jours derniers.

—A l'occasion de la fête de la soeur supérieure, les élèves du couvent lui ont présenté une adresse et il y a eu chant, musique et déclamations. La fête s'est terminée par une messe solennelle dit le matin d'un grand congé qui leur a été donné.

—M. et Mme Georges Bégin, de Sainte-Camille, venus en promenade chez MM. Zéphirin Lessard et Hubert Bégin.

—M. Alphonse Laplerre est allé ces jours derniers à Montréal et aux Etats-Unis.

—M. A.-O. Bernard, de Sherbrooke, a été de passage.

FOSTER

M. et Mme Alphonse Langlois et leur fils Réal, accompagnés de Mlle Blanche Tétreault, tous de Granby, ont visité M. et Mme Jos. Bourbeau.

—M. et Mme Hormisdas Benoit et leur fille Marie ont visité à West Shefford, M. Horace Malboeuf.

—Sont venus chez M. et Mme Paul Doucet, Mme veuve R. Desaulniers, et ses fils Raoul, Alphonse, Arthur et Philias, sa belle-fille, Mme Arthur Desaulniers, tous de Grand'Mère. Ils ont fait le trajet en auto.

—M. et Mme Allée Gingras et leur fils Maurice, ont visité à Sherbrooke M. Elzéar Beauregard.

—M. et Mme Jos. Bourbeau ont été ici les hôtes de M. et Mme Jos. Dionne.

—M. et Mme Emile Gagné et M. et Mme Allée Gingras sont allés à Granby ces jours derniers.

—M. et Mme Ovila Guertin ont assisté à Farnham aux funérailles de leur tante, Mme E. Dupont et à celles de M. Hormisdas Dupont, leur cousin.

—Mlle Marie Benoit est allée à Farnham ces jours derniers, en visite chez Mlle Cora Guérin.

—M. Gédéon Boulé et son petit-fils Paul Boulé ont visité ici M. Jos. Bourbeau.

—M. et Mme Edouard Blanchard et M. et Mme Georges Malboeuf, de West-Shefford, ont été ici les hôtes de M. et Mme Hormisdas Benoit.

—M. et Mme George Courtemanche ont reçu la visite de M. et Mme Léonide Brunel, de Granby.

—Mme Hormisdas Benoit est allée à Drummondville ces jours derniers.

—M. et Mme Allée Gingras ont visité à Roxton Falls, M. Louis Morin.

GRAND'MERE

Un groupe d'amateurs de Trois-Rivières, anciens élèves de l'Académie de la Salle, ont joué ici, dans la salle de l'hôtel de ville, deux comédies, d'abord "Chicot" et "Le fluide de John" interprétées par MM. Eugène Saint-Pierre, Lionel Lessler et Lorenzo Bourassa.

—L'élection des officiers de la ligue du Sacré-Coeur au collège des frères de l'Instruction Chrétienne, a eu le résultat suivant: président, M. Léo Gervais; 1er vice-président, M. Liguori Grenier; 2e vice-président, M. Alphonse Matteau; secrétaire, M. Jacques Ricars. La ligue du Sacré-Coeur compte 175 membres parmi les élèves les plus avancés de cette instittuion.

Tableau d'honneur au collège pour le mois d'octobre:

Cours scientifique: 9e année, Léo Gervais et Louis-Philippe Poulin; 8e, Noël Proulx et Ange-Albert Deschênesss.

Cours technique: 9e année, Horace Gélinas et Hervé Raiche; 8e, Harold Gaudet et Lucien Lavigne; 7e, Maurice Brunelle et Liguori Gélinas; 6e, Ernest Langlry et Paul Dodd; 5e "A", Louis-Philippe Garceau et Sélévaine Fréchette; 5e "B", Raoul Julien et Gaston Lavigne; 4e "A", Normand Juneau et Alcide Pellerin; 4e "B", Maurice Gérin et Réal Nobert; 4e "C", Armand Villemure et Jules Héroux; 3e "A" Conrad Daneault et Roland Philibert; 3e "B", Albert Houde et Marcel Crête; 3e "C", Léo, Jacques et Roméo Villemure; 3e "D" Clément Gélinas et Emile Pichette; 2e "A", Emile Lachance et Lorenzo Bourassa; 2e "B" M. Angelo Lemay et Patrick Paquin; 2e "D", MM.; 2e "D", Léopold Girardin et René Lavergne.

—L'orchestre Laurentide, dirigé par M. Frank Meerbergen, a donné, ici, ces jours derniers, un magnifique concert, son premier de la saison.

VILLE DE LERY

M. le maire J.-A. Lapointe est allé à Québec récemment.

—M. et Mme William Reynolds ont été de passage.

—M. Joseph Vigneault est revenu d'un voyage de deux mois en Europe.

—M. l'inspecteur J.-A. Dupuis a visité l'école de l'arrondissement dirigée par Mlle Alice Prud'homme.

—De passage chez M. Josaphat Faubert, ces jours derniers, MM. Emile et Lucien Laroche, de Saint-Rémi, et M. Eliodore Gagné, de Montréal.

—M. et Mme Ursule Faubert, accompagnés de M. et Mme Alphonse Faubert, sont allés en promenade à Pendleton, Ont., ces jours derniers.

—MM. et Mmes Josaphat Faubert et Ursule Faubert ont visité, dernièrement M. Sévérin Laroche, à Saint-Rémi.

—Mlle Anysee Gendron est revenus des Etats-Unis.

NOUVELLES DE QUEBEC

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 20.—Le paquebot "Empress of Scotland" est parti, hier après-midi, pour son dernier voyage de la saison entre Québec et l'Europe. Parmi ses passagers se trouve M. Donald-J. Cabe, assistant-agent général du C.P.R. pour les ports de l'Atlantique, qui vient d'être nommé agent consulaire de Finlande pour Saint-Jean, N.B., et Québec. Il va d'abord en Angleterre, puis se rendra en Finlande.

—D'après l'enquête faite par la police fédérale sur un cas de prétendue contrebande de cocaïne, qui se serait faite au dernier voyage du paquebot "Empress of Scotland", il a été établi que le contenu des caisses qui ont été saisies n'est pas de la cocaïne, mais un composé chimique pour teindre le cuir. D'autres saisies plus importantes et plus réelles ont été faites durant la saison de navigation qui finit.

—M. Gerald Power, président de la commission du port de Québec, parlant hier devant le club Rotary, a prôné l'outillage plus complet du port de Québec, pour attirer les compagnies de navigation océanique et les induire à faire de Québec leur port terminus. Il dit que la propagande que l'on veut faire est une bonne chose, mais que cette propagande sera inutile tant que notre port n'aura pas été amélioré selon les plans que la commission a préparés.

—Mme Eugène Trudel, épouse de M. Eugène Trudel, Sr., entrepreneur de cette ville, est décédée après une courte maladie, à l'âge de 60 ans.

—Le Conseil Central National des Métiers et du Travail de Québec, a adopté une résolution protestant contre la décision prise récemment par le conseil de ville pour aboilr le système du pain de trois livres.

NE PAS CONFONDRE

M. Emile Morin, épicier, rue Saint-Laurent n'a rien de commun avec M. Emile Morin, mentionné à l'enquête de la police comme ayant tenu une maison de pari, rue Saint-George.

L'IMPOT AMERICAIN

Washington, 20.—L'administration n'a pas, à l'heure actuelle, l'intention de demander au Congrès d'élaborer les lois sur l'impôt au cours de sa prochaine courte session.

UN TAPIS PROPRE A BONNE MINE LONGTEMPS

Téléphonez à l'Expert de la maison Mitchell

—aujourd'hui **Westmount 1041**

Il vous montrera comment on restaure l'éclat des tapis—comment on rend aux fibres leur élasticité—et comment on nettoie les tapis parfaitement et sans les abimer.

Vous serez ravies d'avoir causé avec l'expert de la Maison Mitchell. Il connait son affaire. Il vous expliquera pourquoi les tapis durent plus longtemps et paraissent mieux quand ils sont nettoyés avec un Vacuum Mitchell. Ce service est gratuit.



PRISE DE COURANT PIVOTANTE
Avantage exclusif au Mitchell
S'adapte à n'importe quelle douille (socket) ou réceptacle de plancher. Plus d'entortillement de corde. Le plus facile et le plus sûr à employer.

C'est plus qu'une balayeuse mécanique

Remarquez comment il redresse chaque ténue fibre du tapis, exposant à la succion de l'aspirateur chaque particule de saleté enfoncée au plus profond du tapis. Puis, il laisse le tissu redressé, chaque fibre dans une position verticale, ce qui lui rend son éclat primitif.

Il Est Facile d'Acheter un Mitchell

Vendu exclusivement par les fabricants avec leur garantie de deux ans, donnée par écrit. Un versement de UN DOLLAR suffit pour placer un Mitchell dans votre maison; la balance se paie en versements mensuels faciles.



Vacuum Electrique MITCHELL

Téléphone Westmount 1041 — MITCHELL VACUUM CLEANER CO. LIMITED, *subsidiaire de* The Robert Mitchell Co. Limited, Montréal, Qué. — 64 Avenue Belair Montréal

LOUEZ un Vacuum MITCHELL

75 cents par jour livré à domicile

Téléphonez au Service de Louage chez Mitchell, et un vacuum Mitchell sera livré à votre domicile, à l'heure où vous le voulez.

Pour prévenir tout désappointement, nous demandons cinq heures d'avis pour faire livraison.

Téléphone Westmount 1041

Service de louage
MITCHELL VACUUM CLEANER CO. LIMITED
64 Ave. Belair, Montréal

Gratis aux Hernieux

Cessez d'aggraver votre état avec des bandages qui serrent et échauffent.

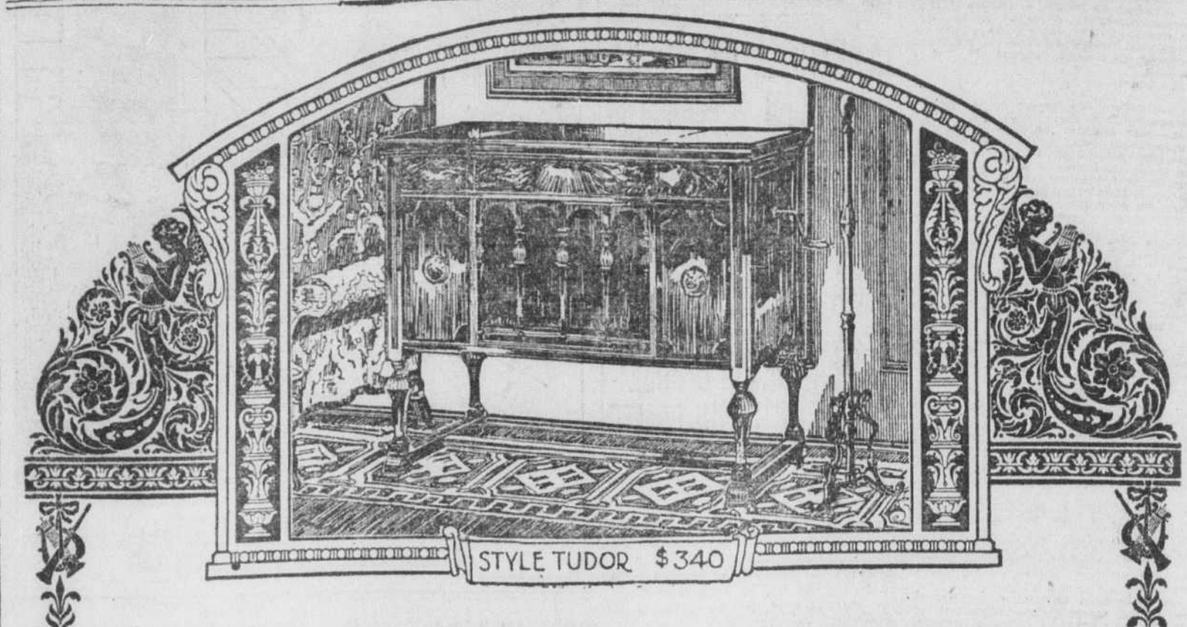
Les PLAPAO-PADS STUART sont entièrement différents — c'est un adhésif médicamenté fait expressément pour maintenir en place les parties distendues. Pas de courroies ni boucles, ni ressorts nuisibles. Pas de pression oppressante. Ne peut glisser, par conséquent ne peut ni échauffer ni presser sur les os. Doux comme du velours — facile à appliquer — peu coûteux. En usage par des milliers de gens depuis près d'vingt ans — les hernies les plus graves ont été guéries dans l'intimité du chez soi, sans nuire aux occupations journalières. A mérité la Médaille d'Or à Rome, le Grand Prix à Paris et une mention honorable à l'exposition Panama à San Francisco. Le procédé de guérison est naturel, de sorte qu'on cesse les bandages sont inutiles. Cessez de perdre votre temps et votre argent avec des appareils démodés; apprenez à fermer l'ouverture pour que la hernie ne puisse pas descendre. Il ne vous en coûtera rien pour essayer le PLAPAO; n'envoyez pas d'argent, rien que le coupon avec votre adresse dès aujourd'hui.

COUPON POUR ESSAI GRATIS
Plapao Laboratories, Inc.,
2711 Stuart Bldg., St-Louis, Mo.
Nom . . . . . .
Adresse . . . . . .
Le retour du courrier vous apportera un échantillon de PLAPAO et un livre illustré sur la hernie—absolument gratis.

PHONOGRAPHES ET DISQUES BRUNSWICK

PIANOS SHAW — **J. W. SHAW & CO.** — PIANOS GERHARD HEINTZMAN

356 rue Ste-Catherine Ouest - - - - - - - - En face de Goodwin



Si votre oreille sait apprécier les plus belles gradations du son, aucun autre phonographe qu'un Brunswick ne vous donnera véritablement satisfaction.

Le Brunswick seul possède une méthode de reproduction tout à fait conforme aux lois de l'acoustique et c'est aussi le seul jouant toutes les marques de disques avec une égale perfection.

Pour en avoir la preuve - allez ENTENDRE le Brunswick. Le marchand de Brunswick le plus près de chez vous démontrera exactement POURQUOI le Brunswick ne souffre pas de comparaison.

Le signe du prestige musical

Brunswick

PHONOGRAPHS • RECORDS • RADIOLAS

DUPUIS FRERES, 447 Ste-Catherine Est
J. D. LANGELIER LIMITEE, 366 Ste-Catherine Est
GOODWIN'S LIMITED, Ste-Catherine Ouest
WM LEE LIMITED, 622 Ste-Catherine Ouest
LAYTON BROS LIMITED, 550 Ste-Catherine Ouest
J. W. SHAW & CO., 356 Ste-Catherine Ouest.

4A

Dupuis Frères LIMITEE où l'on trouve toujours en stock, tous les phonographes et disques (records) Brunswick.

Vous trouverez tous les nouveaux modèles ici.

LAYTON BROS LIMITED
Le principal magasin de pianos et de phonographes à Montréal.
550-552 rue Ste-Catherine Ouest

Conditions: A partir de $1.00 par semaine

Choix Complet de Phonographes et disques BRUNSWICK

Goodwin's LIMITED

PAIEMENTS FACILES
$10 Comptant
et balance par versements

LES PHONOGRAPHES BRUNSWICK SONT EN VENTE CHEZ
J. Donat Langelier LIMITEE
366 rue Ste-Catherine Est

Le Courrier de Colette

D.—Voici pour celle qui l'a demandée, la recette du pain des anges : 1 tasse de blanc d'oeuf non battu, 1 pincée de sel, 1¼ tasse de sucre, 1 tasse de farine, 1 cuillerée à thé de crème de tartre, une cuillerée à thé d'essence. Mettez le sel dans le blanc d'oeuf, et battez-les en neige, ajoutez le sucre et la crème de tartre, et battez encore. Mettez l'essence, puis la farine bien lentement. Faites cuire dans un moule troué, non beurré et dans un fourneau modérément chaud, durant 25 minutes.—M.

R.—Merci.

D.—Quelle fut l'origine de la famille Lesage ?—UNE QUI VEUT SAVOIR.—

R.—Jean Lesage, marié à Marguerite Roussel, qui était aux Trois-Rivières, vers 1709. Aussi Jean-Bernardin Lesage, marié à la Pointe-aux-Trembles de Québec, le 9 janvier 1686 à Barbe Sylvestre. Il était originaire de Racours de Turin en Piémont.

D.—Quelle toilette (pâle ou foncée) serait-il plus convenable de porter pour assister à un banquet donné en l'honneur du gagnant d'un concours de tennis?—RECONNAISSANTE.

R.—Une robe soit pâle ou foncée, du moment qu'elle sera de coupe nouvelle et d'un beau tissu.

D.—De quelle manière soigner mes cheveux qui tombent énormément: ceux-ci sont fins, clairs et blonds? — G. de B.

R.—Si la chute de vos cheveux est due à des pellicules, vous vous trouverez bien d'une lotion à l'eau de quinine dans laquelle vous ferez mettre un vingtième de grain de pilocarpine pour une bouteille de quatre onces. Si c'est à la suite d'une fièvre que vos cheveux tombent, il n'y a rien à faire.

D.—Quelle est la population actuelle de Montréal et celle de Boston?—UNE MALADE.

R.—La population de Montréal est de 836,304 âmes, celle de Boston, de 748,060.

D.—Je suis fiancée. Ma mère est morte de tuberculose et un bon nombre de mes autres parents; moi-même j'ai eu déjà des hémorragies; je me décourage et je me demande si je ne dois pas renvoyer le jeune homme qui me fréquente: j'ai 21 ans; dites-moi ce que je puis faire?—COEUR BIEN PEINE.

R.—Ma pauvre petite, il ne faut pas céder au découragement. Votre cas n'est pas désespéré. Avez-vous vu un médecin? Si celui-ci vous dit que vous pouvez vous marier sans danger, allez en toute confiance vers le bonheur. La tuberculose, prise à point est curable, vous le savez et si vous prenez toutes les précautions voulues d'hygiène et de régime, vous pouvez éviter la funeste hérédité. Ne soyez pas si triste, à 21 ans, quand le bonheur vous attend.

D.—Quel fut le premier Lafond qui vint en ce pays?—REMERCIEMENTS.

R.—Etienne de Lafond, originaire de Saint-Laurent de la Barrière en Saintonge, marié à Québec, le 30 janvier 1645, à Marie Boucher.

D.—Devant me rendre aux Etats-Unis et étant Française, devrais-je passer auparavant au bureau de l'immigration américaine à Montréal? — PARISIENNE CHERIETTE.

R.—Oui, si vous partez de Montréal ou d'une localité environnante.

D.—Comment m'y prendrais-je pour assouplir une peau de lapin que j'ai préparée moi-même? — JE VOUS REMERCIE D'AVANCE.

R.—Mouillez-la dans une forte saumure, et clouez-la, en l'étirant, sur une planche; avant qu'elle ne soit complètement sèche, frottez-la longuement entre les mains.

D.—Quelle fut la première famille Briard qui vint au pays ? — ROSE BLEUE.

R.—Amable Breillard, originaire des environs de Poitiers, marié à Batiscan, le 3 février 1687, à Marie de Lafond.

D.—Une robe noire garnie en blanc est-elle de deuil et pour une soeur quelle est la durée du deuil ? — A. L. Saint-Côme.

R.—Le blanc n'est admis qu'en un petit col de mousseline unie ou de crêpe. Le deuil de soeur dure un an dont six mois de demi-deuil.

D.—Je suis allée chez notre médecin de famille pour lui payer sa note; or, comme je partais, il m'a attirée brusquement et m'a embrassée. Je fus très froissée, mais si confuse que je ne pus dire un mot et je partis. A quelque temps de là, une voisine ayant un enfant malade et ne sachant à quel médecin avoir recours, je lui indiquai celui-là, n'en connaissant pas d'autres et sachant qu'il est bon médecin; elle l'appela en lui disant que c'est moi qui l'avais recommandé, et chaque fois depuis ce temps qu'il vient chez elle, il se rend chez moi, entre parfois sans même frapper et reste des heures à causer; cela me déplaît et me gêne beaucoup. Je n'ai pas rapporté l'incident du baiser à mon mari, mais je lui ai dit que je trouvais les allures de ce personnage trop libres et que je ne me ferais plus traiter par lui. Comment ferais-je pour faire cesser ces visites qui me sont odieuses, et sans inquiéter inutilement mon mari ? — BLANCHE D.

R.—Profitez d'un moment où vous serez seule avec l'intrus pour lui dire carrément que ses visites vous déplaisent et que s'il les continue après cet avertissement, que vous le lui ferez renouveler par votre mari. Parlez calmement mais assez fermement pour qu'il ne doute point que vous exécuterez la menace. Avec un être de cette sorte, vous n'avez pas à garder de ménagements, ni à entrer dans d'autres explications.

D.—Serait-il convenable pour une jeune fille d'inviter à une petite fête à la Sainte-Catherine, la soeur de son amoureux, et doit-elle faire transmettre l'invitation par celui-ci ou la faire elle-même ?—I. L. D.

R.—Oui, et il sera plus gentil de faire elle-même l'invitation.

D.—J'ai une robe de crêpe Jacquard brun coco qui est garnie de dentelle et un peu trop décolletée, je voudrais en changer la garniture, que pourrais-je bien choisir ?—J'AI 20 ANS.

R.—Vous pourriez la continuer avec du crêpe uni de même nuance et l'orner d'un galon perlé ou brodé de nuances vives.

D.—Quel est le tissu le plus en vogue pour broder une robe de baptême?—MIREILLE.

R.—C'est la mousseline suisse ou un voile très très fin qui sont seuls convenables pour robe de baptême.

D.—Qui est curé à Saint-Etienne des Grès?—A.G.

R.—M. l'abbé J.-R.-I. Trudel.

D.—Quelle est l'adresse des soeurs de l'Espérance et celle des soeurs du Précieux-Sang?—A. J. R.

R.—Les soeurs de l'Espérance, 505 rue Sherbrooke est, Montréal; les soeurs du Précieux-Sang à Notre-Dame de Grâce, près Montréal.

D.—Qui est curé à Fauquier, Ont.?—ACADIENNE.

R.—M. l'abbé Stéphane Laferrière.

D.—Quelle est l'adresse des soeurs missionnaires de Lennoxville et dois-je me présenter moi-même pour y obtenir mon entrée?—JULIENNE INQUIETE.

R.—Couvent des soeurs missionnaires de Notre-Dame des Anges, Lennoxville, P.Q. Vous pouvez écrire à la supérieure d'abord.

D.—Veuillez me dire de quelle origine est la famille Campagna?—COEUR AMOUREUX.

R.—D'origine française.

D.—Quelle est l'adresse des pères franciscains et ces religieux font-ils des neuvaines quand on le leur demande?—UNE QUI EST EN PEINE.

R.—964 rue Dorchester ouest, Montréal. Oui, ils font les neuvaines qu'on leur demande quand ils le peuvent.

D.—Où pourrais-je me procurer le livre de M. Victor Morin sur les blasons, et quel en est le titre exact?—LAUREA.

R.—Dans n'importe quelle librairie. Le titre est: Traité d'Art héraldique.

D.—Quelle est la lignée de la famille Foucault?—UNE ABONNEE.

R.—Je ne puis vous donner la lignée de la famille, mais le premier du nom fut François Foucault, originaire de Loches, évêché de Tours, marié à Montréal, le 30 août 1691, à Catherine Nafrechon.

D.—A la naissance d'un bébé, dois-je envoyer des fleurs à la mère qui est mon amie?—J'Y SUIS.

R.—Oui, sans doute.

D.—Combien de temps doit-on s'abstenir de jouer du gramophone pour le deuil d'une mère?—COEUR AFFLIGE.

R.—A peu près un an.

D.—Est-ce qu'on emploie des gardes-malades à l'Assistance maternelle?—DARILDA.

R.—On emploie des infirmières bénévoles, mais on n'a pas de gardes-malades attitrées.

D.—Comment enlever une tache de vin sur du crêpe jade ?—LUCILE.

R.—Sur une nuance aussi fragile, aucun nettoyage domestique n'est à conseiller. Voyez un teinturier.

Colette

UNE BELLE OEUVRE PAROISSIALE



Mères et enfants qui fréquentent assidûment la Goutte de lait de la paroisse Saint-Eusèbe de Verceil. (Cliché du photographe de la "Presse".)

SAINT-STANISLAS-DE-KOSTKA

M. l'inspecteur J.-A. Dupuis, a visité ici les écoles.

—M. et Mme Louis Bergevin et leur deux fillettes Lorette et Cécile, de Saint-Jean, ont été de passage ces jours derniers.

—M. et Mme F. Brosseau, d'Huberdeau, ont visité ici Mme E. Brosseau.

—M. Jos. Saint-Germain, après avoir vendu sa propriété à M. Arthur Ménard, est allé demeurer à Valleyfield.

—Mme Jos. Primeau a passé quelque jours chez son fils Liguori, à Montréal.

Les Enfants Pleurent pour avoir le

Fletcher's CASTORIA



MERE :—
Le Castoria Fletcher est un agréable et inoffensif remplaçant de l'huile de ricin, du parégorique, des gouttes pour dentition et des sirops calmants, spécialement préparé pour les bébés et les enfants de tous âges.

Pour éviter les imitations, cherchez la signature de Chas. H. Fletcher

Mode d'emploi correct sur chaque paquet. Les médecins, partout, le recommandent.

Les Enfants l'aiment



Gare aux imitations! Exigez la marque de commerce ci-dessus.

Douleurs Traversant le Dos

Soulagées par le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham.

Mitchell, Ont.—"J'ai pris votre remède plusieurs années. Je ne le prends pas constamment, mais je ne m'en passe jamais. Je l'ai d'abord pris pour douleurs étouffantes, maux de tête et douleurs de dos. J'ai tout mon travail domestique à faire, et souvent je ne pouvais me lever. J'ai vu la réclame du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham dans le journal, et Mme John Miller m'en a aussi parlé. Chaque fois que j'en prends, je me sens mieux et le recommande toujours à mes amies. Je consens à répondre aux lettres de femmes s'informant de ce remède, et vous pouvez utiliser cette lettre comme témoignage." —Mme P.-J. Wassman, Mitchell, Ont.

De l'une à l'autre les femmes font connaître la valeur du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham. Un tel témoignage devrait engager toute femme souffrant des maux si communs à son sexe, à essayer se remède connu.

Savez-vous que, dans une récente enquête chez les femmes employant le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, plus de 220,000 réponses furent reçues. A la question, "Avez-vous bénéficié de l'emploi de ce remède?" 98% ont répondu "oui".

Ceci signifie que 98 femmes sur 100 jouissent d'une meilleure santé, parce qu'elles ont bien essayé ce remède.

LYDIA E. PINKHAM MEDICINE CO.
COBOURG, ONT.



Teignez vos Cheveux Gris sans Crainte

Employez une teinture garantie inoffensive — Brownatone. Il s'en vend des millions de bouteilles avec des résultats toujours satisfaisants. L'effet est prompt, sans délai, sans ennuis, et la nuance naturelle est assurée. Les shampooings n'atténuent en rien les effets de Brownatone. Envoyez 10c pour avoir une bouteille d'essai, indiquant la couleur désirée. Vous verrez comme il est facile de teindre les cheveux gris, changés ou striés ou blanchis en différentes nuances d'or, blond, noir ou brun. Tous les négociants vendent et recommandent Brownatone. Deux formats—50c et $1.50. (5 fois autant). Ne tardez pas — agissez dès maintenant — conservez votre jeunesse. The Kenton Pharmacal Co., 1511 Coppin Building, Covington, Ky.

GARANTI INOFFENSIF
BROWNATONE
Teint les Cheveux Gris en toutes Nuances

POUPEES
Réparées et mises à neuf
Toujours en stock, accessoires, tels que têtes, perruques, yeux, souliers, bas, etc.
LIBRAIRIE ST-LOUIS
288 Est, rue Ste-Catherine, Montréal

BALLONS
Pour réceptions, bals, publicité, etc. Ballons gonflés au gaz, imprimés sur commande. Toutes grandeurs, couleurs et à tous les prix.
ROBERTSON-KENNEDY LTD.
588 Ave. Henri Julien, Est 2155
IMPORTATEURS DIRECTS.



Chasse le Rhume et prévient son retour



¶ Le frisson, la gorge irritée, des éternuements, un commencement de toux, allons, c'est le temps de recourir à cet ami toujours fidèle, le

SIROP GAUVIN
CONTRE LE RHUME.

Le mal est plus avancé, la grippe vous menace? Du Sirop Gauvin, à plus forte raison ! Il est bon à toutes les phases du mal. Sa grande supériorité consiste en ceci: qu'il fortifie tout en soulageant; qu'il pare aux complications et aux rechutes. Il facilite les expectorations et adoucit la toux. Votre meilleur allié contre le rhume, la bronchite, la grippe et affections semblables.

SIROP GAUVIN POUR LE RHUME
En Vente Partout 25c la Bouteille

Bas Cachemire Noir
Articles en cachemire pure laine — rayé — belle qualité. Valeur de $1.50 la paire pour
98c

TEL. BELAIR 3290
L. N. Messier
NOUVEAUTES
839-851 MONT-ROYAL EST, ANGLE DE LA RUE FABRE

Beau Ruban Duchesse
Largeur 6 pouces. Toutes les nuances les plus populaires. La verge
35c

ROBES pour FILLETTES $2.49
Valeurs de $12 à $15
Assortiment considérable de très belles robes en jersey de laine et en serge française de haute qualité. Confection impeccable. Nouveaux modèles de la saison, riche garniture en couleurs ou en broderie à la main. Choix de nuances nouvelles — drab, rouille, vert pâle, brun, rouge foncé, bleu marin. Tailles 6 à 16 ans.
Une occasion absolument sans précédent
$2.49



KIMONOS Val. $5 pour $1.00
Choix énorme de superbes kimonos confectionnés en riches tissus brochés à dessins fantaisie. Nuances et modèles pour tous les goûts. Tailles 36 à 44. Valeur de $5 offert à $1.00

BAS ROUGES, PURE LAINE
Valant 75c la paire pour . . 25c
Grandeurs désassorties. Bonne qualité durable. Une aubaine au prix spécial de 25c

ETOFFES LOURDES POUR TOILETTES D'HIVER
L'hiver est commencé — il nous a pris par surprise et il n'y a plus une minute à perdre pour confectionner ou faire faire vos toilettes d'hiver. Les prix avantageux auxquels nous offrons nos étoffes lourdes vous permettent de vous habiller avec élégance sans faire de gros déboursés.

Drap Reversible
Largeur 54 pouces, belle étoffe lourde pour manteau d'hiver. Qualité très durable et apparence superbe. Choix de gris, brun et drab avec envers quadrillé (peut se porter sans doublure). Val. régulière de $2.95, pour $1.98

Velours
Large de 27 pouces. Ce velours fini chiffon est d'apparence exceptionnelle et ne se marquera pas. Sa qualité durable en fait un matériel par excellence pour robes—noir, marine, bleu-paon, bleu-électrique, gris, drab, brun foncé, brun pâle. Val. de $2.50 la verge, pour $1.95

EXTRA SPECIAL
Drap Ratine Importé
Val. $3.50 la vg. pour 98c
Drap ratine de très belle qualité récemment importé de France, largeur 40 pcs. Riches patrons brodés dans les plus belles nuances de gris, drab, beige et bleu — rayures de couleurs différentes. L'étoffe par excellence pour belles robes de chambre pour dames ou messieurs. Une valeur réelle de $3.50 la verge, offerte pour 98c

Drap Velours
Largeur 54 pouces. Matériel pure laine avec beau fini suède, qualités exceptionnelles de durée. L'étoffe la plus pratique pour manteaux d'hiver. Gris, drab, bleu-marine, brun, taupe et noir. Valant $5.00 la verge— se vend chez Messier . . $3.95

Velours Fantaisie
Largeur 36 pouces. Récente importation suisse—valeur exceptionnelle.—Pour robe de sortie, ce velours est tout indiqué. Vert jade, bleu-français, corail, drab avec rayures ciselées du plus bel effet. Prix régulier $3.50 la verge, pour $2.50

Drap Ottoman
Largeur 50 pcs. Beau drap pure laine, fini cordé, belle apparence et bonnes qualités de durée. Le drap le plus en vogue de la saison pour robes. Noir, bleu marin, drab. Val. de $3.50 pour $2.50

Drap Chiffon
Largeur 54 pcs. Belle qualité pure laine — fini lustré. Le drap qui convient le mieux aux nouvelles robes à lignes droites. Noir, bleu marin, brun, gris taupe. Belle valeur à $3.50 la verge pour $2.00

Gantelets Chamoisette
avec poignets fantaisie — gris pâle, drab, brun, noir. Pointures 6½ à 7½. Valeur de $1.50 la paire pour 79c

Gants Cape
avec poignets — gris, brun pâle et foncé ainsi que noir. Pointures 5¾ à 7. Valeurs de $4.50 et $5 pour $2.98

VENDREDI MATIN SEULEMENT de 9 hrs à 11 hrs.
Edredon Marque "Beacon"
Largeur 36 pcs. Idéal pour confection de robes de chambre pour dames. Beaux dessins fleuris sur fond vieux rose ou rose pâle. Valeur de $1.59 la verge pour 59c

Articles en Laine pour Enfants
Tuques, foulards — séries combinées . . 19c

Chandails pour Fillettes
Chandails pure laine, grandeurs 4 à 8 ans. Nuances vieux rose, bleu Saxe, rouge, blanc. Val. de $1.25, pour 98c

Mitaines en Laine
Tricot très lourd, choix de couleurs. Pointures assorties pour fillettes. Prix spécial 25c

Vestes en Laine pour Hommes
Choix de couleurs. Tailles désassorties. Valeur réelle de $2.50 pour $1.98

Vestes en Laine "Jumbo"
Grandeurs 36, 38, 40 et 42. Valeur régulière de $7.00 pour $3.98

CORPS en Coton Ouaté
Grandeurs 42, 44, 46, 48. Extraordinaire à 75c

Vestes en Laine pour enfants
Grandeurs désassorties. Bonne valeur à $2.25 pour $1.49

POUR HOMMES
Foulards en Soie
Toutes les nouveautés élégantes de la saison. Exceptionnel à $4.50 et $5

Chemises Finies Soie
Choix de couleurs. Excellente valeur à 3.50 pour $2.00

COUVERTURES de PLANCHER à RABAIS ENORME
Il est grand temps de songer au MENAGE DES FETES. Il faudra de nouveaux prélarts, de nouveaux tapis. Nous vous offrons des couvertures de plancher à des prix vraiment réduits de bon marché. Venez, voyez, constatez—

Carpettes Tapestry
50 belles carpettes en Tapestry, dessins assortis, grandeurs : 3¼ x 2; 2½ x 3; 3 x 3; 3 x 3½; 3 x 4. Qualité de $15 à $37 pour $9, $11, $13, $15, $17.

Carpettes Axminster
pour salon et salle à manger — nouveaux dessins. Grandeur : 3 x 3. Valeur réelle de $45 pour $32. Grandeur : 3 x 4. Val. réelle de $60 pour $39

Carrés en Barcoléum
Beaux dessins pour cuisine, salle à manger, chambre à coucher. Valeurs extraordinaires :
2 x 3 vgs. Prix rég. $9.00 p. $5.85
2½ x 3 vgs. Prix rég. 10.50 p. 6.75
3 x 3 vgs. Prix rég. 12.00 p. 8.25
3 x 3½ vgs. Prix rég. 14.00 p. 9.50
3 x 4 vgs. Prix rég. 16.00 p. 10.50

Tapis "Tapestry"
pour passage ou escalier. Largeur 22½ pcs. Prix régulier $1.10 la verge. Très spécial à . 79c

Tapis Axminster
importé pour passage ou escalier. Largeur 27 pcs. Bonne valeur à $5.00 la verge pour $3.50

Flanelle pour Robes
Largeur 32 pces — choix de toutes les jolies nuances. Valeur de $1 la verge pour 89c

Coton Fini Toile
Beau coton blanc, 36 pcs de large — spécial pour travaux de broderie. Valeur de 55c la verge pour 39c

Corset Blanc
Val. $1.25 pour . . . 79c
Haut élastique, buste bas, long de jupe, tailles 21 à 30, 4 jarretelles. Autre ligne avec côtés élastiques, court de jupe, buste bas, 4 jarretelles. Au choix pour 79c

Jupons - Combinaison
Couleur drab imitation shantung. Tailles 36 à 44. Valeur de 1.50 pour . . 89c

Cache - Corsets
En bon coton blanc, garnis broderie et valenciennes — épaulette dentelle et ruban. Valeur de $1.00 et 1.25. 5 doz. seulement offertes à 65c

Camisoles pour Femmes
Bonne pesanteur pour l'hiver — joliment finies — manches courtes ou sans manches. Tailles 36 à 44. Valeur de $1.25 pour . . . 99c
Autre ligne, pure laine, première qualité, manches longues ou courtes — caleçons bouffants pour assortir. Valeur de $3.25 pour $2.49

POUR LA MAISON

Confortables
recouverts en bonne cretonne et remplis de coton hygiénique — dimensions 60 x 72 pouces. Valeur de $3.69 pour $2.95

Coton à Drap
2 verges de largeur — fini toile — sans apprêt. Valeur de 90c la verge pour 69c

Toile à Nappe
Non blanchi — largeur 54 pouces — choix de dessins quadrillés. Valeur réelle de 85c la vge, pour . 59c

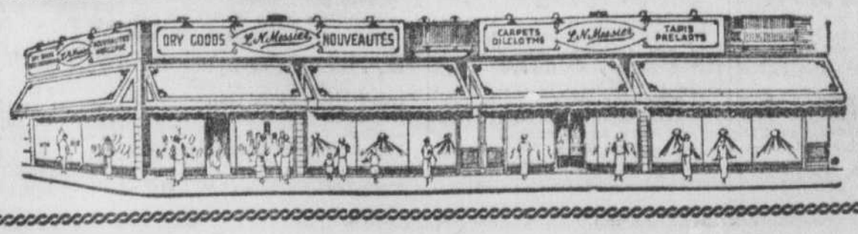
Très Spécial
Belle Marquisette
Largeur 36 pouces — fini avec bordure fleurie et point ajouré. Bonne valeur à 39c la verge pour 10c
Pas plus de 6 verges à un même client — commandes par poste ou téléphone refusées — pas de "C.O.D."

Net Filet
par sections, pour rideaux de fenêtres ou portes.
45 pouces de hauteur, valeur $2 pour $1.49
54 pouces de hauteur, valeur $2.50 pour $1.69

Couvertes Pure Laine Blanche
Finis avec rayures roses à chaque bout —très lourdes—dimensions 64 x 84. Vendu régulier de $12.00 la paire, pour $9.95

Notre Etablissement est Ouvert les Vendredis et Samedis Soirs

Nos Prix sont Etonnants de Modicité



Les Nouveautés à Portée de Tous

En avant la mutualité

La soirée récréative organisée par les membres de la succursale, J.-R. Amiot, No 689, a remporté le plus fier succès. Le programme comportait une comédie de caractère des plus originales et des mieux adaptées aux goûts de l'auditoire.

L'auditoire ne ménagea pas ses applaudissements aux artistes. Miles A. Martin, A. Bliodeau, J. Teasdale, C. Laurendeau, la petite Zuzon, (A. Demars, âgée de deux ans), A. Turmel, MM. Honoré Vaillancourt et A. Bourdon, P. Léveillée, L. Quesnel, H. Laurendeau, A. Turmel, P. Emond, R. Quesnel, L. Dupuis, R. Sylvestre, A. Lortie, A. Clel, G. Demers, B. Quesnel, G. et B. Labonté, et Mmes A. Masse et L. Laimarche étaient de la distribution.

L'orchestre de Mlle Florida Vézina était sous la direction de M. O. Rochette. La récitation de Mme L. Chayer: "Les vieux aiment le vent" a été fort goûtée.

M. R. Williams, président du comité d'organisation souhaita la bienvenue à l'auditoire. MM. Rodolphe Bédard, président général, et T. Brassard, directeur général, ajoutèrent quelques mots. Ils exprimèrent l'espoir que ces réunions intimes se convertissent en pépinière d'Artisans convaincus et résolus à augmenter le nombre des sociétaires, afin d'atteindre pour le 31 décembre l'objectif proposé: 75,000 membres.

* * *

INSTALLATION D'OFFICIERS

Les membres et les amis de la succursale de la Nativité d'Hochelaga, No 526, des Artisans, sont instamment priés d'assister à l'installation de nouveaux officiers de la succursale. Les dames et les demoiselles qui composent cette succursale ont préparé un programme attrayant, à l'occasion de cette cérémonie. Mgr G.-M. LePailleur et M. le président général seront présents, ainsi que les directeurs généraux. La réunion a lieu à 8 heures 15, dans la salle de l'église de la Nativité d'Hochelaga.

PRIX OSIRIS POUR FABRY ET RICHEPIN

Paris, 20. — L'Institut de France, réunion des cinq Académies, a accepté le choix fait par son comité spécial du professeur Charles Fabry, l'éminent physicien de l'université de Paris, et de Jean Richepin, le poète, pour le prix Osiris. Le choix ne fut pas motivé.

Le professeur Fabry et M. Richepin se diviseront le prix Osiris, suivant la décision du comité de l'Institut, chacun recevant 100,000 francs. Le prix est distribué tous les trois ans pour la découverte la plus remarquable en science, en littérature dans le domaine de l'art ou de l'industrie.

Lorsque le comité annonça sa décision, on déclara que Fabry avait été désigné parce qu'il était censé avoir perfectionné l'interféromètre, un instrument qui permet de tenir compte de l'interférence de la lumière dans l'étude des étoiles.

UN GRAND EFFORT DU PARTI LIBERAL

Londres, 20. — Sir Godfroy Collins, député de Greenock, Ecosse, et whip en chef libéral, annonce que l'objectif du parti libéral est de placer plus de 500 candidats sur les rangs aussitôt que possible. Ces candidats seront soutenus par une vive propagande et libéralement munie d'argent. Il attribue la défaite libérale à la récente élection au fait que le parti contribua à placer les travaillistes au pouvoir, chose qui fut mal comprise par les électeurs.

Le vote récent a prouvé qu'il y avait encore plus de trois millions d'électeurs fidèles au libéralisme, déclare sir Godfrey. Il ne faut pas les laisser passer aux autres partis.

On apprend d'autre part que les libéraux feront la lutte dans tous les comtés.

COUR SUPÉRIEURE
DIVISION DE PRATIQUE

19 novembre 1924; séance de l'après-midi. Prés.: Hon. juge Bruneau. Jugements rendus dans les causes suivantes:

Arthur Forget vs Dame Philomène Trépanier. Jugement pour $264.05.

English and Scotch Woollen Co. Limited ,en liquidation et Arthur Cross, liquidateur. Requête pour vendre propriété; accordée.

Jacobs Investment Corporation vs Canadian des Moines Steel Co. Limited. Motion de la défenderesse pour permission de comparaître; accordée, sans frais.

Dame Annie Barron vs J.-W. Bellsle. Motion de la demanderesse pour homologation du rapport du praticien; accordée.

G.-W. Trenholme vs Docteur Carl-P. Huebscher. Motion du demandeur pour mode de signification; accordée.

Albert-E. Poupart vs The Steel Co. of Canada Limited. Requête du demandeur pour ester en justice suivant la loi des accidents; jugement pour $1,500.

Joseph-E. Renne et al. vs G.-H. Smith. Exception dilatoire; motion retirée, sans frais.

Jean-B. Boursier, débiteur. Assemblée des créanciers. Paquet et Bonnier nommés syndics.

Edward-Joseph Dunn vs Dame Marin et Montreal Jockey Club, T.S. Exception dilatoire; accordée, $500 de cautionnement, 15 jours de délai, dépens à suivre.

A. Dodier et al. vs Howard Fish Game Club Corporation. Requête pour mise en liquidation de l'intimée et contestation. Jugement maintenant requête pour mise en liquidation et nommant Georges Duclos, liquidateur provisoire.

Emile Labelle vs Thomas Greenshields. Jugement pour $115.

Aimé Chouinard vs Jos.-Alphonse Chouinard. Jugement pour $500.

Wilfrid Picard vs Henri Asselin. Jugement pour $100.

Dame Justine Hudon vs Joseph Smith. Jugement pour $173.

ECHOS DE LEVIS

(Du correspondant de la PRESSE)

Lévis, 20.—La semaine dernière, est décédée à l'hospice S.-Joseph de la Délivrance, à Lévis, Mme veuve Joseph Marais, à l'âge de soixante-treize ans.

—Dimanche prochain, une quête sera faite, à Bienville, dans l'église paroissiale, par le R. P. Plamondon, directeur du Patronage de Lévis, au profit de cette institution.

La quête faite, dimanche dernier, à Bienville, au profit de la Basilique de Latran, a rapporté la somme de $12.

—Lundi matin, ont eu lieu, à S.-Michel de Bellechasse, les funérailles de Mme veuve Ed. Mann, née Philomène Lavallée. L'inhumation a été faite dans le cimetière S.-Joseph, à Lauzon.

—Samedi s'ouvriront, au couvent des soeurs de la Charité de S.-Louis de France, à Bienville les exercices des Quarante-Heures.

—Dimanche après-midi, à Bienville, dans la salle S.-Antoine, les membres de la Société des Artisans Canadiens-Français, ont tenu une belle assemblée. De hauts officiers de la stociété ont adressé la parole. Ils ont parlé des bienfaits de leur société.

—Deux autos sont entrés en collision, dimanche, vers 5 hrs p.m. à Bienville. L'auto de M. Almanzor Barras a été frappé par un auto conduit par un québecois. L'auto de M Barras a été fortement avarié. On a dû le remorquer à un garage.

—Un boeuf qui s'était échappé d'un clos du marché, samedi dernier, n'a été repris qu'avec beaucoup de difficultés.

—Samedi dernier, un homme qui était en chaloupe le long du quai de la traverse et qui ne pouvait diriger son embarcation à cause du courant qui était très fort, s'est fait prendre entre un traversier et le quai. Heureusement on a pu le retirer de sa dangereuse position sans qu'il ait reçu de blessures. Pendant quelques minutes on a cru qu'il était noyé parce que le traversier avait frappé l'embarcation.

CONCERT A L'ARSENAL DES CARABINIERS MONT-ROYAL

La fanfare des Carabiniers Mont-Royal dont les concerts donnés en plein air durant la belle saison dernière qui ont été si goûtés par les amateurs de bonne musique a préparé avec soin son concert annuel de Sainte-Cécile qui aura lieu à l'arsenal du 65ième régiment avenue des Pins, dimanche, le 23 novembre, à 8½ heures.

Le concert est sous la présidence du Lt-Colonel Tardif.

Le programme du concert est le suivant: Dieu Sauve le Roi. a—Swendsen: Couronnement Suédois, Grande Marche. b—Gillet: Passe Pied, Danse Vieux Style. Le corps de musique. Gounod: Air de la reine de Saba, Mme Larivière, soprano. Westmayer: Ouverture sur un thème de Hayden. Le corps de musique. Hosmer: Patrouille Française. Le corps de musique. Goodfellows: Solo de flûte sur un air populaire. Musicien Jule Febret. Gounod: Fontaisie sur l'opéra de Faust. Le corps de musique. Lt. J.-J. Goulet, directeur du corps de musique. Mlle G. Allard, au piano.

DETTE DE $190,000,000

Washington, 20. — Un accord a été signé avec le trésor, au sujet de la consolidation de la dette de la Pologne aux Etats-Unis, dette qui s'élève à $190,000,000.

ANEMIE

Ennemie des femmes de tous les âges heureusement combattue par les

PILULES ROUGES

Pour les Femmes Pâles et Faibles.



Mme JOS. VERTEFEUILLE
229, Main, Willimantic, Conn.

"C'est avec plaisir que je fais l'éloge des Pilules Rouges que j'ai employées à différentes occasions et toujours avec beaucoup de succès. Après chaque maladie elles avaient vite relevé mes forces et m'avaient rendue apte à reprendre mes occupations quotidiennes. Je puis affirmer qu'elles sont à conserver dans une famille. Non seulement elles m'ont été profitables à moi, mais mes jeunes filles à qui j'en ai donné et qui étaient anémiques, leur doivent leurs forces et leur entrain".

Mme JOS. VERTEFEUILLE, 229, Main, Willimantic, Conn.

"Ma digestion se faisait mal. A cause de cela, j'avais des maux de tête et des palpitations de coeur. Je suis devenue faible, très faible même. J'ai employé différents remèdes que des médecins m'avaient prescrits, mais ce ne fut qu'en employant les Pilules Rouges que j'obtins le retour de mes forces et des digestions faciles".

Mme ADELARD PELLETIER, 1, Ramsay, Sorel, P.Q.

"Des maternités fréquentes m'avaient anémiée. Il ne ne me restait pas assez de forces pour m'occuper toute une journée; j'étais obligée d'en passer une partie couchée. Mes jambes fléchissaient si je persistais à rester debout. J'ai employé des Pilules Rouges qu'une amie m'avait conseillées comme pouvant agir favorablement dans mon cas. Après quelques semaines je n'étais plus la même personne tant je me sentais de vigueur. J'ai continué de me traiter quelque temps encore et je me suis rétablie comme je le désirais".

Mme REMI LEVESQUE, 18, Canal, Nashua, N.H.

"Au retour de l'âge j'ai éprouvé toutes sortes de malaises: des maux de tête, des vertiges, des maux de reins, des sensations de fatigue inaccoutumées, des suffocations au moindre exercice, un affaiblissement de la vue, etc. Le traitement que j'avais suivi jusque là ne semblait me faire aucun bien et je me désolais. Après avoir appris les succès obtenus par les Pilules Rouges chez un grand nombre de femmes, j'ai cru bon d'en faire l'essai moi aussi. J'en ai obtenu le retour de ma santé".

Mme OLIVIER MANDEVILLE, 10, Windsor, Sherbrooke, Qué.

Les mères de famille font prendre à leurs fillettes les Pilules Rouges pour leur assurer une bonne formation.

Les femmes qui souffrent de maladies internes, d'anémie, etc., trouvent leur soulagement dans l'emploi des Pilules Rouges.

Celles qui craignent les troubles du retour de l'âge doivent recourir aux Pilules Rouges pour aider le sang à se bien placer et pour éviter les maladies les plus dangereuses.

CONSULTATIONS GRATUITES. Les médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine donnent des consultations gratuites à toutes les femmes qui viennent les voir ou qui leur écrivent.

Les Pilules Rouges sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Si quelqu'un ne pouvait les trouver dans sa localité, nous les lui enverrons sur réception du prix, 50 sous la boîte.

Compagnie Chimique Franco-Américaine, Limitée, 274, rue St-Denis, Montréal.

BOUDIN HYGIENIQUE



Il est important que le public sache que notre nouvelle boîte est améliorée et plus saine, en carton blanc doublée de papier glacé avec inscriptions sur le couvercle et sur les quatre côtés qui vous donneront les instructions concernant la marchandise. Fabriqué dans un établissement moderne et hygiénique par

TAILLEFER & FILS ETABLIE EN 1909
Gare aux imitations

1654-56 DES ERABLES MONTREAL BELAIR 0586 279jn



Les Parfums

Chevalier d'Orsay

FINS — SUAVES ARISTOCRATIQUES

La Satisfaction Réelle,

CAFE "VICTORIA"

Grillé à point,
Moulu à point,
D'un goût exquis,

Un des Fameux produits "Victoria"

LAPORTE-MARTIN, LIMITÉE - MONTREAL-OTTAWA

Des tonnes du plus beau porc frais en vente chez Martin

BEAUX ROTIS dans la LONGE, Préparés, lb. 25c
N'importe quelle grosseur.

COTELETTES DE PORC DANS LA LONGE (suivant la partie) . . . . . 25c à 28c

LE MEILLEUR BOEUF AU MONDE

STEAK DANS LA RONDE. Très juteux et tendre, lb. 15c

Surlonge de choix . . . . . 25c | Devant de boeuf, tendre 11½c

BEURRE de CREMERIE de la MEILLEURE QUALITE

Crémerie Woodside pasteurisé, le meilleur beurre au Canada, lb. . . 42c | Le meilleur beurre de crémerie des Cantons de l'Est, lb. 38c

Volaille en abondance à nos magasins du bas de la ville
POULETS, CANARDS, OIES, POULES, DINDES

NOTA — Nous vendons toute volaille plein poids — positivement rien d'ajouté pour la préparation.

VENTE des PLUS BELLES PATATES
2,500 sacs des plus belles patates du Nouveau-Brunswick . . . . . 10 lbs pour 18c

A tous les magasins Martin, y compris le Grand Palais des comestibles de l'ouest de la ville, 365, rue Ste-Catherine Ouest. Téléphones Uptown 7726 et 1437.

A. MARTIN, Limited

MAGASINS DE DETAIL PARTOUT

625 Ste Catherine Est Angle Montcalm

AU BON MARCHÉ LETENDRE, LIMITÉE

EST 9771

SOUS-VETEMENTS POUR LES TEMPS FROIDS

POUR DAMES

Camisoles et Caleçons

En tricot épais et durable et de confection parfaite. Il y en a qui sont légèrement taches, mais cela n'affecte en rien leur qualité.

Les camisoles sont faites avec manches courtes, sans manches, genre opéra et quelques-unes avec manches longues. Les caleçons sont bouffants et munis de bons élastiques aux genoux et à la taille. Toutes les tailles pour dames.

Valeurs jusqu'à $1.00— Spécial 59
Valeurs jusqu'à $1.75— Spécial 98
Camisoles tout laine valant jusqu'à $2.25 1.49

—Premier étage

Bons Manteaux d'Hiver pour Dames, $12.98

Manteaux en tissu ciselé brun, gris et beige; faits avec écharpe et bien doublés; aussi en lainage à envers quadrillé dans les nuances de Lovat et chameau. Aussi quelques-uns avec col de fourrure. Tailles 16, 18 et 20 ans et 36 à 40 de buste. Ce sont tous des manteaux chauds et élégants et excessivement bon marché à ce prix spécial $12.98

MANTEAUX NOIRS pour dames de forte taille . . $21

Chauds manteaux d'hiver en drap polaire noir très durable. Faits avec empiècements dans les côtés, garnis de piqûres de soie et de boutons. Doublés en marquis de luxe et entre-doublés. 36 à 46 de buste. Notre prix spécial $21.00

—Premier étage.

COSTUMES DE LAINE 4 morceaux $2.98

Ces costumes sont en tricot épais tout laine de nuance crème. Ils comprennent: un chandail avec col haut, boutonnant sur l'épaule, une combinaison avec pieds, une tuque et une paire de mitaines. Appropriés pour bébés jusqu'à 1 an. Notre prix très spécial, le costume $2.98

—Palais du bébé—Premier étage.

TABLIERS BLANCS POUR GARDES-MALADES

Valeurs de $1.75 $1.15

Grands tabliers de coupe réglementaires avec bavette et bretelles croisées en arrière. En coton blanc, durable et de beau fini. Toutes les tailles. Spécial, chacun $1.15

—Premier étage

LAINE A CHANDAILS .12½

Laine à quatre brins en 20 nuances; particulièrement appropriée pour chandails d'hiver. Elle vaut ordinairement .19 la balle d'une once. Notre prix spécial .12½ la balle.

—Rez-de-chaussée.

Balayeuses Electriques 39.50



C'est une véritable aubaine pour nos clients que de pouvoir se procurer de telles balayeuses à un prix aussi modique.

Ce sont des balayeuses électriques "EMPIRE" de construction solide, de fonctionnement parfait, et garanties sous tous rapports.

Une balayeuse électrique est une nécessité dans toute demeure moderne et voici l'occasion de vous en procurer une à bon compte—

$39.50

Deuxième étage.

POUR HOMMES



CAMISOLES et CALEÇONS en laine écossaise, pour hommes. Les tailles sont désassorties, mais ces sous-vêtements sont chauds et très durables. Notre prix spécial, le morceau 98

CAMISOLES et CALEÇONS en coton ouaté épais et chaud. Tailles pour hommes. Spécial, le morceau 98

CHAUSSETTES de laine en tricot épais par côtes larges; pointures pour hommes. Spécial, la paire 69

Et grand assortiment de gants de laine pour hommes . . . . . .75 à $3.50

—Entrée directe au Magasin des Hommes.

COUPONS DE TRICOPLAID ET FLEURELLE

Ces populaires soies tricot se vendent ordinairement $2.50. Vendredi nous en offrons 50 verges en coupons de 1¼ à 3½ verges à ce prix spécial. 36 pouces de largeur et différentes nuances. La verge $1.49

$1.49 la verge

PAILLETTE NOIRE — $1.39

Qualité épaisse et durable, valant $1.95 la verge. 36 pouces de largeur. Venez vous en procurer pour vos robes et blouses, pendant que nous vous l'offrons à ce prix spécial, la verge $1.39

—Rez-de-chaussée.

Gantelets de Laine .98

Nouveaux gantelets en tricot uni ou en laine brossée dans un beau choix de nuances. Plusieurs finis d'une frange sur la manchette. Précisément les gants qu'il vous faut pour l'hiver. Pointures pour dames et fillettes. Spécial .98 la paire

Gants de Chamoisette .49

Gants de marque "Perrin" en chamoisette durable et de nuances à la mode: castor, gris, mode ainsi que blanc et noir. Pointures: 6 à 8 pour dames. Notre prix spécial .49 la paire.

Bas de Cachemire tout laine pour dames .79

Excellents bas pour l'hiver. Tricot uni ou par côtes épais et chaud. Nuances: *fauve, grise, brun, castor, bambou, bobolink* et *noir*. Toutes pointures pour dames. Spécial .79 la paire.

Bas de Laine Noire .49

Tricot par côtes en laine worsted, dans les pointures de 6 à 10. Une excellente valeur à ce prix—.49 la paire.

—Rez-de-chaussée.

Nos Couvertures Pure Laine

"LA TOISON D'OR"

OFFERTES A RABAIS

Epaisses couvertures pure laine, fabriquées spécialement pour nous et portant notre propre marque: "La Toison d'Or"-Blanches avec filets bleus ou roses dans les bouts. Notez bien ces prix spéciaux pour Vendredi:

60 x 80 pouces pesant 6 lbs à la paire . . . $8.95 la paire

68 x 88 pouces pesant 8 lbs à la paire . . . $11.95 la paire

64 x 84 pouces pesant 7 lbs à la paire . . . $9.95 la paire

72 x 90 pouces pesant 10 lbs à la paire . . . $14.25 la paire

LE FEUILLETON DE LA "PRESSE"

OISEAUX DE FRANCE

GRAND ROMAN DRAMATIQUE PAR PAUL SEGONZAC

Reproduction de la Presse-Associée.

34 (Suite)

—C'est ce que je vais faire.

—Bonne nuit, et à demain matin!

—Bonne nuit, et...

Le sergent retint le reste, il allait dire:

—A bientôt! je ne te ferai pas attendre jusqu'à demain matin.

Resté seul, il réfléchit:

—Voyons! La personne va venir, et c'est évidemment son complice, l'individu qui aura fait le coup avec lui. Et si je le recevais, moi, l'individu?

Tout cela se passait à l'hôtel. Gérard et le sergent y prenaient leurs repas, dans une petite salle où ils étaient généralement seuls.

—Oui, si je le recevais?

Le résultat de ses réflexions fut qu'il se rendit au bureau de l'hôtel et y donna cet ordre:

—Il va venir quelqu'un pour mon ami; vous m'enverrez cette personne, à moi d'abord; je l'attends à table... Mon ami m'a chargé de la recevoir et de lui offrir quelque chose.

Cela fait, il retourna à la petite salle, alluma sa pipe et se fit servir des liqueurs, mais il n'y toucha pas. Il avait besoin de tout son sang-froid.

Le complice se fit attendre un quart d'heure à peine. Il entra prudemment, avec un air de méfiance qui confirma le sergent dans ses soupçons...

C'était un homme d'une quarantaine d'années, correctement vêtu, élégant même; son visage n'avait rien qui prêvint contre lui, il était plutôt agréable et doux, mais avec quelque chose d'inquiet qui frappait tout de suite.

—On me dit de m'adresser à vous, balbutia-t-il...

—Oui, fit vivement le sergent. Mon ami Cendrine — c'était le nom d'emprunt de Gérard — m'a confié le soin de vous recevoir.

Il offrait un siège.

—Veuillez vous asseoir et accepter un verre de liqueur...

Il en versait deux.

—Mon ami a été obligé de s'absenter; il a été convoqué d'urgence... où vous savez.

L'homme ne broncha pas, mais il fit cette observation:

—J'avais cru comprendre qu'il était dans sa chambre...

Le sergent s'attendait à cette réponse, il sourit:

—Oui, il a dit ça au bureau de l'hôtel; vous comprenez pourquoi: ses occupations l'obligent à tricher... Il ne pourrait pas agir autrement sans donner l'éveil...

Et il ajouta toujours souriant:

—Pas besoin de vous dire que vous n'avez pas à vous gêner avec moi: je suis au courant de tout.

Là-dessus, il lâcha en allemand:

—Je suis son associé, nous marchons ensemble.

L'homme comprit, il entendait l'allemand et le parlait un peu.

—Je vais l'attendre, répondit-il dans la même langue...

—L'attendre? fit le sergent, c'est inutile... Il serait imprudent, je crois, de vous attarder ici, vous n'avez qu'à me remettre... ce que vous apportez...

L'homme ne répondit pas tout de suite; il se tâtait.

—Est-ce que vous auriez échoué? demanda le sergent.

—Non.

—Alors?

Le complice se déboutonna:

—Il y a des conditions que vous ne pouvez pas ignorer...

—En effet, je ne les ignore pas, répondit audacieusement le sergent.

Et, ayant déjà deviné:

—L'argent, n'est-ce pas?

L'autre inclina la tête:

—Oui, le complément.

—Bien.

Le sergent sortit son portefeuille.

—Je vous attends, je suis prêt...

A son tour, le complice sortit d'une poche intérieure une grande enveloppe.

—Voici les papiers...

Le sergent posa son portefeuille sur la table.

—Vous permettez, comme de juste, que je vérifie?

—Vérifiez, fit l'homme, les yeux rivés au portefeuille.

Le sergent prit l'enveloppe, l'ouvrit, examina le contenu, des papiers revêtus de cachets, des dessins qui ressemblaient à ceux d'une carte géographique...

Un nom répété partout l'éclaira: Ruisdal.

C'était contre Ruisdal qu'était dirigée la canaillerie de Gérard.

Il comprit à moitié, devina le reste:

Gérard avait reçu la mission de faire échouer la demande de rectification, et, pour cela, il avait réussi à enlever les papiers que son complice venait lui livrer...

Le sang du vieux Lorrain resté Français au fond du coeur ne fit qu'un tour.

—Où allez-vous? demanda le complice en voyant se lever le sergent.

—Ouvrir la porte, répondit le soi-disant associé de Gérard.

—Pourquoi faire?

—Pour que vous disparaissiez et au plus vite, si vous ne voulez pas que je vous fasse arrêter!

L'homme se dressa, blême et tremblant; il bégaya:

—Vous... vous...

—Pas un mot! Je vous tiens. Je vous ai roulé, c'est entendu. Je voulais les papiers, je les ai, et cela me suffit. Ne m'obligez pas à vous livrer à la police...

Le complice s'effondra:

—Je suis perdu! Et je l'ai mérité...Je suis un misérable...

Il pleurait.

—Toi, mon bonhomme, murmura le sergent dans sa moustache, tu n'es pas un bandit comme Gérard, c'est lui qui t'a perdu.

Et tout haut, gardant encore sa voix sévère:

—C'est trop tard que vous pleurez?

—J'ai pleuré avant, répondit le malheureux. Je n'étais pas né pour commettre cette infamie, et je ne voulais pas être un traître.... J'ai rencontré l'autre, celui que,tout à l'heure, vous appeliez votre ami; il avait appris je ne sais comment que j'étais criblé de dettes, à bout de tout... Il en a abusé, il m'a perdu.

Le sergent lui frappa sur l'épaule:

—Levez-vous, et allez-vous-en! Je vous dis que j'ai ce que je voulais, le reste ne me regarde pas.

—Et vous ne me dénoncerez pas!

—Je ne sais pas qui vous êtes et ne vous le demande pas. Ces papiers retourneront demain où vous les avez pris, et nul ne connaîtra le voleur...

L'homme hésita encore:

—Vous me promettez... vous me jurez!

—J'ai dit ce que j'avais à vous dire, vous n'avez rien à craindre de moi. Allez-vous-en!...

Le misérable se décidait à obéir; le sergent le retint:

—Un instant. Vous avez quelque chose à me jurer, vous.

—Dites!

—Vous ne recommencerez pas!

—Oh! oui, je vous le jure.

—Et vous rachèterez ça en servant la France de toutes vos forces.

—Oui, de toutes mes forces.

—C'est bien. Allez!

L'homme s'en alla, voûté, courbé, écrasé.

Une minute encore, le sergent resta là à réfléchir; puis ayant fait disparaître dans sa poche la précieuse enveloppe, il monta dans sa chambre.

En passant devant celle de Gérard, il s'arrêta, hésita et reprit sa marche:

—A quoi bon? J'ai mieux que ça à faire; c'est un autre qui l'exécutera!

Il entra dans sa chambre, prit sa valise, redescendit au bureau de l'hôtel régler sa note et disparut.

Il était temps, fatigué d'attendre son homme qui n'arrivait pas, Gérard avait quitté sa chambre, il descendait l'escalier...

Il entra dans le bureau de l'hôtel, demanda:

—On n'est pas venu pour moi.

Si, monsieur, et comme vous n'étiez pas là, nous avons envoyé cette personne à votre ami qui nous avait recommandé de faire ainsi...

D'abord, Gérard pensa qu'on le prenait pour un autre pensionnaire de l'hôtel.

—Vous devez vous tromper.

Il donna son faux nom, celui sous lequel il s'était inscrit.

—Je suis monsieur Cendrine...

—Parfaitement, lui répondit-on, monsieur Cendrine, et c'est bien M. Cendrine que la personne a demandé, et comme vous étiez sorti...

—Sorti? qui vous a dit que j'étais sorti?

—Votre ami, et il a reçu la personne pour vous. Ils sont restés ensemble quelques minutes seulement. Le monsieur en question est parti le premier, et votre ami vient de quitter l'hôtel après avoir réglé sa note en nous faisant ses adieux.

Cette fois,Gérard comprit: le sergent l'avait roulé.

Il vit nettement ce qui s'était passé: le sergent, qui avait dû préméditer son coup puisqu'il s'était fait envoyer le visiteur, avait abusé ou retourné ce dernier et conclu avec lui quelque entente dont il allait, lui, Gérard, être la victime.

Victime, comment, de quel côté viendrait l'exécution qui le menaçait, était-ce la justice française ou la patte du grand chef qui allait s'abattre sur son épaule? Il n'en savait rien, mais se sentait perdu, quel que fût le justicier.

—Ma note, je m'en vais aussi, décida-t-il aussitôt.

Il ne remonta même pas dans sa chambre, il envoya un garçon chercher sa valise tandis qu'il réglait sa note, et partit.

Où allait-il? Il l'ignorait encore. Il sauta dans un fiacre qui passait et donna la première adresse qui se présenta à son esprit:

—Gare de l'Est!

Il était arrivé par là et n'avait plus qu'une idée, s'enfuir de Paris: il courait au chemin qui l'avait amené.

En route, il réfléchit, et le vrai rôle du sergent lui apparut très clair:

—C'est pour son compte qu'il a travaillé, c'est l'ami de la Louve et du Louveteau qui vient de se démasquer, et je sais où il est allé en quittant l'hôtel: me dénoncer à la police française!

La conclusion resta la même:

—Je suis perdu. Je peux prendre le train, je serai arrêté avant d'avoir atteint la frontière, et si, par une chance extraordinaire, j'échappe à la justice française, je sais quelqu'un qui ne me manquera pas, lui...

Quelqu'un, le chef de là-bas, Von Reissberg, dont le grand bras portait partout et qui ne pardonnait pas.

Il se rendait pourtant cet hommage:

—Et j'avais si bien travaillé, si bien mené l'affaire, j'allais les avoir, les fameux documents. Le chef de m'en tiendra pas compte, il ne verra que le résultat, l'affaire ratée, et ce scandale qui va sûrement éclater, ce scandale qui suffira à amener le triomphe de la cause française!

Arrivée à la gare, il ne descendit pas de son fiacre; brusquement, il changeait d'idée, renonçait à partir.

Il mit la tête à la portière, donna une nouvelle adresse et le fiacre redescendit dans Paris.

Vingt minutes après, il sonnait à la porte du principal agent de Von Reissberg à Paris et lui demandait l'hospitalité.

Et d'abord, il se présentait à visage découvert et, seul avec l'agent, disait tout, la mission à remplir, la façon dont s'était acquitté de sa tâche et la trahison qui, à la dernière minute, lui avait ravi le fruit de ses efforts.

—Mon traître a disparu, il a pris la fuite, et je n'ai pas eu besoin d'autre aveu, et je sais ce qui m'attend...

—Moi aussi, conclut l'agent de Von Reissberg, je sais ce qui vous attend.

—Je vais être arrêté, jugé...

—Non! Invité tout au plus à quitter le sol français, expulsé sans bruit.

Il s'expliqua:

(A suivre)

L'EXPOSITION DES AVEUGLES CHEZ DUPUIS

Remarquables travaux exécutés à l'atelier des aveugles de Nazareth.

DES CONCERTS

Une exposition des travaux exécutés par les aveugles de l'atelier de Nazareth, sous la direction des Soeurs Grises, attire une foule considérable dans les grands magasins Dupuis Frères. Cette exposition, qui s'est ouverte ce matin, se fermera samedi soir.

A 3 heures de l'après-midi, aujourd'hui, demain et samedi, ainsi que samedi soir, les aveugles donneront un concert dans les magasins Dupuis, qui leur offrent leur espace gratuitement, afin d'encourager l'industrie des aveugles. Ceux-ci exécuteront principalement des oeuvres composées par des compagnons d'infortune, entre autres celles d'Arthur Laliberté, aveugle et sourd; de Paul Vézina et de Gabriel Cusson, actuellement à Paris; l'organiste Pellerin, de Saint-Jacques, et Paul Doyon, organiste de Notre-Dame de Grâce, tous deux aveugles, prêteront leur concours.

On remarque, au premier étage, des broderies et des tricots fins, des centres de table, etc. Au rez-de-chaussée, il y a des chandails en tricot de laine, des articles de vannerie, des balais, des vadrouilles, des lavettes, des balais, des corbeilles et des paniers, des lampes, des pots à fleurs, des chaises, etc. Le public peut voir les aveugles travailler, surtout des fillettes de moins de dix ans, que dirige une vieille aveugle.

Comme nous le dit en insistant une religieuse, le but de cette exposition est d'apprendre au public que les aveugles ne veulent pas vivre de charité, mais de leur gagne-pain, et ils demandent qu'on les encourage chaque fois qu'il est possible en achetant leurs produits. D'ailleurs, leurs articles défient la concurrence et se vendent à des prix avantageux.

Les aveugles de Nazareth organisent un grand concert, qui sera donné, le 27 novembre, à 8 heures 30 du soir, dans la salle Lafontaine, que les Chevaliers de Colomb mettent gracieusement à leur disposition.

UNE ARTERE MAGNIFIQUE A JOLIETTE

La construction du boulevard Manseau vient d'être achevée en cette ville.

QUARTIER RESIDENTIEL

(Du correspondant de la PRESSE)

Joliette, 20. — Le construction du boulevard Manseau à Joliette est maintenant terminée. La compagnie Kennedy a fini ses travaux le 15 du courant, ainsi que le pourvoyait son contrat avec la ville. Cette grande artère qui sépare la ville en droite ligne est des plus modernes et offre un aspect enchanteur au voyageur arrivant de Montréal par la route régionale qui relie maintenant Joliette à la métropole. Une lisière de 8 pieds de largeur a été réservée au milieu de ce boulevard pour y faire planter des arbres et mettre de la verdure, cependant que les deux chemins parallèles ont dix-huit pieds de largeur. Une bande de quatre pieds, près du trottoir, pourra aussi être semée de gazon.

Cette artère magnifique restera résidentielle. A la demande de plusieurs citoyens, le secrétaire-trésorier de la ville a été chargé par le conseil municipal de préparer un règlement réservant le boulevard Manseau aux seules maisons d'habitation. Or ce projet de règlement a été présenté hier soir.

Il y eut une longue discussion avant qu'il fût adopté. M. J.-W. Lafond, marchand de tabac, ayant déjà commencé, sur le boulevard, à l'angle de la rue Saint-Edouard, la construction d'une manufacture de tabac, a protesté au conseil de ses droits acquis et s'est opposé à ce que le règlement lui défende de continuer sa construction.

Un groupe de riverains du boulevard Manseau ont combattu cette requête et n'ont pas voulu qu'une exception fût faite en faveur de Lafond. Ce dernier admet le bien fondé du règlement et annonce que sa manufacture ne fera pas face sur le boulevard, mais rue Saint-Edouard. Il a demandé, en fin de compte, que la ville, dans son règlement, lui permette de construire son établissement à 140 pieds du boulevard, avec façade rue Saint-Edouard.

Mais, après deux heures de discussion, le règlement a été adopté. Il pourvoit à ce que les marchands établis actuellement sur le boulevard puissent continuer leurs affaires jusqu'au moment où leurs établissements respectifs changeront de mains, ce qui veut dire que les droits actuels ne sont pas lésés.

LE TRONE DES TSARS

Cobourg, Allemagne, 20. — Sur les 16 grands ducs russes, 13 approuvent le grand duc Cyrille qui s'est proclamé l'héritier du trône des tsars.

Ce n'est pas juste, mais cela est:
LA PUBLICITÉ
mène au succès.

UN EMPRUNT D'UN MILLION POUR AMELIORER LE SYSTEME D'ALARMES

A sa dernière réunion, le comité exécutif a résolu de s'adresser à la législature provinciale pour obtenir l'autorisation d'emprunter un million de dollars, afin d'améliorer notre système d'alarmes du service des incendies. Nos administrateurs veulent effectuer cet emprunt sans avoir à tenir de referendum.

Actuellement, le système d'alarmes est centralisé au poste No 5, rue Ontario. On s'est déjà plaint de son fonctionnement et c'est pourquoi nos administrateurs songent à le rendre plus moderne et plus efficace. De plus, on fait remarquer que le système d'alarmes du centre de la ville n'est point relié aux appareils des quartiers excentriques: autre lacune à combler.

L'emprunt permettra aux autorités municipales d'ériger un immeuble à l'épreuve du feu, où sera installé un système qui reliera toutes les parties de la ville.

ETABLIR QUE PENDANT QU'ON REFUSAIT LA PROTECTION

Suite de la page 3

DE LA PROTECTION

—Qu'en disait-elle? —Elle affirmait être protégée par lui.

—Avez-vous rencontré Sauvé chez elle? — Non, jamais.

—Lui avez-vous déjà porté des cadeaux, de l'argent? — Non, jamais.

—Avez-vous eu connaissance de certains cadeaux qui auraient été destinés à Roch Sauvé? — Elle avait des boutons de manchette ornés de diamants avec les initiales "R. S." J'avais trouvé ces boutons dans un tiroir. Je les ai cachés ailleurs, mais elle les a retrouvés. Elle lui a dit que ces boutons étaient destinés à Sauvé, "qui la protégeait".

—Comment vous a-t-elle dit qu'elle était protégée?—Elle me disait: "Tu peux venir aujourd'hui, il n'y a pas de danger, si la police vient, je serai prévenue d'avance, par téléphone".

Elle a donc été arrêtée?——Oui. Sauvé lui avait dit qu'il le fallait bien, à cause des plaintes. Elle a été arrêtée, deux fois, à ma connaissance. Elle était prévenue et je n'y allais pas, ce jour-là.

—Vous avez vu Sauvé, chez la femme Lalonde?—Non.

—Elle a tenu maison ailleurs?—Oui, à . . . rue Saint-Laurent.

—Et la bague de diamants?—Un jour, je l'ai conduite, avec la grande Eva Bernard, rue Cathédrale, là elle est descendue et nous a fait voir une bague en diamants, nous disant qu'elle allait la porter à Sauvé.

—Eva Bernard vous a-t-elle déjà fait des déclarations au sujet de Sauvé? —Oui, un jour elle m'a dit que c'est elle qui avait présenté Sauvé à Emma Lalonde, dans le seul but de la faire protéger.

—Vous viviez maritalement avec la femme Lalonde? —Oui, des fois.

—Pendant combien de temps, à peu près? —De 6 à 7 ans.

AUTRES AMIS

Questionné par Me Gagnon:

—A propos de ces boutons de manchettes, la femme Lalonde aurait pu avoir d'autres amis ou clients portant les initiales R. S.? —Oui.

—Les boutons pouvaient leur être destinés?—Je ne crois pas?

—Pourquoi cela?—Parce qu'elle m'avait dit qu'ils étaient destinés à Sauvé.

—Vous savez lire et écrire?—Presque pas.

—Alors, vous pouvez dire que vous connaissez juste les lettres R et S?—C'est un peu mieux, je connais toutes mes lettres.

—Avez-vous vu Emma Lalonde faire autre chose que tenir maison?—Non.

—Et la bague, c'était une bague pour homme?—Oui.

—Comment le savez-vous?—Par sa grosseur, ses griffes, sa forme.

—Une femme aurait pu la porter?—Oui.

—Alors pourquoi dire que c'était une bague d'homme?—Parce que c'en était une.

—Qu'est-ce qui vous le fait dire? —Sa forme, et puis, Emma Lalonde m'avait dit que c'était pour le capitaine Sauvé, Sauvé ce n'est pas une femme ça.

—Qui vous a dit qu'Emma Lalonde préparait des causes pour le capitaine Sauvé?—C'est elle-même.

LA FEMME LATOUR

Me Lanctôt interorge ensuite la femme Rose Latour: — A quelle adresse demeurez-vous? — No . . . rue Cadieux.

—Combien de chambres avez-vous? — Cinq chambres et une salle.

—Depuis combien de temps êtes-vous là? — Depuis un mois.

—Avant? — Au No . . . rue Saint-Laurent.

—Depuis longtemps? — Six ans, à deux reprises.

—Entre la première et la seconde fois? — Rue Saint-Hubert.

—Rue Saint-Laurent, à qui avez-vous payé le loyer?—A l'avocat Tritt.

—Vous y teniez une maison de désordre?—Oui.

—Au profit de qui?— Le mien.

—Vous connaissez le capitaine Sauvé ?—Oui.

—Vous avez été prévenue de déménager, par la police?—Non, jamais.

—Vous avez fait des cadeaux à Sauvé?—Jamais.

—Vous lui avez donné de l'argent?—Jamais.

—Il vous a accordé sa protection?—Non, jamais.

UNE SERIE DE BAUX

L'honorable juge Coderre:

—Vous aviez un bail pour un an?

—Oui.

—Vous aviez acheté des meubles?

—Oui.

—Beaucoup de meubles?—Pour sept chambres.

—Et vous avez été arrêtée ?—Oui.

—Pourquoi êtes-vous partie de là?—La maison était trop froide, et le loyer était trop cher.

Me Lanctôt:

—Aviez-vous un bail pour le No . . . Saint-Laurent ?—Oui.

—Un bail par écrit?—Oui.

—Vous l'avez encore?—Je ne sais pas.

—Si vous l'avez, apportez-le cet après-midi. Et vous aviez aussi un bail pour le No... rue Cadieux?—Oui.

Me Lanctôt: Voudrez-vous apporter tous vos baux cet après-midi?—Oui, ceux que j'ai.

L'enquête est ajournée à 2 heures cet après-midi.

UN TRAVAIL FORT RAPIDE DES LIMIERS

Peu d'heures après un vol considérable, ils réussissent à opérer une arrestation.

ARGENT ET BIJOU

Une jeune fille de 15 ans a été arrêtée, hier soir, par les sergents-détectives Joseph Desjardins et Poulin, sous une grave accusation.

La prévenue se rendait, vers 8 heures, hier matin, dans la salle à manger tenue par M. Charles Bettas, rue Ontario-Est, et demandait une tasse de café et des gâteaux. Après l'avoir servie, le restaurateur prit son journal et se mit à lire. Un peu plus tard, la cliente paya et partit.

Quand Mme Bettas, qui était allée reconduire sa fillette au couvent, revint quelques minutes plus tard, elle demanda à son mari s'il avait vu la sacoche qu'elle avait laissée sur une table, en quittant sa demeure.

M. Bettas répondit que non et l'on se mit à faire d'actives recherches, car la sacoche en question contenait une somme de $300 ainsi qu'une bague sertie de diamants.

Finalement, quand l'on vit que les recherches étaient inutiles, le restaurateur prévint le capitaine Hector Mercier, de la Sûreté, qui chargea les détectives Desjardins et Poulin de faire une enquête. Les soupçons des limiers se portèrent aussitôt sur la cliente du matin dont M. Bettas ne savait pas le nom mais dont il donna un bon signalement.

Quelques heures plus tard, les limiers arrêtaient la prévenue, qui avoua avoir commis le vol. Elle leur remit $65 qu'elle avait cachés sous la voie du chemin de fer Canadien National, entre les rues Aylwin et Davidson. Elle les conduisit aussi dans une ruelle où la bague qu'elle y avait jetée fut retrouvée. De là, la prévenue conduisit les détectives dans un endroit de la rue Saint-Laurent où on leur remit $100 que l'accusée y avait déposée.

Il reste encore à retrouver un peu plus de cent dollars, mais les détectives ne désespèrent pas de réussir. La prévenue comparaîtra, demain, devant le juge Lacroix, en Cour juvénile.

ROLES SUPPLEMENTAIRES

M. René Bauset, greffier de la ville, a procédé à la signature des rôles supplémentaires d'évaluation, ce matin. Les rôles d'évaluation sont préparés par le personnel du bureau des estimateurs entre les mois de mai et septembre. Il arrive, cependant, que certains occupants de maisons sont absents et les estimateurs doivent passer de nouveau dans les différents districts. Le résultat de leur deuxième visite constitue de rôle supplémentaire.

COMME LES CHEMINOTS

Paris, 20. — Tout comme les cheminots, les instituteurs révoqués veulent être réintégrés. M. François-Albert le leur a promis.

INTERVENTION DE COOLIDGE

Genève, 20. — La dernière rumeur mise en circulation, à Genève, au sujet de la question du désarmement, dit que le président Coolidge convoquera une nouvelle conférence sur le désarmement. Cette conférence n'aurait pas lieu à Washington, mais en Europe, peut-être à La Haye. Il est affirmé que le gouvernement de Washington a déjà consulté le nouveau gouvernement britannique, au sujet de la conférence sur le désarmement.

UN ECHO DU PROCES DES SIX BANDITS

La cause de Champlain Rosen, pour fruster la justice, s'instruira aujourd'hui.

NOUVELLES REMISES

Aucune cause n'a encore été entendue, cet avant-midi, aux Assises, et le juge a dû libérer de nouveau les petits jurés. Toutes les causes ont été remises, et l'on entendra, cet après-midi, celle de Champlain Rosen, accusé d'avoir frustré les fins de la justice, en obtenant des permis d'entrer à la prison pour les bandits Tony Frank et Valentino, qui ont été pendus.

"Vous ne sauriez croire, messieurs, comme le tribunal a hâte de travailler", dit l'hon. juge Wilson, en levant la séance. "Je comprends que c'est un de ces termes où on a lieu de s'attendre à des retards, après les événements que l'on sait, mais que l'on fasse diligence autant que possible".

La cause de Mary Serafini a été fixée au 28 novembre. "Elle ne durera qu'une demi-journée", dit Me Calder. "Dieu vous entende et nous exauce, fit remarquer le juge; elles s'accomplissent si rarement, ces promesses".

En demandant la remise du procès de Parillo, Me Cohen dit que la défense n'est pas encore prête à faire une déclaration "de la plus grande conséquence", déclaration si importante que l'avocat a télégraphié au père et à la soeur de Parillo pour en prendre la responsabilité. "J'espère qu'il n'y aura pas d'autre remise, dit le juge, en fixant la cause à lundi. Il faut que cette déclaration se fasse une fois pour toutes. Il y a eu mise en accusation, plaidoyer de non culpabilité, et il faut maintenant marcher".

Vu la maladie sérieuse d'un témoin de la Couronne, dans la cause de Ludger Catellier, accusé d'avoir tenté d'obtenir une récompense pour remettre un auto volé, la cause a été ajournée au 26 novembre.

La dernière remise fut celle du procès de Rosen, qui s'instruira cet après-midi. Le juge, constatant que plusieurs noms ne répondaient pas encore à l'appel, dit qu'il ne faut pas craindre la justice et ses tribunaux. "Mais cette crainte est un commencement de sagesse", rétorqua Me Plante.—"Il y a aussi crainte et crainte, répondit la président des Assises, selon que la conscience est plus ou moins en paix." On sait que Rosen fut mis en accusation, à la suite d'un incident qui se produisit, lors du procès des six meurtriers de Cléroux.

UNE CAUSE QUI A ETE REGLEE HORS DE COUR

Une poursuite que les exécuteurs testamentaires de la succession Charles-Henri Létourneux avaient prise contre les Commissaires d'écoles catholiques de Montréal en recouvrement d'une somme de $10,446 a été réglée hors de cour, du consentement des parties. Il ne restera plus qu'à celles-ci à produire un document à cet effet devant le tribunal.

Les demandeurs disaient que par acte de vente en date du 5 avril 1910, la succession Létourneux vendit aux Commissaires d'écoles de Maisonneuve un certain nombre de terrains. Les commissaires de cette municipalité, séparée de Montréal dans le temps, firent construire une école sur une partie des terrains et se servirent de l'autre comme cour de récréation pour les élèves. Or, continuent les demandeurs, qui déclarent que les défendeurs sont aux obligations des commissaires d'écoles de la municipalité absorbée, il n'est pas dans l'intérêt de la succession de s'emparer de l'école ou de partie de l'école qui fut construite sur les terrains vendus. Apparemment, le prix d'achat n'avait pas été payé en entier. Les exécuteurs ajoutaient que les constructions et améliorations faites sur les terrains par les commissaires d'écoles de Maisonneuve sont tellement dispendieuses que la succession ne peut les rembourser et qu'elle a le droit de demander que les commissaires d'écoles de Montréal retiennent les terrains et en paient la valeur qui est de $10,446.

Les défendeurs avaient produit une dénégation générale, mais comme il est dit plus haut, les parties viennent de s'entendre.

ACCIDENT DU TRAVAIL

Dans une action intentée à la Barrett Company Limited, Solomon Kodak déclare que le 29 mai dernier, il contracta une hernie alors qu'il travaillait pour cette compagnie. Il réclame maintenant un capital de $1,992 plus $10 par semaine tant qu'il ne sera pas capable de reprendre son travail.

En défense, la compagnie nie que Kokak ait contracté une hernie et elle ajoute qu'à tout événement le demandeur pourrait toujours subir une opération.

FORTE RECLAMATION

Par l'entremise de ses procureurs, Aldège Dupuis a intenté une action en dommages au montant de $50,000 à Philibert Germain. La demande du bref a été déposée au greffe de la Cour supérieure.

PAIX EN PERSPECTIVE

Los Angeles, 20—On annonce que les eaux de l'aqueduc de Los Angeles, qui avaient été versées dans le lac Owens, dimanche dernier, par un groupe de harpons, ont repris leur cours normal ce matin, les portes ayant été closes par les harpons.

LES PERMIS DE CONSTRUIRE A MONTREAL

Rue Bordeaux, quartier Bourget, 1 maison formant 2 logements, 30 x 34, à 3 étages ; coût, $7,000. Propriétaire, V. Patenaude, 219 rue Papineau.

Boulevard Saint-Laurent, quartier Saint-Jean, 1 maison formant 3 logements, 25 x 45, à 3 étages ; coût, $7,000. Propriétaire, T. Laframboise, 3124 rue Saint-Denis.

Rue Berri, quartier Villeray, 1 maison formant 2 logements, 22 x 45, à 2 étages; coût, $3,500. Propriétaire, H. Saint-Jean, 3261 rue Saint-Dominque.

Rue Ontario, quartier Bourget, 1 maison formant 4 logements et 2 magasins, 39 x 68, à 3 étages ; coût, $20,000. Propriétaire, L. Girard, 979 rue Ontario Est.

Avenue du Parc, quartier Saint-Louis, 1 garage, 24 x 80, à 1 étage ; coût, $8,500. Propriétaire, J.-G. Lyman, 3457 avenue du Parc.

Boulevard Décarie, quartier Notre-Dame de Grâce, 1 maison formant 2 logements, 30 x 52, à 2 étages ; coût $6,500. Propriétaire, Mme H. Sauvage, 530 boulevard Décarie.

Rue Molson, quartier Rosemont, 1 maison formant 5 logements, 25 x 45, à 3 étages ; coût, $8,000. Propriétaire, A. Peebles, 2480 rue Molson.

Rue Molson, quartier Rosemont, 1 maison formant 5 logements, 25 x 45, à 3 étages ; coût $8,000. Propriétaire, E.-R. Nadeau, 2480 rue Molson.

Rue Clifton, quartier Notre-Dame de Grâce, 2 maisons formant 4 logements, 25 x 38, à 2 étages ; coût $7,000. Propriétaire, E.-H. Madore, 2562 rue Notre-Dame ouest.

Rue Beaubien, quartier Montcalm, 2 maisons formant 6 logements, 33 x 42, à 3 étages ; coût, $9,000. Propriétaire, M. Wasman, 2033 rue Papineau.

L'INHUMATION D'UN ANCIEN JOURNALISTE

Ce matin, au cimetière de la Côte-des-Neiges, a eu lieu l'inhumation de M. Charles-Roger Daoust, ancien journaliste, décédé, lundi dernier, à Manchester, dans le New-Hampshire, à l'âge de 59 ans.

M. Daoust est né à Montréal, en 1865. Il était le fils de M. Charles Daoust, ancien député du comté de Beauharnois, à Ottawa, et de dame Angèle Doutre. Il fit ses études au High School, puis à l'université McGill, où il fut gradué en 1881. Il fut confrère de classe de ses quatre cousins, l'hon. L.-P. Brodeur, ancien lieutenant-gouverneur de la province; M. Charles Lanctôt, assistant du procureur général; l'hon. juge G. Désaulniers et l'hon. Charles Marcil.

M. Daoust était entré dans le journalisme au sortir du McGill. Il fut longtemps au service des principaux journaux français et anglais de Montréal.

En 1885, il fit partie de l'expédition au nord-ouest avec le 65e régiment, et comme représentant de la "Presse". A son retour, il publia un intéressant volume sur cette campagne sous le titre de "Cent vingt jours de service actif."

Il alla ensuite demeurer aux Etats-Unis, au service de journaux franco-américains. Il était poète, et publia plusieurs volumes.

Il laisse sa femme, née Montmarquette (Emma); plusieurs filles, Mme Léonard Bauine, d'Ont.; Mme Ed.-K. Laflamme, de Manchester; Mme Alphonse Dallaire, de Shawinigan Falls; Mlle Esther Daoust, et un fils, M. Jean-Charles Daoust.

L'ARRESTATION EN FRANCE DES PRETENDUS MEURTRIERS

Suite de la page 13

CHEZ NOS POLICIERS

La nouvelle de l'arrestation de Mike White et d'Issie Daskel est-elle prématurée?

Voilà ce que l'on semble croire, à la Sûreté.

Il y a à peu près un mois, le secrétaire Wilfrid Ranger, de la Sûreté, expédiait de nouvelles circulaires dans toutes les principales villes d'Europe et des Etats-Unis, donnant des détails sur la fuite des deux prévenus soupçonnés du meurtre de l'agent Beaudry, et demandant leur arrestation.

Maintenant, la Sûreté de Paris a-t-elle réellement arrêté les deux inculpés ou a-t-elle voulu simplement se procurer des détails supplémentaires? Voilà ce que l'on ne sait pas encore.

Il y a quelque temps, M. J.-A. Hudon, du bureau du procureur général, à Québec, recevait un message du sous-ministre de la justice, à Ottawa, lui disant qu'il avait reçu un message du gouvernement français demandant s'il y avait des mandats pour l'arrestation de Mike White et de Daskel, pour le meurtre du constable J.-B. Beaudry.

Un autre message reçu du gouvernement français demandait si la Sûreté de Montréal avait des preuves suffisantes à offrir, pour l'extradition des deux prétendus meurtriers.

C'est tout ce qui s'est dit sur le sujet.

Comme le chef Bélanger et l'inspecteur Egan voulaient être prêts à toute éventualité, ils ont demandé au secrétaire Ranger, de la Sûreté, de préparer le dossier des inculpés, et de plus, comme l'on n'avait que le mandat du coroner contre White et Daskel, l'on a décidé d'en faire signer un autre.

Le capitaine Pigeon, de la Sûreté, s'est adressé, hier après-midi, au juge Gustave Perrault, de la Cour des sessions, qui a aussitôt signé le document. Le mandat a été déposé dans le dossier des deux inculpés, attendant que demande en soit faite.

Ni le chef Bélanger, de la police municipale; le chef Lorrain, de la Sûreté provinciale; l'inspecteur Egan et le cpitaine Mercier, de la Sûreté; les avocats de la Couronne, Mes Archambault et Calder, n'ont été avertis officiellement de l'arrestation des deux prétendus meurtriers.

On semble atendre avec impatience d'autres détails de la Sûreté de Paris.

L'EXTRADITION

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 20. — Au bureau du procureur général on a hâté les procédures instituées pour obtenir l'extradition des nommés Issie Daskel et Joseph McCarthy, arrêtés à Paris sous les noms de Mike White et Simon, sur l'accusation d'avoir assassiné le constable J.-B. Beaudry, le 26 mars 1923. Les documents transmis à ce bureau au sujet de la demande d'extradition ont été visés par le procureur général et envoyés immédiatement à Ottawa au secrétaire d'Etat, qui les expédiera à l'ambassadeur britannique à Paris.

COMMISSION POUR LA CONSTRUCTION DU PONT

Suite de la page 13

turellement dans leurs décisions. Mais ils ont aussi conscience de leur responsabilité collective et individuelle dans l'administration du haut poste qui leur est confié. Ils ne peuvent pas, même s'ils le désiraient se dégager de leur responsabilité. Ils ne peuvent remettre à personne, ni partager avec personne aucune partie des fonctions qui leur ont été confiées par le parlement. Dans tout ce qu'ils ont fait, depuis trois ans, pour la mise à exécution de ce projet, en dépit de certaines hostilités,et d'une abondance de conseils gratuits, la plupart peu basés sur la connaissance des faits et de la situation, ils se sont aidés constamment des services et des avis de spécialistes.

Après l'adoption, l'été dernier, par le parlement, de la loi nous donnant l'autorité nécessaire, un critique remarque que "la décision de procéder avec rapidité était de la nature d'une surprise, le transport soudain du projet du domaine du rêve à celui de la réalisation". Une autre personne demande, en plaisantant, si le terminus principal du pont serait à Longueuil ou à Ottawa. Les commissaires, sans s'occuper de la question de la surprise ou de la plaisanterie, se sont trouvés chargés de la responsabilité des prosaïques détails de cette grande entreprise, et de réaliser des aspirations et des rêves entretenus depuis cinquante ans. Ils ont reconnu que presque tout ce qui avait été fait auparavant ne dépassait pas beaucoup le domaine de l'agitation et de conversations parfois futiles.

D'AUTRES PROJETS

"Mais le projet prenant une forme tangible, il était inévitable qu'une variété de vues fussent exposées aux commissaires et que l'on fit revivre des projets qui étaient morts. Quelques-uns de ceux-ci n'étaient pas sans quelques mérites, et d'autres étaient fort intéressants. Les commissaires crurent de leur devoir de s'occuper de toute suggestion, car ils ne voulaient pas risquer que des solutions proposées, quelque fantastiques qu'elles pussent d'abord paraître, fussent rejetées, sans une juste considération de leur part.

"Beaucoup de temps fut consacré à ces recherches, et il s'ensuivit des délais. Dernièrement, les commissaires furent priés de considérer les plans et projets préparés par M. A.-J. Lavoie, et que celui-ci présenta d'une manière si impressionnante. L'existence d'un droit de passage à partir du voisinage de la rue McGill jusqu'au tunnel de la rue Lagauchetière, acquis avant la guerre par McKenzie and Mann, et qui sont maintenant la propriété des chemins de fer Nationaux Canadiens, fut un point sur lequel on insista auprès des commissaires. On prétendit qu'ils devraient attendre, avant de décider de leurs plans et du site du pont, vu que la direction de ces chemins de fer pourrait, à brève échéance, faire exécuter un viaduc pour réunir le tunnel au port et que l'ensemble des projets pourrait être réuni.

POUR LES CANADIENS

"En vertu des arrangements maintenant conclus, la commission des ingénieurs aviseurs s'occupera de toutes ces suggestions au sujet du site, et cela sera leur premier devoir.

"Dans les contrats qui viennent d'être signés, les commissaires ont fait attention de spécifier que le personnel nécessaire des ingénieurs, des dessinateurs, des bureaux sous la direction et à l'emploi de l'association des ingénieurs soit recruté et maintenu dans la ville de Montréal et parmi des Canadiens ayant les capacités nécessaires autant que ce sera possible, et de plus que les spécifications des matériaux, en autant que cela sera sous le contrôle ou l'influence de l'association des ingénieurs, devront être de sorte à assurer, de toute manière possible, l'emploi de matériaux de production canadienne, et l'emploi de main-d'oeuvre et d'artisans canadiens."

FEU Mme AIME MESSIER

Lundi dernier, à 8 heures, ont eu lieu, à l'église Saint-Jacques, au milieu d'une assistance nombreuse de parents et d'amis, les funérailles de Mme Aimé Messier, née (Délia) Nault, décédée à l'âge de 34 ans. Le service fut chanté par M. Ouellette, P.S.S., assisté par MM. Girard et Lacombe, comme diacre et sous-diacre.



FEU Mme AIME MESSIER

Mme Messier laisse dans le deuil son mari, ses enfants, Yvonne, Cécile et Aimé; son père et sa mère, M. et Mme Honoré Nault; sa belle-mère, Mme Pierre Messier; ses frères et soeurs, Arthur, Florian, Alfred, Eugène, Omer, Aldéa et Alma; ses belles-soeurs, Mmes F. Nault et E. Lefebvre; ses tantes: Mmes L. Nault, A. Lachance, R. Blanchette, L. L'Heureux; ses neveu et nièce: Roméo et Irené Lefebvre; ses cousins et cousines: MM. et Mmes A. Nault, G. Tellier, E. Vezina, A. Labelle, A. Boulay, A. Beaudry, J. Beaudry, L. L'heureux, O. Lapointe, A. Therrien. Nos sympathies à la famille.

NAISSANCES

FAUTEUX — A Ottawa, le 11 nov. 1924, à M. et Mme Edouard Fauteux, un fils, André-Théodore. Parrain, M. Théo. Fauteux, oncle de l'enfant; marraine, Mme J.-L. Clément.

CHARTRAND—A Montréal, le 15 novembre 1924, à M. et Mme Oscar Chartrand, née Julia Dion, une fille, baptisée Marie-Laurette-Marcelle.

Parrain et marraine, M. H. Dion et Mlle L. Dion, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Dion, grand'mère de l'enfant.

TARIF

Des annonces de naissances, mariages, décès et autres.

NAISSANCE: 3 centins du mot avec minimum de 50c par insertion selon la formule.

DECES: 50 centins chaque insertion selon notre formule. Tout mot supplémentaire 3 centins par mot.

MARIAGE, IN MEMORIAM, Service Anniversaire, MESSE DE REQUIEM } 3 centins du mot avec minimum de 75 centins par insertion selon notre formule.

FIANÇAILLES, Prochain Mariage, REMERCIEMENTS } 3 centins du mot avec minimum de $1.00 par insertion selon notre formule.

Tous les avis de Naissances, Mariages et Décès doivent être endossés des noms et prénoms authentiques des personnes donnant l'annonce, et toute annonce de fiançailles ou de mariage prochain ne pourra être publiée dans la "Presse" que si elle nous est communiquée par une personne connue dont la signature puisse être attestée comme authentique

NAISSANCES

CRETON DE KEROUARTZ—A Montréal, le 16 nov. 1924, à M. et Mme Léopold Creton de Kerouartz, née Anita Daigle, une fille baptisée Marie-Anita-Jacqueline.

Parrain et marraine, M. Emile Champagne, marchand, grand-oncle de l'enfant et Mme L. Creton de Kerouartz, grand'mère de l'enfant. Porteuse, Mme Mathias Daigle.

L'ECUYER—A Montréal, le 7 nov. 1924, à M. et Mme Ernest L'Ecuyer, un fils baptisé Joseph-Omer-Jean.

Parrain et marraine, M. et Mme Omer Pageau, oncle et tante. Porteuse, Mme Aubry.

MAYER—A Montréal, le 17 nov. 1924, à M. et Mme Eugène Mayer, née Florence Desjardins, une fille, baptisée Marie-Aurore-Claire-Pauline.

Parrain et marraine, M. et Mme P.-E. Lapointe, de Québec, oncle et tante de l'enfant. M. Raoul Mayer, de Montréal, représentait M. P.-E. Lapointe. Porteuse, Mlle Mathilde Desjardins, tante de l'enfant.

MICHAUD—A Thoroid, Ont., le 16 novembre 1924, à M. et Mme Hector Michaud, née Violette Gavard, une fille, baptisée Marie-Elisabeth-Isabelle.

Parrain, marraine, M., Mme Aristide Michaud, oncle et tante de l'enfant.

SABOURIN — A Montréal, le 13 nov. 1924, à M. et Mme Jean-Edouard Sabourin, née Alice Perrault, une fille baptisée Marie-Adèle-Aline. Parrain et marraine, M. et Mme Jean-Evangeliste Sabourin, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mme Boivin.

THEORET—A Montréal, le 16 novembre 1924, à M. et Mme Emile Théoret, un fils, baptisé Joseph-Etienne-Yves.

Parrain, M. Etienne Théoret, grand-père de l'enfant; marraine, Mme E. Gariépy, grand'tante de l'enfant. Porteuse, Mme A. Daoust, grand'mère de l'enfant.

PROCHAINS MARIAGES

DAGENAIS-PRUD'HOMME — Le 29 novembre prochain sera célébré en l'église de Sainte-Agathe des Monts, le mariage de Mlle Exilda Dagenais, fille de M. Joseph Dagenais à M. J.-Louis Prud'homme, fils de M. Joseph Prud'homme, de Montréal. Pas de faire-part.

DES CHENEAUX-GIGUERE. — A Louiseville, le 26 novembre prochain, sera célébré en l'église St-Antoine de Padoue, le mariage de Mlle Juliette Giguère, fille de M. et Mme J.-A. Giguère, avec M. Charles DesCheneaux, fils de M. et Mme Zoël DesCheneaux, de Louiseville.

L'heureux couple partira pour voyage.

PELLETIER - ROBERGE — Le 2 décembre prochain sera célébré, en l'église Notre-Dame de Sorel, le mariage de Mlle Simone Roberge, fille de M. David Roberge, marchand, à M. Emile Pelletier, de Saint-Rock de Québec, fils de M. J.-A. Pelletier, de Chicoutimi. Pas de faire-part.

DECES

ARCAND — A Montréal, le 19 nov. 1924, décédée à 76 ans, Mme Charles Arcand, née Malvina Portelance.

Funérailles samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira du No 1802 rue Cartier, à 7 hrs 45 a.m. pour se rendre à l'église St-Pierre Claver où le service sera célébré.

Parents et amis sont priés d'y assister. 31-2

BASTIEN — A Montréal, le 19 nov. 1924, décédée à 31 ans, 1 mois, 3 jours, Mme Albert Bastien, née Hélène Joly.

Funérailles vendredi, le 21 courant. Le convoi funèbre partira du No 479 rue Cadieux à 6 hrs 45 a.m. pour se rendre à l'église St-Jacques où le service sera célébré et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELIVEAU — A St-Boniface, Manitoba, est décédée Ernestine Guilbault, épouse de Hormidas Béliveau.

BERGERON—A Montréal, le 19 novembre 1924, décédé, Vital Bergeron, père de Paul-E. Bergeron, pharmacien.

Funérailles, vendredi, le 21 courant. Le convoi funèbre partira du No 246 Avenue Prud'homme, à 8 hrs. 45 a.m. pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce, où le service sera célébré. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOURDEAU — A St-Antoine d'Abbé, le 19 nov. 1924, décédée à 31 ans, Edna Deschamps, épouse de Herménégilde Bourdeau.

Funérailles vendredi, le 21 courant à 10 hrs à l'église paroissiale. Parents et amis sont priés d'y assister. 30-2

BOYER — A Tétreaultville, le 20 novembre 1924, décédé à 20 ans, 5 mois, 19 jours, Joseph-Adrien-Roméo Boyer, enfant bien-aimé de M. et Mme J.-B.-Alexandre Boyer.

Funérailles samedi, le 22 courant, à 8 heures. Le convoi funèbre partira du No 980, rue Mousseau, pour se rendre à l'église Sainte-Claire-de-Tétreaultville où le service sera célébré, et de là au cimetière de l'Est. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 31-2

DELSOL—A Montréal, le 20 novembre 1924, décédé à 37 ans, 7 mois, Joseph-Albert Delsol, époux de Rosanna Charest, fils d'Antoine Delsol.

Funérailles, samedi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira du No 985 rue Hôtel-de-Ville, à 6 hrs ¾ a.m., pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste, où le service sera célébré.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DION — A Montréal, le 20 nov. 1924, décédé à 2 ans, Gilles, enfant de J.-A.-Eugène Dion, instituteur. Funérailles privées.

DORAIS—A Montréal, chez sa fille, Mme J. B. Laurin est décédé M. Treffié Dorais à l'âge de 80 ans.

La dépouille mortelle sera transportée vendredi matin à Carisbad Spring's à la résidence de son fils M. Pierre Dorais. Départ de Montréal à 7¼ hrs vendredi. Funérailles samedi matin en l'église de Carisbad Spring's, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister.

FAVREAU — A Montréal, le 18 novembre 1924, décédée à 54 ans, 3 mois, Rose-Anna Clavel, épouse de Louis Favreau.

Funérailles vendredi, le 21 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, 1194, Cartier, à 8 heures, pour l'église de l'Immaculée Conception, où le service sera célébré et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. La défunte était D

IL Y AURA 30 ANS DEMAIN

(De la "Presse" du 21 novembre 1894)

Pendant le mois finissant le 15 du courant, 196 colons se sont enregistrés au bureau de la Société de colonisation.

* * *

Il y aura ce soir une réunion du comité du dîner annuel du club de Boucherville chez M. Georges Stremenski, 3709 rue Sainte-Catherine.

* * *

M. H.-C. Bellew, caissier du département français de l'assurance Sun Life, vient d'être nommé gérant du service français de l'Assurance des Manufacturiers, en remplacement de L'Heureux remplacé M. Bellew à la Sun.

* * *

M. J.-B. Bureau vient d'inaugurer son "Palais de cristal". M. J.-B. Lépine, propriétaire du Parc, dirige l'établissement, coin Sainte-Elisabeth et Sainte-Catherine.

* * *

Le célèbre compositeur et pianiste Antoine-Gregor Rubinstein est décédé hier à Peterhof.

* * *

Les commissaires des écoles catholiques se sont réunis hier soir sous la présidence du chanoine Bruchési. L'état financier pour l'année est le suivant: actif, $997,943; passif, $833,603; surplus, $164,340.

* * *

Le "Drame de la Place d'Armes", représenté, hier soir, au Cabinet de lecture, par les étudiants en droit, a eu un succès colossal.

* * *

Malgré une foule considérable assemblée, la séance de la commission échevinale sur la police n'a pu avoir lieu, hier soir, faute de quorum.

* * *

Hier, à la chapelle du Sacré-Coeur de Notre-Dame, M. Wilfrid Hébert, F.S.S., a béni le mariage de M. Wilfrid Lorrain, fils d'Eusèbe Lorrain, manufacturier de conserves de l'Abord-à-Plouffe, avec Mlle Marguerite, fille de feu William Pallascio et de Caroline Hurtubise.

* * *

M. et Mme Sévère Picard font part de la naissance de leur fils Archibald.

* * *

A Rigaud, le 18, ont eu lieu les funérailles de M. Ant.-G. Charlebois, décédé à l'âge de 90 ans.

EXPOSITION VOULUE PAR LES AFRICAINS

Capetown, Afrique-Sud, 20. — L'Afrique-Sud participera, l'année prochaine, à l'exposition de l'empire britannique, à Wembley. Cette nouvelle a été annoncée par le gouvernement Hertzog. Le 24 octobre dernier, le gouvernement sud-africain avait déclaré qu'il ne prendrait pas part à l'exposition de Wembley, en 1925. Les gouvernements de la Nouvelle-Zélande et de Ceylan sont les seuls qui aient définitivement décidé de ne pas participer à l'exposition, l'année prochaine. Jusqu'ici, l'Inde s'est montrée insouciante.

EN COUR SUPREME

(Spécial à la PRESSE)

Ottawa, 20.—La Cour suprême a rejeté l'appel dans la cause de Samson vs Drolet, déclarant qu'elle n'avait pas juridiction. On en appelait d'un jugement sur une exception préliminaire au sujet d'un quo warranto pris contre le maire de Québec.

Dans l'appel de la Compagnie de Jésus vs la Cité de Montréal, jugement a été réservé. Il s'agit du paiement de taxes municipales.

A RIVIERE-DU-LOUP

(Du correspondant de la PRESSE)

Rivière-du-Loup, 20. — Le Cercle des Fermières a organisé une partie de cartes qui aura lieu dans la salle du collège de Saint-Ludger.

—M. Camille Caron, de Québec, était parmi nous, ces jours derniers.

—M. J.-A. Schmonth était à Montréal ces jours derniers.

—Mlle Eva Talbot était à Québec, en visite chez Mme Lanouette, la semaine dernière.

—La cour du magistrat a siégé, la semaine dernière, sous la présidence du juge Fiset.

—Le terme de la Cour supérieure est présidé par l'hon. juge Belleau.

—La vente des coquelicots au profit des soldats blessés a été très fructueuse.

—Un incendie a causé des dommages assez considérables à l'immeuble Levasseur, à Saint-François-Xavier.

—Le 20 novembre, il y aura dans la salle paroissiale de Saint-François, une grande soirée donnée par des amateurs.

—MM. Arthur Binet, Raoul Pelletier, D. Thériault, P.-E. Ouellet, Viateur Levasseur et autres, étaient à Cabano, ces jours derniers.

Le Véritable Médecin de famille



J. O. LAMBERT, M.D.

Auteur du Spécifique National contre les maladies de poitrine, toux, rhumes, bronchite, catarrhe, asthme, croup, la grippe.

SIROP du **Dr J. O. Lambert**

En vente de l'Atlantique au Pacifique et de l'océan Glacial à l'Isthme de Panama.

Une forte dose prise au lever et au coucher prévient positivement, toux, rhume, bronchite, catarrhe, asthme, croup, etc., et vous prémunit contre toute atteinte possible de grippe ou de consomption.

Pour tous les âges et toutes les classes.

En Vente Partout.

La plus Grande Vente sans Exception.

Le véritable porte la signature ci-contre. *J. O. Lambert*

Tout autre est contrefaçon.

DR J. O. LAMBERT, Limitée,
396, rue St-Antoine, Montréal.

DUPUIS FRERES, LIMITEE — DUPUIS FRERES, LIMITEE — DUPUIS FRERES, LIMITEE

Demain à 3 hres p.m. **Concert** *par les* **Aveugles** *au rez-de-chaussée.*

GRANDE CAMPAGNE DE PROPAGANDE

Cent Mille Nouveaux Clients

$2,500.00 aux Conférences Saint-Vincent-de-Paul

Thé *Spécial d'après-midi à notre Buffet* **.25**

A mesure que notre campagne de propagande avance, nos visiteurs se font de plus en plus nombreux, et chaque soir l'urne de votation déborde de bulletins venant de toutes les paroisses de l'Ile de Montréal.

Ne manquez pas de venir voter chaque jour pour votre paroisse, c'est votre droit.

Si vous ne pouvez venir chaque jour à nos magasins, conservez le coupon qui paraît chaque soir avec nos annonces, et à la fin de la semaine venez déposer dans l'urne de votation à nos magasins tous vos coupons de vote après les avoir remplis tel qu'indiqué. Ayez soin cependant de ne voter qu'une fois par jour. Chaque bulletin de vote devra porter la date de sa publication.

Découpez ce coupon, remplissez-le et venez le déposer dans notre urne de votation.

COUPON DE VOTE

$2,500.00 pour les Conférences St-Vincent de Paul de l'Ile de Montréal.

1er prix .	$1000.00	3e prix .	250.00
2e prix .	500.00	4e prix .	100.00

et 35 autres prix.

Pour autres informations, s'adresser personnellement à notre Kiosque de Votation, au centre du grand plancher à nos magasins.

Je vote pour la paroisse de . . . . . .

. . . . . .

Mon nom . . . . . .

Mon adresse . . . . . .

Je demeure dans la paroisse de . . . . . .

. . . . . .

Noms des 20 premières paroisses, le 14 novembre au soir

1. *Ste-Catherine*
2. *St-Jacques*
3. *St-Louis-de-France*
4. *St-Pierre Apôtre*
5. *Immaculée-Conception*
6. *Ste-Cécile*
7. *Ste-Brigide*
8. *St-Vincent-Ferrier*
9. *Notre-Dame-des-Anges*
10. *St-Vincent-de-Paul*
11. *Sacré-Coeur*
12. *St-Pierre-Claver*
13. *St-Jean-Baptiste*
14. *St-Herménégilde*
15. *St-Jean-de-Matha*
16. *St-Clément*
17. *St-Victor-de-la-Terrasse-Vinet*
18. *St-Eusèbe*
19. *St-Bernard*
20. *St-Enfant-Jésus*

Chaussettes pour Hommes 1.00
Régulier .59 la paire; 3 paires pour . . . . . .
Laine pesante; tricot par côtes; nuance bruyère; et CHAUSSETTES grises pour le travail.

Combinaisons de moyenne pesanteur avec un petit pourcentage de coton; grandeurs: 32-3; 34-6; 36-3; 38-3; 42-3; régulier 5.50, pour 3.95

Echarpes en laine; nuance: gris ou brun; régulier 1.50 chacune, pour 1.00

Mouchoirs en linon blanc; régulier 1.20 la douzaine, pour 89

—Au rez-de-chaussée.

Paletots d'Hiver pour Hommes 24.50
Qualités jusqu'à 37.50 pour
Etoffe tout laine très épaisse à envers quadrillé; modèle Ulster ou "Ulsterette"; très bonne confection; demi-doublure en soie; grand choix de nuances; grandeurs: 34 à 44.

Paletots pour Garçonnets 6.95
Frise gris pâle ou foncé tout laine; modèle Ulster avec poches appliquées; doublure en tweed chaud et pesant; âges: 3 à 9 ans.

Chandails pour Garçons 1.98
Régulier 2.98 pour
Qualité tout laine finis cheviote; modèle avec poche de chaque côté; encolure en pointe; nuances: beige, gris fer, gris argent, bruyère, etc; poitrine: 26 à 34.

Chandails en Laine 2.98
Prix réguliers 3.98 et 4.98 pour
Ces chandails sont des meilleures marques connues telles que: Regent, Fainer, Monarch. Grande variété de très jolis modèles, dont plusieurs en laine brossée; nuances: perle, chamois, paon, brun, beige, blanc, tango, Alice, marine, noir, etc. Buste: 36 à 42.

Foulards pour Dames, Spécial .98
Tricot uni ou de fantaisie; frange en soie; nuances unies.

Mouchoirs pour Dames, Spécial .05
Mousseline suisse blanche; variété de modèles avec petits dessins brodés dans un coin.

Crucifix en bois palissandre avec filet en cuivre incrusté dans la croix; modèle pour suspendre; 24 pouces de longueur; valeur de 4.00 pour 2.25

Chapeaux Garnis 1.69
Régulier 2.98 à 5.00 pour
Velours de soie de nuances unies ou combinées; modèles Poke ou à effet relevé; calotte ronde ou carrée; moyennes et petites grandeurs; garniture de ruban gros grain; toutes les teintes et noir.
—Au premier, en haut.

Blouses Middy Kaki pour Fillettes .59
Régulier 1.49 pour
Tissu de qualité pesante; modèle avec col matelot, devant lacé, manches longues et garniture de galon soutache; quelques-unes avec culotte bouffante par plis pour assortir.
—Au premier, en haut.

2ème jour de
L'Exposition et Vente
au bénéfice de l'atelier des
Aveugles de Nazareth

Venez voir travailler les aveugles et constater comment chez eux la sensibilité des doigts remplace la vue.

Les aveugles ne demandent pas l'aumône: ils sollicitent le public d'acheter leurs produits, preuve vivante qu'un aveugle n'est pas un être inutile.

Les aveugles prendront des commandes pour réparations de chaises, matelas, confection de balais, etc.

Au kiosque musical, ils auront en vente des billets pour leur grand concert annuel qui a lieu le 27 novembre.

Claques
de qualité parfaite pour hommes et garçons; tous les modèles.
Pointure: 1 à 5 . . 1.00
Pointure: 1 à 5 . . 1.15
Pointure: 6 à 10. 1.50



EXTRA SPECIAL

DEMI-CLAQUES pour hommes; pointure: 6 à 10; la paire 49

COUVRE-CHAUSSURES ET CAOUTCHOUCS
Qualité supérieure pour Enfants
(pointure: 3 à 10½)
CAOUTCHOUCS noirs . .75
CAOUTCHOUCS blancs ou bruns . . .90
COUVRE-CHAUSSURES à 3 boucles . . 2.45
COUVRE-CHAUSSURES à 4 boucles . . 3.19

POUR FILLETTES 11 à 2
CAOUTCHOUCS noirs . .90
COUVRE-CHAUSSURES à 3 boucles . . 2.95
COUVRE-CHAUSSURES à 4 boucles . . 3.69

POUR DAMES Toutes les Formes et Talons
Caoutchoucs noirs . . 1.10
Caoutchoucs; genre sandale . . . 1.10
Caoutchoucs bruns . . 1.35
COUVRE-CHAUSSURES à 4 boucles . . 3.95



COUVRE-CHAUSSURES, 1 boucle et 4 boutons, ou 4 ou 5 boucles . 4.45

L'ECLAIR
Le pardessus par excellence, en jersey; bien doublés. . . . 6.50
—Au premier, en haut.

700 Manteaux Garnis de Fourrure pour Dames et Demoiselles

Qualités de 30.00 et 35.00 pour

19.45



Tissus :
drap velours, duvetyne, drap polo, étoffe à envers quadrillé, cordelaine, poil de chameau, etc.

Nuances :
sable, taupe, brun, renne, gris, rouille, réséda et noir.

Tous ces manteaux sont doublés toute la longueur

Modèles: sont les plus élégants de la saison; appropriés pour le sport ou la toilette, avec col et manchettes en "seal" français, castorine, Viatka et thibetine. Les manchettes sont à effet des plus nouveaux, genre baril ou cloche.

Toutes les grandeurs

Voyez nos Vitrines.

SOIE JAPONAISE
Régulier .75 la verge pour 49
Texture de 27 pouces; grande variété de nuances ordinaires et nouvelles pour ouvrages de fantaisie, abat-jour, etc., etc.

SATIN
Régulier 1.25 la verge pour 95
Texture à envers de coton; 24 pouces; surface d'un beau fini brillant; qualité splendide pour ouvrages de fantaisie; toutes les nuances et noir.

TRICOTINE
Régulier 2.95 la verge pour 1.89
Texture tout laine, 54 pouces, très en demande pour jupes, costumes ou robes; nuances: bleu marine et noir seulement.

SERGE
Régulier .85 la verge pour 59
Texture tout laine, tissée serrée, 36 pouces; un tissu de bonne qualité pour robes d'écolières, robes de maison, etc.
—Au rez-de-chaussée.

Flanelle de couleur; fabrication anglaise; jolies nuances unies pour robes, etc.; 27 pouces de largeur; régulier 1.00 la verge pour 69

Toile à mouchoirs; grande variété de nuances nouvelles; 36 pouces de largeur; régulier 1.25 la verge pour . . .98

—Au premier, en haut.

SAVON DE CASTILLE extra pur; le morceau de 3 lbs pour 39
URODONAL 75
HEMOGLOBINE 1.19
HISTOGENOL 1.69
BOLDINE HOUDE 65
ELIXIR DUCRO 1.19
SIROP FELLOW 1.19
PULMO SERUM BAILLY 1.45
SIROP des Soeurs de la Providence 23
LAIT DE MAGNESIE PHIL. .39
LIPS 39
EAU RIGA 19
SEDLITZ CHANTEAU . .69
COTON ABSORBANT; 1 lb .58
—Au rez-de-chaussée.

Coton jaune à draps, tissé avec fil rond; qualité pesante; 36 pouces de largeur; régulier .39 la verge pour .25

Couvertures en laine blanche Union; filets de couleur; dimensions pour lit double; la paire 5.95

Nappes pour table de cuisine; bordure rouge autour; dimensions: 54 x 54 pouces; chacune . . 1.19

—Au premier, en haut.

SPECIAL

PANTOUFLES Juliette en feutre de bonne qualité, pour dames; nuance: gris, brun, rouge vin et noir; semelle très flexible et talon bas; pointure: 3 à 7; la paire . 1.39

—Au premier, en haut.

COUPONS de prélart et linoléum; longueurs de 3 à 8 verges; régulier .50 et 1.00 la verge pour . . . . . ½ PRIX

COUPONS de popeline, madras de couleur, cretonne, tulle à rideaux, marquisette. ½ PRIX

CRETONNE ombrée (Shadow); 50 pouces de largeur; choix de nuances; valeur de 1.39 la verge pour 98

TULLE blanc pour vitres; 36 pouces de largeur; valeurs de .39 à .50 pour .25

MARQUISETTE de couleur imitant le madras; très appropriée pour rideaux de chambre, salle à manger, boudoir; rég. .49 la verge pour . .29

CARPETTES en velours, sans couture; dimensions: 7.6 x 4.6; régulier 16.00 pour . 10.95

—Au troisième.

Poêles électriques; fini tout nickelé; 7 pouces de diamètre; avec corde . 2.69

—Au deuxième.

Epicerie — Tél.: Est 8-0-0-0

Spéciaux pour Vendredi et Samedi

FARINE à pâtisserie, marque Silvermoon; sac 7 lbs; rég. .35 pour 29
PATATES des Montagnes Vertes; toutes choisies à la main; garanties se conserver tout l'hiver; sac 80 lbs 1.19
OIGNONS rouges ou blancs; 5 lbs 25
Carottes, navets ou betteraves; 4 lbs 15
Farine préparée Brodie XXX; sac 7 lbs 42
TOMATES de qualité, Nouvelle Saison; boîte . . .17
douzaine de boîtes . 1.95

CONFITURES PURES

Confitures aux fraises pures, marque Smith, Brantford ou St. William; chaud. 4 lbs 75
Confitures aux cassis noirs ou cerises, marque Smith ou Brantford; chaud. 4 lbs .75
Marmelade aux oranges; chaud. 4 lbs 63
FARINE Ogilvie, Regal ou Five Roses; sac 7 lbs . .39
sac 24 lbs 1.39
BEURRE — Le meilleur beurre de crémerie des Cantons de l'Est; garanti se conserver tout l'hiver; lb .39
Par lot de 10 lbs . 3.85
Boîte de 56 lbs; lb . .37½

FRUITS

POMMES WEALTHEY; toutes enveloppées; boîte contenant 138 pommes 3.00
POMMES McIntosh; boîte contenant environ 138 pommes 3.75
POMMES Greening, Baldwin ou Seeks; baril . 5.25

SUCRE—Le meilleur sucre granulé en sac de coton; 10 lbs 84
20 lbs 1.67

AIRELLES (atocas); pinte 25
Figues de table; lb . .25
RAISIN épépiné ou sans pepins; paq. 15 onces . .16
HOMARD; boîte .25, .49 et 95
SAUMON rouge; boîte 1 lb 36
AVOINE roulée; 5 lbs . .29
MAIS sucré, marque Royal Rose; boîte 16
la douz. de boîtes . 1.00
POIS, marque Royal Rose (non assortis); bien tendres; boîte 16
La douz. de boîtes . 1.00
EPINARDS, marque Libby; boîte 22
6 boîtes 1.25

GELEE DE TABLE

Marque McLaren ou Primus; 3 paqs 23
Sucre d'érable pur; lb .25
Farine de sarrasin; 5 lbs .25

EXTRA SPECIAL

Noix de coco en filament, marque Baker; avec chaque achat, nous donnerons gratuitement 1 paq. de noix de coco; paq. ¼ lb. Prix .20

POMMES

Les meilleures pommes pour cuire, Baldwin, Greening, Seeks, ou Wolf River; ¼ de minot . .49

THE — CAFE

Thé India-Ceylan; lb . .63
Thé Queen Quality; lb .60
Thé Orange Pekoe; lb . .69
Café Moka-Java; lb . .54
Café Rideau Hall; boîte 1 lb 63

CEREALES

Farine de maïs ou orge mondé; 5 lbs 29
Amidon pur; 3 paqs . .25
Tapioca préparé; 3 paqs .35
"Roman Meal"; 3 paqs 1.00
Fèves blanches ou pois jaunes; 4 lbs 29

DIVERS

Biscuits frais mélangés; 3 lbs 57
Mayonnaise Club House; bout. 35
Olives Lunch Queen; rég. .49 pour. 35
Lait Carnation; 2 btes .25
BISCUITS au soda, marque Som-Mor de la North West Biscuit; paq. . . . .05, .10
Préparation pour gâteaux; paq. 25

SAVON

Savon Comfort ou Barsalou; 15 morceaux 97
Poudre à laver Barsalou; 4 paqs. 29
Savon Merveilleux, marque Kree-Mo; pour chauffeurs, mécaniciens; grosse bte .25

POUDRE A PATE

Marque Magic; boîte 1 livre. 35
Confitures aux framboises, avec gelée aux pommes, marque Mother's; jarre 4 lbs. 68
Grenobles écalées; lb. .59

Au sous-sol

Laine à repriser sur cartes; blanc ou noir; régulier .05 la carte, 3 cartes pour .10

Galon blanc croisé en pièces de 3 verges; largeurs assorties; régulier .07½ la pièce; 3 pièces pour. . .10

—Au rez-de-chaussée

Parachutes (marchettes) pour bébés; ressorts à spirales; courroies ajustables en cuir . . 2.95

Brouettes en bois peint rouge vermillon, avec jolies rayures; roues en acier vernissé . .98

Chiffonnier en orme fini doré; 5 tiroirs; spécial 14.90

Berceuse de cuisine, très solide; fini doré; très spécial. 1.75

Berceuse en rotin fini fumé; coussin mobile couvert en cretonne; 12 seulement à . . 7.85

—Au deuxième.

Laine Sweater Yarn appropriée pour ouvrages de fantaisie, chandails, tuques, etc.; nuances: bruyère, prune, violet, améthyste; qualité de .25 la balle de 2 onces pour . .19

Vernis pour meubles, boiseries, etc., garanti de qualité supérieure. Régulier 1.45 la pinte pour 97

Pâtisserie

FEUILLETES assortis; la douzaine 39
PETITES TARTES aux pommes, ananas, pêche; chacune 19
GATEAUX EPONGE; 2 douz. 29
ROULEAUX à la gelée; 2 pour 33
BISCUITS (cookies) à l'anis, unis ou aux raisins; 4 douz. 49
BEIGNETS et BRIOCHES; 2 douz. 29

—Au rez-de-chaussée.

Bas en cachemire tout laine, marque London Knit, pour dames; haut de la jambe fini à côtes fines très élastiques; nuances: noir, brun foncé, gris, pongée, etc.; pointures: 8½ à 10 98

—Au rez-de-chaussée.

Gants en laine pour dames et enfants; tricot nid d'abeilles; nuances: blanc, cardinal, noir et marine; pointures; 6 à 8; la paire . . .19

—Au rez-de-chaussée.

Serviettes à thé estampées pour être brodées; dimensions: 12 x 12 pouces; régulier .20 chacune pour .07½

Centres de table estampés prêts à être brodés; toile de belle qualité; dimensions: 36 x 36 pouces; régulier .89 chacun pour 39

—Mezzanine du côté de la rue Demontigny.

Papier crêpé Velvo, pour armoires; plus de 30 jolis dessins; paquet de 10 pieds; 2 pour 25

—Au rez-de-chaussée.

Fournaises Québec; dessus rond; sans gril; vendredi 9.45

—Au sous-sol.

MOULES A GATEAUX en fer-blanc; forme étoile; régulier .15 pour 05
ALLUMEURS A GAZ automatiques; régulier .25 pour .10
EPINGLES A LINGE; à ressort; 36 pour . . .15
CUVETTES en tôle galvanisée 89
TRINGLES en métal pour portes et châssis, pour protéger contre le froid; en paquets de 22 pieds; le paquet . . .50
COUTEAUX pour ouvrir les huîtres; chacun . . .15
CABINETS à médecines, en métal fini émaillé blanc; porte avec miroir; quelque peu défraîchis 98

Dupuis Frères LIMITEE
LE MAGASIN DU PEUPLE
rues Ste-Catherine, Demontigny, St-André et St-Christophe.
J.-N. Dupuis, Président, Eug. Dupuis, Vice-Président, A.-J. Dugal, Directeur-Gérant.

DUPUIS FRERES, LIMITEE — DUPUIS FRERES, LIMITEE — DUPUIS FRERES, LIMITEE